This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

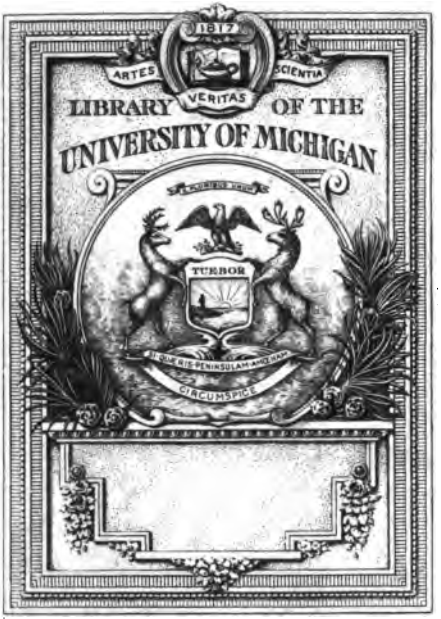
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

DA
385
.D694
1759

NON
CIRCULATING

Dorchester, Dudley Carleton 1st [illegible]

LETTRES MEMOIRES ET NEGOCIATIONS DU CHEVALIER CARLETON,

Ambaſſadeur ordinaire de JACQUES I. Roi d'*Angleterre*, &c. auprès des ETATS-GÉNÉRAUX des *Provinces Unies*.

Dans le tems de ſon Ambaſſade en Hollande *depuis de commencement de* 1616. *juſqu'à la fin de* 1620.

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.

TOME TROISIÈME.

A LA HAYE & A LEIDE,

CHEZ { PIERRE GOSSE, JUNIOR. / ELIE LUZAC, FILS.

MDCCLIX.

Hist. mod. European
Nyh.
18-24-35
30965

LETTRES MEMOIRES ET NEGOCIATIONS DU CHEVALIER CARLETON,

Ambaſſadeur ordinaire de JACQUES II. Roi d'*Angleterre*, &c. auprès des ETATS GE'NE'RAUX des *Provinces-Unies*.

LETTRE *de Mr.* DIODATI *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, *de* Dort. 3. *Janvier* 161⅘.

EN faveur des Proteſtans du Marquiſat de *Saluces*, qui avoient fait quelques actes de leur Religion, & étoient expoſés au reſſentiment du Duc de *Savoye*. 1619.

LETTRE *du Dr.* GEORGE LANDAVEN, *Evêque de* Llandaff, *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, *de* Dort. 14. *Janvier*

MONSIEUR,

Quoique je vous aye écrit hier deux Let-

1619. tres, je n'ai pas voulu laiſſer paſſer ſans en profiter, l'occaſion du voyage que fait à *la Haye* notre digne hôte le Chevalier *John Berch*. Il a un peu favoriſé le parti qui tombe aujourd'hui, mais c'eſt un homme d'un caractère modéré, & qui juge ſans prévention des deux partis, cenſurant & peut-être cenſuré à ſon tour, & condamnant le ſentiment & les procédés des *Rémontrans*. Un tel homme ſeroit plus eſtimé dans un Royaume que dans un Etat libre, où il faut qu'on prenne parti d'un côté, ou qu'on déplaiſe à l'autre.

Je vous avois écrit au long touchant l'affaire dont je vous entretenois dans ma dernière Lettre, penſant qu'il n'y auroit plus rien à écrire juſqu'à ce que nous fuſſions prêts à nous mettre à l'ouvrage. Quand l'occaſion ſera favorable, la choſe pourra ſe faire ſans beaucoup de difficulté; car quoique je n'aye pas le loiſir d'y travailler, je conſidère cependant comment elle peut ſe faire. Nous tirerons premièrement de la confeſſion *Angloiſe* avouée, une confeſſion que nous préſenterons à ceux du *Palatinat* & aux autres qui ſont ici. Ils pourront ajouter ce qu'ils trouveront à propos, & après qu'on en ſera venu juſques là, on pourra l'envoyer à ſa Majeſté. Il ſe peut qu'on ajoutera quelque choſe à la confeſſion *Angloiſe*; mais il n'y a point à craindre qu'on en ôte rien, excepté un ſeul Article ſur lequel je voudrois vous conſulter d'avance, afin que cela ne faſſe pas un obſtacle quand nous en ſerons là. Voici de quoi il s'agit. L'Egliſe *Angloiſe* a expliqué autrement que celle du *Palatinat*, ces mots du Sym-

Symbole, *il eſt deſcendu aux enfers*; ſi donc 1615.
nous laiſſons ſimplement ces mots *deſcendit ad inferos*, & que ceux du *Palatinat*, y ajoutent les mots de leur confeſſion pour les expliquer, il faudroit ſavoir ſi ſa Majeſté & l'Egliſe *Angloiſe* voudront laiſſer paſſer leur explication. Je ſupoſe que dans les autres Articles il n'y aura pas grande difficulté. Cependant puiſque je ſuis ſur ce chapitre, on pourroit arrêter certaines choſes d'avance pour préparer les matières. Il faudroit ſavoir ſi en dreſſant la confeſſion *Angloiſe*, (car je compte que c'eſt la première choſe qu'on doit faire, & que les autres pourront y donner leur conſentement, ou leurs additions) il faudroit ſavoir, dis-je, ſi en dreſſant cette confeſſion nous ne pouvons pas prendre la liberté de ranger les Articles ſuivant un certain ordre, & ſuplées à ceux qu'on pourroit trouver qui y manquent, en les tirant de la confeſſion d'*Ecoſſe*; & de l'*Apologie* de *Jewel*. Car quoique l'*Apologie* ne ſoit pas établie par autorité, comme le ſont les Articles, cependant ſi l'on conſidère le tems où ces écrits ont été publiés, il paroit qu'ils ſont de la même main.

Ces choſes étant reglées d'avance, cela pourroit faciliter l'ouvrage. En y penſant il s'élève de nouvelles difficultés, auxquelles il faut répondre avant qu'on puiſſe paſſer outre. Dans les matières de doctrine il n'y aura pas grande difficulté; c'eſt ce que je voulois dire quand j'ai écrit plus haut, que la choſe ſe pourroit faire ſans beaucoup de difficulté: mais dans les Articles de foi & de Religion que contient la confeſſion de l'Egliſe *Angloiſe*,

1619. il y a deux choſes qu'il faut conſidérer; la première regarde les homélies qu'on doit lire dans l'Egliſe; la ſeconde eſt de *Episcoporum & miniſtrorum conſecratione.* Il s'agit de ſavoir ce qu'on doit faire à cet égard, puisque la conſécration des Evêques n'eſt pas en uſage dans les autres Egliſes; & que les homélies ne ſont qu'en *Anglois*, & ne peuvent être admiſes par les autre Egliſes, qui ignorent ce qu'elles contiennent. Je penſe que j'ai parlé à-préſent de tous les doutes, & de tous les obſtacles qui peuvent ſurvenir dans cette affaire; ou s'il en ſurvient quelqu'autre, on pourra le lever aiſément, ſi ces Articles ſont réglés auparavant. Si nos Egliſes & celles du *Palatinat* ſont une fois d'accord, toutes les autres s'y joindront ſans peine, car la confeſſion des Egliſes *Palatines* eſt celle qui a le plus d'autorité dans ces Egliſes reformées.

Les affaires du *Synode* ſont à-préſent en bon train, & nous eſpérons qu'elles iront toujours de mieux en mieux. Ils veulent avoir beaucoup de ſeſſions, quoiqu'on ne faſſe pas grand choſe dans une ſeſſion; ce ſont les Députés qui le veulent ainſi; mais nous penſons qu'on pourroit avancer davantage avec moins de ſeſſions, en préparant les matières.

Hier je m'arrogeai une eſpèce d'autorité *Epiſcopale.* Je fis venir un des principaux de chaque Compagnie des *exteri*; & nous tînmes chez moi un petit *Synode.* Je leurs fis ſentir combien il étoit néceſſaire que nous nous accordaſſions entre nous, & quel ſcandale pour-

pourroit naître de nos diviſions s'il y en avoit entre nous; & je leur montrai comment nous avions formé notre jugement ſur le premier Article, pour lequel je leur demandai leur conſentement, afin que ce fût autant de fait pour le *Synode*. Ils paſſèrent tous ſans difficulté, & l'on me remercia beaucoup de ce que j'avois imaginé ce moyen de les unir. Tous, dis-je, conſentirent ſans peine, à la reſerve d'un ſeul, en faveur & pour la ſatisfaction de qui cette aſſemblée étoit deſtinée en partie. Il parut s'acrocher à certaines choſes; mais nous eſpérons de le tranquilliſer à la fin. Nous le retinmes à diner; & nous lui fimes toutes ſortes de careſſes. On ne manquera pas de lui faire des careſſes pour le gagner, & de lui dire des raiſons pour l'édifier. Notre intention eſt d'avancer le *Synode*, & nous penſons gagner plus ici en deux ou trois heures, qu'on n'a fait dans pluſieurs ſeſſions. 1619.

Vous recommandant avec Miladi CARLETON à la ſainte protection du Ciel, Je ſuis

Votre, &c.

GEORGE LANDAVEN.

Dort, ce 14. *Janvier* 161$\frac{8}{9}$.

LETTRE *de Mr.* HALES *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, *de* Dort. *Imprimée dans ſes* Remains. $\frac{1}{11}$. *Janvier.*

1619. LETTRE *de* ENNO *Comte d'*Oſt-Friſe *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, ex arce meâ Auricanâ. 8. *Janvier.*

Il remercie le Chev. CARLETON du zèle avec lequel il s'eſt employé pour ſon élargiſſement, qu'il a obtenu à l'arrivée des Députés des ETATS-GÉNÉRAUX à *Embden.*

COPIE *de la Propoſition de* CHRISTOFORO SURIANO *Réſident de* Véniſe, *aux* ETATS-GÉNÉRAUX. 23. *Janvier.* N. S.

La République de *Véniſe* voit avec douleur que *les affections & amour entre les deux couronnes de* France *&* Angleterre *auroit pris quelques altérations, qui en ces conjonctures ne pouvoit réüſſir que d'interruption aux bons effets du bien commun univerſel*, mais principalement au *particulier* (*ce qui touche à la Séréniſſime République*) *de ces* Provinces-Unies, *s'aprochant le tems de l'expiration des trêves. Et ſelon que les dites deux couronnes ſe ſont toujours employées, & avec bons offices ont procuré le bien & ſervice de la liberté de ces eſtats, ainſi la Séréniſſime République deſire, qu'entre les Princes une bonne réconciliation s'en ſuivit. Or s'étant Mr. le Duc de* Savoye *interpoſé avec le moyen de Mr. le Cardinal ſon fils, déſirant ſa ſérénité coadjuver la bonne iſſuë d'un tel effect, a commandé à ſes Ambaſſadeurs tant à* Paris *qu'à* Londres, *que ſans point deſtourber le premier Médiateur, ils aportent leurs plus bons offices, &*

tels

tels qu'ils eſtimeront plus propres pour l'effectuation de ſon deſire, qui n'a d'autre but que le bien de l'intention commune, ce qui m'a eſté commandé de communiquer à V. V. E. E. 1615

Le Réſident ajoute que les *Eſpagnols* augmentant leurs forces, il étoit à craindre qu'ils n'euſſent des deſſeins ou contre *Véniſe*, ou contre les *Provinces-Unies*; & qu'ainſi la République de *Véniſe* deſiroit que les ETATS-GÉNÉRAUX ordonnaſſent à leurs Capitaines de Vaiſſeaux envoyés contre les *Pirates*, de faire attention aux démarches des *Eſpagnols*, & d'être en bonne intelligence avec les Miniſtres de la République de *Véniſe*.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON: *au Sécrétaire* NAUNTON. 27. *Janvier.*

„ A l'occaſion de ces délais ſur les affaires qui concernent ſa Majeſté, j'ai eu quelques converſations avec le Prince d'*Orange*. Je l'ai exhorté à prendre ſur lui le maniement des affaires publiques, comme le faiſoit le Prince ſon Père, (en quoi j'ai été ſecondé par le Comte *Guillaume* qui étoit préſent) ou bien à faire choix de quelques perſonnes bien-intentionnées & intelligentes tirées du corps des Etats, à qui les Miniſtres publics puiſſent s'adreſſer; puiſque la confuſion qu'il y auroit dans les affaires, tant qu'elles ſeroient maniées en commun, comme elles le ſont à-préſent, mettroit les Etats dans la néceſſité de les confier avec le tems à quelques perſonnes en particulier, & qu'ainſi le Prin-

1619. „ ce ne pouvoit mieux faire que de voir
„ lui-même à tems, quelles ſont les
„ plus propres pour cela, afin de les obli-
„ ger par ce choix. Pour lui il ne me paroît
„ pas diſpoſé à vouloir ſe charger d'autre
„ choſe que de dire ſon avis dans des occa-
„ ſions de grande importance; on le lui de-
„ mande aujourd'hui plus fréquemment & a-
„ vec beaucoup plus de déférence que les
„ dernières années; mais pour nommer ou
„ recommander quelqu'un, il ne croit pas
„ que le tems y ſoit propre encore, juſqu'à
„ ce que les Etats, qui pour me ſervir de
„ ſon expreſſion ne ſont que *ſortir hors de*
„ *page*, ſe trouvant dans un labyrinte, ce
„ qui ne peut manquer d'arriver par la
„ multiplicité des affaires, & la lenteur des
„ dépêches, le conſultent d'eux-même là-
„ deſſus; il ajouta que quand même ils n'y
„ penſeroient pas de leur propre mouve-
„ ment, cependant quand le *Synode* ſeroit
„ fini, que l'affaire des priſonniers ſeroit ex-
„ pédiée d'une manière ou d'autre, & que
„ l'on auroit renouvellé & raffermi l'union
„ des Provinces, de quoi l'on parle à-pré-
„ ſent, il croyoit que ce ſeroit alors le tems
„ propre pour leur recommander cette affai-
„ re. J'écris tout cela au long afin que ſa
„ Majeſté voyant où nous en ſommes, veuil-
„ le bien agir ſelon ſa ſageſſe ordinaire, en
„ continuant à bien traiter leurs commiſſai-
„ res, quoique la négociation des affaires qui
„ concernent ſa Majeſté ne réponde pas à
„ ſes intentions pour la promptitude, ou à
„ quelques égards pour la ſubſtance. Quoi-

„ que

„ que je trouve encore beaucoup du vieux 1619.
„ levain parmi ces gens-ci, je ne doute pas
„ qu'*en les laissant faire*, sa Majesté ne les
„ voye dans peu entièrement réformés; car
„ je pense que quand ils auront fini avec
„ leurs prisonniers, qu'ils auront ajusté leurs
„ affaires *Ecclésiastiques*, & expliqué les Ar-
„ ticles de l'union d'*Utrecht* dans les points
„ qui concernent la Religion, quoiqu'alors
„ ils doivent être plus en état de les soute-
„ nir qu'auparavant, cependant ils ne pour-
„ ront subsister par eux-même. Ainsi à-
„ cause de la Religion il faudra nécessaire-
„ ment qu'ils soient plus dans la dépendan-
„ ce de sa Majesté que de tout autre Prin-
„ ce; & par conséquent sa Majesté en tirera
„ mieux raison dans toutes ses demandes jus-
„ tes & raisonnables. Il ne tiendra pas à moi
„ que dans les procédures contre *Boote* on
„ n'évite de l'interroger sur ses anciennes of-
„ fenses. Toutes les pièces du procès sont
„ entre les mains de la cour d'*Hollande*; &
„ ses amis pensent, du moins ils me l'ont
„ dit ainsi, que pourvû qu'on ne le poursui-
„ ve pas pour ses intrigues en *Angleterre*, il
„ pourra se tirer d'affaire. Pour ce point là,
„ j'y ai mis bon ordre, comme aussi je les
„ aide dans toutes les autres choses qui le
„ concernent; car quoique ce ne soit pas un
„ personnage fort considérable, ni pour la
„ capacité, ni pour la probité, cependant
„ puisqu'il a le titre de serviteur de sa Ma-
„ jesté, je ne néglige rien pour le servir.
„ Mais il faudra qu'il doive la délivrance,
„ comme ci-devant à la compassion pour son

1619. „ imbécilité, & qu'on le regarde comme à
„ moitié fou, autrement il court risque de
„ perdre la vie; car son changement de Re-
„ ligion, & ses menées avec les *Espagnols*
„ sont des choses très-palpables; & pour l'ar-
„ gent qu'il a reçu en récompense, dont il a
„ tenu un compte fort imprudemment, ils
„ ont ce compte écrit de sa main. Ce qu'on
„ dit à-présent de ses liaisons avec *Hoger-*
„ *beets* & *Uytenbogaerd*, ne lui nuira pas
„ beaucoup, comme je vous l'ai écrit ci-
„ devant; car quoiqu'il paroisse qu'il ait tra-
„ vaillé à faire quelque chose de ce côté-là,
„ cependant ces gens ont la tête trop bonne
„ pour s'être fiés à la sienne.

„ La folie de *Hogerbeets* n'a eu qu'un ac-
„ cès; il l'a attribuée ensuite à une indispo-
„ sition venuë faute de sommeil; mais on
„ croit qu'elle a été contrefaite, & qu'il vou-
„ loit par-là exciter la compassion, & avoir
„ ainsi la permission de parler à sa femme,
„ qu'il demanda souvent pendant ce tems-là".

La suite de cette Lettre contient un récit détaillé de l'affaire de *Paul de la Ravoyre*, que le Chevalier CARLETON finit en remarquant que „ les Etats, pour ne pas rebuter
„ les Ambassadeurs de *France* dans toutes
„ leurs négociations à la fois, les avoient
„ contentés dans celle-ci, & que l'affaire
„ pourroit se renouveller dans la suite avec
„ plus de satisfaction pour *Ravoyre*. Ces
„ nouveaux Etats d'*Hollande* font bien des
„ choses extraordinaires, pour ne pas paroî-
„ tre inférieurs aux précédens, ainsi pour le
„ présent il sera bien de ne pas poursuivre
„ son procès. „ Je

„ Je dois vous dire qu'à l'occasion d'un 1619.
„ sujet de plainte que j'eus ici, & dont le
„ public prit connoissance, contre Barnevelt 159. &
„ Grotius 165, à-cause du peu de satisfaction qu'ils
„ me donnèrent au sujet d'un Livre qui a-
„ voit été imprimé ici contre moi, R A 50, 10,
„ Y D Y R E 56, 42, 61, 51, 20, 68, 69. m'offrit deux
„ fois de se joindre à quelques-autres pour
„ se défaire d'eux. Cela montre de la bon-
„ ne volonté plutôt qu'une bonne disposi-
„ tion, & je vous l'écris *ut noscas hominem*,
„ aprenant qu'il sollicite pour entrer au ser-
„ vice de sa Majesté.

„ Je vous envoye un Livre écrit par quel-
„ que *Ecossois* mécontent contre les Evêques
„ de ce Royaume. Je l'ai de l'Evêque de
„ *Llandaff* qui l'a reçu des mains de *Débe-*
„ *tius*, un des Députés des Provinces au
„ *Synode*, qui dit qu'il l'a reçu d'*Angleterre*
„ dans un paquet avec quelques-autres Li-
„ vres, & qu'il a cru qu'il étoit de son de-
„ voir de l'aporter à l'Evêque".

Le même au même. 30. *Janvier.*

„ Les juges de nos prisonniers sont enfin
„ choisis; je vous en envoye la liste. Ils
„ passent tous pour gens bien-intentionnés
„ du côté de la Religion, & pour bons pa-
„ triotes. Mais on croit que Mr. BARNE-
„ VELT en récusera plusieurs comme ses en-
„ nemis personnels, & comme adversaires
„ déclarés de son parti. Le jour fixé pour

1619. „ leur rendez-vous ici eſt le 19. de *Fevrier*
„ N. S., & les ETATS-GENERAUX ont écrit
„ pour cela une Lettre circulaire aux préſens
„ auſſi-bien qu'aux abſens, parce qu'elle doit
„ ſervir à les autoriſer.

„ On attend *Moersberghen* ici, de *Zutphen*, ce ſoir ou demain. Il s'étoit retiré
„ dans un chateau, où il a été pris, comme
„ Amiens fut ſurpris, par une charge de
„ foin ſous laquelle trois ſoldats entrèrent,
„ après quoi ils tinrent la porte ouverte pour
„ les autres. Il ſe paſſa bien du tems avant
„ qu'on le trouvât. Enfin on le prit entre
„ deux portes. Quand ils voulurent le ſai-
„ ſir, il ſe jetta par terre, & les pria de le
„ tuër, il reſta là pleurant & ſe lamentant,
„ jusqu'à ce qu'enfin ils furent forcés de le
„ trainer, plutôt qu'ils ne l'emmenèrent, ce
„ qui prouve ou une bien mauvaiſe conſcien-
„ ce, ou beaucoup de foibleſſe.

„ *Vander Myle* & *Uytenbogaerd* qui dès
„ le commencement du *Synode* ont toujours
„ été autour de cette Ville & de *Dort*, ſont
„ allés, dit-on, chez l'Archiduc, voyant
„ que les Etats vont droit en beſogne dans
„ cette affaire, & qu'il n'eſt pas queſtion
„ de badiner.

„ Hier les Etats réſolurent d'envoyer une
„ Lettre de plaintes & de menaces à l'Ar-
„ chiduc, à l'occaſion de pluſieurs torts
„ qu'ont ſouffert leurs Marchands, dans leurs
„ Vaiſſeaux & dans leurs effets en *Espagne*,
„ & pour cet effet ils ont écrit à toutes leurs
„ Amirautés pour qu'on leur raporte les dif-
„ férens ſujets de plaintes. Je ne vois pas

„ pour-

„ pourquoi l'on agit avec cette chaleur dans 1619.
„ ces circonſtances, à moins que ce ne ſoit
„ pour amuſer les *Eſpagnols*, & les empê-
„ cher d'employer toutes leurs forces contre
„ les *Bohémiens*.

CARLETON ajoute que les *Algériens* avoient écrit en dernier lieu une Lettre très-civile aux ETATS-GÉNÉRAUX, demandant de vivre en bonne intelligence avec eux.

„ Le Réſident de *Veniſe*, continue-t-il,
„ eut encore Jeudi dernier une audience,
„ dans laquelle par ordre de ſes Maîtres, il
„ déclama au long contre les *Eſpagnols* com-
„ me contre les ennemis de la liberté publi-
„ que; & en concluant il pria cet Etat d'é-
„ changer quatre des Vaiſſeaux de guerre de
„ ces Provinces, qui ſont au ſervice des *Vé-*
„ *nitiens*, contre quatre autres plus grands.
„ On le ſatisfera en cela, quoiqu'on ſe plaig-
„ ne beaucoup ici de la manière dont ils
„ traitent ceux qu'ils ont déjà, ſoit ſoldats
„ ſoit matelots. On lui en fait des plaintes
„ ſans détour.

L'Ambaſſadeur ajoute que le Chiaoux prit congé des Etats le Jeudi, & qu'il partit le jour précedent pour *Amſterdam*, où les Marchands lui fourbiſſent un Vaiſſeau pour le conduire à *Conſtantinople*; qu'il étoit beaucoup plus content de la manière dont on l'avoit traité pendant ſon ſéjour, que des préſens qu'on lui avoit faits à ſon départ, & qui ne paſſoient pas en argent, & en étoffes qui ont été diſtribuées entre lui & ſa ſuite, la ſomme de 150. livres.

„ Les affaires qui concernent ſa Majeſté

1619. „ ſont toujours dans le même état comme je
„ vous en ai informé au long dans mes Let-
„ tres du 25. & du 27. de ce mois. Mais
„ on m'a promis que la ſemaine prochaine,
„ pendant laquelle il y aura un Préſident de
„ la Province de *Hollande* qui eſt la princi-
„ pale intéreſſée dans ces affaires, les Etats
„ viendront à une réſolution, qui je vous aſ-
„ ſure, a été ſollicitée & rapellée tous les
„ jours dans leur aſſemblée. Mais je vois
„ que cette Province veut qu'on reconnois-
„ ſe ſa ſupériorité ſur les autres, & que quand
„ il eſt queſtion de Privilège ou de profit,
„ nous avons plutôt *alios homines* que *alios*
„ *mores* ".

LETTRE *de* Dort. 4. *Fevrier.*

Contenant un détail de ce qui s'eſt paſſé au *Synode.*

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 12. *Fevrier.*

Qu'il a peu de choſes à ajouter à la Lettre qu'il a envoyée par ſon domeſtique le Samedi précédent, auquel tems les Etats envoyèrent un Exprès à leurs commiſſaires en *Angleterre*, avec une nouvelle commiſſion & des inſtructions conformes à la réponſe qu'ils avoient faite à ſa propoſition, qui étoit le principal ſujet de ſa dépêche.

„ Le lendemain je parlai au Prince d'O-
„ *range* au ſujet de l'aſſiſtance du Prince
„ *Palatin*, dont il n'a pas cru qu'il convint

„ de

„ de rien dire aux Etats jusqu'au retour du 1619.
„ Baron de *Dhona*, qui arriva ici Mecredi
„ au soir, & a eu aujourd'hui audience des
„ ETATS-GÉNÉRAUX. Ses dispositions des
„ Esprits lui sont favorables; les Provinces
„ aïant déjà été sollicitées de secourir les
„ *Bohémiens*, & étant portées à payer un
„ subside d'une certaine somme par mois,
„ comme on l'a fait pour le Duc de *Savoye*.
„ Les affaires du Prince *Palatin* & des *Bo-*
„ *hémiens* aïant quelque Relation, il ne se-
„ ra pas difficile d'obtenir que l'argent soit
„ employé par ce Prince, de la manière qui
„ contribuera le plus au bien commun dans
„ ces quartiers.

„ Les Etats ont permis au Résident de
„ *Vénise* d'acheter ou de louër quatre Vais-
„ seaux de guerre pour le service de ses Maî-
„ tres, chacun d'environ six ou huit cens
„ tonneaux. Il les prend des Marchands &
„ non des Etats; & il espère qu'ils seront
„ prêts avant la fin du mois prochain.

„ Les juges des prisonniers se trouvèrent
„ ici au jour marqué, Mardi dernier. Me-
„ credi ils prêtèrent serment. Jusqu'ici ils
„ ont été occupés principalement à examiner
„ *Moersbergben*; ce qui prendra encore quel-
„ que tems. En attendant quelques-uns
„ d'eux, avec la permission des Etats, se sont
„ retirés pour quelques jours dans leurs Pro-
„ vinces; ce qui annonce que l'affaire n'ira
„ pas fort vite.

P. S. „ Je prens la liberté de mettre sous
„ votre couvert une Lettre pour Milord Ar-
„ chevêque de *Cantorbery*, à qui l'on rend

„ comp-

1619. „ compte de quelques différends entre nos „ Théologiens de *Dort*, qu'il ſeroit bon d'a- „ juſter avant qu'ils viennent à dreſſer leurs „ canons ".

Le même au même. 15. *Fevrier.*

MONSIEUR.

Selon le ordres contenus dans votre Lettre de ce mois que je reçus le 13. par *Dieston*, je demandai Lundi dernier aux ETATS-GÉNÉRAUX une audience que je commençai par ces mots

MESSIEURS,

„ Je vous donne cette incommodité au mi- „ lieu de vos ſérieuſes occupations pour ſa- „ tisfaire au devoir de la bonne correspon- „ dance entre le Roi mon Maître, & cette „ République; ſachant que l'intérêt commun „ de S. M. & de V. V. S. S. requiert une „ mutuelle participation des affaires commu- „ nes. Je dis communes, car quant aux par- „ ticulières, ſelon que vous de votre part a- „ vez démontré en toutes les occaſions par „ vos ſages & modérées procédures, votre „ prudence & discrétion ſans vous ingérer „ aux affaires des autres Provinces, auſſi S. „ M. eſtime que les Provinces doivent eſtre „ tout de mesme retenus en voſtre endroit „ ſans ſe mêler de rien de commun. Et „ exemple des autres ne fera jamais quitter à „ ſa Majeſté ſon train ordinaire accouſtumé „ d'ingénuité & modération, ou s'avantager „ de vos préſentes différences pour s'emjam- „ ber ſur voſtre liberté & voſtre Souverai- „ neté,

„ neté, en ce qui apartient purement & sim- 1619.
„ plement à la jurisdiction de vos Provinces;
„ laquelle elle vous exhorte de maintenir saine
„ & entière, comme vostre *Palladium*, sans
„ la laisser violer, ou par voye des menées
„ internes, ou practiques externes, étant
„ preste (selon qu'elle a toujours faict avec
„ une prompte & sincére volonté) de con-
„ tribuer son conseil, son ayde, & son as-
„ sistance à la manutention d'icelle. Je sçai,
„ Messieurs, que vous avez les mesmes of-
„ fres & présentations faites par autres Mi-
„ nistres des Princes, au nom de leurs Maî-
„ tres, dont je n'en suis point aucunement
„ envieux. Je vous prie seulement en ces
„ présentes occurrences d'user vostre juge-
„ ment accoustumé, en faisant distinction
„ entre ceux, qui se font patrons des parti-
„ culiers, & protecteurs d'une faction, &
„ ceux qui veulent bien au public, & qui
„ rendent leurs bons offices à vous & à vos-
„ tre estat ".

Je parlai ensuite des préparatifs que sa Majesté faisoit par terre & par mer soit pour contribuer à la supression des pirates, soit pour être prête à tout évènement pour la défense de ses Royaumes, & pour assister ses amis & ses alliés. Je leur dis aussi que sa Majesté avoit renouvellé le Traité avec les Princes de l'union, & je leur recommandai amplement la négociation du Baron de *Dohna*, conformément à sa proposition qu'il m'avoit communiquée. Comme ils m'avoient prié ci-devant d'écrire à sa Majesté au sujet d'une levée de ses sujets que se proposoit de faire le

Com-

1619. Comte d'*Argyle*, je leur fis part des mesures prises en *Ecosse* contre ce Comte par ordre de sa Majesté, afin que si d'un côté ils sont mécontens de l'Archiduc à cet égard, comme je comprens qu'ils le sont, sa Majesté d'un autre côté reçoive les justes remercîemens qui lui sont dus. Je conclus en les pressant de prendre une resolution au sujet du pardon du Chevalier *François Hynderson*, sur quoi j'avois reçu des ordres exprès de sa Majesté par une Lettre du mois d'*Octobre* dernier. J'avois si bien préparé les matières par le moyen du Prince d'*Orange*, que je ne pouvois guères essuïer un refus, quoique la chose fût sujette à de grandes difficultés.

La réponse qu'on me fit sur le champ exprimoit combien ils prenoient en bonne part ce que j'avois dit sur leur sujet, & sur leurs demarches, ils témoignoient leur humble reconnoissance pour les bons avis & la faveur de sa Majesté, & paroissoient très-satisfaits des préparatifs qu'elle faisoit, auxquels ils concourroient, dirent-ils, en préparant leur flotte. Ils me remercièrent de même de ce que je leur avois communiqué les mesures prises par raport au Comte d'*Argyle*, comme d'une chose qui les obligeoit singulièrement. Ils renvoyèrent le reste à un plus ample examen. Avant que de se séparer, ils résolurent d'accorder le pardon au Chevalier *Hynderson*; & ils m'envoyèrent dire le même jour qu'ils l'avoient fait par considération pour sa Majesté, quoiqu'ils eussent pris auparavant la résolution expresse de laisser cette affaire de côté.

Aujourd'hui deux de leurs Députés, un de *Hol-*

Hollande, & l'autre de *Zélande* ſont venus 1619.
chez moi, pour me communiquer la réponſe qu'ils ont faite au Baron de *Dohna* qui part cette après-midi. Elle porte qu'ils ont déjà écrit à leurs Provinces, & qu'ils apuïeront encore leurs précédentes Lettres touchant les *Bohémiens*, ne doutant pas que dans peu de jours, ils ne reçoivent ordre de les ſecourir; & par raport au ſecours des Princes de l'union, ils diſent qu'ils ſont prêts à remplir leurs Traités.

Comme c'eſt là tout ce qui étoit requis par le Baron de *Dohna*, je n'ai pas cru qu'il me convînt de les preſſer de faire quelque choſe de particulier pour le Prince ſon Maître; il ne le demandoit pas non plus; il attendoit plutôt la réſolution des Etats au ſujet des *Bohémiens*, & ſelon ce que j'apendrai en attendant du Prince *Palatin*, je pourrai, conformément aux ordres de ſa Majeſté, contenus dans votre Lettre du 22. du mois dernier, me conduire de la façon qui paroîtra la plus utile pour le ſervice de ce Prince.

Les Etats ont avis que les préparatifs qu'on fait de tous côtés contre les *Bohémiens* ſeront achevés au plus tard au mois de *May* prochain, & comme ils ne manqueront pas de donner leur ſecours alors, ils ſouhaitent que les Princes de l'union, qui ſont *paries proximas*, prennent des meſures pour pouvoir agir dans le même-tems comme il leur convient, dans cette affaire, qui intéreſſe également la liberté de ces Païs, & l'état de la Religion en général. Pour cet effet ils m'ont fait prier par leurs Députés d'écrire à ſa Majeſté

1619. jesté & au Prince *Palatin*, afin qu'on puisse prendre en commun quelque bonne résolution pour la conservation des *Bohémiens*.

Sept des Vaisseaux de guerre des Etats qui ont été longtems dans la méditerrannée sont revenus dans ces mers, l'on en envoye quatre autres à-présent pour les remplacer, & l'on en prépare encore neuf dans les différentes amirautés pour la même destination. Ces sujets d'allarme les aïant engagé à faire un examen particulier de leurs forces maritimes, ils ont trouvé qu'ils sont en état d'équiper cinquante-deux Vaisseaux bien apareillés outre les Vaisseaux Marchands; & ils viennent de donner ordre à leurs amirautés d'en bâtir cet Eté dix plus grands qu'à l'ordinaire.

Les juges de nos prisonniers sont encore occupés à les examiner, & l'on citera quelques-uns de ceux qui sont absens, comme *Uytenbogaerd* & d'autres, avant que de procéder au jugement. On s'attend tous les jours que les Ambassadeurs de *France* demanderont encore audience pour parler en leur faveur. On a déjà préparé la réponse qu'on leur fera, c'est que selon l'usage de ces Provinces, les Etats ont mis cette affaire entre les mains de juges sages, habiles & intègres, & qui doivent juger en vertu de leur serment, suivant la justice de la cause; manière de procéder dont ils ne peuvent s'écarter sans porter préjudice à leur Etat.

Vous verrez par cette copie d'une Lettre que j'ai reçuë de Mr. *Balcanqual* quel feu a allumé dans le *Synode* l'indiscrétion de quelques hommes peu modérés. En aïant informé

mé le Prince d'*Orange* & le Comte *Guillaume*, ils m'ont prié d'écrire au Président, comme l'a souhaité Mr. *Balcanqual*, c'est ce que j'ai fait aujourd'hui, le connoissant particulièrement. Quoique le Prince d'*Orange* craigne beaucoup que cela ne produise une division plus grande que jamais dans l'Eglise, je ne doute pas que si tous nos Théologiens restent unis, ils ne contiennent les autres dans l'ordre. On m'a écrit de là pour me proposer d'y aller en personne afin d'arrêter la combustion; mais ma présence est plus nécessaire ici pour le service de sa Majesté. Cependant comme il peut survenir d'autres accidens, je serai bien-aise d'aprendre de vous, si sa Majesté aprouveroit que j'y allasse pour un ou deux jours. Je suis, &c. 1619.

En fermant cette Lettre j'en ai reçu une de l'Evêque de *Llandaff*, par où il paroît que le différend survenu dans le *Synode* est à sa fin. Je vous envoye cependant la Lettre de Mr. *Balcanqual*, pour que vous voiiez dans quel état ils sont. L'Evêque dit aussi quelque chose du projet de *du Moulin*.

LETTRE *de l'Evêque de* Llandaff *au Chevalier* DUDLEY CARLETON. 16. *Fevrier.*

MONSIEUR,

Je vous ai écrit au sujet de quelques altercations qu'il y a eu ici. Mais tout est ajusté à-présent; & Dieu qui sait tourner toutes choses en bien, peut, par sa providence, & daignera comme nous l'espérons, faire servir cet évènement à un grand bien parmi nous. Car, comme un remède salutaire, cela peut

ser-

1619. servir à purger deux mauvaises humeurs. Premièrement en corrigeant ceux qui en opinant, quoiqu'ils soutiennent la vérité, semblent vouloir cependant qu'on admette des choses extraordinaires, & au-dessus des idées communes. Cela pourra servir encore à guérir ceux qui sont si hargneux, qu'ils sembloient guêter les occasions que leur pouvoient fournir les discours des autres, pour exhalter leur mauvaise humeur. Les uns & les autres ont une si bonne leçon dans cette petite tracasserie, que cela peut faire beaucoup de bien, & nous avons peut-être encore quelque reste de ces deux mauvaises humeurs. L'occasion étoit peu considérable, & nous sommes bien-aise qu'il n'y en ait pas eu de plus graves.

Pour ce qui regarde la proposition de Mr. *du Moulin*, le Président pense qu'il seroit bien difficile de tirer de tous une confession commune. Mais il croit qu'on peut aisément obtenir que les *Anglois* donnent leur consentement à la confession Belgique, que l'Eglise Belgique donne le sien à la confession *Angloise*, & que les autres Princes viennent ainsi, à un consentement mutuel, ensorte que personne ne puisse s'écarter de la Doctrine reçuë, sans le consentement des autres. C'est tout ce qu'il croit qu'on pourra gagner.

Priant Dieu pour vous & pour votre vertueuse épouse, Je suis,

Votre, &c.

GEORGE LANDAVEN.

Dort, ce 16. *Fevr.* 161$\frac{8}{9}$.

LET-

1619.

LETTRE *de Mr.* BALCANQUAL *au Chevalier* DUDLEY CARLETON. 23. *Fevrier.*

Imprimée dans les *Remains* de Mr. *John Hales* p. 9. *& ſuiv.* de l'Edition de 1659.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 22. *Fevrier.*

La nouvelle de la retraite de la Reine, Mère du Roi de *France*, arriva ici Samedi dernier par un exprès dépêché le Jeudi par Mr. *Langerack*. Les Ambaſſadeurs reçurent auſſi par le même Exprès des Lettres dans leſquelles on leur ordonne d'agir avec modération dans leur négociation touchant les priſonniers, & d'entretenir cet Etat autant qu'ils le pourront dans de bonnes diſpoſitions envers le Roi leur Maître.

Mr. *Langerack* écrit que malgré l'irritation du Roi de *France* contre le Duc d'*Eſpernon*, cette affaire eſt cependant accommodée. Mais on juge ici qu'il n'a pas aſſez ſondé le gué, pour en connoître toute la profondeur.

Les Vaiſſeaux des Etats nouvellement arrivés d'*Eſpagne* confirment les nouvelles des grands préparatifs qu'on y fait par terre & par mer, tant dans les ports de l'*Océan* que dans ceux de la Méditerranée. Quelques Marchands venus de *Séville* & de *Lisbonne* diſent qu'on a fait à *Séville* une proviſion de 200, 000. paires de ſouliers pour leſquels on a payé autant de réales de la bourſe du Roi; qu'à *Lisbonne* on a fait 30, 000. havre-ſacs de

1619. de cuir pour porter des vivres sur le dos; & qu'on avoit embarqué à St. *Lucar* 30, 000. Mousquets. Je vous donne ces détails tels qu'on les a raportés au Prince d'*Orange*. On juge par la nature de ces préparatifs qu'ils sont destinés pour quelque endroit où les *Espagnols* comptent sur le secours des habitans du Païs où ils se proposent de débarquer, ce qui ne peut regarder les côtes d'*Afrique* où ils n'ont ni intelligence ni amis, ni aparence d'en trouver parmi le peuple. Si sa Majesté est sure des endroits de l'*Ecosse* où l'on croit que les liaisons qu'ont contractée le Comte d'*Argyle* & le Chevalier *Jaques Macdonald* ont pour but d'introduire des ennemis; & si elle est sure en même-tems des côtes d'*Irlande* qui bordent leurs terres, & qui sont remplies de gens mal-intentionnés du côté de la Religion; l'endroit qu'il est le plus vraisemblable que les *Espagnols* ont en vuë, & qui répond le mieux à la nature de leurs préparatifs, c'est la *Morée*, & la côte joignante de la *Dalmatie*, où il y a un nombre infini de pauvres *Grecs* qui souhaitent d'être délivrés du joug des *Turcs*. Une descente dans ce Païs incommoderoit beaucoup les *Vénitiens* dans leur Souveraineté du *Golphe*, & gêneroit fort le commerce de leurs sujets avec ceux du Grand-Seigneur, ce qui est en effet tout ce qui leur reste. Voilà les commentaires que l'on fait ici sur les préparatifs de l'*Espagne*, qu'on ne peut croire destinés réellement contre *Alger*, comme on le prétend.

J'aprends que les commissaires des Etats leur ont écrit au nom de sa Majesté, sur la pro-

proposition que leur a faite Milord *Digby* de joindre leurs Vaisseaux à ceux de sa Majesté pour assister les *Espagnols* au cas qu'ils se proposent réellement d'assiéger *Alger*; ou si leur dessein est contre les *Vénitiens*, pour secourir cette République. Ils trouvent de grandes difficultés à l'un & à l'autre, premièrement au siège d'*Alger*, parce que cela exposeroit leurs Marchands à voir confisquer tous les effets qu'ils ont en *Turquie*; & que si les *Espagnols* prenoient cette Ville, cela les rendroit trop puissans dans la Méditerranée. En second lieu en secourant les *Vénitiens*, ils s'exposeroient à un semblable inconvénient, savoir à perdre les Vaisseaux & les Marchandises qu'ils ont à-présent en *Espagne*. 1619.

Les ETATS-GÉNÉRAUX ont publié un Edit provisionnel au sujet des monnoyes, par lequel les doubles *Jacobus* qui valoient ici douze florins & quatre sols, sont réduits à onze florins dix sols; & le 1. *Juin* prochain ils seront réduits de nouveau à dix florins seize sols. Toutes les autres monnoyes d'or & d'argent sont réduites à-proportion, comme vous pouvez le voir par la copie de l'Edit.

LETTRE *de* JEAN BOGERMAN, *Président du* Synode *de* Dort, *au Chevalier* DUDLEY CARLETON: *de* Dort 21. *Fevr.* V. S.

Qu'il n'a jamais désespéré, & ne désespère pas encore que le *Synode* n'ait une aussi bonne issuë que la souhaitent les personnes pieuses & qui aiment l'Eglise. „ Quin, quod amplius est, vix „ arbitror ullam, tot quidem membris con-

1619. „ ſtantem, tam tranquillam, pacatam, ac
„ concordem *Synodum* fuiſſe habitam.
„ Et vero abſit, ut nupera illa paucorum
„ colliſionis nubecula κύκλῳ & admirabilis
„ concordiæ ſplendorem ullatenus obſcuret.
„ Vix orta eſt illa, quin meæ etiam direc-
„ tionis miniſterio diſparuerit longèque ſua-
„ viſſima eam ſubſecuta ſit tranquillitas ".

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. *26. Fevrier.*

MONSIEUR,

La Lettre d'avis venuë de *France* dont je vous ai parlé dans ma dernière dépêche du 22. de ce mois, m'aïant été communiquée depuis, j'ai cru qu'il convenoit de vous en envoyer la traduction: ſa Majeſté n'aïant à-préſent aucun Miniſtre public dans cette cour, ceci peut vous être de quelque uſage pour le ſervice de ſa Majeſté.

Jusqu'ici les Ambaſſadeurs de *France* n'ont rien dit publiquement touchant cette affaire; mais on craint beaucoup ici qu'on ne demande le ſecours ſelon les Traités; & l'on a perdu toute espèrance d'obtenir de cette cõuronne le payement des troupes *Françoiſes*.

La nature des préparatifs des *Eſpagnols* annonçant ſelon toute aparence une invaſion dans quelque endroit où l'on compte ſur le ſecours des habitans, pluſiers membres des Etats m'ont demandé ſi ſa Majeſté ne craignoit rien du côté de l'*Irlande*, parce qu'ils ont apris que le jeune *Tyrone* eſt en *Eſpagne*, & que le Comte d'*Argile* eſt parti ſecrètement de

Brus-

Bruſſelles, après avoir lié amitié avec le Che- 1619.
valier *Jaques Macdonald*, dont les terres par leur ſituation favoriſent la rebellion du vieux *Tyrone*. Quand je leur dis que les *Espagnols* ſollicitent ſa Majeſté d'armer par mer, & qu'ils demandent auſſi le ſecours de cet Etat contre les pirates, leur alléguant cela comme une preuve de l'intention de l'*Espagne*, ils me répondent que les Vaiſſeaux de ſa Majeſté & ceux de cet Etat étant une fois enveloppés par ceux de l'*Espagne*, à quoi ils ſeroient expoſés, dans le cas en queſtion, les *Espagnols* ſeroient alors Maîtres de la mer, ſans obſtacle, & pourroient débarquer partout où ils voudroient. Si l'on met à part toute conſidération d'honneur & de probité, on ne peut nier que la choſe ne ſoit faiſable; & il n'eſt rien dont ils ne croyent cette nation capable.

EXTRAIT *d'une Lettre de* Paris *écrite par Mr.* LANGERACK, *traduite du* Hollandois. *25 & 26. Fevrier.* N. S.

J'ai à vous informer encore de nouveaux changemens, & de nouveaux dangers ſurvenus dans ce Royaume. Il y a quelques jours qu'on avoit délibéré dans le Conſeil du Roi, ſi le Roi & la Reine avec la Princeſſe de *Savoye* & la Sœur de ſa Majeſté iroient à *Blois* pour faire une viſite à la Reine-Mère. De plus ſa Majeſté avoit répondu avec bonté, & avec douceur à la Lettre que le Duc d'*Espernon* lui avoit écrite d'*Angoulesme* pour juſtifier ſon départ de *Metz*; ſa Majeſté admet-

1619. toit ſes excuſes, & ne paroiſſoit pas même indiſpoſée par cinq ou ſix voyages que ce Duc avoit faits l'un ſur l'autre en *Lorraine*. Il eſt arrivé depuis que le 22. de ce mois entre onze heures & minuit, la Reine-Mère accompagnée de deux de ſes Dames en qui elle a le plus de confiance, deſcendit par une échelle, d'une fenêtre qui donne ſur le jardin, où le Maître des écuries apellé le Comte *de Marck*, avec deux des gardes ou archers les plus fidèles de la Reine, l'attendoit pour la conduire dans une ruë du *Fauxbourg* où l'on avoit tenu prêt un caroſſe à huit chevaux dans lequel elle partit avec ſes deux Dames. Elles portoient deux petites caſſettes, l'une remplie des bijoux les plus précieux de ſa Majeſté pour la valeur d'environ deux ou trois cens mile écus, & l'autre étoit remplie d'argent pour la même valeur plus ou moins. Etant arrivée à environ un mile & demi de la Ville, elle trouva l'Archevêque de *Toulouſe*, fils cadet du Duc d'*Eſpernon*, avec 200. chevaux ou davantage, qui accompagnèrent ſa Majeſté à *Loches*, chateau à environ trois lieues de *Paris* apartenant au Duc qui l'y reçut avec beaucoup de joye. Après qu'elle s'y fut repoſée pendant trois ou quatre heures, il l'accompagna avec deux ou trois cens chevaux de plus à la Ville d'*Angoulesme*, dont il eſt gouverneur, & où ils ſont à-préſent.

Le Roi aïant apris cette nouvelle à *S. Germain* en *Laye*, revint à *Paris* le Samedi 23. & tint deux fois ce jour-là ſon Conſeil où il reſolut avec beaucoup de courage de réprimer

mer ces complots inattendus & dange- 1619.
reux, & cela en personne; il a envoyé d'abord un messager à la Reine pour s'informer de ses intentions, & l'on attend sa réponse par écrit. On assure ici que le Roi a déclaré dans son Conseil qu'il ne pardonneroit jamais cette affaire au Duc, mais qu'il employeroit son pouvoir pour le punir, & pour affermir son autorité royale mieux qu'elle ne l'a été jusqu'ici.

Le Duc de *Montmorenci*, Amiral de *France* fort mécontent du Roi à cause de la longue détention du Prince de *Condé* son beau-Frère, comme aussi parce qu'on a manqué de considération, à ce qu'il dit, pour Madame la *Connêtable* sa belle-Mère, s'est joint au Duc d'*Espernon*, avec d'autres des prémiers Seigneurs mécontens aussi, dont quelques-uns sont encore inconnus. Mais le Duc de *Bouillon*, malgré ce qu'en ont dit quelques mauvaises langues, est à l'abri de tout soupçon de s'être mêlé avec eux.

Le Duc de *Guise*, avant que de partir pour la Provence, me déclara qu'il desaprouvoit entièrement la conduite du Duc d'*Espernon* en général, & qu'en dernier lieu, il en avoit si mal usé envers lui, que personne ne devoit le haïr davantage. Mais c'est ce qui paroîtra dans la suite, dont je ne manquerai pas de vous informer de tems en tems.

Hier 24. du mois le Roi fit venir auprès de soi tous les grands de la cour pour les consulter, & leur faire connoître sa juste indignation, les exhortant à la fidélité.

On ne doute pas ici que l'*Espagne*, *Flo-*

1619. *rence*, & la *Lorraine* n'aïent eu beaucoup de part à ce deſſein. Vous avez pu voir dans mes précédentes Lettres les cauſes de leur mécontentement.

A cette occaſion on a conſeillé à ceux de la *Rochelle* d'envoyer ſur le champ au Roi quelques Députés de leur aſſemblée pour aſſurer ſa Majeſté de leur fidélité & de leurs bonnes intentions, pourvû qu'ils jouïſſent de leurs Privilèges conformément aux Edits.

Le Roi va à *Blois* Samedi prochain 1. de *Mars*, & de là à *Tours*, & plus loin pour y faire ſentir ſon autorité, & ſe régler ſur la nature de l'affaire & ſur les diſpoſitions qu'il trouvera. Comme tous les Ambaſſadeurs ſont allés avec ſa Majeſté, à ce que m'a fait ſavoir le Conſeil, j'attendrai vos ordres par le premier courier, pour me conduire en conſéquence.

P. S. J'ai ouï dire à Mr. *de Luynes*, parlant comme de la part de ſa Majeſté, qu'elle eſpère que ces commencemens de troubles ſuſcités par la Reine-Mère & par le Duc d'*Eſpernon*, n'auront pas des ſuites auſſi facheuſes qu'on l'avoit cru d'abord; & que cependant ſa Majeſté iroit dans cinq ou ſix jours à *Blois*, & ſe conduiroit là ſuivant les circonſtances. D'autres perſonnes du Conſeil m'ont dit de plus que ſa Majeſté ſe propoſe de faire une diſtinction entre la cauſe & la perſonne de la Reine-Mère, & celles du Duc d'*Eſpernon*, voulant montrer toute ſorte de reſpect & d'affection à la Reine; mais fortement irrité contre le Duc, & réſolu de le pourſuivre par ſon autorité royale, & d'en faire un exemple pour

ceux

ceux qui ont été séduits par la Reine-Mère, 1619.
& soustraits à son autorité, ou attirés hors de *France*.

On commence aussi à parler d'accuser le Duc & de le poursuivre pour la mort du défunt Roi d'immortelle Mémoire, suivant le Traité de *Loudun*, & par-là de le perdre entièrement; quoique cependant on suppose que ce Seigneur qui est vieux, rusé, & très-puissant, a bien lié sa partie avant que de faire cette démarche.

Hier son fils aîné le Duc de *Candale* offrit ses services contre lui à sa Majesté, qui a envoyé ordre à son second fils nommé le Marquis de la *Valette* qui est à *Metz*, de venir incessamment à la cour, pour remplir en personne les fonctions de Colonel Général de l'Infanterie *Françoise*, s'il n'obéit pas, sa Majesté donnera sa place à un autre, le Duc de *Vendome* l'a souhaitée pendant longtems comme une place très-honorable. On dit que sa Majesté enverra d'autres Seigneurs à la Reine-Mère; mais on ne sait pas encore certainement qui sont ceux qui seront envoyés.

Les Députés généraux des Eglises réformées de ce Royaume supliérent hier sa Majesté de permettre à quelques uns des Députés de l'assemblée de la *Rochelle*, de venir à la cour, & de présenter leur humble requête pour obtenir quelque satisfaction, & en même-tems pour l'assûrer de leur zèle & de leur entière fidélité, & de celle de toutes les Eglises: surquoi sa Majesté répondit que les Députés de la *Rochelle* seroient les bien-ve-

1619. nus; & qu'elle vouloit qu'on l'écrivît ainſi de ſa part à cette aſſemblée.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON: *au Sécrétaire* NAUNTON. 1. *Mars.* V. S.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit Lundi dernier par l'enſeigne *Hayman*, & Vendredi par le Capitaine *Sandelen*. Depuis ce tems-là nous avons eu quelques legers remuemens dans quelques Villes d'*Hollande*, qui voyant que les choſes ſont prêtes à venir à maturité, ſoit dans le *Synode*, ſoit dans le procès des priſonniers, cherchent autant qu'il eſt en elles, à éteindre *incendium ruinâ*. Les *Arminiens* ont eu en dernier lieu à *Schoonhoven* quelques aſſemblées ſecrètes. Elles ont été découvertes par un de nos Capitaines *Anglois*, & ſon Excellence en aïant été inſtruite, on a pris des meſures pour empêcher que pareille choſe n'arrive dans la ſuite. A *Alckmaer* un Prédicateur *Arminien* ſoupçonnant qu'il ſeroit ſuſpendu, comme le ſont tous ceux de ſa faction, alla la ſemaine dernière de Maiſon en Maiſon pour exciter ceux de ſon parti à le protéger, ce qu'ils tâchèrent de faire en commettant des inſolences dans l'endroit où l'on s'aſſemble ordinairement pour les affaires d'Egliſe; un des Magiſtrats s'y étant opoſé, il fut ſaiſi par le peuple, & traîné dans une brouëte autour de l'Egliſe, & enſuite dans les Principales ruës de la Ville. Les Etats d'*Hollande*, qui ſont aſſemblés à-préſent, en aïant

aïant reçu des plaintes, on y a envoyé quel- 1619.
ques Compagnies de ſoldats, avec quelques Conſeillers de la cour d'*Hollande* pour punir les principaux coupables. A *Horn* il y eut hier du ſang répandu, quelques-uns des bourgeois au nombre de deux ou trois-cens du parti *Arminien*, aïant aſſailli le peuple qui ſortoit de l'Egliſe après le ſermon du matin: les ſoldats étant venus au ſecours, les bourgeois ſe jettèrent ſur eux, ceux-ci pour ſe défendre ſe contentèrent de tirer d'abord avec de la poudre, penſant qu'ils effrayeroient les bourgeois, mais voyant qu'ils ne gagnoient rien par-là, ils furent obligés enfin de ſe ſervir de leurs armes, & quatre des bourgeois aïant été tués ſur la place, & quelques-uns bleſſés, les autres prirent la fuite. Il y a apparence que l'on verra ailleurs d'autres deſordres ſemblables; mais comme les Etats ſont bien unis, & que tous les ſoldats, & la plus grande partie du peuple ſont bien intentionnés, on l'emportera ſans beaucoup de difficulté. Ce tumulte de *Hoorn* a été excité par un nommé *Sapma*, Miniſtre *Arminien*, qui s'étoit dérobé ſecrettement de *Dort* où il étoit un des *citati*.

Le *Synode* a achevé à-préſent l'examen des cinq Articles, & Mecredi dernier on commença à lire les différens jugemens touchant le premier, ſur lequel les *exteri Theologi* ſe trouvèrent d'un ſentiment uniforme & *Orthodoxe*. Il n'en ſera pas de même des Théologiens de ces Provinces, car dans le jugement des Profeſſeurs, le ſeul qu'on avoit lû lorſque j'ai reçu mes dernières nouvelles,

1619. il y avoit de la diverſité dans leurs opinions; cinq qui compoſent ce Collége, avoient porté trois jugemens différens ſur ce premier Article ; ce qui montre, malgré la confiance qu'ils ont en eux-même, le beſoin qu'ils auront à préſent des *exteri*, ſans le ſecours desquels ils ſe ſépareroient plus diviſés qu'ils ne l'étoient en s'aſſemblant. Vous verrez par cette réponſe du Préſident à la Lettre que je lui avois écrite, comment on qualifie l'altercation excitée en dernier lieu par *Gomarus* & *Sibrandus*.

Tous les priſonniérs ont paru à préſent ſéparément devant leurs juges. BARNEVELT a employé deux jours à examiner leur commiſſion, & leur qualité, mais ce matin il s'eſt ſoumis, & a répondu à tous les interrogatoires. Les juges occupent les trois quarts de la chambre où ils s'aſſemblent, dans l'autre quart eſt l'entrée, & au milieu eſt une table pour le priſonnier, un Sécrétaire, & trois Fiscals. Le priſonnier eſt aſſis ſur un ſiége ſans doſſier, ce qui eſt leur uſage avec les criminels. BARNEVELT a une chaiſe à doſſier; c'eſt toute la faveur qu'on lui accorde à cauſe de ſon grand âge. Leurs confeſſions ſont encore tenuës ſecrètes ſous le ſceau du ſerment; & ce ſera à *Pâques* tout au plutôt que nous verrons l'iſſuë de cette affaire.

Je vous envoye quelques eſtampes que font débiter les amis des priſonniers *ad faciendum populum*. Les Auteurs ont été cités par ordre public, & l'on fait des informations contre ceux qui les ont débitées; comment aïant violé

violé l'Edit publié en dernier lieu contre les libelles, & les productions séditieuses. Depuis la publication de l'Edit sur les monnoyes, les Etats ont résolu d'envoyer un de leurs *généraux des monnoies* à leurs commissaires en *Angleterre*, avec des instructions pour les informer de la manière dont ils doivent traiter ce sujet sur lequel ils veulent donner satisfaction à sa Majesté, en reduisant leurs monnoyes sur le pied de celles d'*Angleterre*. 1619.

Dans cette réduction ordonnée par l'Edit, les Etats qui avoient 10. 000. l. sterling en or dans le Comptoir, perdent 500. l. y aïant 2200. doubles *Jacobus* parmi ces espèces.

Le même au même. 8. *Mars.*

Il accuse la réception de la Lettre du Sécrétaire du 26. *Février*, & répond en particulier à une autre dépêche du 4. de ce mois reçuë par *Dieston*. „ Le lendemain de son „ arrivée je parlai au Prince d'*Orange*, & „ le jour suivant aux Députés de la Provin„ ce de *Zélande*. Je me plaignis aux uns & „ aux autres, conformément à votre Lettre, „ du tort qu'on fait à sa Majesté, en accor„ dant la liberté de la presse à *Middelbourg* „ à tout homme passionné & mécontent, pour „ publier ce qui lui plait, pour troubler l'E„ glise & l'Etat dans les Royaumes de sa „ Majesté. Je leur dis que c'étoit bien mal re„ connoître ce que sa Majesté fait tous les jours „ pour contribuer au bien de ces Provinces; „ & je les priai en conséquence de faire des „ informations contre l'Imprimeur de la bro-

1619. „ chure *de regimine Ecclesiæ Scoticanæ*, que
„ je leur nommai, & de le punir pour l'exem-
„ ple des autres; de faire suprimer le livre,
„ & de tâcher d'en découvrir l'Auteur par
„ le moyen de l'Imprimeur.

„ Ils sentent tous très-fortement le juste
„ sujet de se plaindre qu'à sa Majesté, s'il
„ est vrai que la brochure ait été imprimée
„ par *Richard Schinders*, Imprimeur pour
„ cette Province, qui a prêté serment pu-
„ bliquement il y a trois mois de n'imprimer
„ aucun Livre qui n'ait été vu & aprouvé
„ par quelques Magistrats établis exprès pour
„ cela. Ils m'ont promis en conséquence
„ d'écrire aux Etats de la Province, & à la
„ Ville de *Middelbourg*, pour qu'on supri-
„ me le Livre, qu'on examine l'Imprimeur,
„ & qu'on recherche l'Auteur. Ils rendront
„ compte de tout cela à sa Majesté par Mr.
„ *Lyens*, ou Mr. *Caron*.

„ Pour ce qui regarde l'Auteur, je n'aime
„ pas *temerè affirmare*, quand il s'agit d'ac-
„ cusation. Cependant j'ai quelque lieu de
„ croire que c'est un nommé *David Calder-*
„ *wood*, Ministre *Ecossois* à qui l'on a in-
„ terdit la chaire, & qui, à ce qu'on m'a
„ apris, a écrit une Lettre à un de ses cor-
„ respondans de ce côté-ci de la mer, sur le
„ même sujet, promettant de donner un ou-
„ vrage plus étendu là-dessus; il est fort pos-
„ sible que ce soit ce Traité. Il l'apelle *bre-*
„ *vis relatio*. Mais je pourrai vous en parler
„ plus pertinemment, quand j'aurai vu la
„ Lettre de *Calderwood* qu'on m'a promis de
„ me faire avoir dans quelques jours.

„ J'ai

„ J'ai parlé auſſi au Prince d'*Orange* & au 1619.
„ Comte *Guillaume* ſur ce que ſa Majeſté
„ ſouhaite qu'on prenne en conſidération
„ dans le *Synode*, quand on formera les con-
„ cluſions contre les *Rémontrans*, touchant
„ la mort de JESUS-CHRIST, & l'aplication
„ qui nous en eſt faite, afin qu'on les cou-
„ che autant qu'il ſera poſſible de la même
„ manière & dans les mêmes termes que
„ dans l'Egliſe primitive. Ils ont paru diſ-
„ poſés l'un & l'autre à ſe conduire par l'a-
„ vis de ſa Majeſté. Mais comme ils ne
„ voyoient pas bien quelles directions ils de-
„ voient donner là-deſſus, & que je ne pou-
„ vois pas non plus, dans une choſe qui eſt
„ ſi fort hors de mon élément, leur donner
„ quelqu'autres lumières que celles que je
„ pouvois tirer uniquement des termes de
„ votre Lettre, ils jugérent que le meilleur
„ parti à prendre étoit de renvoyer toute l'af-
„ faire à nos Théologiens de *Dort*, afin
„ qu'ils la recommandent au *Synode*, de la
„ manière qu'ils croiront la plus conforme
„ aux intentions de ſa Majeſté; c'eſt ce que
„ je fis le même jour, & je n'oubliai pas ce
„ que m'a ordonné ſa Majeſté touchant *Scul-*
„ *tetus*, qui s'oublie lui-même, & oublie
„ l'ordre qu'il a du Prince par lequel il eſt
„ employé. J'ai apris aujourd'hui que lui &
„ ſes collègues, opinant ſur le ſecond Arti-
„ cle, ont relevé avec beaucoup d'aigreur &
„ de mépris quelques choſes que le Dr. *Ward*
„ avoit dites dans le *Synode* ſur le même
„ point. Je m'en ſuis plaint ici à l'Agent du
„ Prince *Palatin*, & l'ai prié de rapeller leur

1619. „ devoir à ces Théologiens.

„ Les troubles ſurvenus dans quelques Villes de la faction *Arminienne*, deſquels je „ vous ai informé par ma dernière Lettre „ ont été ſuscités, à ce que l'on croit, par „ *Uytenbogaerd*. On ſoupçonne qu'il ſe tient „ caché dans quelqu'endroit autour de *la* „ *Haye*, & on a viſité par ordre public quelques Maiſons, & entr'autres celle de *Tre-* „ *ſellius*, qui continue à s'abſenter. La maiſon d'*Uytenbogaerd* eſt actuellement occupée par des huiſſiers.

„ Les juges des priſonniers n'ont pas encore fini les interrogatoires. Ils ont ſurpris „ BARNEVELT, ces jours derniers, dans quelques fauſſetés, il en eſt fort humilié.

„ Les Etats ont reçu avis d'une ſuſpenſion d'armes entre l'Empereur & les *Bo-* „ *bémiens*, & l'on a fixé le 12. du mois prochain pour travailler à un Traité de pacification. Ils ont apris en même-tems qu'on „ prépare pour ce Prince un ſecours qui ſera payé par l'*Eſpagne*, mais fourni par l'Archiduc, de 12, 000. hommes d'Infanterie, & de 2000. chevaux. Tout cela fait „ qu'ils regardent comme fort deſeſpérées les affaires des *Bohémiens*, qui par cette ſuſpenſion d'armes ſépareront leurs troupes, „ & produiront un rallentiſſement dans ceux „ qu'ils avoient engagés à les ſecourir; pendant que leurs ennemis auront le tems de „ ſe préparer, & de raſſembler leurs forces „ éloignées. Je compte que le ſecours que „ fournira cet Etat ſera de 50, 000. florins „ par mois pendant une année, & qu'on le

„ con-

„ continuera ſur le même pied, ſi les cir- 1619.
„ conſtances l'exigent; la *Hollande* & la *Zé-*
„ *lande* y ont déjà conſenti, & ces Provin-
„ vinces donnent ordinairement la Loi aux
„ autres.

„ On aprend que le chateau d'*Elſenor* a
„ été rendu au Roi de *Suède* par le Roi de
„ *Dannemarck*, ce qui éloigne *petra ſcan-*
„ *dali* entre ces deux couronnes. On a reçu
„ auſſi la nouvelle d'un étrange accident ar-
„ rivé au Roi de *Suède*. Le feu aïant pris
„ dans un de ſes chateaux où il étoit, & tou-
„ tes les iſſuës étant déjà fermées, il a été
„ obligé avec ſon chancellier de ſe ſauver
„ par une fenêtre, courant le risque de ſe noyer
„ dans un foſſé qui environne le chateau; il
„ en a été quitte pour quelque légère bleſſu-
„ re; ſon chancelier eſt beaucoup plus mala-
„ de d'une chute qu'il a faite en tombant de
„ la fenêtre.

„ On attend ici dans peu de jours le Com-
„ te d'*Oſt-Friſe*, qui mécontent des com-
„ miſſaires des Etats à *Embden*, transfère
„ dans cette Ville le Traité entre lui & ſes
„ ſujets, afin d'être ſoutenu par l'autorité de
„ ſa Majeſté, dont je me ſuis ſervi en ſon
„ abſence, autant qu'il m'a été poſſible. Mais
„ il croit que ſes différends avec ſes ſujets
„ ſont repréſentés à cet Etat par leurs com-
„ miſſaires d'une maniére partiale; c'eſt pour-
„ quoi il aime mieux traiter ici qu'à *Embden*.

„ Un des Membres des Etats, *Sticchius*
„ d'*Overyſſel*, eſt revenu de ſon Ambaſſade
„ en *Pruſſe*, où il a été auprès de l'Electeur
„ de *Brandebourg* pendant une année; à la

„ ré-

1619. „ réquisition de ce Prince, qui croyoit que
„ la présence d'un Ambassadeur des Etats
„ en imposeroit au Roi de *Pologne*. Entr'autres points de son raport, il a fait des
„ ouvertures à cet Etat d'une alliance avec
„ ce Roi, dont il a aporté une Lettre sur
„ ce sujet, avec certains Articles qui lui ont
„ été remis par un des Sécrétaires de son con-
„ seil, pendant qu'il étoit en *Prusse*. Les
„ Etats ne prêtent point l'oreille à ces ou-
„ vertures; ils se sont contentés d'ordonner
„ à *Sticchius* de répondre en termes géné-
„ raux qu'ils sont disposés à vivre en bonne
„ intelligence; mais avant qu'il eût écrit il
„ est mort de maladie, & cette affaire est
„ morte avec lui.

„ Je vous ai informé ci-devant du dessein
„ qu'avoient les Etats d'envoyer faire des
„ plaintes à l'Archiduc touchant les torts
„ qu'ont essuïé en *Espagne* les sujets de ces
„ Provinces, dans leurs personnes, par l'in-
„ quisition, dans leurs Vaisseaux qui ont été
„ arrêtés, & dans leurs biens qu'on a con-
„ fisqués. On ne peut nier que dans tout
„ cela ils n'ayent des sujets de se plaindre;
„ mais ils n'en ont aucun d'extraordinaire.
„ La personne qu'on employera vraisembla-
„ blement est Mr. *Huygens* Sécrétaire du
„ Conseil d'Etat, qui au commencement de
„ la trêve fut envoyé pour une pareille com-
„ mission, à l'occasion de quelque défaut
„ dans l'exécution des Articles. Je crois que
„ la raison de cette nouvelle commission est
„ d'un côte d'amuser les *Espagnols*, afin qu'ils
„ ne tournent pas toutes leurs forces contre les

„ *Es-*

„ *Bohémiens*, & de l'autre d'entretenir des à- 1619.
„ préſent quelque communication pour le re-
„ nouvellement de la trève, qui doit expi-
„ rer dans peu. Ils veulent par-là ſe met-
„ tre en état de juger ſur quoi ils peuvent
„ compter. Si la trève peut être renouvellée
„ ſur le même pied, il n'y aura point de
„ difficulté de ce côté-ci, autant que j'en
„ puis juger. Mais ils ſoupçonnent que les
„ *Espagnols* voudront leur impoſer de nou-
„ velles conditions auxquelles ils ne conſen-
„ tiront jamais. Ils rentreront plutôt en guer-
„ re, à quoi quelques-unes des Provinces
„ ſont très-portées.

„ Le Réſident de *Vénise* étant allé à *Am-*
„ *sterdam* pour y acheter quatre Vaiſſeaux
„ pour ſes Maîtres, n'en a pu trouver qu'un
„ de la grandeur dont ils les veulent; il a
„ traité pour celui-là, mais il ne veut rien
„ conclure pour les autres juſqu'à ce qu'il
„ ait des ordres de *Vénise*.

„ On a formé quelques Compagnies à *Am-*
„ *sterdam* pour renforcer la garniſon d'*Alck-*
„ *maer*, s'il en étoit beſoin; mais tout y
„ eſt fort tranquille à-préſent. Le coup
„ porté à *Hoorn*, à ce peuple indocile, dont
„ ſix ſont morts à-préſent, & onze reſtent
„ bleſſés, eſt *plaga ſalutis*, qui tient les au-
„ tres en reſpect. Un Lieutenant *Anglois*
„ qui commandoit cette troupe, fut bleſſé
„ à la jambe d'un coup tiré d'une fénêtre;
„ c'eſt tout le mal que les ſoldats ont reçu.
„ Cette affaire fut occaſionnée parce qu'on
„ emmenoit hors de la Ville par ordre du
„ Magiſtrat, *Sapma* Miniſtre *Arminien*, à

„ quoi

1619. „ quoi le peuple voulut s'opoſer, mais inu-
„ tilement; il fut emmené le même jour dans
„ un chariot ouvert avec ſa femme au milieu
„ d'une garde de ſoldats. Le Miniſtre *Ar-*
„ *minien* qui avoit excité le tumulte à *Alck-*
„ *maer*, a été auſſi banni; & l'on fait à-pré-
„ ſent des informations contre les meneurs
„ du peuple dans ces deux Villes. Les
„ Officiers publics qui en ſont chargés
„ par les Etats, exécutent leurs ordres ſans
„ opoſition.

„ Samedi dernier nous reçûmes la triſte
„ nouvelle de la mort de la Reine, dont
„ nous reſſentons ma famille & moi la dou-
„ leur que doit éprouver tout ſujet & tout
„ Serviteur fidèle de ſa Majeſté, à qui je
„ prie Dieu d'accorder toute ſorte de con-
„ ſolation, vous ſouhaitant à vous même tou-
„ te ſorte de proſpérité. Je ſuis, &c.

P. S. „ Il y a peu de jours que j'ai été
„ ſondé par quelques-uns de ces Meſſieurs
„ d'*Hollande*, pour ſavoir ſi l'on trouveroit
„ mauvais qu'afin d'épargner du tems & des
„ frais & d'abréger le *Synode*, on laiſſât la ci-
„ tation de *Voſſius* & de *Bertius* & l'exa-
„ men des livres de *Venator*, qui eſt mort
„ depuis peu à *Orléans*. Je leur dis mon
„ ſentiment en deux mots, *dat veniam cor-*
„ *vis, vexat cenſura columbas.* Sur cela ils
„ ont envoyé des Députés exprès au *Synode*
„ pour délibérer ſur les meſures les plus pro-
„ pres qu'il y a à prendre. Je laiſſe la ma-
„ nière à eux même, pourvû que le Païs
„ ſoit delivré de ces gens-là, & que le *Sy-*
„ *node* porte un jugement ſur leur doctrine.

„ Ce

„ Ce matin *Uytenbogaerd* a été cité pu- 1619.
„ bliquement à la Maiſon de Ville, par un
„ des huiſſiers des ETATS-GÉNÉRAUX, au
„ nom des juges des priſonniers, *au ſon de*
„ *cloche*, pour qu'il ait à paroître dans quin-
„ ze jours ſous peine de la vie, & de con-
„ fiscation de ſes biens. En attendant ſa
„ Maiſon eſt toujours gardée.

„ Je ſouhaite bien du bonheur au Cheva-
„ lier *George Calvert*, dans ſon nouvel emploi,
„ & que vous ſoyez content de ſon aſſiſtan-
„ ce. Puiſque je n'ai pas réuſſi de ce côté
„ là, je vous ſuplie, Monſieur, de me pro-
„ curer quelqu'autre retraite honorable de
„ la part de ſa Majeſté, ce que mon peu de
„ ſanté, la décadence de ma petite fortune, &
„ mon exceſſivement longue abſence de ma
„ patrie me font déſirer, *ut cervus rivos a-*
„ *quarum*, ſans que l'ambition, je vous pro-
„ teſte, y entre pour rien. Je ſuis, &c. "

Le même au même. 19. *Mars.*

Qu'il a reçu le 12. la Lettre du Sécrétaire du 4. ſur la mort de la Reine & qu'aïant mis ſa famille en deuil, il avoit eu ce matin une audience des ETATS-GÉNÉRAUX, qu'il avoit informés de ce triſte évènement.

Que le Prince d'*Orange*, le Comte *Guillaume*, & le Comte *Henri* étoient venus ſéparément, pour lui faire leur compliment de condoléance en perſonne; que le Comte ... lui avoit écrit à cette occaſion, & que les Ambaſſadeurs de *France*, & les autres Miniſtres publics qui réſident auprès des Etats étoient auſſi venus chez lui. „ Le Comte

„ *Guil-*

1619. „ *Guillaume* eſt parti depuis pour la *Friſe*,
„ pour aſſiſter aux Etats de cette Province
„ & à ceux de *Groningue*, qui ſont l'une &
„ l'autre ſous ſon gouvernement.

„ Mr. *de Boiſiſſe* ſurprit les Etats Samedi
„ dernier par une audiénce dans laquelle il
„ leur préſenta inopinément ſa Lettre de ra-
„ pel qu'il accompagna d'une propoſition;
„ je vous envoye les copies de l'une & de
„ l'autre. Vous remarquerez que dans la
„ propoſition il ne parle des priſonniers que
„ *par manière d'acquit*, les Etats le prennent
„ en ce ſens, de ſorte qu'ils ne ſont pas fort
„ embaraſſés ſur leur réponſe, concevant
„ que, de la façon dont les choſes vont en
„ *France*, quoiqu'ils diſent ou qu'ils faſſent
„ ſur ce point, on ne le prendra point en mau-
„ vaiſe part. La demande des troupes *Fran-*
„ *çoiſes*, & de l'aſſiſtance de leurs autres
„ troupes étant conditionnelle, il y a apa-
„ rence qu'ils y donneront leur conſente-
„ ment, dans l'espérance d'obliger par-là
„ cette couronne, mais ſans s'engager plus
„ avant que leurs propres affaires ne le leur
„ permettront, quoi qu'il puiſſe arriver. Par
„ raport aux autres points de la propoſition, où
„ l'ambaſſadeur demande qu'on retienne ceux
„ qui voudroient aller ſervir les ennemis du
„ Roi, & qu'on rende une prompte juſtice à
„ ſes ſujets, on lui répondra favorablement;
„ mais pour ce qui regarde quelques cas par-
„ ticuliers, & entr'autres deux Vaiſſeaux
„ *François* pris par la Compagnie des *Indes-*
„ *Orientales* du côté de *Bantam*, & dont on
„ a confiſqué les Marchandiſes, de quoi Mr.

„ *de*

„ *de Boisſiſe* ſe plaignit Lundi dans une au- 1619.
„ dience qu'il demanda exprès pour cela, je
„ ne vois pas d'aparence qu'il obtienne la
„ ſatisfaction qu'il demande, s'il part auſſi-
„ tôt qu'il le dit, ſavoir Lundi prochain.

„ En prenant congé du Prince d'*Orange*
„ il lui dit qu'il ſeroit charmé que les affai-
„ res de ce Païs fuſſent ſi bien reglées qu'à
„ ſon retour auprès du Roi ſon Maître il put
„ l'aſſurer qu'ils n'avoient plus à craindre de
„ tumultes dangereux; à quoi le Prince ré-
„ pondit, qu'il n'étoit pas poſſible que dans ſi
„ peu de tems on eût arrangé ce qui avoit été
„ pendant ſi longtems dans un ſi grand deſ-
„ ordre; mais qu'il pouvoit aſſurer le Roi
„ ſon Maître que s'il y avoit quelques per-
„ ſonnes ſéditieuſes, ou qui excitaſſent des
„ tumultes, grands ou petits, les ETATS-
„ GÉNÉRAUX avoient le pouvoir & la vo-
„ lonté de les reprimer & de les punir.

„ Il y a ici une dispute fort embaraſſante
„ entre les Villes de *Dort* & de *Rotterdam*,
„ touchant l'entrepôt des vins. *Dort* prétend
„ qu'il ſoit chez elle en vertu d'un ancien
„ Privilège accordé par l'Empereur *Charles*
„ V. & *Rotterdam* le lui diſpute à cauſe
„ des vins de *France* qui viennent à préſent
„ dans ces Provinces en plus grande quantité
„ que lorsque ce Privilège fut accordé. Là-
„ deſſus ceux de *Rotterdam* ont pris il y a quel-
„ ques ſemaines un bateau armé que ceux de
„ *Dort* tenoient ſur la rivière pour la garde
„ des paſſages. Ceux de *Dort* ont pris leur
„ revenche il y a deux jours; un batteau de
„ paſſage de *Rotterdam*, aïant refuſé de baiſſer

„ pa-

1619. „ pavillon devant un de leurs Vaiſſeaux, ils „ ont tiré ſur lui avec un canon chargé de „ balles de mousquet qui ont tué un hom„ me, & en ont bleſſé cinq ou ſix. Parmi „ des peuples difficiles à gouverner, tels que „ ſont les habitans de ces Villes, de petits „ commencemens peuvent avoir quelquefois „ de grandes ſuites; ce qui m'engage, à vous „ informer de cet évènement.

„ Depuis qu'on a proclamé *Uytenbogaerd*, „ un nommé *Han* Penſionnaire de *Haarlem*, „ & *Treſellius*, dont je vous ai parlé ci-de„ vant, ont été auſſi ſommés de comparoître „ dans quinze jours.

„ L'affaire des priſonniers prend plus de „ tems qu'on ne l'avoit cru. On ſupoſe que „ cela ſe fait à-deſſein, afin que la ſentence „ du *Synode* ſur ces innovations dans la Re„ ligion, précède leur procés, parce que leurs „ menées pour changer la Religion, ſont un „ des Principaux Articles de leur accuſation; „ & que c'eſt la ſentence du *Synode* qui doit „ faire voir, en quoi conſiſte ce changement.

„ Le *Synode* eſt occupé à-préſent à dreſ„ ſer les canons. Nos Théologiens ont fait „ une bonne choſe en changeant la méthode „ que ceux de ces Provinces vouloient qu'on „ ſuivît, qui étoit que les canons fuſſent dic„ tés par le Préſident *Eccléſiaſtique*, & qu'ils „ paſſaſſent enſuite par *placet*; au-lieu qu'à„ préſent ils ſont premièrement digérés par „ quelques perſonnes choiſies, & examinés „ dans les différens collèges; méthode dont „ les Etats & le Prince d'*Orange* ſont beau„ coup plus contens, comme étant celle qui

„ don-

„ donne le plus d'importance au *Synode*; ils 1619.
„ reconnoissent en cela l'avantage qu'ils ti-
„ rent, soit pour le Conseil, soit pour la
„ doctrine, des personnes envoyées par sa
„ Majesté".

Le Chevalier CARLETON ajoute qu'il a reçu en dernier lieu des Lettres des Seigneurs du Conseil, en faveur de quelques Marchands *Anglois* dont le Vaisseau avoit été pris depuis peu, sur les côtes de *Barbarie* par les Vaisseaux de guerre des Etats, & avoit été mené à *Rotterdam*, il y avoit trois jours; que les Etats sur ses représentations avoient déjà écrit à l'Amirauté de cette Ville.

„ Jusqu'ici je n'aprends rien de *Zélande* au
„ sujet de l'Imprimeur du Livre *de Regimine*
„ *Ecclesiæ Scoticanæ*, dont je me suis plaint
„ aux Etats de cette Province, comme je
„ vous le disois dans ma dernière Lettre,
„ mais je pourrai rendre compte plus parti-
„ culièrement de cette affaire à sa Majesté,
„ après le retour du Bourguemestre de *Mid-*
„ *delbourg*, qui est parti d'ici depuis que j'ai
„ parlé à ces Députés du nombre desquels il
„ étoit; on compte qu'il sera ici Mardi pro-
„ chain. En attendant je vous envoye une
„ copie de la Lettre dont je vous parlois,
„ par où sa Majesté jugera, je pense, ou
„ que *Calderwood* est lui-même l'Auteur de
„ cette brochure, ou qu'il le connoit bien.

„ Mr. *Douglas* de qui je tiens la Lettre
„ de *Calderwood* m'a prié de ménager cette
„ affaire de manière que sa correspondance
„ avec *Calderwood* n'en soit pas interrom-
„ puë, sur quoi je m'en remets à la sagesse

„ de

1619. „ de ſa Majeſté pour qu'elle faſſe ce qui lui
„ ſemblera le plus convenable. Notre pré-
„ dicateur ordinaire de cette Ville eſt ſuſ-
„ pendu par ordre du Chevalier *Horace Ve-*
„ *re*, il eſt allé à *Leyde* pour y ſolliciter la
„ place de Profeſſeur au cas qu'*Episcopius*
„ ſoit congédié. Il paſſe pour un homme
„ ſavant, & il s'eſt bien conduit dans ces
„ dernières controverſes. Mais à moins qu'il
„ ne puiſſe ſe juſtifier auſſi bien ſur ce dont
„ on l'accuſe à-préſent, j'ai mis un obſtacle
„ dans ſon chemin, aïant prié un des nou-
„ veaux Curateurs de cette Univerſité de
„ n'admettre aucun des ſujets de ſa Majeſté
„ dans ces emplois publics, ſans connoître
„ auparavant ſon bon plaiſir.

„ Je fais tous mes efforts en faveur de *Go-*
„ *defroi Boote*, toutefois avec menagement,
„ parce que ces gens-ci ſont fort diſpoſés à
„ ſoupçonner que je tâche de lui procurer la
„ liberté, pour en faire uſage au préjudice
„ de cet Etat. Je ſuis, &c.

Copie d'une Lettre de Mr. *David Calder-wood* à Mr. *Douglas* touchant l'aſſemblée de *Perth* en *Août* 1617. renfermée dans la Lettre précédente.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 20. *Mars.*

Que d'abord après qu'il eut envoyé ſa dépêche du jour précédent par le courier *Marten*, il avoit reçu une viſite de deux Députés des ETATS-GÉNÉRAUX, qui étoient venus le complimenter en habit de deuil ſur la mort de la Reine.

„ Au

„ Aujourd'hui Mr. de *Boiſiſſe* aura la ré- 1619.
„ ponſe à ſa propoſition que je vous ai en-
„ voyée avec ma dernière dépêche. Elle
„ ſera aſſez ſatisfaiſante ſur ſes demandes;
„ mais par raport à ſes avis au ſujet des pri-
„ ſonniers, & en particulier ſur la preuve
„ de leur innocence qu'il tire de la longueur
„ du procès, les Etats ſe montrent un peu
„ piqués; & entr'autres choſes, que je laiſſe
„ juſqu'à ce que je vous envoye la Copie
„ de cette réponſe, ils diſent que leur mé-
„ thode eſt de commencer par l'examen a-
„ vant que de paſſer à l'exécution; ce qui fait
„ alluſion à la manière de procéder en *Fran-*
„ *ce*, qui ne peut pas ſe juſtifier tout-à-fait
„ auſſi bien.

„ Les Etats ont penſé à envoyer un Am-
„ baſſadeur extraordinaire en *France*, à l'oc-
„ caſion de pluſieurs torts dont ſe plaignent
„ les ſujets de ces Provinces dans des affai-
„ res de commerce, & en particulier pour
„ diverſes pirateries commiſes ſur les côtes
„ de *Bretagne*. Mais on renvoye cette af-
„ faire juſqu'à ce que celle des priſonniers
„ ſoit finie.

„ Hier on a envoyé trois autres commis-
„ ſaires à *Embden*, qui doivent ſe joindre
„ aux quatre qu'il y avoit déjà, & dont deux
„ vinrent ici la ſemaine dernière pour rendre
„ compte de leur négociation. Le Comte
„ a ici deux Députés, qui tachent d'y trans-
„ férer le Traité, leur Maître offrant de venir
„ en perſonne. Mais les Etats aiment mieux
„ augmenter le nombre de leurs commiſſai-
„ res dans l'eſpérance de terminer cette af-

1619. „ faire ſur les lieux, ce qui ne ſera pas à l'a-
„ vantage du Comte, à ce que craignent ſes
„ Députés.

„ Ils attendent ici tous les jours d'*Angle-*
„ *terre* quelques-uns des Députés de leur
„ Compagnie des *Indes Orientales*, pour
„ qu'ils rendent compte de leur négociation.
„ L'un d'eux de la Province de *Zélande* qui
„ fut envoyé hier chez moi par les Etats,
„ me dit qu'il avoit reçu une Lettre des E-
„ tats de ſa Province, qui lui aprend que
„ *Richard Schinders* aïant été interrogé ſous
„ ſerment ſur l'impreſſion du Livre *de Regi-*
„ *mine Eccleſiæ Scoticanæ*, nioit qu'il l'eut
„ fait imprimer, & qu'il en eut eu aucune
„ connoiſſance. Ainſi au cas que vous ayez
„ quelque moyen de le convaincre de men-
„ ſonge, je ne doute pas qu'on ne le puniſſe
„ ſévèrement ".

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Marquis de* Buckingham. 20. *Mars.*

En réponſe à une Lettre du Marquis.

„ Les commiſſaires des Etats ont fait en
„ général un raport favorable à leurs Maî-
„ tres des traitemens civils qu'ils ont reçu; &
„ Mr. *Gogh* en particulier a témoigné à ſes
„ amis combien lui avoit été utile ma re-
„ commandation auprès de vous. J'en ai re-
„ çu leurs remerciemens que je dois rendre
„ en toute humilité à celui à qui je les dois,
„ je ne doute pas que ſa Majeſté ne recueil-
„ le les fruits des encouragemens qu'elle leur
„ donne.

„ Je

„ Je n'ai rien pour le préſent qui vaille la 1619.
„ peine de vous être mandé outre ce que ſa
„ Majeſté trouvera dans mes Lettres à Mr.
„ le Sécrétaire *Naunton*; cependant me ra-
„ pellant que ſa Majeſté n'a point de Minis-
„ tre public en *France*, je vous envoye la
„ copie d'une Lettre venuë de là, avec des
„ ſpéculations du Duc de *Bouillon* ſur ces
„ troubles; il les a envoyées ici à un de ſes
„ correspondans, & il paroît par la conclu-
„ ſion, qu'il ſera bien-aiſe qu'on en informe
„ ſa Majeſté ".

EXTRAIT *d'une Lettre de Mr. de* CHATILLON, *de* Paris. *Mars* 16$\frac{11}{11}$.

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a douze jours en haſte par le courier de Mr. *Langerack*. Par celle que j'écrivis à ſon Excellence, vous avez pu voir de quelle façon on a reçu la - - - de la Reine-Mère; & l'abri que Mr. d'*Espernon*, lui a donné, aſſure qu'on a un peu ratiociné les circonſtances & dépendances de ceſte affaire, l'on s'y trouve fort empeſché. Au commencement il ſembloit qu'il n'euſt qu'à partir de la main pour chaſtier l'hardieſtre dudit Duc. Mais la deffaite n'en eſt pas facile, quand il n'auroit que ſa puiſſance ſeule, joincte à nom & à la perſonne de la Reyne Mère. Mais l'on cognoit qu'il a d'autres perſonnes de grande qualité joinctes & intéreſſées dans l'affaire, de ſorte qu'on commence d'aprehender les évènemens. *La Chaisnaye* eſt de retour de *Sedan*, qui a raporté toutes ſor-

1619. tes des bons témoignages de la fidélité & affection de Mr. *de Bouillon* envers ſa Majeſté, de quoi l'on ſe réjouiſt fort, & des bons conſeils qu'il donne, qui ſe raportent à ceux des vieux Miniſtres de l'Eſtat, à ſçavoir Meſſieurs le Chancelier & Préſident *Jeannin*, qui conſeillent auparavant que de porter les armes dans aucune Province, de ſçavoir les cauſes qui ont meu la Reyne Mère à ſe retirer de la façon qu'elle a faict de *Blois*; eſſayer d'aſſurer ſon esprit, & l'obliger à ſe revenir mettre en la protection du Roi ſon fils, qui la traictera honorablement & respectueuſement, pourveu qu'elle quitte ceux avec qui elle eſt, & qu'elle ſe confie entièrement à ſa Majeſté. Pour Monſ. d'*Eſpernon*, l'on lui demande toutes ſes places, qu'il les remette abſolument entre les mains du Roi, ſe mettant en ce debvoir & obéïſſance pour réparer les fautes qu'il a commiſes. Alors ſa Majeſté le mettra en ſes charges, places, & honneurs. Monſ. *de Bethune* eſt choiſi pour aller faire ces propoſitions, & part demain ſans faute. L'on parle diverſement du ſuccès de ce voyage. Cependant l'on ne laiſſe de ſe préparer pour le voyage du Roi, accompagné de vingt mille hommes de pied, & de 4 mille chevaux. C'eſt l'Eſtat qui a faict, on cherche fonds pour l'entretenir, dont on dit avoir trouvé la plus grande partie. Monſ. de *Luynes* fut il y a ſix jours voire Monſ. le Prince, & demeura près de trois-heures avec lui. L'on croit qu'il ſortira avant que le Roi partera. Je tiens cela fort douteux encores.

LET-

LETTRE *du Duc* DE BOUILLON *a* * * *de* Sedan;, *à un de ſes amis en* Hollande. 22. *Mars.* N. S. 1619

MONSIEUR;

Ces affaires ont eu leur accès ſelon la couſtume de noſtre cour. L'autre ſeptmaine le Roi devoit partir pour aller à Tours. Ceſtecy il ne part de *Paris*. On continuë les levées avec grand mescontentement de General du Royaume, s'eſtants touts conformés à mon advis d'entendre la Reyne, & d'apaiſer ces affaires; la ſeule faveur s'y opoſe. On a envoyé vers elle les Sieurs *de Bethune* & l'Evesque de *Sens*, Frère du feu Cardinal *du Perron*. Ils y trouveront ainſy qu'on le peut juger par ces Lettres, des plainctes tant particulières que générales d'un mauvais conſeil, que la dite faveur donne au Roy, pour y trouver les remédes dans l'affoibliſſement de leur authorité, choſe deſirée & jugée néceſſaire de tous, auſſi bien de ceux qui ſont là, comme ceux qui n'y ſont pas. Le Roy juques ici prend l'affirmative au contraire avec paſſion, quoiqu'il y pourroit voir, s'il luy plaiſoit, de très-puiſſants obſtacles, pour le convier à y trouver les remédes par conférences, afin que les armes ne ſoient pas les juges de l'événement, dont il ne peut arriver que trois choſes, l'une, (toutes dommageables à l'Eſtat) d'une longue conteſtation, par une guerre, de voir la faveur ſuperieure, ou bien la Reyne la première, eſt une *Iliade* de maux, qui rend la *France* inutile à ſes voiſins,

1619. fins, & incapable de guérir ces miſéres, ſi la faveur ſurmonte; qu'on juge par la violence exercée depuis deux ans contre les voiſins, les grands, les corps, anéantiſſants ſes édicts, & ſe formant un eſtabliſſement inſupportable à la durée de l'Eſtat; qu'on juge de ce qu'on debvra attendre de l'avenir par le paſſé, en la jouïſſance de ceſte victoire; ſi auſſi la partie contraire ſurmonte, qui ſçait jusques où iront les limites de l'ambition & de la vengeance, ni ſur qui ces deux paſſions s'exerceront. Ainſi on peut voir que les vrais & bons conſeils des amis ſont la paix, & d'oſter de ſon poſſible les moyens, qui pourroient donner lieu de bien eſpérer par la guerre, quelque recherche qui s'en face. Il ſe commence à voir quelque ouverture d'union en la Maiſon Royale par les declarations publiques, que Madame la Comteſſe de *Soiſſons* a faites depuis cecy de deſirer la deliverance de Monſ. le Prince, & ainſi former pres du Roi un apui le plus juſte, par lequel le Roi pourroit empescher, que par Traicté on n'oprimaſt ſon authorité, ſa perſonne, celle de ſa Maiſon, ni qu'on peuſt violenter les formes de l'Eſtat, conſeil deſirable plus qu'à eſpérer, par le peu d'amour au public qui paroiſt. Je ſuis eſté recherché d'envoyer mon fils à la cour, pour eſtre comme gage d'aſſeurer la faveur. J'ai rejetté cela comme honteux; ma parole & mes escrites eſtants bons pour aſſeurer que je ferai ce que promets vers le Roi & l'Eſtat; & non au ſoustien de ceux qui y nuiront pour leur particulier. A ceſte heure Madame la Comteſſe entrevient pour

pour ſe vouloir rendre caution vers moi, qu'on 1619.
voudroit déférer à mes conſeils. A tout cela mes actions iront à pas de plomb; & dans des reigles juſtes, & viſant au bien. Si vous jugez que ces discours doibvent paſſer en *Angleterre*, afin que ſi mes advis ſont aprouvés, qu'avec conformité vous y procediez, vous pourez communiquer ceci à Monſ. CARLETON, ſa diſcretion eſtant aſſez cognue. Adviſez comment & en quoi vous voudrez eſtre ſervi de moi, & vous le ſerez fidèlement.

Voſtre humble & affectionné à vous faire de ſervice

HENRY DE LA TOUR.

Sedan le 22. de *Mars* 1619.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 31. *Mars* 1619.

MONSIEUR,

En réponſe à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20. de ce mois, & que j'ai reçuë par *Dieſton* le 27. ſur ce qui concerne les Ambaſſadeurs de *France* ici, je puis vous aſſurer qu'il ne s'eſt rien paſſé de mon côté qui puiſſe leur avoir déplu; la propoſition dont parle ſa Majeſté aïant été faite ſeulement dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX de vive-voix, ſans avoir été préſentée par écrit; & Mr. *de Boiſiſſe* à ſon départ a reconnu en préſence de Mr. *du Maurier* la ſatisfaction qu'il reſſent de la bonne intelligence dans laquelle j'avois vêcu avec

1619. lui, depuis ſon dernier retour dans cette Ville.

Milord *Doncaſter* trouvera une Maiſon préparée par ordre des Etats pour lui & pour ſa ſuite, & je ferai arranger la mienne le mieux qu'il me ſera poſſible, pour ſa plus grande commodité; c'eſt pour cela que je lui écris cette Lettre ſur ce que vous m'avez apris de ſon deſſein de venir ici.

Les deux Agens des *Bohémiens*, (dont je vous ai mandé l'arrivée dans ma dernière Lettre du 26. de ce mois (*a*), en vous envoyant la propoſition qu'ils ont faite aux Etats) n'ont pas encore reçu de réponſe; le conſentement de cette Province à un ſecours d'argent, étant ſous condition que ſa Majeſté & les Princes de l'union en feront autant; ce qui a engagé ces Agens à ſolliciter ma recommandation auprès de ſa Majeſté en faveur de leur Maître; comme d'un côté je ne pouvois le leur refuſer, vous ſupliant en conſéquence d'informer ſa Majeſté de leur très humble requête; d'un autre côté je leur ai rendu un bon office en perſuadant à ſon Excellence & aux Etats de faire d'eux-même ce qu'ils croyent qu'il eſt bon de faire pour leur défenſe, comme auſſi ſa Majeſté ne manquera pas de faire ce qui dépendra d'elle. Car s'ils veulent attendre qu'il y ait un conſentement commun, leur ſecours ſera moins utile qu'à-préſent que les *Bohémiens* ſont dans le plus grand beſoin. Le Prince *Palatin* deſire fort que les Etats hâtent leur reſolution; & il m'a écrit à ce ſujet. Je ſupoſe que les démarches que j'ai faites

(*a*) Cette Lettre ne ſe trouve pas.

tes pour cela ſeront aprouvées par ſa Majeſté, 1619.
quoique je n'euſſe point d'ordre exprès.

Le Chevalier *André Sinclair* qui a paſſé hier par ici, en allant auprès de ſa Majeſté de la part du Roi de *Dannemarck*, m'a aporté des témoignages de la faveur de ce Prince, en me remettant de ſa part une Lettre & un bijou; comme je n'ai point fait difficulté de l'accepter, je ne dois pas me faire un ſcrupule de le reconnoître, ſurtout étant dans une place à laquelle je dois principalement attribuer ce préſent; ainſi je vous prie de vouloir bien informer ſa Majeſté de l'honneur que m'a fait ce Prince.

Nos affaires d'ici s'avancent, comme vous pourrez le conjecturer par la traduction que je vous envoye de la Lettre que les Etats ont écrite pour ordonner un jeûne public. J'y joins un livre nouvellement publié avec les empreintes de toutes les monnoyes courantes, ajoutées à la dernière publication des Etats. Je remets le tout au Chevalier *Charles Morgan*. Je ſuis, &c.

LETTRE *de* Prague *en* François, *envoyée par le Chevalier* DUDLEY CARLETON, *dans ſa Lettre du* 31. *Mars.* 1619. 17. *Mars.*

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 16. *Avril.*

MONSIEUR,

Jamais je n'eus moins de ſujet qu'à préſent

1619. de me plaindre des vents contraires, quoique depuis peu tous les passages pour venir d'*Angleterre* fussent fermés. Graces à cette circonstance, la nouvelle du rétablissement de sa Majesté est venuë avec celle de sa Maladie. Cependant la joye de l'un n'étouffe pas si fort tout sentiment de l'autre, que cela ne donne lieu à bien des discours sur la perte irréparable qu'auroient essuïée non-seulement les Royaumes de sa Majesté, mais toute la Chrétienté, si le meilleur des Princes qui règnent aujourd'hui, eût été emporté par ce tyran des maladies, car, *non ignarus mali*, je puis bien donner ce nom à celle dont sa Majesté a été attaquée. On la supplie très-humblement ici de vouloir bien *mesnager sa santé*, par un bon régime, qui est, sinon un moyen de parfaite guérison, du moins un lénitif reconnu de cette maladie. Les Etats par une Lettre écrite exprès, qu'ils m'ont prié d'envoyer à sa Majesté, la félicitent de son heureuse délivrance, & le Prince d'*Orange* m'a chargé de la même chose pour son compte, sur la connoissance que je leur en ai donné conformément à votre consolante Lettre du 1. de ce mois, que j'ai reçoë le 20. Celles qu'ils avoient alors de leurs commissaires, & qui avoient été écrites après le retour de Mr. *Caron* d'auprès de sa Majesté, ne leur donnoient pas des assurances aussi positives; & je vous dois d'amples remerciemens pour nous avoir tirés de l'inquiétude où nous serions encore sans votre Lettre.

Le bruit a couru ici, pendant plusieurs jours, que le Duc de *Saxe* étoit mort; ce qui

qui auroit fort augmenté les troubles de l'*Allemagne*, à-cauſe des diſputes qu'il y auroit eu ſur l'adminiſtration de cet Electorat. Mais j'aprends par l'Agent du Duc de *Brunswick* qui a les Lettres les plus fraiches de l'endroit le plus voiſin de la *Saxe*, que le Duc a été effectivement dangereuſement malade, aïant eu une attaque d'apoplexie, mais qu'il étoit convalescent. 1619.

L'aſſemblée des Electeurs à *Francfort* pour nommer un Roi des Romains a été fixée par l'Electeur de Mayence pour le $\frac{1}{10}$ *Juillet* prochain. Le Roi *Ferdinand* eſt apellé à cette aſſemblée comme Roi de *Bohême* par l'Electeur de Mayence, & il prend ſur cela le titre de Co-Electeur; ce qui cependant lui ſera diſputé par les *Bohémiens*, qui diſent qu'il n'eſt pas autoriſé à exercer cette dignité, juſqu'à ce qu'il ſoit leur Roi par la poſſeſſion auſſi bien que leur Roi titulaire, & qu'il ne peut avoir la poſſeſſion juſqu'à ce, ſur les confins de leur Royaume, il ait prêté ſerment aux Etats du Païs de maintenir leurs Priviléges, & qu'il ait été enſuite pleinement inſtallé dans le chateau de *Prague*.

Vous êtes informé par Mr. *Trumball* des levées qu'on fait chez l'Archiduc contre les *Bohémiens*. L'on fait quelque choſe ici pour eux, le Capitaine *Franc* lève 1000. Mousquétaires pour leur ſervice, en attendant la réſolution finale des Provinces pour un ſubſide de 50, 000. florins par mois, qui ſera accordé dans peu de jours.

Le Marquis de *Dourlack* lève auſſi, avec le conſentement des Etats, & aux frais des

1619. Princes de l'union, quatre Compagnies de Cavalerie chacune de 120. hommes; pour attendre ſur leur paſſage les troupes levées par les *Espagnols*, ce qui eſt *impar congreſſus* à moins que les préparatifs des Princes chez eux ne ſoient plus avancés qu'on ne le dit. Ils ont cependant écrit ici pour avoir quelques Officiers de Cavalerie, par où il paroît qu'ils font d'autres levées; s'ils les font réellement & vigoureuſement, cela n'en eſt point plus mal pour être fait ſans bruit. Les *Bohémiens*, à ce qu'on dit, ne manquent point d'hommes; mais ils n'ont ni argent ni bons généraux; ils ſont ainſi comme un grand corps ſans tête & ſans nerfs.

Une de nos grandes affaires, celle du *Synode*, eſt en effet terminée; les canons touchant les cinq Articles étant tous réglés, & ſignés généralement ſans contradiction. Il eſt venu à ce ſujet ce matin des Députés de *Dort*, pour ſavoir la volonté des Etats ſur le tems & la manière de les publier.

L'autre affaire, celle des priſonniers, tire auſſi à ſa fin; & autant que je le puis recueillir de toutes les circonſtances, (le fonds de la procédure étant encore tenu *ſub ſigillo*) Barnevelt. quelque doive être le ſort des autres 159. a peu de jours à vivre. On a beaucoup diſputé ces jours derniers s'il étoit plus convenable de porter contre lui & les autres une ſentence de mort ou d'empriſonnement perpétuel; parce qu'on convient que ſelon la juſtice, ce peut être l'un ou l'autre. Pendant tout le tems de leur procès, juſqu'à ces derniers

miers jours on n'avoit point parlé de mort. 1619.
Mais à-préſent la conſidération de l'opiniâtreté des *Rémontrans* au *Synode*, les tumultes excités à *Hoorn* & à *Alckmaer*, les mauvaiſes diſpoſitions qu'on a montrées à *Leyde* & à *Rotterdam*, quand on publia la Lettre des Etats qui ordonne un jeûne pour le 17. de ce mois; enfin les dangers que court la perſonne du Prince d'*Orange* au milieu de tant de mécontens, qui voudroient exciter une révolution, tout cela a beaucoup changé l'état de la queſtion; & le plus grand nombre des voix va à prendre les meſures les plus ſures.

Quelques-uns propoſent un milieu; ſavoir de porter une ſentence de mort, mais d'en ſuſpendre l'exécution juſqu'à ce que les priſonniers ou leurs partiſans en fourniſſent quelque nouvelle raiſon; & de les tenir en priſon en attendant dans le chateau de *Woerden*, ou dans quelque autre endroit ſemblable, avec une forte garde. Mais on demande comment on pourvoira en ce cas au danger de quelque cabale contre le Prince d'*Orange*? Et ſi ces juges qui ont *poteſtatem vitæ & necis* ſont changés à quelque occaſion, comme la nature de ce gouvernement le requiert, qui eſt-ce qui mettra leur ſentence en exécution? Cependant ſa Majeſté peut voir par deux petites circonſtances combien ces juges diffèrent dans leurs diſpoſitions. Barnevelt. 159.
s'étant levé de ſon ſiége dans la chambre du jugement pour s'aprocher du feu, autour duquel quelques-uns de ſes juges étoient de-

1619. bout, on le fit éloigner comme un criminel qui n'étoit pas digne de leur Compagnie. Une autrefois rencontrant deux de ſes juges à l'entrée de cette chambre, ils voulurent le faire paſſer le premier, comme s'il eût été dans ſon ancienne grandeur. A ces petites remarques j'en ajouterai une autre quoique d'une nature différente, c'eſt que le jour de jeûne les priſonniers, à qui l'on demanda ſéparément, s'ils vouloient le célébrer ſans être informés de l'occaſion particulière pour laquelle il étoit ordonné, y conſentirent tous volontiers; & ſans s'être entendus enſemble, & ſans avoir eu de communication, chacun avec ſon domeſtique & ſon garde chanta le Pſeaume 7. ce qui eſt aſſez ſingulier, puiſqu'il y a tant de Pſeaumes ſur le même ſujet. Il y a deux jours qu'on a ôté à Mr. BARNEVELT ſon domeſtique, & on l'a menacé de la torture, juſqu'à ce qu'on en ait tiré des lumières au ſujet de certaines Lettres qu'on a fait parvenir par le moyen d'un trou fait dans le plafonds de la chambre du priſonnier. Ses deux fils & ſon gendre *van Huiſſen* ont préſenté en commun une requête aux ETATS-GÉNÉRAUX, portant que puiſqu'ils voyent qu'on procède criminellement contre leur Père, & que l'évènement en pourroit retomber ſur eux & ſur leurs biens, ils demandent qu'on les inſtruiſe du procès; on n'a pas fait attention à cette demande, regardée comme abſurde puiſqu'il eſt queſtion *de crimine læſæ Majeſtatis*. Son procès eſt achevé, & il ne reſte plus grand choſe à faire; il ne faudra qu'un jour pour recueillir les opinions des juges;

ges; & s'il en doit ſuivre une exécution, elle aura lieu le lendemain matin, pour prévenir le concours du peuple. On délibère s'il vaut mieux commencer par publier les canons du *Synode*, ou par prononcer la ſentence des priſonniers. On dit d'un côté que le changement de Religion étant un de leurs crimes, il convient qu'avant la ſentence, on voye par la réſolution du *Synode*, quel eſt ce changement. D'un autre côté ſi l'exécution ſuit la publication des canons, les *Arminiens* en feront des martirs de la Religion. 1619.

On a amené ici un Miniſtre d'un village ſitué entre *Leyde* & *Haarlem*, & on l'a renfermé dans la priſon ordinaire, pour avoir lû dans ſon Egliſe la Lettre des Etats par laquelle ils ordonnent le jeûne, & avoir enſuite prêché contre cet ordre. En examinant s'il avoit été porté à cela par quelqu'un, on n'en a rien pu tirer, ſinon qu'il l'avoit fait de ſon chef.

Les Etats ont réſolu de ne pas citer *Vorstius* au *Synode*, de peur qu'il n'amuſe cette aſſemblée, par des interprétations artificieuſes, & par des délais affectés, & qu'il ne la trompe enſuite par une feinte ſoumiſſion. Mais on a pris la reſolution de cenſurer ſes livres au *Synode*, avec l'intention, à ce qu'ils prétendent, de procéder enſuite contre lui par voye d'exil. Je n'oſerois en répondre quoique j'y faſſe tous mes efforts, parce que *Mathenesſe* qui étoit un de ſes protecteurs, a eu la hardieſſe de dire, quand on porta en dernier lieu cette affaire aux Etats d'*Hollande*, que c'étoit une tyrannie de procéder ainſi contre lui.

Le

1619. Le Chevalier CARLETON ajoute qu'il a écrit il y a deux jours aux Seigneurs du Conſeil, qu'on a rendu le Vaiſſeau de *Londres* que les Vaiſſeaux de guerre des Etats avoient pris en dernier lieu, ſur les côtes de *Barbarie*.

P. S. „ Je vous envoye une traduction du „ certificat concernant le livre qu'on diſoit a„ voir été imprimé à *Middelbourg de regimi„ ne Eccleſiæ Scoticanæ*. Je l'ai reçu du „ Bourguemeſtre de cette Ville ".

Le même au même. 23. *Avril.*

Il lui écrit qu'il a reçu l'heureuſe nouvelle de la continuation de la convaleſcence de ſa Majeſté par la Lettre du Sécrétaire du 14. & par celle du 20. du Chevalier *Jaques Semple* ſous le couvert du Sécrétaire.

„ J'envoye avec cette dépêche une Lettre „ des Etats à ſa Majeſté en faveur des *Bobé„ miens*, dont l'Agent m'a prié de la faire „ parvenir. Il me ſollicite auſſi beaucoup & „ ſouvent d'apuïer les intérêts de ſes Maî„ tres auprès de ſa Majeſté ; le Baron de „ *Dohna* aïant fait eſpérer en paſſant par ici, „ qu'on a deſſein de les aider par un prêt „ d'argent de la Ville de *Londres*. Cela „ n'aïant pas lieu les Etats commencent à „ vouloir retracter leur conceſſion d'un ſub„ ſide, & ils ont fait venir cet Agent il y a „ deux jours dans leur aſſemblée, pour lui „ faire entendre combien peu leur aſſiſtance „ ſerviroit à ſes Maîtres, à moins qu'ils ne „ ſoyent aidés auſſi par ſa Majeſté, & par „ les Princes de l'union. Cependant ils ont

„ donné

„ donné crédit pour quelque argent au Ca- 1619.
„ pitaine *Franc*, pour lever & armer 1000.
„ mousquetaires.

„ Le Prince *Palatin* a écrit au Prince d'O-
„ *range* pour obtenir la permiſſion de lever
„ dans ce Païs une Compagnie de 100. cui-
„ raſſiers, & de quarante carabiniers pour ſa
„ garde, ce qu'on lui a accordé. Le Comte
„ de *Solms* lève ſur les frontières quatre Com-
„ pagnies de Cavalerie pour le ſervice des
„ Princes. Le Marquis d'*Anſpach* & le Comte
„ de *Stirum*, en lèvent chacun une, ce qui avec
„ la troupe du Marquis de *Dourlach* montera
„ à 1500. hommes. Mais pendant qu'on fait
„ ces levées, les *Eſpagnols*, ſelon les avis
„ que nous avons, paſſent ſans réſiſtance par
„ l'*Allemagne*, & ils ſeront vraiſemblable-
„ ment raſſemblés & en Campagne, avant
„ que les *Bohémiens*, occupés, comme vous
„ le verrez par les dernières Lettres de *Pra-*
„ *gue*, à faire des Traités & des aſſociations,
„ ſoient prêts à les recevoir. On ſe plaint
„ ici de la *lâcheté* des *Allemans*, qui avoient
„ accoutumé de ſe trouver ſi vite à cheval
„ pour les querelles des autres, & qui ſouf-
„ frent aujourdhui ſi tranquillement cette in-
„ ondation d'étrangers. L'on craint beau-
„ coup que dans la ſuite ils ne deſcendent le
„ Rhin pour fondre ſur ce Païs avec plus
„ de fureur que jamais, après avoir premiè-
„ rement oprimé la liberté de l'*Allemagne*.

„ Ils ont encore eſſuïé ici une attaque de
„ la part de la *France*, en faveur des priſon-
„ niers; l'Ambaſſadeur ordinaire *du Mau-*
„ *rier* aïant fait Mecredi dernier de fortes

„ ins-

1619. „ instances à ce sujet auprès des ETATS-GE-
„ NÉRAUX, au nom du Roi son Maître, & conformément aux propositions de Mr. *de Boisisse*; c'est à quoi l'on ne s'attendoit guères à présent, soit à cause de l'état présent des affaires qui donnent assez d'ouvrage aux *François* chez eux; soit à cause de divers avis donnés par *Langerack* l'Ambassadeur des Etats, qui leur mande que Mr. *de Boisisse* sera desavoué. Je ne vois pas au reste qu'on fasse beaucoup d'attention à ces sollicitations; il me paroît plutôt qu'on persiste dans le dessein dont je vous parlois dans ma dernière Lettre de faire sauter la tête à 159. 34, 56, 52, 14, 20, 51, 47, 21, 41, 68, 69. aura vraisemblablement le même sort; & les deux autres seront condannés ou à une prison perpétuelle, ou à un banniſſement; tout cela s'exécutera après la sentence avec autant de promtitude, qu'il y a eu de longueur dans les délibérations.

„ On a découvert il y a peu de jours une association secrète faite à *Rotterdam* entre les *Arminiens* de quelques Villes, elle a été dirigée par *Grevinchovius* qui étoit sur les lieux, mais projettée à ce qu'on croit, par *Vorstius*, parce que c'étoient deux personnes de *Torgou* où il avoit son domicile, qui présidoient à leurs assemblées. Ils avoient dressé plusieurs articles contre le gouvernement présent de l'Etat, & contre la conduite du *Synode*; & ils les avoient envoyés aux autres Villes, où ils ont des par-

„ partisans, ce qui a fait découvrir la chose. 1613.
„ On juge là-dessus qu'aussi longtems qu'il
„ reste des chefs de cette faction, il ne peut
„ y avoir de repos assuré ni dans l'Eglise ni
„ dans l'Etat.

„ Le *Synode* aïant examiné en peu de
„ tems, & aprouvé la confession & le *Ca-*
„ *téchisme*, il publiéra Lundi prochain les
„ canons touchant les cinq Articles. En at-
„ tendant ils traitent l'affaire de *Vorstius*.

„ Il y a eu ici la semaine dernière une
„ personne de distinction (*a*) de la part du
„ Prince de *Brandebourg*, pour conférer a-
„ vec le Prince d'*Orange*; l'affaire est tenuë
„ secrète; mais on croit qu'il s'agit d'ouver-
„ tures pour un mariage entre son Excellen-
„ ce, & une sœur du Prince, qui doit ve-
„ nir ce printems de *Brandebourg* à *Clèves*,
„ afin que son Excellence, qui a le goût as-
„ sez délicat, puisse choisir par ses propres
„ yeux. L'on dit qu'elle est *non ingrata*.
„ Si cette affaire réüssit, le Comte *Henri* au-
„ ra bien à se repentir d'avoir rompu avec
„ le *Landgrave* de *Hesse*, car si ce mariage
„ avoit eu lieu, on croit que son Excellen-
„ ce n'auroit jamais pensé à se marier.

„ Je reçois à présent une visite d'un hom-
„ me (*b*) qui a reçu nouvellement une com-
„ mission d'Agent pour le Roi de *Danne-*
„ *marck* auprès des Etats, auxquels il a ren-
„ du hier une Lettre de ce Roi en réponse

„ &

(*a*) Mr. *Ketler*, qui a le titre de Baron de *Montjoy*, & est un des généraux des troupes de ce Prince.

(*b*) *Strike* habitant de cette Ville.

1619. „ à celle qu'ils ont écrite au ſujet des Villes
„ *Anſéatiques*. Il m'a prié de faire parvenir
„ celles que j'enferme dans cette dépêche,
„ l'une pour ſa Majeſté, & l'autre pour le
„ Dr. *Jonas Cariſius*.

„ Hier les Députés de la Compagnie des
„ *Indes-Orientales* de ces Provinces arrivè-
„ rent ici d'*Angleterre*; & ils font aujour-
„ d'hui leur raport dont je vous rendrai compte
„ te dans ma première dépêche; avec laquel-
„ le j'espère de vous envoyer auſſi la copie
„ de la propoſition de l'Ambaſſadeur de
„ *France*, quoique par le contentement com-
„ mun des Etats elle ait été ſuprimée jus-
„ qu'ici; pour voir s'il la publiéroit lui-mê-
„ me ou non. Je ne doute pas qu'il ne le
„ faſſe, car je ſai qu'il en a déjà donné une
„ copie.

„ Hier dans une conférence particulière a-
„ vec ſon Excellence, il ſe plaignit de ce
„ que les Etats avoient envoyé en *France* la
„ réponſe que Mr. de *Boiſiſſe* avoit refuſé
„ de recevoir, diſant qu'il n'étoit point con-
„ venable d'informer contre les Miniſtres pu-
„ blics. Son Excellence lui répondit qu'il
„ ne devoit pas lui paroître plus étrange que
„ les Etats trouvaſſent mauvais qu'on refuſât
„ leur réponſe, qu'il ne le ſeroit de voir tout
„ le monde ſe boucher les oreilles, quand
„ il venoit dans leur aſſemblée pour faire u-
„ ne propoſition qu'il avoit bien étudiée. Je
„ ſuis, &c."

Le

1619.

Le même au même. 27. Avril.

MONSIEUR.

La Lettre pour le Chevalier *Jaques Semple* que je joins à celle-ci, eſt une réponſe à celle que j'ai reçuë de lui datée du 20. de ce mois. Je lui mande que la perſonne dont ſa Majeſté ordonne qu'on s'informe ne ſe trouve pas dans ce Païs, mais que j'ai pris des meſures pour qu'on s'en aſſûre ſitôt qu'elle paroîtra.

Nous avons à-préſent la foire publique de cette Ville; ce qui occaſionne une vacance dans toutes les aſſemblées, & interrompt par conſéquent toutes les affaires pour quelques jours ici à *la Haye*. Hier après-midi les canons touchant les cinq points controverſés furent publiés à *Dort* dans la Grande Egliſe, où le *Synode* ſe tint à-cauſe du grand concours de perſonnes de tout Sexe & de tout rang qui étoient venuës de tous côtés; tout ce monde fut admis. Quoique la choſe ne ſe ſoit pas paſſée ſans quelque confuſion cauſée par l'affluence de monde, tout fut d'ailleurs conclu & ſigné univerſellement par tout le *Synode*, & aprouvé par les Députés des Etats. Le *Catéchisme* & la confeſſion furent agréés; la doctrine des *Arminiens* en général déclarée *Pelagianisme*; & les *Rémontrans* condamnés & déclarés incapables d'exercer plus longtems leurs fonctions dans l'Egliſe ou dans les Académies, avec ordre de n'admettre dans l'une & dans les autres aucun de ceux qui profeſſent cette doctrine. Les Etats modé-

1619. déreront un peu la ſentence contre les *Remontrans*, en leur continuant leurs penſions pendant une année pour leur donner le tems de ſe pourvoir. C'eſt tout ce que j'en ſai jusqu'à préſent, par le raport de ceux qui ont été là, dont quelques-uns qui ſont juges des priſonniers revinrent le même jour, pour ne point perdre de tems dans leur procès.

Je vous envoye une copie du discours de Mr. *du Maurier*, dont je vous parlois dans ma dernière Lettre. Il demanda aux Etats que le Prince d'*Orange* fût préſent à ſon audience, il y fut en effet, mais il en ſortit auſſi mécontent que les autres, de pluſieurs paſſages qui ſe trouvoient dans la propoſition de l'Ambaſſadeur, mais ſur-tout de l'idée qui régne dans tout ce discours où il repréſente la pourſuite des priſonniers comme une perſécution plutôt que comme un procès, & le fonds de la cauſe comme une affaire de parti plutôt que de juſtice. Ils ſont indécis s'ils ne laiſſeront point ce discours ſans réponſe, ou au cas que l'Ambaſſadeur inſiſte pour en avoir une, ſur la manière dont ils s'y prendront; mais en ce cas il y a aparence qu'ils répondront franchement, & qu'ils enverront directement la réponſe au Roi, pour ne pas s'expoſer à l'affront de la voir refuſée comme l'a été celle qu'ils avoient faite à Mr. de *Boiſiſſe*.

Je comprends que le mariage dont je vous parlois dans ma dernière Lettre eſt plutôt ſouhaité & imaginé par des Amis, que recherché par ſon Excellence, qui a témoigné quelque mécontentement de ce qu'on en parloit,

ſoit, craignant que ſi on le propoſe, & qu'il 1619.
n'ait pas lieu, cela ne la mette mal avec le Marquis de *Brandebourg*, comme cela eſt arrivé à ſon frère avec le *Landgrave* de *Heſſe*, pour une ſemblable raiſon. Je ſuis, &c.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Chevalier* SEMPLE, *gentilhomme privé de la chambre du Roi, en réponſe à une Lettre que lui avoit écrite* SEMPLE *le* 20. *au ſujet de* GUILLAUME GORDON *que le Chevalier* CARLETON *dit qu'il tâchera de faire arrêter.* 27. *Avril.*

Il le remercie de ce qu'il lui confirme le rétabliſſement de la ſanté du Roi, & des aſſurances qu'il lui donne de ſon amitié.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 6. *May.*

MONSIEUR,

BARNEVELT aïant joui d'une auſſi grande conſidération dans ce Païs, & au dehors pendant l'eſpace de 33. ans, qu'il a eu la principale adminiſtration des affaires de cet Etat, je ſupoſe que ſa Majeſté ſera bien-aiſe d'aprendre plus de détails ſur ſa fin, que je ne vous en ai dit dans la dépêche que je vous envoyai exprès par *Marten* Lundi dernier 3. de ce mois, jour de l'exécution. Je vous prie d'excuſer les différences que vous pourrez remarquer entre cette Relation-ci, & celle

1619. le que je vous écrivis alors. Craignant que ceux qui travailloient à le ſauver ne voulussent rejetter le blâme de ſa mort, comme ils l'ont fait depuis, ſur ceux qui ne ſecondoient pas leurs meſures, j'avois défendu à ceux de ma maiſon d'aſſiſter à la lecture de la ſentence, & à l'exécution, enſorte que ce que je vous en écrivis alors étoit *raptim*, & ce que j'en avois pu attraper. Aujourd'hui ſur de meilleures informations, (& l'on en ſaura encore davantage à la fin de toute l'affaire quand les juges ſeront libérés du ſerment de ſecret) j'aprends que ſa mort lui fut annoncée le Dimanche environ à ſix heures du ſoir, par deux des trois Fiscals, l'un de *Gueldres*, & l'autre d'*Utrecht*.

Il parut d'abord un peu étonné; puis il leur dit, *Puiſque vous avez pris cette réſolution, pourquoi m'avez-vous tenu ſi longtems? Cela eſt venu*, lui répondit l'un, *de la longueur du procès, & de vos réponſes.* Après une petite pauſe, il leur dit en ſe mordant les lèvres; *Eſt-ce donc votre manière de condamner un homme ſans l'entendre?* L'autre Fiscal répondit; *Vous avez été entendu ſuffiſamment, & la ſentence eſt fondée ſur vos confeſſions. Si votre Père*, lui répliqua BARNEVELT, d'un ton de colère, *avoit pu ſavoir que ſon fils ſe chargeroit d'un pareil meſſage, il auroit ſoubaité que vous ne fuſſiez jamais né.* Là-deſſus ils ſortirent, & il demanda de l'encre & du papier pour écrire à ſa femme; on lui en aporta ſur le champ.

Pendant qu'il écrivoit *Walaeus* Miniſtre de *Middelbourg*, l'un des Profeſſeurs qui avoient été

été au *Synode*, homme ſage & ſavant, lui 1619.
fut envoyé par les juges pour le préparer à la mort. Quand il lui dit pour quoi il venoit, BARNEVELT répondit qu'il étoit vieux, & ſuffiſamment préparé depuis longtems, & qu'ainſi il pouvoit s'épargner cette peine. *Walæus* repliqua qu'il devoit remplir ſon devoir, & que quelque bien préparé qu'il fût on avoit beſoin de conſolations ſpirituelles dans ſa ſituation. *Aſſeiez-vous donc*, lui dit BARNEVELT, *jusqu'à ce que j'aye fini ma Lettre*; & il ajouta dans un poſtcrit ce dialogue entre lui & *Walæus*. Aïant ceſſé d'écrire, il demanda à *Walæus* qu'il ne connoiſſoit point, ſon nom, & ce qu'il étoit, & en particulier s'il avoit aſſiſté au *Synode*. Il entra alors dans un long diſcours, non ſans s'échauffer & ſe paſſionner, au ſujet de la ſentence, l'apellant injuſte, & dans le fonds, & dans les formes. *Walæus* ne voulant pas entrer en diſcuſſion là-deſſus, comme n'étant pas inſtruit, & le priant de penſer à ſon ame, & à décharger ſa conſcience ſoit devant Dieu ſoit devant les hommes, il ne fut pas chiche de confeſſion de ſes offenſes envers Dieu; mais il perſiſta à ſoutenir ſon innocence envers les hommes; & tout ce que *Walæus* put tirer de lui ſur ce point, ce fut de demander pardon à Dieu auſſi bien pour ſes offenſes inconnuës envers les hommes, que pour ſes offenſes connuës envers Dieu. *Walæus* le pouſſa juſqu'à lui repréſenter qu'il ne devoit pas être lui-même ſon propre juge, mais qu'il devoit ſe ſoumettre à ceux qui avoient été établis par les Etats pour le juger; & que puiſ-

1619. qu'ils avoient donné leur ſentence ſous ſerment, il ne devoit pas s'imaginer qu'ils euſſent voulu ſe mettre *in reatu* & devant Dieu & devant les hommes, en prononçant une ſentence injuſte contre lui. Cela amena une diſpute ſur la légitimité de ces juges, que BARNEVELT ne vouloit pas reconnoître, & par raport aux points ſur leſquels la ſentence étoit fondée, *quand j'avois l'autorité*, dit-il, *je gouvernois ſuivant les maximes de ce tems-là, & aujourd'hui je ſuis condamné à mourir ſuivant les maximes de celui-ci.* Il ſoupa avec *Walæus*, & mangea bien; il parla du *Synode*, ſur lequel alors, & enſuite dans la nuit, il demanda pluſieurs particularités, comme auſſi touchant l'état de l'Egliſe dans les différentes Provinces. Quand il apprit que les canons ſur les cinq points controverſés avoient été arrêtés & publiés d'un conſentement commun; *je n'en attendois pas moins*, dit-il, *des Théologiens de ces Provinces, quand j'eus appris qui ils étoient, mais je me ſuis trompé dans mon jugement ſur les* exteri, *je n'aurois jamais cru qu'ils y euſſent conſenti.* Environ à neuf heures, il pria *Walæus* d'aller de ſa part auprès du Prince d'*Orange*; & de le ſuplier en particulier de lui pardonner, s'il l'avoit offenſé, & de montrer de la bonté envers ſes enfans, offrant de lui faire ſatisfaction, pendant qu'il vivoit encore, s'il vouloit lui faire connoître en quoi il avoit pu lui déplaire. Pendant que *Walæus* alla chez le Prince, on envoya à BARNEVELT deux autres Miniſtres de cette Ville, qui paſſèrent avec lui toute la nuit, & l'accompagnèrent en-

enſuite au lieu de l'exécution. Le Prince lui fit répondre qu'il lui pardonnoit volontiers, & que pour ſes enfans il les traiteroit bien, s'ils ſe conduiſoient bien. Il chargea *Walæus* de lui dire que les choſes en quoi il ſe croyoit offenſé par BARNEVELT, étoient, qu'il avoit cherché par ſes écrits & ſes diſcours à le rendre odieux, comme s'il eût aſpiré à la Souveraineté de ces Provinces; qu'il avoit écrit à *Utrecht* quand ſon Excellence y avoit été envoyée par les Etats, pour qu'on lui fermât les portes. Il y avoit un troiſième Article que ſon Excellence laiſſa *Walæus* Maître de raporter à BARNEVELT, & comme il ne le fit pas, je ne puis ſavoir encore ce que c'eſt. 1619.

BARNEVELT répondit que par raport au premier point il étoit vrai, qu'il avoit écrit & parlé ainſi à quelques amis intimes; & qu'aïant lui-même de pareils ſoupçons, il penſoit qu'il étoit de ſon devoir dans la place où il étoit, de s'y opoſer. Il nia le ſecond Article diſant qu'on ne pouvoit montrer aucun écrit pareil de ſa main; mais on lui avoit prouvé qu'il y avoit eu une telle Lettre écrite par ſon ordre.

Il paſſa toute la nuit comme je vous l'ai dit dans ma Lettre précédente. Quand il fut amené le lendemain matin un peu après huit heures dans la chambre *d'audience*, qui apartient à la cour d'*Hollande*, pour ouïr ſa ſentence, les juges ſeuls y étoient aſſis comme revêtus d'autorité, ceux des Députés des ETATS-GÉNÉRAUX qui étoient préſens, étoient debout, & ſeulement comme ſpecta-

1619. teurs. La ſentence contenoit pluſieurs détails touchant le changement de Religion; la desunion des Provinces; l'abrogation de l'autorité du haut conſeil; la confuſion dans les finances; les efforts qu'il avoit fait pour décrier ſon Excellence, pour s'oposer aux ordres publics des Etats, & aux dépêches qu'ils envoyoient à leurs Ambaſſadeurs, & à leurs Miniſtres dans les cours étrangères, où il avoit envoyé ſes Lettres & ſes directions particulières; ſon mépris pour les meilleurs amis & alliés de cet Etat, & les grands préſens & les ſommes d'argent qu'il avoit reçuës des autres Princes, & puiſſances. Il entendit tout cela ſans dire un ſeul mot, mais avec des regards & un air de dédain. Quand on eut achevé de lire la ſentence, qui portoit la perte de la vie & la confiſcation de biens; *J'ai ſervi*, dit-il, *la généralité pendant trente-trois ans comme Penſionnaire d'*Hollande, *& la Ville de* Rotterdam *auparavant pendant dix ans, comme ſon Penſionaire particulier. Ma fidélité & mon aplication méritoient une autre recompenſe. Si vous voulez avoir mon ſang, il me ſemble cependant que vous pourriez épargner mes biens, & ne pas ruiner, à cauſe de moi, ma femme & mes enfans.* Il prononça ces derniens mots d'une voix foible, & avec un air abatu; & le Préſident lui aiant dit qu'il avoit ouï ſa ſentence à laquelle il devoit ſe ſoumettre, il parut reprendre ſa fermeté, ſe leva ſur le champ de ſon ſiége & fut conduit immédiatement à l'échafaut à travers la grande ſalle. Il y avoit beaucoup de monde ſur ſon paſſage & pluſieurs de ſes amis & de ſes con-

connoiſſances; il ne parut faire attention à 1619.
perſonne, conſervant ſon air de hauteur, ordinaire, ſoit dans le chemin ſoit ſur l'échafaud, où les choſes ſe paſſèrent comme je vous l'ai dit dans ma dernière Lettre. J'ai apris ſeulement depuis, que le Miniſtre aïant fini ſa prière, on entendit ſon domeſtique lui dire à l'oreille; *Il ne vient point de grace. Dépêchons donc*, dit-il, & dès ce moment pendant qu'il ſe deshabilla, en quoi il ne fut aidé que par ſon domeſtique, & pendant qu'il ſe couvroit les yeux avec ſon bonnet, ce qu'il fit lui-même & avec tant de précipitation & de fureur, qu'il ſe bleſſa le viſage avec les ongles, on remarqua qu'il trembloit & qu'il étoit pâle, ce que les ſpectateurs attribuèrent plutôt à l'indignation & à la rage qu'à la peur, ou à la foibleſſe. Pendant que ſon corps étoit ſur l'échafaud pluſieurs perſonnes du peuple trempèrent leurs mouchoirs dans ſon ſang, les uns par Amour, les autres par haine; deux paſſions qu'il avoit excitées dans le plus haut point. Son corps fut mis enſuite dans un cercueil, & porté dans la chapelle de la cour, où il fut enſeveli cette même nuit, dans un caveau qui apartient à ſon gendre *vander Myle*. On croit, (& ſon domeſtique l'a dit ainſi) que jusqu'à ſon dernier inſtant il ne penſa point qu'il dût mourir; ce qui fit qu'il ne lui échapa aucun mot qui tendit à demander grace, de peur de nuire à ſa cauſe par raport à la réparation de l'honneur & des dommages, dont lui & ſes amis ſe flattoient vainement; à tel point que BARNEVELT aïant trouvé le moyen de leur faire par-

1619. venir secrètement les Principaux Chefs de son examen pendant qu'il étoit en prison, & ceux-ci aïant consulté quelques Avocats de cette Ville, lorsque Mr. *de Boissise* étoit encore ici, pour savoir si l'on pouvoit porter une sentence de mort, il avoit été conclu qu'on ne le pouvoit pas, mais qu'au contraire, on devoit lui faire quelque grande réparation. Ce fut sur cela que l'Ambassadeur de *France* continua à faire ses efforts jusqu'au dernier moment, persuadé qu'à la fin les Etats se serviroient de sa médiation pour se débarasser de cette affaire. Ses amis étoient si pleins de confiance & si indiscrets, que lors même qu'ils reçurent ses dernières Lettres, écrites de sa main, dans lesquelles il leur annonçoit sa mort, (Lettres qui vinrent comme la main dans le banquet de *Beltsazar*, pendant qu'ils étoient ensemble à souper chez son fils) ils parlèrent de ses juges en termes dédaigneux & insolens, disant que c'étoient des lâches & des misérables, & qu'ils n'oseroient pas exécuter leur sentence. Dans l'écrit de BARNEVELT dont je viens de parler, & sur lequel on consulta les Avocats, il ne se condamnoit que sur ce qu'il avoit donné des instructions différentes des ordres des Etats aux Ministres étrangers, en quoi cependant aïant *curam reipublicæ* il croyoit pouvoir être excusé. L'on m'a dit que la nuit qui précéda sa mort, il se plaignit à *Walæus* du Chevalier *Caron* en particulier, qui lui avoit des obligations, & qui en montrant ses Lettres touchant les affaires de l'*Angleterre*, avoit disoit-il, contribué le plus à le faire regarder com-

comme coupable. En rendant raison de sa foi à *Walaus*, il se déclara de l'opinion *Orthodoxe* sur les points controversés dans ces Provinces, excepté sur l'Article de la reprobation, sur lequel il ne refusoit pas de recevoir instruction. *Walaus* lui demanda pourquoi donc il avoit protégé une doctrine contraire à sa conscience? A quoi il répondit qu'il étoit du bien de l'Etat, que quoiqu'on y fit profession d'une doctrine, l'autre fut cependant tolérée. 1619.

Par la copie que je vous envoye des examens qu'on a fait de deux Ministres *Rémontrans* à *Alckmaer*, sa Majesté verra dans quelles impiétés on se jettoit par cette *Tolérance*. Je vous envoye aussi la sentence du *Synode* contre *Vorstius*.

Hier, dans le même lieu, & dans la même assemblée où BARNEVELT avoit reçu sa sentence, on en prononça une contre le corps de *Ledenberg* qui fut condamné à être pendu dans la place publique où se font les exécutions, ce qui emporte aussi confiscation de biens. Son corps fut traîné le même jour vers le soir sur une claye par les exécuteurs ordinaires de la justice, dans une prairie située sur le grand chemin entre cette Ville & *Delft*, où il est pendu dans une bierre.

On ignore encore quel sera le sort des autres prisonniers, qui aussi bien que leurs amis s'obstinent toujours à ne pas demander grace. *Grotius* seul s'humilie. L'opiniâtreté d'*Hogerbeets* le met en danger. *Moersbergben* est dans la même disposition, & cependant dans un si grand desespoir, que lorsqu'il aperçut

1619. d'une de ſes fenêtres quelques ſignes de l'exécution de BARNEVELT, en voyant le peuple qui étoit monté ſur les toits des maiſons pour en être ſpectateur, il preſſa fortement ſon domeſtique de l'étrangler. Ses amis ont la permiſſion de l'aller voir pour lui inſpirer de meilleures diſpoſitions; & quoiqu'il ſoit encore plus mal que les deux autres, cependant ſur ce que je puis connoître des diſpoſitions des Etats, ils échaperont tous trois avec la vie ſauve, à moins qu'ils ne ſe perdent volontairement; *Moersbergben* étoit l'inſtrument de *Ledenberg*; & les deux autres étoient ceux de BARNEVELT. *Ledenberg*, comme il paroît par les deux ſentences, déjà prononcées, avoit été mis en jeu par BARNEVELT; enſorte qu'à bien prendre la choſe, *Moersbergben* eſt d'un dégré plus éloigné que les autres du premier Auteur de ces troubles; cependant la chaleur avec laquelle il y eſt entré, & la diligence qu'ont faite les Etats pour ſe ſaiſir de lui pendant qu'il étoit dans un autre territoire, en fourniſſant d'un côté aſſez de choſes contre lui, montrent de l'autre qu'on eſt réſolu de ne pas l'épargner.

Les ſentences ne ſont pas encore publiées; mais elles ſont ſous la preſſe en *Latin*, en *François*, & en *Hollandois*; & je compte que je pourrai vous les envoyer dans un ou deux jours. Je ſuis en attendant, &c.

Judicium Synodi *de Theologiâ ſeu doctrinâ* Conradi Vorſtii *S. Theol. Doctoris*; dans lequel ils le déclarent *Profeſſoris aut Doctoris Orthodoxi in Eccleſiis reformatis, & munere & nomine prorſus indignum*; & prient les E-

TATS-

TATS-GÉNÉRAUX que ſes écrits ſoient im- 1619.
primés.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au* ROI. 8. *May.*

SIRE,

Aujourd'hui j'ai préſenté Milord Evêque de *Llandaff* & les autres commiſſaires de votre Majeſté, aux Etats & au Prince d'*Orange*, pour prendre leur congé. Ils m'ont prié de témoigner à votre Majeſté, l'entière ſatisfaction que leur ont donnée ces dignes *Eccléſiaſtiques*, & combien ils ſe ſentent obligés par votre faveur. Ils n'ont point héſité à dire ouvertement en pleine aſſemblée, que ce *Synode* qui a, pour ainſi dire, donné une nouvelle vie à cet Etat, eſt l'Ouvrage de votre Majeſté. Ils déclarent qu'en conſéquence ils doivent s'employer dans toutes les occaſions autant qu'ils le pourront pour le ſervice de votre perſonne & de vos Royaumes; & j'oſe répondre pour eux que cela eſt auſſi ſincère que dit ouvertement. C'eſt-là le fruit de la révolution qu'ont produite dans cet Etat la bénédiction du Ciel, les Conſeils de votre Majeſté & le bonheur des conjonctures. Les perſonnes mal-intentionnées ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans l'Etat, qui avoient gouverné pendant longtems, ont ſenti enfin par des procédures juſtes & légitimes, les ſuites amères de leur malice; & ceux qui ſont aujourd'hui en place, aprendront à être ſages par cet exemple, quand ils n'auroient pas d'autres motifs.

Il paroît par toute la ſuite du procès de

1619. BARNEVELT, que ſes menées pour changer la Religion dans le Païs étoient jointes au deſſein de tirer cèt Etat de la dépendance de votre Majeſté pour le mettre ſurtout dans celle de la *France*, dont on croit qu'il ſe ſeroit ſervi comme d'un pont pour paſſer juſqu'à l'*Espagne*. De là venoient les ſoins qu'il ſe donnoit de tems en tems pour adoucir tous les différends avec cette couronne, & pour entretenir au contraire de l'aliénation entre les Royaumes de votre Majeſté & ces Provinces. Quoique ces gens-ci ayent naturellement de grands défauts, cependant votre Majeſté en les ſuportant avec ſa ſageſſe & ſa patience ordinaires, pourra dans toutes les occaſions importantes s'en ſervir utilement pour le bien de ſa couronne & de ſes Royaumes; ils ont le pouvoir & la volonté, deux choſes qui ſe rencontrent très-rarement dans les alliances des Princes. J'ai communiqué au long à Milord *Llandaff* les raiſons qui me font tenir ce langage. Les Etats & ſon Excellence m'ont prié particulièrement de recommander ce Prélat à votre Majeſté. Pour les autres avis votre Majeſté voudra bien les recevoir, comme à l'ordinaire, par les mains de Mr. le Sécrétaire *Naunton*. Je ſuis avec un profond reſpect

De Votre Majeſté

Le très-fidèle & très-obéïſſant
ſujet & Serviteur
DUDLEY CARLETON.

De *la Haye* ce
8. *May* 1619.

LET-

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 13. *May.* 1619.

MONSIEUR,

Depuis ma dernière dépêche du 9. de ce mois je me ſuis procuré une copie de la Lettre écrite par les Etats au Roi de *France*, ſur ce que ſes Miniſtres ſe mêloient ſi fort, & intéreſſoient tellement l'honneur de leur Maître dans les affaires de ces Provinces, au milieu de ces factions & de ces diviſions & dans des procédures judiciaires contre des priſonniers. Je trouve cette Lettre très-digne d'être luë par ſa Majeſté, & je vous l'envoye avec quelques exemplaires de la ſentance de BARNEVELT, & la traduction de la Lettre que les Etats ont écrite à leurs différentes Provinces; & qui contient quelque choſe de plus que la ſentence. La preuve des intelligences que BARNEVELT a euës avec l'ennemi, eſt, à ce que j'aprens, un certain paquet de Lettres & autres papiers écrits en chiphre, par où il paroît qu'avant la trêve il avoit une correſpondance ſecrète avec un Marchand conſidérable qui demeuroit dans le Païs ennemi, & dont la veuve a produit ces Lettres & ces écrits, après la mort de ſon mari. Ils contiennent toute la ſuite des projets & des meſures pour la trêve, & pluſieurs choſes qui donnent lieu de conjecturer que par les changemens que BARNEVELT avoit introduits dans le gouvernement depuis la trêve, il avoit dès lors deſſein de ramener ces Provinces ſous le joug de l'*Eſpagne*. Les ju-

1619. ges croyoient que c'étoit une raison suffisante pour l'apliquer à la torture, sans laquelle on ne pouvoit rien tirer de lui; mais on l'a épargné par égard pour son grand âge. Entre les Chefs particuliers spécifiés dans sa sentence, j'aprens que c'est l'affaire d'*Utrecht* qui a fait pencher la balance contre lui, dans le fort des délibérations, & qui a déterminé ses juges; parmi lesquels il ne manquoit pas d'amis qui auroient bien voulu le sauver. *Junius* entr'autres un des quatre Conseillers, homme juste & intègre, tenoit fortement pour lui; mais quand on vint à insister sur cette affaire d'*Utrecht*, dont BARNEVELT qui étoit d'une autre Province n'avoit pu se mêler sans offenser la généralité, & dans laquelle cependant il étoit l'auteur & le mobile de la résistance faite aux Etats & à son Excellence, *Junius* conclut par ces mots, *Respublica posset exemplum*, & il joignit ainsi son suffrage à celui des autres pour le condanner à mort.

On poursuit toujours le procès de *Moersbergben*. Ses amis l'ont engagé à confesser qu'il a été séduit, & à demander grace aux Etats & aux Juges. Aucun des autres ne prend ce parti: *Grotius* est celui d'entr'eux qui s'est humilié le plus, mais non jusqu'à s'avouër coupable. Ainsi *Moersbergben* qui couroit ci-devant le plus grand risque, sera vraisemblablement le plutôt hors d'affaire, pourvû qu'il ne se nuise pas à lui-même, ce que l'on craint encore un peu, parce qu'on le voit *vacillare*, quelquefois ne parlant que de justice, & d'autres fois demendant grace. Ses parens & ses amis sont venus chez moi,

&

& m'ont sollicité fortement de m'employer 1619.
en sa faveur. Le Comte d'*Embden* m'a fait parler & m'a écrit ci-devant sur le même sujet. C'est un gentilhomme bien aparenté à *Utrecht*, en *Frise*, & en *Overyssel*; c'est pourquoi jugeant qu'il étoit utile au service de sa Majesté d'obliger tant de gens qui s'intéressent pour lui, j'ai pris occasion de sa soumission pour solliciter son Excellence & ses juges, la leur représentant comme un motif de compassion pour lui; en quoi cependant j'ai bien soin de ne pas employer le nom de sa Majesté, & de ne pas la compromettre, quelque soit l'évènement. Je crois qu'il sauvera sa vie & ses biens quoique l'échafaud reste dressé seulement par raport à lui *ad terrorem*; mais il y a aparence qu'il sera renfermé ou banni.

La Princesse d'*Orange* vint exprès chez moi l'autre jour, pour m'engager à intercéder pour *Grotius*, afin qu'on change sa prison en un exil; je m'en excusai, comme n'aïant aucun ordre de sa Majesté; & il est vrai que ce seroient des instances inutiles, parce qu'ils craignent sa langue & sa plume qu'il pourroit employer librement quand il seroit hors du Païs, au-lieu que tant qu'il sera dans leurs mains, la crainte de la mort le tiendra dans l'obéïssance. La Princesse me pria aussi de m'employer pour *Uytenbogaerd*, qu'elle a toujours beaucoup favorisé; elle craignoit qu'on ne le pendît en effigie; mais cette sorte de punition est sans exemple dans ce Païs, & ils ne commenceront pas par un homme de sa profession.

1619. Les Etats tiennent *lupum auribus* par rapport aux *Rémontrans*, qui ſont encore à *Dort*, & comme confinés dans cette Ville; car tant qu'ils ſont raſſemblés comme à-préſent, ils s'animent les uns les autres, & quand ils ſeront ſéparés, il eſt à craindre qu'ils n'excitent du tumulte parmi le peuple. On ne parle pas encore de banniſſement, on le regarde comme une peine trop ſévère; cependant les principaux d'entr'eux pourroient bien y être condamnés. Les autres ſeront transplantés de leurs réſidences ordinaires, mais on ne permettra pas qu'ils prêchent ni qu'ils enſeignent en public.

Je n'ai pu me procurer que dans cet inſtant les Lettres que BARNEVELT écrivit, quand on lui eut annoncé la mort, on les a tenu cachées parce qu'il a ſoutenu ſon innocence juſqu'au dernier moment. Je vous en envoye les Traductions. Je ſuis, &c.

P. S. En fermant cette dépêche je reçois celle des Seigneurs du Conſeil touchant la réparation des dommages pour ceux qui ſont intéreſſés dans le Vaiſſeau l'*Africain* de *Londres*. J'y donnerai tous mes ſoins.

LETTRE *du Chevalier* ROBERT HENDERSON, *au Chevalier* DUDLEY CARLETON. 15. *May.*

Touchant *William Gordon* qui a été de ſa Compagnie, mais qui a déſerté il y a deux ans, emportant 2000. florins. Il avoit épouſé *Stroghan* fille d'un Bourgemeſtre, qu'il laiſſa miſérable, enſorte qu'on ne peut pas s'ac-

s'attendre qu'il revienne; qu'on l'avoit attiré dans le *Papisme*, & qu'il avoit des Relations avec les *Jésuites*. 1619.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON *au Sécrétaire* NAUNTON. 28. *May*.

Je viens d'être averti fort peu de tems à l'avance du passage des principaux chefs de la Compagnie des *Indes-Orientales* qui vont s'embarquer à *Scheveling*; ils sont tous ici au nombre de dix-sept pour conclure avec les Etats touchant les points contestés entre eux & nos Marchands; cela s'est fait aujourd'hui, conformément à ce qui a été proposé par sa Majesté comme un arrangement raisonnable, dans la dernière audience que les commissaires des ETATS-GÉNÉRAUX ont eu à *Greenwich* le Lundi de Pentecôte, selon qu'ils l'ont écrit ici. En réponse à leur Lettre quelques-uns des Marchands d'ici vont pour conclure l'affaire. Les Etats en donne tout l'honneur à sa Majesté, & lui en ont toute l'obligation.

La semaine dernière deux membres des Etats vinrent chez moi au nom de leur corps, pour délibérer sur la manière dont on pourra réparer l'omission du nom de sa Majesté dans la *Préface* des canons. Ils pensent à y suppléer par quelque préambule composé par *Heinsius* Sécrétaire des Etats, ou par quelque autre expédient semblable; craignant que si l'on changeoit quelque chose dans les actes du *Synode*, à-présent que les étrangers sont partis, cela ne donnât à ceux qui cher-

chent

1619. chent *nodum in scirpo*, un prétexte de blâmer leur conduite. Mais quand je leur eus représenté que ſa Majeſté ne pouvoit recevoir d'une main privée une ſatisfaction pour une omiſſion publique ; ils ordonnèrent ſur le champ à *Dort* qu'on réimprimât les exemplaires *Hollandois* des Canons, & qu'on inſérât le nom de ſa Majeſté, comme elle l'a ſouhaité ; ce que j'ai déjà vu dans un exemplaire que m'ont envoyé les Etats. On n'imprimera pas les Exemplaires *Latins* jusqu'à ce que les différentes Provinces ayent aprouvé ceux-ci, dont on a tiré cinquante Exemplaires uniquement pour les Provinces, & pour les différentes Villes d'*Hollande*.

Le Prince d'*Orange* eſt allé à l'aſſemblée des Etats de *Gueldres*, dans laquelle auſſi-bien qu'à *Utrecht* en allant & en revenant, il aura ſoin de faire aprouver ce qui s'eſt paſſé à *Dort* & dans cette Ville ci, concernant l'Egliſe & l'Etat. Sans cela, parmi des têtes mal réglées, ces choſes pourroient être miſes en queſtion plus qu'il ne convient en bonne politique dans ces circonſtances. Il préparera auſſi ces deux Provinces pour le deſſein qu'on a formé d'expliquer plus amplement l'union d'*Utrecht* dans les Articles qui concernent la Religion. A ſon retour vers la fin de la ſemaine prochaine il trouvera les Etats d'*Hollande* aſſemblés, pour mettre la dernière main à toutes les affaires ; & nous verrons alors ce qu'ils feront de *Vorſtius*, & des autres meneurs des *Rémontrans*.

Le corps de *Ledenberg* ayant été ôté hier du gibet, par ordre des Etats, à la ſollicitation

tion de ſes parens, & enſéveli dans le cime- 1619.
tière de *Voorburg*, village près du lieu de l'exécution; il a été déterré ce matin par le peuple du lieu, & traîné dans un foſſé où il eſt encore, entouré d'une grande foule de peuple qui y accourt pour le voir, en plus grand nombre que quand il étoit pendu.

On a trouvé dans la doublure de la tapiſſerie de la chambre que BARNEVELT occupoit en priſon de longs diſcours qu'il ſe propoſoit de faire répandre par ſes amis pour prouver ſon innocence. Ses domeſtiques leur aïant révélé la choſe, leur trop grand empreſſement, & leurs ſollicitations auprès des Etats pour avoir ces tapiſſeries entre leurs mains, ont fait naître des ſoupçons, & par-là donné lieu à cette découverte.

Les Etats ont donné deux mois d'avance aux Agens des *Bohémiens*, c'eſt-à-dire 100, 000. florins. Ces Agens ſont partis pour faire leur petite levée de 1000. mousquetaires, pour leſquels ils auront une forte eſcorte.

Vous aurez vu par ma dernière dépêche du 19. de ce mois que j'ai exécuté les ordres que Milord *Doncaſter* m'a aportés de la part de ſa Majeſté ſans attendre la copie de la Lettre qu'elle écrit aux Etats; ce que j'ai cru inutile aïant la copie de la Lettre pour ſon Excellence, que j'ai ſupoſée être la même pour le fonds des choſes; je réglai mon diſcours ſur cela. Cette copie qui m'a été remiſe à préſent eſt accompagnée de ſi fortes aſſurances de votre faveur, qui m'a été témoignée par pluſieurs autres voyes, & en particulier par Mr. *Balcanqual*, que mes occu-

1619. cupations ne doivent pas empêcher que je ne vous en témoigne ma reconnoissance, qui m'obligera à être tant que je vivrai

Votre, &c.

P. S. J'ai reçu une Lettre de vous, & une autre du Chevalier *Christophle Parkins* au sujet de *Godefroi Boote*, dont l'affaire est sur le tapis, & fort embarassée; mais j'espère de l'amener à une bonne fin.

Par raport à ce qui me concerne moi-même, & ma petite fortune, de laquelle j'aprens par Mr. *Locke*, que vous voulez bien prendre soin, je vous prie de prendre des informations de lui & de me conserver votre faveur accoutumée.

Le même au même. 29. *May.*

MONSIEUR,

Votre Lettre du 6. de ce mois, qui servoit de couvert à un paquet pour Milord *Doncaster*, m'a été remise le 16. & hier j'ai envoyé le paquet à *Bruxelles*, où il trouvera aparemment Milord, s'il ne l'atteint pas à *Anvers*. Vous aurez sû que pour gagner du tems il n'a pas passé par ici; ainsi j'ai dit aux Etats & à son Excellence ce dont il étoit chargé, de quoi je rends compte dans ce paquet pour Mr. le Secrétaire *Calvert*, de la main de qui j'ai reçu les ordres de sa Majesté sur ce sujet.

Depuis ma dernière Lettre du 12. de ce mois, l'affaire des prisonniers est terminée, & les juges se sont séparés à *Moersbergben* aiant

aïant demandé grace, en considération des 1619.
sollicitations faites en sa faveur, il a été renvoyé par les juges aux ETATS-GÉNÉRAUX qui ont ordonné qu'il iroit demain à sa Maison près d'*Utrecht*, qu'il y resteroit gardé pendant un mois pour mettre ordre à ses affaires, & qu'après cela il iroit vivre en exil pendant six ans hors des *Provinces-Unies*, engageant ses terres & ses biens pour sûreté de sa bonne conduite, après avoir promis de ne point cabaler contre l'Etat pendant son exil, & avoir payé les frais de sa prison, selon qu'ils seront taxés par les Etats.

Hogerbeets & *Grotius* doivent être transportés dans deux jours à *Louvestein*, chateau fortifié près de *Gorcum*, ils doivent rester là dans des chambres séparées, dont les fenêtres sont fermées par des barreaux de fer. On leur accorde vingt-quatre sols d'*Hollande* par jour à chacun, ce qui fait environ deux chellings & 5 sols de notre monnoye; & l'on a resolu dans l'assemblée des Etats le 15. de ce mois, de n'écouter aucune requête en leur faveur contre la sentence des juges, pendant l'espace de six ans.

Pour ce qui regarde les trois qui ont pris la fuite, *Uytenbogaerd* est condamné à un bannissement perpétuel & tous ses biens sont confisqués. *Han* est banni pour 15. ans, & la moitié de ses biens sont confisqués. *Tresells* est banni pour deux ans, & condamné à une amende de 2000. florins.

Les Etats aïant envoyé des Députés à *Dort* pour disposer des *Rémontrans* qui y sont encore, on les a trouvés très-opiniâtres, & très-

1619. très-réſolus à prêcher & à enſeigner ſans ſe contraindre leur doctrine *Arminienne*, dans quelque endroit qu'ils faſſent leur ſéjour. Les Etats ſouhaitant d'un coté d'agir avec modération & de l'autre provoqués par les *Rémontrans*, ſont fort embaraſſés ſur le parti qu'ils doivent prendre; & ils ſeront toujours dans le même embarras à moins qu'ils n'en puniſſent quelqu'un d'une manière exemplaire, à quoi ils ne ſe porteront pas volontiers, de peur de faire crier le peuple dans les Villes qui favoriſent les *Rémontrans*.

On ne ſait pas encore bien ici comment on aura pris en *France* l'exécution de BARNEVELT. J'aprends ſeulement qu'il y a un poſtcrit à une dépêche que l'Ambaſſadeur de *France* reçut hier, dans lequel on lui marque que la nouvelle en étant venuë aux oreilles du Roi & de ſon Conſeil, on avoit regardé la choſe comme étant de ſi grande conſéquence, qu'on n'avoit pas voulu ſe déterminer d'abord ſur les témoignages que le Roi donneroit de ſon mécontentement.

Je vous envoye une copie des derniers avis que nous avons reçu de *Prague*. Je ſuis, &c.

P. S. Fermant cette Lettre j'en reçois une de vous du 9. de ce mois, qui en renferme une autre de Milord *Buckingham*, pour laquelle je vous fais mes humbles remerciemens.

J'aprends qu'on retirera le corps de *Ledenberg*, & qu'on l'enſévélira à la requête de ſes parens, qui n'ont pas ceſſé de ſolliciter pour cela depuis qu'il a été pendu. Vous aurez la bonté d'informer ſa Majeſté de ces particularités.

LET-

1619.

LETTRE *en* François *de* Prague, *rendant compte de ce qui eſt arrivé en* Bohème, *& du banniſſement des* Jéſuites *de la* Moravie. 12. *May.*

On y dit que le Comte de *Walſtein* qui s'eſt enfui avec une ſomme conſidérable d'argent, & a tâché de débaucher la gendarmérie du Comté, a été déclaré publiquement *poltron & larron*, que leurs Députés *vont à l'aſſemblée des Princes de l'union à* Heilbron, *afin d'y traiter de leur confédération.*

LETTRE *de* la Haye *en* François. 7. *Juin.*

Pluſieurs ici ſont eſtonnés que l'Embaſſadeur extraordinaire de ſa Majeſté de la *Grande-Bretagne* n'a prins ſon chemin par ici, comme on avoit penſé, & à cet effect fait préparer ſon logis. Ains d'avoir prins la route par *Bruxells*, & y avoir communiqué avec les Embaſſadeurs de *France*, d'*Eſpagne*, & autres, ſur l'accommodement des affaires de *Bohème*, & y s'acheminer ſans ſur ce ouïr aucun avis de Meſſieurs les Eſtats & ſon Excellence, leſquelles on dict que ſeroient auſſi eſtre émerveillés de la propoſition n'aguéres à eux faicte par l'Embaſſadeur ordinaire de ſa Majeſté ici, aſſavoir, qu'ils ayent à ſe réſoudre ſur des moiens, puiſque leur trêve s'en va finiſſante comme elle pourroit eſtre prolongée, ou en défaut d'entrer en communication pour faire une bonne paix avec

1619. vec le Roi d'*Espagne*, dont chacun en parle à ſa fantaiſie.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 12. *Juin.*

Il répond à une Lettre du 30. *Avril*, que le porteur lui avoit remiſe de la part du Sécrétaire pour lui recommander *Godefroi Boote*, qui étoit toujours priſonnier. „ Je ne „ ſai rien de plus, concernant la liberté de „ *Boote*, excepté qu'on eſt actuellement oc„ cupé à ſon procès, & qu'on l'expédiera „ auſſitôt & auſſi-bien qu'on peut l'eſpérer „ dans une affaire de cette nature; cet hom„ me étant chargé de crimes capitaux, & de „ grandes dettes envers l'Etat, outre les frais „ de deux empriſonnemens, le premier n'aïant „ pas encore été payé, & ſa cauſe étant à„ préſent pendante devant deux cours, la „ cour d'*Hollande*, & l'aſſemblée des Dépu„ tés d'*Hollande*, ce qui rend la difficulté „ plus grande, parce que l'affaire doit paſſer „ par tant de mains, qui ſont à-préſent ac„ cablées d'autres affaires. Le porteur de „ cette Lettre n'aïant aucun ordre de parler „ d'argent, on auroit bien pu ſe paſſer ici de „ ſa préſence; car quand j'aurai obtenu la li„ berté de *Boote*, comme je n'en doute pas, „ on s'attendra, ſi ce porteur eſt encore ici, „ qu'il acquite ſes dettes, & qu'il paye les „ frais de ſa priſon. Outre cela ſon ſéjour „ ici pour ſolliciter en faveur de *Boote* en„ tretient des défiances, & fait ſoupçonner „ qu'on penſe à faire plus d'uſage de ce der„ nier

„ nier, que je ne puis l'imaginer à-préſent. 1619.
„ qu'il eſt ſi bien connu; car il ne peut y a-
„ voir un homme plus décrié que lui, &
„ pour l'eſprit, & pour la probité; & je re-
„ garde comme un malheur pour moi, qu'il
„ me donne autant de peine que s'il valoit
„ quelque choſe. Mais il a des parens hon-
„ nêtes gens; & il eſt au ſervice de ſa Ma-
„ jeſté. C'en eſt aſſez pour que je m'em-
„ ploye pour lui, & j'eſpère de pouvoir dans
„ peu vous rendre bon compte de mes efforts".

P. S. De ſa propre main.

„ Que la foibleſſe de ma tête & de ma
„ main, après une fièvre de quinze jours
„ que m'a cauſée une attaque de gravelle,
„ ſoit, je vous prie, mon excuſe, ſi je ne
„ vous écris pas plus au long, jusqu'à ce que
„ j'aye repris plus de force.

Le même au même. 18. *Juin.*

Les Députés de la Compagnie des *Indes-Orientales* retournant à-préſent en *Angleterre* pour conclure l'affaire de leur aſſociation avec nos Marchands, je n'ai pas voulu négliger cette occaſion de vous informer de l'état où nous nous trouvons à-préſent, aſſez ſemblable à celui de la mer qui reſte un peu agitée après que la tempête eſt paſſée.

A *Hoorn*, à *Schoonhoven*, & dans quelques autres Villes d'*Hollande*, les *Arminiens* en grand nombre ont eu ces derniers Dimanches leurs aſſemblées & leurs ſermons, déclarant ouvertement qu'ils continueront, au péril même de leurs vies & de leurs biens.

Di-

1619. Dimanche dernier une assemblée de ceux d'*Alckmaer* s'étant formée dans un bois près de la Ville, & le Colonel *Hynderson* qui y commande les troupes envoyées extraordinairement pour y réprimer ces tumultes, accompagnant les Députés des Etats, qui alloient défendre l'assemblée, il fut attaqué par le peuple armé de couteaux, non sans danger pour lui-même, & pour les Députés, jusqu'à ce qu'il vint une troupe de soldats qui dissipa cette populace, sans effusion de sang. Ces desordres ont engagé les Etats d'*Hollande* à prendre des mesures, & ils ont résolu de faire un Edit sévère contre ces assemblées; ils y travaillent à présent, & ils l'exécuteront rigoureusement. Car quoique les *Arminiens* disent qu'ils ne doivent pas être plus gênés dans des matières de Religion que ne le sont les *Luthériens* & les *Anabaptistes*, qui ont leurs assemblées & leurs Ministres par permission publique, les Etats ne l'entendent pas ainsi; premièrement parce que les *Luthériens* & les *Anabaptistes* ne sont pas des novateurs, mais qu'ils ont été dans le Païs dès les commencemens de cet Etat, & ont continué à y être tolérés à mesure qu'il s'est accru; en second lieu parce qu'ils ont vécu toujours paisiblement, contents d'être sous la protection de l'Etat, au-lieu que les *Arminiens* cherchent à dominer en formant des conspirations & en excitant des séditions; enfin parce qu'il paroît par les levées qu'ont faites les *Arminiens* en *Hollande*, & à *Utrecht*, & par leurs violences contre ceux qui sont bien-intentionnés dans les affaires de Re-

Religion, qu'ils ſe propoſent de changer l'Egliſe & l'Etat, ce qui n'a jamais été tenté par les *Luthériens* ni par les *Anabaptiſtes*. Il fut réſolu hier dans les Etats d'*Hollande* que *Vorſtius* ſeroit banni de cette Province dans cinq ſemaines; & les ETATS-GÉNÉRAUX ſont occupés à préſent à prendre une ſemblable réſolution pour les autres *Provinces-Unies*. 1619.

Il y a aparence que les *Rémontrans* qui ſont à *Dort* ſeront traités de même, s'ils perſiſtent dans leur obſtination, à prêcher leur doctrine *Arminienne* dans quelque endroit qu'ils ſoient. Dans cette réſolution ils ont préſenté une requête aux Etats pour qu'on leur permette d'aller remplir leurs fonctions dans leurs différentes Egliſes, diſant qu'il eſt contre les droits d'un *Synode* libre, comme les Etats veulent faire conſidérer celui de *Dort*, (auquel ils ſont venus, diſent-ils, ſous un ſauf-conduit) qu'on les retienne auſſi longtems qu'on a fait dans cette Ville. Trois d'entr'eux montrent plus de modération que les autres; de ſorte qu'on ne les traitera pas tous également; mais je crois que les principaux ſeront bannis.

Le corps de *Ledenberg* a été enterré encore une fois à *Voorbourg*, & déterré de nouveau. Il n'y a point eu de repos pour ſon cadavre juſqu'à ce que ſes parens ayent acheté un endroit pour ſa ſépulture dans un pauvre hopital près de cette Ville; il ne faut pas s'étonner s'il ne trouve dans les autres aucune compaſſion pour ſa carcaſſe, puiſqu'il n'en avoit point eu lui-même.

Nous avons été pendant longtems impa-

1619. tient d'aprendre comment les procédures de cet Etat contre BARNEVELT seroient prises en *France*. Enfin on a reçu des Lettres de l'Ambassadeur des Etats, Mr. *Langerack*, qui disent que quand il eut informé le Roi & son Conseil de la sentence & de l'exécution de BARNEVELT, ils parurent d'abord trouver étrange qu'on n'eut pas montré d'égard à la recommandation du Roi en faveur d'un homme qui avoit toujours travaillé si utilement à entretenir l'union entre cette couronne & les Etats. Mais ensuite après avoir pesé les choses plus mûrement, ils avoient déclaré qu'ils étoient satisfaits, & qu'on enverroit à Mr. *du Maurier* des ordres plus satisfaisans pour cet Etat. D'un autre côté il y a un écrit répandu dans cette Ville par Mr. *du Maurier*, qui dit le contraire, comme vous le verrez par la copie que je vous envoye. Mais les Etats veulent bien se persuader que cela n'est sorti que de sa plume.

Le Comte *Henri*, sur une soudaine résolution, partit hier en poste pour la *France*, avec une suite de 24 gentilshommes, & autres personnes, envoyé par son frère le Prince d'*Orange*, pour établir son neveu *Don Emanuël* fils-aîné du Prince de *Portugal*, dans le gouvernement d'*Orange*, à la place du Capitaine *Crouse* que le Prince défunt y avoit pour Gouverneur, & qui a souhaité de quitter ce gouvernement, pour venir reprendre sa place de *Drossart* ou *Baillif* sous le Prince à *Liesl* en *Brabant*. Je n'aprends pas que le Comte *Henri* soit chargé de quelque commission par les Etats auprès de l'Archiduc, ou

pour

pour la cour de *France*; ils lui ont permis 1619.
ſeulement de faire des viſites & des complimens dans ces deux cours, s'il voit qu'on s'y attende. Il a des Lettres du Prince d'*Orange* pour le Roi de *France*, & ordre de travailler à obtenir à l'égard de ſa principauté d'*Orange*, un traitement plus favorable, qu'il ne l'a été jusqu'ici depuis la mort du feu Prince, & de repréſenter ſa conduite dans cet Etat, ſous un jour moins odieux qu'on ne l'a fait en dernier lieu à la cour de *France*.

Nos dernières Lettres d'*Allemagne* rapportent que le Régiment du Comte *Mansfield* a été ſurpris de nuit dans ſes quartiers près de *Budweys* par le Comte de *Bucquoy*, & qu'il eſt reſté ſix cens hommes ſur la place.

LETTRE *du Prince* PALATIN *au Duc de* Savoye: *de* Heidelberg. 11. *May*.

Envoyée par le Chevalier *Iſaäc Wake*, retournant d'*Angleterre* à *Turin*, & qui avoit eu ordre du Roi *Jaques* I. de voir ce Prince, & de conférer avec lui ſur quelques affaires publiques. Le Prince aſſure le Duc de ſon entier & ſincère attachement.

ECRIT *du* ROI *de* France *& de ſon Conſeil, dont il eſt parlé dans la Lettre du Chevalier* DUDLEY CARLETON *du* 18. *Juin*. 12. *May*.

Sa Majeſté & Meſſieurs de ſon Conſeil ont tous unanimément fait démonſtration de trouver mauvais le peu d'égard que l'on a eu

1619. aux modérés Conſeils qu'elle a faict donner à pluſieurs fois pour le bien de l'Eſtat ſur les affaires préſentes, s'aſſeurant que la pratique en euſt été ſalutaire; mais puiſque l'on ne l'a pas voulu, ſouhaitent que la Republique puiſſe ſe trouver bien des moyens plus violents, dont on a voulu uſer.

Que l'obſtination, que l'on a tesmoignée à rejecter les Conſeils de S. M. la fera deſormais réſoudre à ſe mesler de ſes propres affaires, laiſſant desmêler aux autres leurs propres embarras & confuſions, puiſque ce qu'elle faict comme bon ami & allié, eſt maintenant interprêté de ſi mauvaiſe part par ceux qui ſe laiſſent donner à leurs paſſions.

Que ſes embaſſadeurs conjoinctement & ſéparément n'ont rien faict que par ſes exprès commandemens, aïant eu l'Embaſſadeur ordinaire plus ample pouvoir ſur ce ſubject, que celui duquel il a uſé; de ſorte que S. M. aprouvant entièrement ce qu'il a faict par ſon ordre, c'eſt bien en vain que d'autres s'en formaliſent, & tres-mal-à-propos que l'on veut témérairement lui prescrire ce qu'elle doit lui commander & ordonner.

Qu'en toute cette despêche n'eſt reconnuë trace de la respecteuſe procédure dont on avoit accouſtumé d'uſer envers S. M. laquelle Meſſieurs de ſon Conſeil y ont aiſément recogneu le ſtile d'un *garnement, qui eſt chaſſé de Paris*, & d'une perſonne qui travaille à l'altération de l'alliance dont S. M. les a honorés. En quoi il deſſert & trompe manifeſtement ceux qui ſe fient en lui, qui ne cueilleront que fruits amers des obliques & tur-

turbulentes procédures, esquelles il engage l'Estat. 1619.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 26. *Juin.*

MONSIEUR.

Ma dernière Lettre étoit du 18. de ce mois; je l'envoyai par le courier ordinaire de *la Haye*, qui alloit avec les Marchands des *Indes Orientales*; depuis lors les vents ont été si contraires que je les crois encore de ce côté de la mer. Concevant que leur négociation ne mettra pas fin au Traité avec les commissaires des Etats, & que sa Majesté pourra trouver bon de prendre aussi quelques mesures rélatives aux autres points sur lesquels nous différons, parmi lesquels le renchérissement de l'or & de l'argent dans ces Provinces n'est pas un des moins considérables, j'ai cru qu'il étoit à-propos de vous envoyer cet écrit sur ce sujet, c'est l'opinion que les *Généraux de Monnoyes* ont donnée ici aux Etats. Faites-en je vous prie, l'usage que vous croirez le plus avantageux pour le service de sa Majesté, mais sans montrer l'écrit même, que je tiens d'un des *Généraux*, qui seroit fort reprimandé, si les Etats le savoient.

L'exécution de l'Edit du 13. *Fevrier* dernier N. S. par lequel on avoit réglé la valeur des *Monnoyes* jusqu'au dernier *May* suivant, avec promesse de les baisser encore alors de nouveau pour les rendre plus proportionnées à l'état des *Monnoies* de sa Majesté & aux autres qui ont cours ici, a été différée par rapport

1619. port à la seconde évaluation, jusqu'au dernier du mois prochain; & non seulement il y a aparence que les choses resteront sur le même pied, mais à moins qu'on ne prenne quelques bonnes mesures, il est à craindre qu'on ne retourne à l'autre extrémité; ce qui produiroit une exportation continuelle de l'or & de l'argent des Royaumes de sa Majesté, sans qu'il fût possible de prévenir cet inconvénient.

Je vous envoye une copie de la sentence de banniſſement portée contre les *Rémontrans etati* au *Synode* de *Dort*. Ils ont été apellés il y a quelques jours de *Dort* ici, & ont paru souvent, soit conjointement soit séparément devant les ETATS-GÉNÉRAUX, qui ont employé toutes sortes de motifs pour les engager à vivre paisiblement dans ces Provinces, & à se contenter d'avoir la liberté de conscience pour eux-même, sans prêcher ou enseigner leur doctrine *Arminienne*, mais ils sont tous demeurés obstinés, excepté seulement *Henricus Leo* de *Bommel*, qui s'est soumis & a été renvoyé libre.

La sentence de banniſſement contre les autres a été exécutée ce matin. On les a conduits dans des chariots fournis par les Etats avec leurs femmes & leurs enfans, accompagnés par des officiers publics vers les lieux situés hors des Etats où ils ont souhaité d'être rendus, chacun aïant 50 florins que leur ont donnés les Etats pour *viaticum*. Onze d'entr'eux vont dans la Baronnie de *Baldwick* dans le *Lang-straet* près de *Heusden* en *Brabant*, d'où ils se rendront bientôt auprès de *Uytenbogaerd* & de *Grevinchovius* qui ont pris une Maison en commun

à *Anvers*. *Gosuinus* & *Matthisius* de *Campen* vont dans le Comté de *Bentheim*, où *Vorstius* se propose aussi de retourner. *Bernerus Vesselius* de *Tiel* va à *Cleves*. Vous verrez les noms des autres dans la sentence, & qu'ils se proposent de bloquer cet Etat, comme les *Jesuites* bloquent *Venise* à *Ferrare* & dans les autres lieux voisins, depuis qu'ils ont été bannis de cette Ville; & en effet ces gens-ci ne diffèrent pas beaucoup des *Jesuites*. Les Ministres de ce parti sont habillés en séculiers, allant des manteaux & des habits de couleur, & l'épée au côté, allant de lieu en lieu, par-tout où ils trouvent des gens qui leur sont attachés. A *Hoorn*, à *Schoonhoven*, & dans quelques autres Villes, ils prêchent encore dans les jardins & dans les bois voisins. Mais comme je vous l'ai dit dans ma dernière Lettre, il y a un Edit déjà imprimé par les Etats d'*Hollande*, contre ces assemblées; & l'on n'en diffère la publication & l'exécution que jusqu'à ce que les canons du *Synode* soit prêts; on attendoit l'aprobation des différentes Provinces; elle a été donnée avec un consentement unanime, ainsi tout sera dans l'ordre Mardi ou Mecredi prochain au plus tard. En attendant les ordonnances *Ecclésiastiques* dressées par les Députés Provinciaux après le départ des *exteri* du *Synode*, ont été aprouvées & ratifiées par les Etats d'*Hollande*; mais elles rencontrent quelque difficulté dans les autres Provinces. 1619.

La défaite du Régiment du Comte de *Mansfield* près de *Budweys*, dont je vous parlois dans ma dernière Lettre, est si fort

1619. exagérée par les *Autrichiens*, & ſi diminuée par les *Bohémiens*, que ce que nous avons de plus ſûr, c'eſt qu'elle n'eſt ni ſi grande que les uns la font, ni ſi petite que la repréſentent les autres. Les *Bohémiens* demandent à cet Etat un nouveau ſubſide de 300, 000. ou 400, 000. florins, qu'on ne leur accordera pas; mais il y a aparence qu'on leur continuera le ſubſide de 50, 000. florins par mois, dont je vous ai parlé ci-devant. Ils demandent auſſi que les Etats envoyent quelques Députés pour s'aboucher avec ceux d'*Autriche*, de *Moravie*, de *Hongrie*, & d'ailleurs, qui ſont attendus à *Prague*, à quoi l'on ne ſe prête point ici.

On a apris que le Comte *Henri* courant la poſte au ſortir de *Bruxelles* s'eſt bleſſé près de cette Ville par une chute de ſon cheval; il continuë ſon voyage en caroſſe. On a dit ſi haut que le Prince d'*Orange*, en revenant de ſon dernier voyage de *Gueldres*, ameneroit une femme de *Clèves* (la fille du Marquis de *Brandebourg*) que le bruit en ſera, je penſe, allé au-delà de la mer; mais il n'y a d'autre fondement de cette nouvelle que les discours que quelques amis ont tenu entr'eux ci-devant ſur ce ſujet. La Princeſſe n'étoit pas à *Clèves*, & le Prince ſon frère & ſon Excellence ne ſe ſont point vus.

Je vous envoye les traductions *Latines* des ſentences de *Hogerbeets* & de *Grotius*, jointes à celles que vous avez déjà vuës de BARNEVELT & de *Ledenberg*. Je ſuis, &c.

Le

1619.

Le même au même. 29. *Juin.*

Il lui parle des soins qu'il s'est donné pour procurer un dédommagement de la part des Etats au sujet du Vaisseau l'*Africain* de *Londres*; & dit qu'il a obtenu, après bien des difficultés, 800. l. sterlings qui doivent être partagées entre les propriétaires & les Marchands, outre l'argent qui apartient au Vaisseau qu'on a laissé entre les mains de l'Amirauté de *Rotterdam*.

„ Je vous envoye une traduction de l'E-
„ dit des Etats contre les assemblées des *Ar-*
„ *miniens*, dans lesquelles ils se rendirent
„ Dimanche dernier à *Schoonhoven* & dans
„ d'autres Villes, armés de demi-piques &
„ d'autres armes. Ces extrémités auxquelles
„ ils se sont portés, demandoient de prompts
„ remèdes. Cet Edit avec les canons, &
„ les autres pièces destinées à l'édification
„ du peuple sera publié cette semaine, & exé-
„ cuté rigoureusement ".

Le même au même. 14. *Juillet.*

MONSIEUR,

Je vous envoyai le 29. du mois dernier une traduction de l'Edit des Etats contre les assemblées des *Arminiens*; il fut publié dans la plupart des Villes d'*Hollande* Jeudi, Vendredi, & Samedi dernier; & l'on y obéit dans la plupart de ces Villes. Mais les *Arminiens* d'*Alckmaer* s'assemblèrent comme ci-devant hors de la Ville, & ils eurent leur sermon. Ceux de *Schoonhoven* s'assemblèrent

1619. auſſi dans un endroit apellé *Nieuwpoort* dans la Baronie de *Lichfield* de l'autre côté de l'eau, mais le Magiſtrat empêcha qu'on y prêchât. A *Rotterdam* ils s'aſſemblèrent le matin dans un endroit écarté dans la Ville; les Magiſtrats y étant allés, & s'étant contentés de prendre les noms de ceux qui étoient préſens, ſans les interrompre autrement; ces gens eurent la hardieſſe de s'aſſembler l'après-midi dans une des principales ruës, où un Miniſtre en habit de couleur, avec un chapeau bordé d'or, & d'autres ajuſtemens ſemblables à ceux d'un vendeur d'orviétan, monta ſur une planche ſoutenuë ſur un tonneau, & ſur la fenêtre d'une boutique, aïant deux Anciens à ſes côtés, placés là comme deux boufons; s'étant mis à prêcher il fut interrompu par les Magiſtrats accompagnés du Gouverneur de la Garniſon & de quelques ſoldats armés, il y eut un peu de deſordre parmi le peuple, quelques hommes & femmes préſentant leur poitrine nuë au ſoldat, comme briguant l'honneur d'un martyre chimérique. En attendant le Miniſtre & ſes deux compagnons gagnèrent aux pieds, aïant quitté promptement leur déguiſement. On dit que le Miniſtre en habit bourgeois, fut un de ceux qui s'arrêta à raiſonner & à diſcourir avec les Magiſtrats, mais ſans être reconnu. Cette hardieſſe eſt entretenuë dans cette Ville par l'Amirauté, dont les bas officiers, & les gens qui y appartiennent ſont la plûpart *Arminiens*. Par cette raiſon les Etats ont écrit à *Rotterdam* pour ordonner expreſſément que tous ceux qui ſont payés par l'Etat, & qui ſont *Arminiens* reconnus

connus, soient privés de leurs places, à moins 1618
qu'ils ne se soumettent sur le champ; & qu'on ne reçoive à l'avenir que ceux qu'on sait être bien intentionnés. On prépare de pareilles Lettres pour les autres Amirautés, parce que ces gens de mer sont les plus insolens, & les plus aisément soulevés par les prédicateurs *Arminiens*, dont les sermons ne tendent qu'à la sédition.

Lundi dernier le Magistrat de *Schoonhoven* ayant fait des informations contre ceux qui s'étoient assemblés le jour précédent à *Nieuport*; & l'un d'eux ayant été saisi comme un des chefs, les autres *Arminiens* employèrent la force pour le délivrer; & la garnison de la Ville leur ayant resisté, il y en eut un tué d'un coup de fusil, & deux blessés. Cela fait grand bruit parmi ce peuple longtems accoutumé à une liberté sans frein; mais les Etats & le Prince d'*Orange* sentent le danger qu'il y auroit aujourd'hui, & dans ces conjonctures, à préférer *rumores ante salutem*; ainsi ils suivent hardiment leurs résolutions, ayant banni la semaine dernière sept de ces Ministres *Arminiens* qui avoient tenu un *Anti-Synode* à *Rotterdam*, comme vous le verrez par la Traduction de leur sentence qui fut exécutée Samedi dernier. On les fit partir à quatre heures du matin pour éviter le concours du peuple. Ils sont allés dans le *Lang-straet* en *Brabant* dans le même endroit où demeurent les quatorze *Remontrans exilés*, dont quelques-uns se sont présentés au nom des autres, à l'Evêque de *Bois-le-Duc*, qui a la jurisdiction du *Lang-straet*, pour lui

1619. demander la permission d'y vivre avec la liberté de conscience, & de recevoir ceux de leur parti qui viendront de ce Païs-ci auprès d'eux. L'Evêque leur a répondu, que pourvû qu'ils veuillent vivre là en personnes privées, sans prêcher, ni enseigner, & sans donner aucun scandale, ils ne seroient point inquiétés; ils ont paru se contenter de cela, quoique ce ne soit rien de plus que ce que leur offroient les Etats; au moyen de quoi, s'ils l'eussent accepté, ils auroient pu rester ici comme autant de boutefeux dans le Païs; mais le doigt de Dieu s'est montré dans cette affaire, comme dans plusieurs autres occurrences depuis le commencement de ces troubles. *Quos vult perdere prius dementat.*

Un de ces bannis sous un habit déguisé se glissa l'autre jour dans *Bommel*, où il prêcha à une assemblée d'*Arminiens*. Quoiqu'ils fassent ces choses-là avec beaucoup de confiance, dans l'idée que s'ils sont pris, ils ne seront punis, suivant l'usage de ce Païs, que par la bourse ou l'emprisonnement; je vois qu'on a pris une autre résolution, c'est que le premier sur qui l'on mettra la main, sera envoyé dans la maison de correction à *Amsterdam*; & que s'il est convaincu de quelque conspiration un peu sérieuse, il sera pendu par son col, comme *perturbateur du repos public.*

L'Evêque de *Bois-le-Duc* s'informa particulièrement d'*Episcopius*, qui étoit un de ceux qui se présentèrent devant lui; & par considération pour lui, qu'il connoissoit, disoit-il par ses écrits, il les invita tous à dîner.

Les

Les Magiſtrats de *Rotterdam* m'ont fait 1619.
prier par une perſonne de leur corps qu'ils ont envoyé exprès pour cela, de demander aux Etats d'*Hollande* qu'on entretienne aux dépends du public un prédicateur pour les *Anglois* & les *Ecoſſois* qui ſont dans cette Ville, où il y en a un grand nombre. C'eſt une choſe que Mr. le Sécrétaire *Winwood* avoit fort ſollicitée pendant qu'il étoit ici, & dont j'avois parlé moi-même, à mon arrivée, mais le frère de BARNEVELT, & *Grotius* Penſionnaires de cette Ville, & les autres Magiſtrats s'y étoient toujours oposés. Qu'aujourd'hui cette affaire ſoit ſollicitée par les Magiſtrats eux-même, & cela en s'adreſſant à moi, comme Miniſtre de ſa Majeſté, c'eſt un des bons effets entre beaucoup d'autres des changemens arrivés dans ce Païs.

Les Etats ont ôté abſolument la ſemaine dernière le gouvernement de *Berg-op-Zoom* au fils cadet de BARNEVELT, qui jusqu'alors avoit été ſeulement ſuspendu; & ils l'ont donné à Mr. *Rioven*, qui y avoit été mis par proviſion. On lui a ôté auſſi ſa Compagnie de Cavalerie, & on l'a donnée à ſon Lieutenant.

Le Prince *Palatin* a envoyé quelqu'un ici pour demander aux Etats la permiſſion de lever une Compagnie de 200 hommes d'Infanterie pour la Garde de ſon Alteſſe, priant qu'on lui permette de prendre pour cela deux hommes dans chaque Compagnie des troupes de ces Provinces, ou autant qu'il en faudra pour faire ce nombre. On ne lui refuſe pas de lever ce monde, mais on regarde

1619. comme une choſe préjudiciable à l'Etat qu'il prenne ces hommes dans leurs Compagnies.

On a apris cette ſemaine par une Lettre des Princes de l'union, qu'ils ont réſolu de ſe mettre tous en armes à l'occaſion des troubles préſens de l'*Allemagne* & de la *Bohême*, les regardant comme dangereux pour leur Religion, & leur liberté; ils ſomment en même-tems les Etats de fournir le ſecours auquel ils ſont obligés par le Traité d'union, & demandent que leurs troupes ſoient prêtes à *Rheez* & à *Emmerick* pour qu'elles ſoient plus à portée quand on voudra les faire venir. J'informerai inceſſamment ſa Majeſté de la réſolution qu'on prendra. Je ſuis, &c.

LETTRE *des Princes de l'union aux* ETATS-GÉNÉRAUX, *datée d'*Heilbron, *ſignée par* FREDERIC *Palsgrave du* Rhin; JOACHIM ERNEST, *Marckgrave de* Brandebourg; JEAN FREDERIC *Duc de* Wirtemberg; GEORGE FREDERIC, *Marckgrave de* Baden; CHRISTIAN *Duc d'*Anhalt, *&c. 27. Juin.*

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. *17. Juillet.*

MONSIEUR,

J'ai retenu la dépêche que celle-ci accompagne, dans l'eſpérance de pouvoir, par la même occaſion, informer ſa Majeſté de la réſolution des Etats au ſujet de la demande des

des Princes de l'union. Ils n'en ont point pris 1619.
encore; mais je comprends qu'ils ons deſſein de répondre, que s'ils voyent que les Princes ſoient actuellement attaqués, ils ſeront prêts à leur envoyer le ſecours; ou que ſi *Spinola* comme on le croit, marche avec ſes troupes à *Francfort*, ils donneront alors l'aſſiſtance que les Princes demanderont, autrement tant que l'armée de l'Archiduc demeure entière ici, ils jugent qu'il ne ſeroit pas prudent de démembrer la leur. Le reſte de la réponſe conſiſtera en bonnes paroles, & en encouragemens, car on eſt bien-aiſe ici que les Princes arment, quoiqu'on regarde comme échapée l'occaſion de faire beaucoup de bien par-là, après qu'ils ont laiſſé paſſer librement les troupes *Eſpagnoles* ſans faire mine de s'y opoſer.

On a négocié ici depuis longtems un Traité entre cet Etat & la République de *Veniſe*, qui a témoigné ſouhaiter de lier une alliance plus étroite avec ce Païs, à quoi toutes les Provinces ont enfin conſenti de prêter l'oreille. Aujourd'hui les Etats ſont venir le Réſident de *Veniſe* dans leur aſſemblée pour lui demander s'il a pouvoir de traiter. Il n'en a point, autant que je puis m'en apercevoir, quoiqu'il ait lâché ci-devant, en parlant au Prince d'*Orange*, quelques mots qui ont fait croire qu'il en avoit un. J'en informerai plus au long ſa Majeſté par ma première dépêche.

J'ai vu il y a deux jours un certain livre *Ecoſſois* intitulé *l'aſſemblée de Perth*, où l'on parle d'une façon très-mépriſante & très-outrageuſe de ce qui s'eſt paſſé dans ce Royaume

1619. me au sujet des affaires *Ecclésiastiques*. Il est sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur; mais je suis informé qu'il a été imprimé à *Leyde* par un certain *Anglois Brownisse* (*a*), comme le sont la plûpart des livres *Puritains* qui ont été envoyés depuis quelques tems en *Angleterre*. Comme cela est directement contre l'Edit des ETATS-GÉNÉRAUX, publié au mois de *Decembre* dernier, je me propose d'en porter mes plaintes, quand je serai plus particulièrement informé touchant l'Imprimeur, supposant que sa Majesté m'aprouvera en cela. Je suis, &c.

P. S. Milord *Lisle* est arrivé depuis peu ici après avoir laissé Milord *Doncaster* dans le Païs du Duc de *Bavière*, il part dans un ou deux jours pour l'*Angleterre*. Il dit que Milord *Doncaster* attend l'arrivée du Roi *Ferdinand* qui doit aller par *Franckfort à Saltzbourgh*.

Le même au même. 18. *Juillet.*

Il envoye par Milord *Lisle* les copies des Lettres qu'il a remises le jour précédent au Courier *Marten*.

„ Pour ce qui me regarde en particulier, „ vous voudrez bien, sans que je vous en „ importune davantage, vous en instruire par „ Mr. *Locke*, à qui j'en ai écrit au long. „ Quel que puisse être le succès de ma re„ quête je vous dois toutes sortes de re„ merciemens ".

Le

(*a*) Nom d'une Secte en *Angleterre*.

Le même au même. 22. *Juillet.* 1619.

MONSIEUR,

Par mes Lettres du 14. & du 17. de ce mois, remiſes au Courier *Marten* & dont j'ai envoyé les copies par Milord *Liſle* le 18. je vous informois de tout ce qu'il y avoit ici qui valut la peine d'être communiqué à ſa Majeſté; & je vous envoyois en même tems un Livre intitulé, l'*Aſſemblée de Perth*, que j'avois raiſon de croire imprimé à *Leyde*, y en aiant pluſieurs exemplaires répandus dans cette Ville & envoyés de là en *Angleterre*; mais après des recherches plus particulières, il me reſte encore quelques doutes, cependant je continuë à prendre des informations ſur ce Livre. Je crois avoir découvert l'Imprimeur d'un autre Livre *de Regimine Eccleſiæ Scoticanæ*, qu'on avoit dit à ſa Majeſté avoir été imprimé à *Middelbourg*; je compte que c'eſt un nommé *Guillaume Brewſter*, *Browniſte*, qui a été pendant quelque tems habitant & Imprimeur à *Leyde*, mais qui en eſt parti il y a environ trois ſemaines pour aller demeurer à *Londres*, où on peut le trouver, & l'examiner, non ſeulement ſur ce Livre *de Regimine Eccleſiæ Scoticanæ*, mais auſſi ſur celui de l'*Aſſemblée de Perth*. S'il ne l'a pas imprimé lui-même, il en connoît ſurement l'Imprimeur & l'Auteur; car je ſai que pendant qu'il étoit ici, il a eu la main à tous ces Livres qui ont été envoyés en *Angleterre* & en *Ecoſſe*, & entr'autres il a imprimé un Livre in *folio* intitulé *a conſultation of the Rhemiſts translation*, glo-

1619. *gloſſes and annotations on the neu Teſtament*, ann. 1618. comme auſſi un autre Livre in 16. *De verâ & genuinâ* JESU-CHRISTI *Domini & Salvatoris noſtri Religione*, dont je vous envoye la page du titre. Si vous voulez comparer ce qui y eſt ſous-ligné, avec l'autre Livre de *Regimine Eccleſiæ Scoticanæ*, dont je vous envoye auſſi la page du titre, vous verrez que c'eſt le même caractère; & l'un étant avoué, l'autre ne peut guère être deſavoué; or *Brewſter* avouë ouvertement celui *de verâ & genuinâ* JESU-CHRISTI &c. J'ai cru qu'il étoit utile au ſervice de ſa Majeſté de vous donner ces informations.

Il ſe trouve dans ces Villes d'*Hollande* que le Dimanche, qui eſt ailleurs le jour de repos, mais qui eſt toujours dans ce Païs un jour de travail, (car ils ne ſavent pas juſqu'ici ce que c'eſt que d'obſerver le ſabbat) eſt en même-tems à-préſent un jour de trouble & de confuſion. Dimanche dernier, l'après midi, les *Arminiens* étant aſſemblés à *Alckmaer* dans la place du marché, comme ils commençoient à chanter les *Pſeaumes*, les Magiſtrats, accompagnés des ſoldats de la garniſon, y allèrent pour diſſiper l'aſſemblée; mais ils furent reçus à coups de pierres dont le peuple avoit fait proviſion dans ce deſſein. Les ſoldats furent obligés enfin à laiſſer partir quelques coups de fuſil; & à les attaquer avec leurs piques; il y eut un homme tué, & l'on en bleſſa quelques uns qui après avoir été panſés dans les maiſons voiſines furent ramenés ſur des brouetes dans le marché par les *Arminiens*; ils reſtèrent là quelque-

que-tems, & quelques perſonnes haranguè- 1619.
rent le peuple au ſujet de ces bleſſures pour exciter quelque ſédition; mais cela produiſit un effet contraire, par la peur de s'expoſer au même danger.

Tout le parti *Arminien* de *la Brille* en ſortit Dimanche dernier pour aller à leur ſermon. Le Magiſtrat ne s'y opoſa point; mais quand ils retournèrent, on ne voulut point les laiſſer rentrer jusqu'à ce qu'ils euſſent payé l'amende impoſée par l'Edit des Etats; ce que pluſieurs ont fait; quelques-uns qui n'ont pas pu ou n'ont pas voulu le faire, ſont encore hors de la Ville.

Les Lettres des Etats aux Amirautés, dont je vous parlois dans ma dernière Lettre, ont produit un très-bon effet; pluſieurs hommes & femmes s'étant ſoumis, & aïant demandé pardon. Les ordres ſont ſi étendus, qu'aucun des Officiers des Amirautés, ou de ceux qui font des livraiſons, (c'eſt-à-dire qui fourniſſent les Vaiſſeaux de vivres, de munitions, de cordages, ou de quelqu'autre partie de l'équipement) ne ſera plus entretenu au ſervice de l'Etat, s'il eſt trouvé desobéïſſant aux Edits ſur ces affaires *Eccléſiaſtiques*; en quoi ſont compris auſſi tous ceux qui appartiennent à la Compagnie des *Indes-Orientales*.

Dans un *Synode* Provincial qu'on tient à préſent à *Leyde*, on a dépoſé dix Miniſtres de la *Sud-Hollande* pour cauſe d'*Arminianiſme*, & l'on en a cité trente autres, qui ſeront traités de même s'ils ne ſe montrent plus modérés. Tous le collège des Théologiens

1619. giens de l'Université de *Leyde* qui étoit entretenu aux dépends de la Province d'*Hollande* a été congédié, Régent & sous-Régent, aussi-bien que les étudians. On a choisi pour nouveau Régent & sous-Régent *Festus* & *Sinapair*, tous deux savans & dans de bons sentimens; & l'on ne recevra à l'avenir pour étudians que ceux qui aporteront des atteſtations de mœurs & de doctrine de la part de quelque Pasteur & Docteur Orthodoxe, sous les yeux de qui ils ayent été élevés. On donne du tems aux Professeurs jusqu'au 29. de ce mois pour prendre leur parti, ou de se soumettre aux Etats, ou de se pourvoir ailleurs.

Jusqu'ici les Etats n'ont point répondu à la Lettre des Princes de l'union dont je vous ai envoyé la Traduction dans ma dernière dépêche; & je crois que ce délai vient du desir d'aprendre auparavant quelles sont les dispositions de sa Majesté à cet égard; les Etats supposant que les Princes de l'union auront écrit à sa Majesté sur le même sujet.

Il y a eu des négociations depuis longtems entre les Capitaines des Vaisseaux de guerre des Etats dans la Méditerranée, & les pirates d'*Alger*, & l'on a envoyé enfin aux Etats un projet de Traité, par lequel on convient que les Vaisseaux des Etats n'inquiéteront point les pirates, ni les pirates les Marchands de ces Provinces; mais qu'ils observeront entr'eux à tous égards les mêmes Réglemens qu'il y a entre cet Etat & le Grand-Seigneur. Il y a encore une question à décider touchant des ôtages du côté des pirates,

tes, & la reſtitution des priſonniers ſujets de ces Provinces, qui ont été pris depuis le dernier Traité; ce qui joint à d'autres accidens qui arrivent tous les jours ſuffiroit pour interrompre celui-ci, quand même il ſeroit plus avancé qu'il ne l'eſt. 1619.

Depuis ma dernière Lettre le Réſident de *Vénise* a été ſouvent à l'audience des ETATS-GÉNÉRAUX, à l'occaſion du Traité propoſé entre eux & ſes Maîtres. La choſe eſt déjà ſi avancée qu'ils ſont occupés à dreſſer des Articles pour les envoyer à *Vénise*; & ils ſeront prêts pour le prochain courier. Cette maniére de procéder *senza ſtrepito* réüſſira vraiſemblablement beaucoup mieux, que ſi l'affaire étoit négotiée par quelque Miniſtre public envoyé d'ici, ce qui pourroit exciter beaucoup d'opoſitions.

Il y a à préſent à l'*Ecluſe* en *Flandres*, trois commiſſaires de cet Etat qui en attendent trois autres, là, ou à *Ardenbergh* de la part de l'Archiduc, pour traiter au ſujet de la ſaiſie de certaines rentes qui ont été retenuës des deux côtés depuis quelques mois par voye de repréſailles. Cette affaire a été ménagée adroitement du côté de l'Archiduc qui ſouhaitoit, à ce qu'on croit, d'attirer quelque perſonne de qualité d'ici pour traiter de ces matières, & comptoit de ſe ſervir de cela comme d'une introduction pour parler du renouvellement de la trêve; mais les Etats n'y ont pas voulu mordre; & ils ont envoyé des perſonnes peu conſidérables, & avec des inſtructions très-préciſes, & très-bornées.

Les motifs qui les empêchent de prêter l'o-

1619. l'oreille ſitôt à des ouvertures pour le renouvellement de la trêve, ſont premièrement le deſir de gagner du tems, pour pouvoir arranger leurs affaires dans ces Provinces; & enſuite l'eſpérance que le Roi de *France* gagnera de l'expérience avec les années, & qu'il embraſſera la protection de cet Etat, en s'oposant à l'agrandiſſement de l'*Espagne*, ſur les mêmes fondemens, & en ſuivant les mêmes maximes que le Roi ſon Père.

Il y a à-préſent ſur le *Rhin* quelques ſujets de différends entre les Etats & le Duc de *Neubourg*, ſoit pour les intérêts de l'Electeur de *Brandebourg*, ſoit pour les leurs propres; le Duc de *Neubourg* aïant introduit une nouveauté, en exigeant des bâteaux qui paſſent ſur le *Rhin* à *Wéſel* & à *Burick* un certain droit qui du tems du feu Duc de *Clèves*, & depuis ſa mort ſe payoit toujours à *Rhees*; ce qui eſt préjudiciable non-ſeulement au Duc de *Brandebourg*, mais auſſi aux Etats, en ce que cela gêne le commerce entre l'*Allemagne* & ces Provinces. Ils ont écrit vivement là-deſſus au Duc de *Neubourg* ou à ſon Conſeil à *Duſſeldorp*, demandant qu'on remédie promptement à cet inconvénient, ſans quoi ils menacent de ſe dédommager ſur terre, des torts qu'on leur fait par-là ſur l'eau.

Il y a eu ici la ſemaine dernière quelques Députés du Comte & du Comté d'*Oſt-Friſe* pour ſe plaindre de la rigueur des Députés des Etats qui ſont à-préſent dans ces quartiers-là pour négotier un accord entre le Comte & la Ville d'*Embden*, & qui ont ſommé

le

le Païs par une proclamation imprimée & pu- 1619.
bliée par deux trompettes des Etats, de payer certaines contributions, ſous peine en cas de refus, d'être inondés des troupes d'Infanterie & de Cavalerie des Etats. On a différé l'exécution de cette menace, & les ordres qu'ont donné les Etats ſur les points conteſtés entre le Comte & la Ville, ſont tels que ſes Députés & ceux du Païs ſont retournés très-ſatisfaits. Le Comte m'a écrit exprès pour me prier de le ſervir en cela, & ſes Députés reconnoîtront qu'ils ont été bien ſecondés par l'autorité de ſa Majeſté. Je ſuis, &c.

Le même au même. 7. *Août.*

MONSIEUR,

Les commiſſaires des Etats & les Députés de la Compagnie des *Indes-Orientales*, ſont arrivés d'*Angleterre* le 24. du mois dernier. Les Marchands après avoir débarqué, ſont allés chacun chez eux, ſans venir ici. *Liens* un des commiſſaires a paſſé par la *Zelande* pour venir dans cette Ville; & ſous prétexte de leur abſence le raport de leur négociation a été différé juſqu'à Samedi dernier; ce commiſſaire étant arrivé, le raport ſe fit ce jourlà dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX, en préſence du Prince d'*Orange*, & du Comte *Guillaume*. Les commiſſaires témoignèrent leur reconnoiſſance pour ſa Majeſté en raportant comment elle les avoit traités pendant tout le tems de leur ſejour en *Angleterre*, & les ſoins qu'elle s'étoit donné pour con-

1619. conſerver l'amitié entre ſes couronnes & leurs Provinces, en étouffant par ſon autorité les diſputes & les difficultés qui ont été fomentées pendant longtems entre nous. Cela avoit produit, diſoient-ils, une bonne intelligence avec les Seigneurs du Conſeil en général, & en particulier avec ceux avec qui ils ont eu à traiter, quoique dans les commencemens & les ſuites de cette affaire ils euſſent rencontré bien des opoſitions. En un mot ce qu'ils dirent fort au long, (le raport aïant duré depuis huit heures du matin juſqu'à deux heures après-midi) tendoit uniquement à exprimer leur entière ſatisfaction, & combien cet Etat pouvoit faire fonds ſur la faveur & l'amitié de ſa Majeſté. Sa Majeſté verra elle-même dans peu de jours quelle reconnoiſſance en a cet Etat, par la Lettre qu'ils ont réſolu de lui écrire ſur ce ſujet. Ils ont laiſſé, dirent-ils, quelque choſe d'imparfait dans l'affaire du *Groenland* par raport à la réparation des dommages; & ils m'en ont dit quelques mots quand ils ſont venus me voir; mais trouvant que je n'étois point inſtruit de leur négociation, comme en effet je n'en ai rien apris que d'eux, ils n'en parlèrent qu'en gros.

La ſatisfaction que donne aux Etats le bon ſuccès de cette Ambaſſade auprès de ſa Majeſté, fait qu'ils penſent à employer quelque moyen ſemblable pour ajuſter leurs différends avec la *France*. On s'eſt porté à de telles extrêmités, qu'on a accordé quatre Lettres de repréſailles contre les Marchands de ces Provinces, à l'occaſion de quelques ſujets de

ce

ce Païs-ci qui ont été enlevés ſur deux Vaiſ- 1619.
ſeaux *François* dans les *Indes-Orientales*, par ceux de la compagnie, ce qui a dérangé entièrement le voyage des *François*, comme auſſi parce qu'on a arrêté depuis longtems à *Amſterdam* quelques caiſſes de ſucre, ſur leſquelles un nommé *Foreſtier* Marchand de *Rouen* a des prétenſions; ce qui a fait naître un conflict de jurisdiction entre la cour d'*Hollande* & le Parlement de *Paris*. Outre ces différends à ajuſter, & le mécontentement qu'ont cauſé en *France* les derniers changemens arrivés dans ce Païs, leur Ambaſſadeur aura ordre de renouveller le Traité d'alliance entre cette couronne & cet Etat, laquelle, de même que celle qu'ils ont avec ſa Majeſté, expire à la fin de la trève, qui ne doit plus durer que vingt mois. Ils penſent auſſi à envoyer encore une Ambaſſade à ſa Majeſté pour le même ſujet; mais ces deux affaires ſeront renvoyées juſqu'à la prochaine aſſemblée des Etats d'*Hollande*, qui ſe tiendra vers la fin du mois prochain. En attendant ils ſont fort embaraſſés à trouver des gens propres à être envoyés en *France*, parce qu'ils ne veulent employer aucun de ceux de la faction *Arminienne* qui ont été ſoutenus par cette couronne; & pour ceux qui lui ont été opoſés, & qui ont aujourd'hui l'autorité, ils ne peuvent ſe promettre qu'ils ſoient les bien-venus. Ils ſongent auſſi à faire de nouveaux réglemens pour leurs Ambaſſades en général, en fixant les dépenſes à-proportion du train, qui ſera auſſi réglé. Ils ont nommé pour cela une perſonne de chaque Provin-

1619. ce, qui dreſſeront les inſtructions pour l'Ambaſſade de *France*; & quand cela ſera fait, ils ſe décideront ſur le choix des perſonnes qu'ils enverront.

Nous attendons tous les jours le Comte *Henri* qui hâte ſon retour de *France*, ſur ce qu'on lui a écrit d'ici qu'on enverra vraiſemblablement des troupes en *Allemagne*. Il en avoit demandé le commandement avant que de partir, ſupoſé qu'on en envoyât.

Ce ne fut que hier que les Etats répondirent à la Lettre des Princes de l'union qui les ſomme d'envoyer le ſecours auquel ils ſont obligés par le Traité. Ils diſent que le ſubſide qu'ils donnent chaque mois aux *Bohémiens* a été accordé en partie à la ſollicitation des Princes, & qu'ainſi ils penſoient que cela ſeroit pris pour une partie de l'execution du Traité, que l'armée qu'ils ont continuellement ici ſur pied retient celle des *Eſpagnols* dans ces Provinces, d'où ſans cela elle marcheroit en *Allemagne* dans ces circonſtances; que leurs troubles domeſtiques occupent une grande partie de leurs troupes dans les garniſons pour contenir le peuple dans le devoir. Cependant malgré cela, ſi les Princes ſont attaqués, ou s'ils prennent actuellement les armes dans les préſentes conjonctures de l'*Allemagne*, ils promettent de leur donner des ſecours d'hommes & d'argent ſuivant le Traité; & ſi les troupes de l'Archiduc marchent de ce côté là en nombre un peu conſidérable, ils offrent de leur envoyer de la Cavalerie, dont ils ne peuvent pas mieux ſe paſſer à préſent que de leur Infanterie.

Par

Par le même courier les Etats ont écrit à leur Ambaſſadeur *Brederode*, réſidant à *Heidelberg*, & lui ordonnent d'aller à *Franckfort*, pour ſe plaindre aux Electeurs des nouvelles impoſitions qu'on a levées ſur le Rhin depuis la trève. Il a pour cela des Lettres de créance pour tous ces Princes en général, mais il doit s'addreſſer plus particulièrement aux trois Electeurs *Eccléſiaſtiques* comme Principaux intéreſſés, à cauſe de la ſituation de leur Païs; & il doit leur parler franchement, en cas qu'ils ne promettent pas d'y remédier. 1619.

Après beaucoup de négotiations entre le Réſident de *Veniſe* & les Etats touchant le Traité d'alliance, dont je vous ai parlé ci-devant, le Réſident leur aïant donné un extrait de ſes Lettres, dans lequel ſes Maîtres déclarent leur diſpoſition à s'allier avec cet Etat, les Etats lui ont donné en revenche un écrit dans lequel ils diſent qu'ils ſont *très-portés*, (ce ſont leurs termes) à une alliance avec l'Etat de *Veniſe*, offrant de l'aſſiſter de Vaiſſeaux & d'argent, ſelon que les *Vénitiens* le demanderont, & renvoyant pour de plus grands détails au Traité qu'ils feront quand les *Vénitiens* ſeront réſolus d'en faire un. On a envoyé cet écrit ſans ſignature, parce que le Réſident de *Veniſe* n'a pas ſigné celui qu'il a préſenté. Mais on eſt ici réſolu ſi fermement à cette alliance, qu'à moins qu'elle ne manque du côté des *Vénitiens*, elle ne ſoufrira aucune difficulté; & cette manière de traiter cette affaire ſans bruit comme je vous le diſois dans ma dernière Lettre, fait juger

1619. que leur intention eſt ſérieuſe. C'eſt un grand changement dans les maximes ordinaires de cette République, qui depuis pluſieurs années friſſonoit & reculoit d'effroy au ſeul nom de *lega* ou *confederatione*, ſurtout avec un Prince ou un Etat Proteſtant, comme ſi ç'eût été la *teſta di Meduſa*.

(Le Chevalier CARLETON ajoute ici qu'un pirate d'*Alger* avoit été pris & amené à *Amſterdam* par un Vaiſſeau de guerre *Hollandois*, contre l'accord).

Enfin, continuë-t-il, après bien des délais & des difficultés, du recit desquelles, il n'eſt pas néceſſaire de vous importuner, j'ai obtenu une réſolution touchant *Godefroi Boote*; on lui pardonnera ſes offenſes contre l'Etat, & il ſera relâché à condition qu'il paye les frais de ſon empriſonnement, &, qu'il ſorte des *Provinces-Unies* trois jours après, pour n'y revenir jamais ſans une permiſſion des ETATS-GÉNÉRAUX. Les Etats m'ont fait dire par deux de leurs Députés qu'ils font grace à cet homme par conſidération pour ſa Majeſté, quoiqu'ils ayent diſent-ils (& je le crois aiſément) des raiſons plusque ſuffiſantes d'en uſer autrement. Vous aurez la bonté d'en informer ſa Majeſté, comme auſſi de ce qu'il pourroit y avoir d'ailleurs dans cette dépêche que vous jugeriez digne de lui être communiqué.

P. S. Les parens de *Boote* m'ont prié de lui procurer la permiſſion de reſter quinze jours dans ce Païs, après qu'il ſera ſorti de priſon: ce qu'on lui a accordé, après quoi il y a toute aparence qu'il ira vous importuner.

Les

Les Lettres d'*Allemagne* qui arrivent dans ce moment nous aprennent qu'on manque d'argent & de vivres dans le camp du Comte de *Bucquoy*, & que le Roi *Ferdinand* & l'Archevêque de *Cologne* ſont partis ſecrètement de *Franckfort*, où on ne croit pas qu'ils retournent. 1619.

Le même au même. 20. *Août.*

MONSIEUR,

Votre Lettre du 3. de ce mois m'a été remiſe le 13. au matin fort à-propos à l'égard de l'article qui regarde le Traité entre les Etats & les pirates d'*Alger*, ſur lequel les Etats devoient délibérer & conclure ce même jour. En aïant été informé, je demandai ſur le champ audience dans leur aſſemblée, où l'on me demanda en écrit le diſcours que j'y avois fait *pro re natâ*, & dont je vous envoye la copie. La réponſe qu'on me fit dans le même moment, fut qu'ils étoient juſtement occupés alors à délibérer ſur cette affaire; mais que c'étoit encore *res integra*, qu'ils y réfléchiroient bien, avant que de rien conclure, & qu'ils feroient une attention particulière à ce que ſouhaitoit ſa Majeſté, avouant que pluſieurs de leurs Principaux Marchands s'opoſoient au Traité. Je repliquai à cela, que puiſque l'avis de ſa Majeſté s'accordoit ſi bien avec l'opinion de ceux que la choſe intéreſſoit principalement, je ne doutois point que leur réſolution n'y fût conforme; & allant tout de ſuite chez le Prince d'*Orange*, je lui parlai ſur le même

1619. sujet; il me répondit que ce n'étoit pas un nouveau Traité, mais le renouvellement d'un autre, conclu depuis longtems, mais rompu de nouveau par les pirates, & qu'il ne s'agissoit que de l'observation de l'accord qu'ils avoient fait avec le Grand-Seigneur. Il ajouta de plus que les Etats y pensoient plus sérieusement dans ce tems-là qu'ils ne l'auroient fait dans tout autre, parce que leur trève avec l'*Espagne* alloit expirer; & que si elle n'étoit pas renouvellée, il importeroit fort aux Etats d'avoir dans la Méditerranée un port où leurs Vaisseaux pussent se retirer sûrement; après quoi il me déclara que s'il voyoit aparence de renouveller la trève, il ne croiroit pas qu'il convînt de conclure ce Traité. A cela je repliquai que les Etats n'avoient pas besoin *tali auxilio, aut defensoribus istis*, mais qu'ils pouvoient compter sur leurs anciens amis, & que continuant à entretenir des Vaisseaux de guerre contre les pirates, comme ils l'avoient fait jusqu'ici, ils n'avoient pas besoin de s'y prendre si fort à l'avance, qu'il seroit toujours en leur pouvoir de traiter aux mêmes conditions qu'à-présent, & que les choses pourroient tourner de façon qu'ils ne seroient point obligés d'en venir là.

J'en ai parlé depuis à divers membres des Etats séparément, & je leur ai fait comprendre quel scandale ils s'exposeroient à donner inutilement pour leurs sujets, parce que les pirates en visitant leurs Vaisseaux pour voir s'il y a des effets *Espagnols*, chercheroient toujours querelle à leurs Marchands & à leurs ma-

marins, & prendroient leurs Vaiſſeaux ſur 1618.
quelque prétexte, comme d'avoir été attaqué, ou d'avoir trouvé de la réſiſtance; ils ſentent fort bien tout cela, comme auſſi les autres raiſons que j'ai alléguées dans ma propoſition, & ils ſont fort embaraſſés ſur la réponſe qu'ils doivent faire à une Lettre du *Baſſa d'Alger* dont je vous envoye la traduction. Je crois cependant qu'ils propoſeront des conditions ſi dures dans leur réponſe, que les pirates ne pourront les accepter, & par-là le Traité reſtera en ſuſpens ſans être ni rompu ni conclu. En attendant ils équipent ici treize bons Vaiſſeaux & une pinaſſe pour les envoyer dans ces mers, & y protéger leurs Marchands; ils ſe propoſent d'y tenir ces Vaiſſeaux ſoit que le Traité ait lieu ou non. Je ne manquerai pas d'informer ſa Majeſté du ſuccès qu'il aura.

Je me ſuis informé avec ſoin au ſujet de *Guillaume Brewſter* de *Leyde*; je ſuis très-aſſuré qu'il n'y eſt pas revenu; & il n'y a pas aparence qu'il y retourne parce qu'il en a retiré ſa famille & ſes effets.

Je ſai de bonne part que *Voſſius* eſt retourné à ſon ancienne *Ecole*, (car je puis bien lui donner ce nom, puiſqu'on l'apelle plutôt *Schola illuſtris* que *Academia*) à *Steenfurt* dans le Comté de *Bentheim*, d'où il avoit été apellé par les précédens Curateurs de *Leyde*; il ſe propoſe de s'établir là ſans eſpérance d'être jamais reçu de nouveau dans ces Provinces.

Godefroi Booto eſt libre, il ſe retire à *Emmerick* juſqu'à ce qu'il ſache le bon-plaiſir de ſa Majeſté, & ſi elle voudra ſe ſervir de lui

1619. en *Angleterre*, ou non. Vous trouverez tout ce qui le regarde dans ce paquet que je vous envoye, qui contient une Lettre pour vous. Comme je ſuis ſûr que ſes parens me preſſeront fortement pour avoir une réponſe, je ſerai bien-aiſe quand vous ſerez de loiſir, de ſavoir quelle réſolution ſa Majeſté prendra à ſon égard.

Tout eſt ici dans le même état que quand je vous écrivis ma dernière Lettre du 7. de ce mois; il n'y a pas grand choſe du dehors, excepté ſeulement qu'il eſt arrivé depuis peu à *Gorée* dans l'*Ile* de *la Brille*, un Vaiſſeau qui porte les marques d'un combat qui s'eſt donné au milieu de *Janvier* dernier, près de *Bantam*, entre onze de nos Vaiſſeaux dont le Chevalier *Thomas Dale* étoit Amiral, & ſept Vaiſſeaux *Hollandois*, du nombre desquels étoit celui-ci. Quoiqu'ils ſe ſéparaſſent alors ſans s'être fait guères d'autre mal les uns aux autres, que de ſe canonner pendant trois heures, on ne ſait pas encore comment cela ſe ſera terminé, parce que les *Hollandois* ſe retirèrent à *Amboyne* pour y chercher de nouvelles forces, & pour ſe vanger de la perte d'un Vaiſſeau chargé de poivre pour la valeur de 30, 000. l. que le Chevalier *Dale* avoit pris auparavant à l'ombre de la paix. On croit ici qu'il y a eu une autre rencontre vers la fin de *Mars*; & de peur qu'il n'y ait eu quelque dommage conſidérable de part & d'autre, qui pourroit avoir affoibli les deux partis & les avoir mis hors d'état de réſiſter à ceux qui ne manqueront pas de profiter de ces différends pour leur propre avantage; leur

leur Compagnie des *Indes Orientales* a réſolu d'envoyer un renfort extraordinaire ; & leur Sécrétaire *Boreel* qui va à-préſent en *Angleterre*, tâchera d'engager nos gens à en faire autant. Ils conjecturent que l'Amiral *Dale* après la retraite de leurs Vaiſſeaux, aura aſſiégé *Jacatra*, où ils avoient 300. hommes, mais ſans proviſions ou munitions pour les mettre en état de ſoutenir un ſiège. Ce Vaiſſeau arrivé à préſent avec une riche charge, a couru un grand danger en revenant, par la mutinerie de quelques uns des gens de l'équipage qui auroient voulu le mener à *Alger* ; mais deux des principaux mutins, l'un de *Delft*, & l'autre de *Rotterdam*, aïant été découverts à tems, & jettés dans la mer, le pardon aïant été promis aux autres, & tout l'équipage aïant prêté un nouveau ſerment, on a prévenu ce malheur. Le Chevalier *Dale* en allant à *Bantam* avoit perdu ſon Vaiſſeau Amiral, qui échoua contre les écueils d'*Inganno* dans le détroit de *la ſonde*. 1619.

Le Comte *Henri* eſt revenu de *France* après avoir réglé les affaires d'*Orange*, & avoir reçu beaucoup d'honneurs à la cour, en allant & en venant. Je ſuis, &c.

Le même au même. 25. Août.

Ma dépêche du 21. de ce mois envoyée par le courier *Marten*, ne me laiſſe pas grand choſe à vous mander par ce courier ordinaire de *la Haye*, les Etats n'aïant encore rien réſolu de plus par raport aux pirates d'*Alger*, que ce dont je vous ai informé. J'ai ſeule-

1619. ment reçu aujourd'hui une Lettre du Duc de *Brunswick*, qui me demande une réponſe touchant une affaire ſur laquelle j'avois prié Milord Marquis de *Buckingham* de m'informer du bon-plaiſir de ſa Majeſté, lui aïant écrit pour ce ſujet le 18. *Juin* une Lettre que je pris la liberté de mettre ſous votre couvert. Comme ce Prince témoigne beaucoup de reſpect pour ſa Majeſté, & un deſir de ſe conduire comme elle le trouvera bon dans une affaire de cette importance, ayez la bonté de me procurer ſur cela des directions particulières de la part de ſa Majeſté; je différerai juſqu'alors de répondre à la Lettre du Duc.

Nous attendons ici dans un ou deux jours la *Landgrave* de *Heſſe*, qui aïant été à *Vienne* pour voir ſa ſœur mariée à Mr. de *Brederode*, pouſſe ſon voyage un peu plus loin pour voir les Villes de *Hollande*. Je ſuis, &c.

LETTRE *de Mr.* BILDERBEQ, *de* Cologne.
31. *Août.*

Que le jour précédent on avoit apris de *Franckfort*, que *Ferdinand* avoit été élu Roi des *Romains* à la pluralité des voix, & qu'il devoit être couronné le 30. V. S.; mais que les *Bohémiens* l'avoient privé de ſon Royaume, & que tous les confédérés s'étoient ſouſtraits à ſon obéïſſance, & avoient deſſein de publier leurs raiſons par un manifeſte imprimé; que les *Hongrois* avoient deſſein de prendre pour leur Roi *Betlem Gabor* Prince de *Sibenbergen*. Que le peuple en *Moravie* avoit

avoit saisi tous les biens des *Ecclésiastiques*, 1619.
& les personnes de quelques-uns, & paroissoit résolu de ne souffrir aucun *Papiste*.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au* ROI. 21. *Août*.

SIRE,

Les Etats ne croyent point encore avoir assez exprimé par leur Lettre à votre Majesté, la satisfaction que leur a donné le succès de leur dernière Ambassade auprès d'elle; & ne voulant rien négliger de ce qui peut témoigner encore mieux leur humble reconnoissance, ils m'ont député, il y a deux jours, deux des principaux d'entr'eux, pour me faire un compliment plein de gratitude & de remerciemens pour l'obligation éternelle qu'ils ont à votre Majesté, à la sagesse & à la singulière pénétration de laquelle, dans les affaires les plus épineuses & les plus difficiles, ils attribuent entièrement l'heureuse conclusion de ce Traité.

Dans toutes les conférences qui se présentent ils n'oublient pas de parler de l'assistance qu'ils ont eue de votre Majesté dans leurs derniers troubles domestiques. Comme elle les avoit prévus il y a plusieurs années, je leur rapelle souvent la commission que je reçus de la bouche de votre Majesté quand je vins pour occuper cette place; elle contenoit ce commencement de vers, *A jove principium*, que je puis finir à-présent en ajoutant, *Tandem bona causa triumphat*; car non-seulement *Vorstius*, contre lequel principalement

1619. votre Majeſté s'étoit déclarée alors, eſt allé en Exil, mais tous ſes ſupôts & ſes partiſans ſont coulés à fonds.

Votre Majeſté voudra bien recevoir par les mains qui m'envoyent ſes ordres, les autres informations qui regardent ſon ſervice. Je ſuis avec un profond reſpect

De Votre Majeſté

Le très-fidèle & très-obéïſſant
ſujet & Serviteur
DUDLEY CARLETON.

De *la Haye* ce
21. *Août* 1619.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON $\frac{12}{22}$. *Septembre.*

MONSIEUR,

Les Etats envoyent à-préſent un Exprès en *Angleterre*, avec une Lettre pour ſa Majeſté, à qui elle doit être remiſe par le Chevalier *Caron*. Elle regarde le dernier des quatre points ſur leſquels ils ont conféré avec moi par leurs Députés Vendredi dernier 10. de ce mois; duquel comme des autres je vous informai au long le même jour par le courier *Herman* que je fis partir exprès. Comme la nouvelle de la marche des troupes de l'Archiduc ſe confirme de tous côtés, & qu'on croit que leur deſſein eſt d'attaquer le Païs du Prince *Palatin*, ils ont réſolu ici de n'envoyer qu'autant d'infanterie qu'ils en pourront mettre commodément ſur des charlots, afin de faire

faire plus de diligence, comme dans le voyage qu'ils firent à *Brunswick*: il n'y en aura pas plus de 12 ou 13 cens, mais tous mousquetaires, & gens d'élite. Ils seront accompagnés par toute la Cavalerie qui sera d'environ 2400 hommes. Comme ils arriveront à tems, ils seront bien plus utiles qu'une beaucoup plus grande armée qui seroit arrivée après coup. 1619.

Les Lettres de *Cologne* du $\frac{7}{17}$ qui sont arrivées cette nuit disent que le Prince *Palatin* a accepté la couronne de *Bohème*, & ils en trouvent la nécessité dans son nom FREDERICVS FIT REX BOHEMIÆ. MDCXVIII. Ils disent avec cela qu'il a été élu Roi de *Bohème* le jour de sa naissance. Je vous envoye la traduction du reste qui est beaucoup plus important.

Je vous disois dans ma dernière Lettre que *Brewster* avoit été pris à *Leyde*, ce qui s'est trouvé une méprise; le baillif employé par le Magistrat pour le saisir, étant un sot & un yvrogne, a pris un homme pour un autre. Mais *Brewer* qui l'a mis en œuvre, & qui étant riche, a fait les frais de l'impression, est dans les prisons de l'Université, & l'on a saisi & mis sous le scellé, ses caractères d'imprimerie qu'il avoit cachés dans son grenier, & tous ses livres & ses papiers. Je compte de recevoir demain sa confession volontaire sur les livres qu'il a fait imprimer par *Brewster* depuis un an & demi ou deux ans; & je me propose d'envoyer ensuite quelqu'un pour visiter ses livres & ses papiers, & de l'examiner en particulier touchant *l'Assemblée de Perth*, le

1619. discours *de Regimine Ecclesiæ Scoticanæ*, & les autres brochures *Puritaines* que je me suis procurées en dernier lieu. Je suis, &c.

Le même au même. 18. *Septembre.*

Monsieur, l'Exprès que j'ai envoyé à *Maestricht*, a manqué Milord *Doncaster*, & le suit, je crois, à *Franckfort*. Par le retour de mon autre courier de *Bruxelles*, Mr. *Trumbull* m'aprend que les grands préparatifs qu'on fait de ce côté-là, sont destinés contre cette Ville. Quoique les Etats ayent reçu les mêmes avis, cependant de peur que cette affaire étant finie l'Archiduc n'envoye en *Allemagne* une partie de ces troupes, ils ne renvoyent pas encore les chariots qu'ils ont aux environs d'*Utrecht* au nombre d'environ 300. pour les mousquetaires du Comte *Henri*; & l'on ne permet à aucun Capitaine ni à aucun autre Officier de s'éloigner de sa Compagnie, ils ont ordre de se tenir prêts aux ordres du Prince d'*Orange*, qui indépendamment de ceux qui seroient allés avec le Comte *Henri* se proposoit d'assembler sur les frontières une petite armée de sept ou huit cens hommes, dont il se proposoit de prendre le commandement; il est toujours dans le dessein de le faire, s'il en est besoin. Le Comte *Guillaume* doit en ce cas rester ici pour avoir l'œil sur tout pendant l'absence du Prince.

La nouvelle que le courier ordinaire de *Cologne* avoit aportée ici que le Prince *Palatin* avoit accepté la couronne de *Bohême*, a été contredite par la dernière poste, qui n'aporte rien

rien de considérable qu'une Lettre du Prince de *Transylvanie* aux *Bohémiens*. Elle est déjà imprimée; je vous en envoye un exemplaire. 1619.

Depuis ma dernière Lettre du 12. de ce mois, dans laquelle je vous mandois que *Brewer* étoit dans la prison de l'Université de *Leyde*, j'ai envoyé un avocat de cette Ville qui entend l'*Anglois*, avec un de mes domestiques, pour examiner ses livres & ses papiers, & présenter à ses examinateurs certains interrogatoires, dont je vous envoye la traduction avec celle de ses réponses, qui sont si indirectes, qu'elles ne satisfont point. J'ai recouru à l'autorité du Prince d'*Orange* qui a parlé lui-même au Recteur de l'Université, pour qu'il ne relâche pas le prisonnier, jusqu'à ce qu'on soit instruit du bon plaisir de sa Majesté sur ce sujet, ce que le Recteur a promis quoique toute la Compagnie des *Brownistes* offre d'être caution pour *Brewer*, & que comme il est membre de l'Université ses étudians soient aussi soulevés par les *Brownistes* pour qu'ils fassent valoir leurs Privilèges dans ce cas, puisqu'on offre une caution. Par ces raisons le Recteur, & le Député de la Ville de *Leyde*, Mr. *Brookhoven* Résident ici, où il est membre du Conseil d'*Hollande* & dont je ne puis trop louer les soins dans cette affaire, m'ont prié de m'informer au plutôt du bon plaisir de sa Majesté, afin de prévenir les desordres qui pourroient arriver à cette occasion dans cette ville séditieuse. En attendant je me propose de le faire examiner plus à fonds, à quoi Mr. *Brookhoven* qui va Lundi prochain à *Leyde* pour deux ou trois

jours

1619. jours aura soin de donner ordre. S'il se trouve quelque chose de particulier dans sa confession, j'aurai soin de vous en instruire incessamment, & par un Exprès, comme j'ai cru devoir envoyer aussi cette dépêche.

Entre les livres sur lesquels je l'ai fait examiner, j'en ai inséré quelques uns, (comme celui de *Ameſii in Grevinchovium*) qu'il ne peut desavouer, & qu'aussi il avoue sans difficulté. Mais le caractère prouve qu'il a imprimé les autres. Des Imprimeurs experts qui ont examiné les Lettres, assurent que tous les Livres qu'on met sur son compte, en particulier ceux *de Regimine Eccleſiæ Scoticanæ*, & de l'*Assemblée de Perth*, sont imprimés avec ces Lettres, & il paroît que ce *Brewer* & *Brewster* qu'il employoit, n'ayant point tenu de boutique ouverte, ni imprimé beaucoup de livres de débit dans ces Provinces, leur commerce consistoit à imprimer des livres prohibés qu'ils faisoient passer sous main dans les Royaumes de sa Majesté. Si sa Majesté souhaite qu'à cette occasion je demande aux ETATS-GÉNÉRAUX qu'ils prennent quelques mesures là-dessus dans toutes les Provinces, soit en expliquant plus amplement leur dernier Edit touchant l'impression des livres & des libelles, soit de quelque autre manière, je crois qu'ils le feront volontiers, & cela servira à prévenir de semblables inconvéniens dans la suite. Vous verrez par ces informations que l'on ma données, quel homme c'est que ce *Brewer*, & quelle bizarre conduite il a tenue auparavant. Je suis, &c.

P. S. De la propre main du Chevalier DUDLEY CARLETON.

Ajant

Aiant de juſtes ſujets de ſoupçonner que Mr. *Amys* a eu la main à pluſieurs des Livres que vous verrez ſpécifiés dans ces interrogatoires, j'ai prié les Curateurs de l'Univerſité de *Leyde* de ne point l'admettre à une place de Profeſſeur qu'il poſtule, & pour laquelle il eſt fortement recommandé, jusqu'à ce qu'il ait pleinement ſatisfait ſa Majeſté; ils y ont conſenti très-volontiers; & je ſuis bien ſûr que ſon avancement n'aura pas lieu ici, à moins que ſa Majeſté n'y donne les mains. 1619.

Le même au même. 22. *Septembre.*

MONSIEUR,

Depuis ma dernière Lettre du 18. de ce mois les Etats ont apris que les Compagnies de l'Archiduc qu'on avoit tirées de *Bois-le-Duc* & d'*Anvers* pour l'affaire de *Bruxelles*, ſont retournées dans leurs garniſons. En conſéquence, ils ont congédié les chariots qu'on avoit préparés pour leurs mousquetaires, & les chevaux deſtinés pour l'Artillerie, & l'on a discontinué tous les autres frais extraordinaires; mais les Capitaines & les autres Officiers ont toujours ordre de tenir leurs Compagnies prêtes. Cependant aujourd'hui en voyant que ces préparatifs de l'Archiduc ont ceſſé, en conſidérant que les autres Villes du *Brabant*, outre *Bruxelles*, ont leurs ſujets de mécontentement particulier, & doivent être contenuës dans le reſpect par la préſence d'une Armée; que *Wéſel*, & les autres places que l'Archiduc occupe dans ces quartiers, & dont on ne peut tirer une ſeule Compagnie dans

1619. dans cette occasion, occupent un si grand nombre de leurs meilleures troupes; que d'ailleurs la cour d'*Espagne* est si lente dans ses résolutions; que l'hyver vient à grand pas; & que les préparatifs qu'on fait dans ce Païs servent d'un côté à la défense par le moyen des troupes que le Comte *Henri* auroit menées, & de l'autre à amuser l'ennemi & à faire une diversion, par le moyen de celles que le Prince d'*Orange* auroit rassemblées sur les frontières; de tout cela dis-je on conclut, que les Princes de l'union ne seront point inquiétés de ce côté-ci pendant cette année.

Le dernier courier ordinaire a aporté au Résident de *Vénise* une commission de ses Maîtres avec des Lettres de créance auprès des Etats, pour entamer un Traité d'alliance entre ces deux Républiques; résolution prise par le Sénat le $\frac{2}{12}$ de ce mois, selon que me le mande un ami que j'ai à *Vénise*, mais avec de si fortes opositions de la part des *Papalini* (*a*), qu'il est fort à craindre que l'affaire ne manque encore, pour peu que l'on donne ici d'avantage à la faction oposée. C'est pourquoi connoissant les intentions de sa Majesté, par les ordres que j'ai eu ci-devant sur cette affaire, & concevant combien elle oblige ces deux Républiques par les bons offices que leur rendent en cela ses Ministres, hier étant allé dans l'assemblée des ETATS-GÉNÉRAUX pour présenter la Lettre de sa Majesté, & recommander l'affaire

(*a*) Partisans du *Pape*.

faire de Milord *Buckingh*, (dont je rendrai 1619.
compte à ſa Majeſté quand il en ſera tems)
comme j'avois apris le jour précédent du Réſident de *Veniſe* qu'il avoit préſenté ſes Lettres de créance; je fis conſidérer aux Etats premièrement que les circonſtances étoient telles que s'ils ne profitoient pas du moment ils éprouveroient dans cette affaire rélative à l'*Italie*, la vérité du *Proverbe Italien*, *Chi tempo ha, e tempo espetta, perde tempo.* En ſecond lieu par raport à la choſe même, comme j'avois apris que quelques-uns de leurs Amirautés s'imaginoient qu'elles pourroient à cette occaſion obtenir quelque Privilège particulier dans le *Golphe*; je les priai de ſe rapeller que le *Doge* & le *Sénat* épouſent la mer une fois toutes les années, avec beaucoup de ſolemnité, & de conſidérer combien un *Vénitien* eſt jaloux de ſa femme, c'eſt pourquoi je leur conſeillois de ne pas toucher cette corde, s'ils penſoient à s'unir avec cet Etat, leur aſſurant que ce ſeroit là un écueil contre lequel leur Traité ſeroit naufrage. Ils prirent mon avis en bonne part; ils le témoignèrent alors publiquement, & quelques-uns d'eux en particulier qui ſouhaitent que l'affaire réüſſiſſe, ſont venus chez moi pour m'en remercier; comme d'une choſe qu'il étoit beſoin qu'on leur rapellât.

Les Etats aïant à-préſent les opinions de toutes les Villes, & des Amirautés d'*Hollande* & de *Zélande*, touchant le Traité avec les pirates d'*Alger* qui ſur ma repréſentation, & ſur la requête de pluſieurs Marchands avoit été renvoyé à un nouvel examen; ils dé-

1619. délibèrent aujourd'hui sur la réponse qu'ils me feront à ce sujet; autant que je puis le conjecturer par toutes les circonstances, elle sera entièrement à la satisfaction de sa Majesté, ils rejetteront l'accord, & continueront les hostilités.

L'Ambassadeur de *France* a présenté en dernier lieu aux Etats un Mémoire très-vif, touchant leurs différends sur mer en général, mais particulièrement au sujet d'un Capitaine d'un Vaisseau de *Zélande*, qui à la prière de ceux de *Nantes* & de la *Rochelle* a suivi trois Vaisseaux pirates dans la Rivière de *Bourdeaux*, les a forcés à se faire échouër, & a brulé leurs Vaisseaux, en conséquence de quoi il a reçu des remerciemens & des présens de ceux de *Nantes* & de la *Rochelle*, & a été fort célébré par les Officiers du Roi dans ces quartiers là. Cependant aujourd'hui l'Ambassadeur demande que ce Capitaine soit envoyé prisonnier en *France*, pour y rendre compte de cette action comme d'une brêche faite à la paix. Il déclare de plus, sur ce qu'il a apris que les Etats se proposent d'envoyer une Ambassade extraordinaire en *France*, qu'à moins que le Roi ne sache d'avance qui sont ceux qu'on enverra, & quels seront les objets de leur négociation, ils ne seront pas les bienvenus. Ils sont fort choqués ici de cela, regardant comme une chose inusitée qu'on prescrive à un Etat libre, le choix des gens, & la matière des négociations dans une pareille occasion.

Pour ce qui regarde *Brewer*, aujourd'hui en prison à *Leyde*, qui étoit le principal objet

jet de ma dernière dépêche, je n'ai rien de plus à vous en dire à-préſent. J'attendrai avec ſoumiſſion de ſavoir le bon-plaiſir de ſa Majeſté par raport à lui. Je ſuis, &c. 1619.

EXTRAIT *d'une Lettre en* François *de* Zraim *à* League; *de* Vienne. 12. *Oct.*

Qu'ils étoient arrivés-là le jour précédent avec l'Armée de *Bohême*, & qu'ils avoient réſolu de livrer bataille, ſi l'ennemi s'étoit aproché de cette Ville pour s'en rendre Maître; mais qu'il s'étoit retiré à leur aproche.

Que le Comte *de la Tour* étoit avec le camp des *Moraves* à ſept lieuës de là, & qu'il s'attendoit le jour précédent à être joint par 10, 000. hommes ſous le commandement de *Betlem Gabor*; que ſi cela étoit vrai, *Bucquoi* & *Dampier* n'avoient d'autre lieu pour ſe retirer que la Ville de *Vienne*.

Le poſtcrit ajoute qu'ils viennent de recevoir avis de leur Major Général le Baron *de Buena*, que les *Hongrois* ont joint le camp des *Moraves*; & qu'ils étoient réſolus à-préſent à pourſuivre l'ennemi.

LETTRE *en* François; *de* Prague (*a*). 20. *Octobre.*

Que leurs Seigneurs, & ceux de *Sileſie* en

(*a*) (Qui devroit être le 4. *Nov.* N. S. ou le 25, *Oct.* V. S. Note du Chevalier DUDLEY CARLETON). Il paroît par la ſuite que la note eſt mal placée, & qu'elle doit regarder le jour du couronnement dont il eſt parlé dans cette Lettre.

1619. en ſont déjà partis pour la Ville d'*Egra*. Que le Roi viendroit d'*Amberg* à *Walſaxen* le jour ſuivant, que de là il feroit ſon entrée dans ce Royaume, avec un train magnifique, & qu'il ſeroit couronné dans quinze jours. Que le Médecin de la Reine étoit arrivé là pour préparer quelques remèdes, ſa Majeſté étant enceinte & devant accoucher vers *Noël*.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 13. *Octobre*.

MONSIEUR,

Aïant reçu votre Lettre du 18. *Septembre*, qui contient la réponſe de ſa Majeſté aux quatre points qui m'avoient été recommandés le 10. par les Députés des Etats, & voyant que l'on demande le ſecret, j'ai cru qu'il valoit mieux faire connoître les intentions de ſa Majeſté dans une conférence avec ces mêmes Députés, que de faire ma propoſition ſelon l'uſage en pleine aſſemblée, où je n'aurois guères pu refuſer de la leur donner par écrit, s'ils me l'euſſent demandée. Ces mêmes perſonnes étant donc venuës chez moi par ordre des Etats, je leur dis que par raport au premier point qui regarde leur Traité avec les *Algériens* ſa Majeſté attendoit la réſolution ultérieure qu'ils prendroient ici, & que pour le ſecond, ſavoir le transport des munitions, ſa Majeſté attendoit l'avis des Seigneurs du Conſeil.

Par raport au troiſième qui regarde les Marchands étrangers, je leur fis comprendre au long la fauſſeté des informations qu'ils ont re-

reçuës, la juſtice des procédés de ſa Majeſté, & les artifices que ces Marchands employent pour déguiſer & cacher la vérité. A tout cela ils n'eurent pas grand choſe à repliquer. Pour le quatrième Article, je leur communiquai en confidence l'ordre que ſa Majeſté avoit donné à Mr. *Trumbull*, en cas que les troupes de l'Archiduc euſſent marché vers le *Palatinat*, comme on le ſupoſoit alors. Ils furent charmés d'aprendre cela; mais je remarquai qu'ils reſtèrent *arrectis auribus*, ſur ce que j'avois à leur dire de plus touchant la principale affaire de l'acceptation de la couronne de *Bobème*, ſur laquelle ils s'étoient ſi fort étendus dans notre première conférence. Voyant que je me taiſois, l'un d'eux me demanda ſans détour, quelle étoit l'intention de ſa Majeſté en cela? J'éludai la queſtion en leur diſant qu'ils en ſeroient vraiſemblablement inſtruits plus en détail par le Baron de *Dobna* qu'on attendoit tous les jours, quoiqu'on ait apris depuis qu'il avoit pris une autre route. Je remarquai qu'ils avoient été bien-aiſe auſſi que je leur euſſe dit que ſa Majeſté avoit aprouvé leurs préparatifs dans la grande allarme donnée par les troupes de l'Archiduc quand elles étoient ſur pied aux environs de *Maſtricht*, & que leur deſſein étoit encore douteux; d'autant plus que quoiqu'il leur en ait couté quelque peine & quelques écus, pour les chariots & les autres proviſions extraordinaires, il paroît, par leur inaction quand l'occaſion a ceſſé, que leur but n'étoit que d'être ſur la défenſive, & qu'ils ne vouloient point ſe ſervir de 1619.

ce

1619. ce prétexte pour envoyer des troupes au dehors. Si l'on avoit eu la même prévoyance la dernière fois que *Spinola* marcha contre *Wesel*, on auroit sauvé cette bonne Ville de l'assujettissement dans lequel elle est tombée. Mais cela montre la différence des tems; car alors l'autorité étoit entre les mains de BARNEVELT & de sa faction qui s'opposoient au service de l'Etat; & il en fut accusé ouvertement dans son interrogatoire, quoiqu'il en rejettât artificieusement la faute sur d'autres. A présent ils vont droit en besogne, & agissent réellement, quoiqu'avec la modération convenable.

Après le départ du Baron de *Dhona*, Mr. *Caron* en répondant au sujet de la Lettre qu'il a présentée à sa Majesté de la part de ses Maîtres touchant la négociation de cet Envoyé & leurs préparatifs, a écrit ici si froidement, qu'au-lieu que c'est l'usage que les ETATS-GÉNÉRAUX communiquent toutes ces sortes de dépêches à leurs Provinces respectives, celle-ci a été supprimée d'un consentement commun, de peur qu'on ne juge mal des dispositions de sa Majesté dans les circonstances présentes.

Les Princes de l'union en général, & le Prince *Palatin* en particulier en écrivant aux ETATS-GÉNÉRAUX pour les remercier de leur promptitude à se mettre en mouvement à l'occasion de celui des troupes de l'Archiduc, leur recommandent trois choses; premièrement que quoique cet orage soit tombé sur *Bruxelles*, ils ne soient pas cependant dans la sécurité, mais qu'ils se tiennent sur leurs

leurs gardes, & prêts à exécuter ce qu'ils se 1619.
proposoient alors, en cas que l'on envoyât inopinément des troupes vers le bas *Palatinat*. En second lieu qu'ils veuillent bien continuer le subside aux *Bohémiens*, quoique les quatre mois pour lesquels il avoit été d'abord accordé, soient expirés à présent. En troisième lieu qu'ils écrivent à l'Electeur de *Cologne*, & aux Etats de *Munster*, de *Paderborn*, & des autres principautés *Ecclésiastiques* voisines de ces Provinces, au sujet des levées de troupes soit d'Infanterie soit de Cavalerie, qui se font dans ces quartiers, & qu'ils leur déclarent nettement que si ces troupes marchent contre les alliés de cet Etat, ils seront obligés d'agir ici comme amis, en les traitant eux-même comme ennemis communs. En tout cela on leur a donné une entière satisfaction; seulement pour ce qui concerne les *Bohémiens*, ils ont limité le subside qu'ils accordent à présent à deux mois, le faisant espérer cependant pour deux autres. Je crois que cela sera confirmé dans la prochaine assemblée des Etats d'*Hollande*, & qu'on continuera à mesure que les circonstances l'exigeront.

Le Prince *Palatin* a envoyé ici un gentilhomme exprès avec d'autres Lettres pour les Etats & le Prince d'*Orange*; par où il demande qu'on lui paye d'abord, & qu'on lui fasse toucher par Lettres de change 40, 000 livr. qu'ils ont encore entre leurs mains, de l'argent qu'il a eu de sa Majesté pour la dot de la Princesse, ce qu'on lui accordera sans difficulté.

1619. L'Ambaſſadeur de *France* qui n'a point eu d'audience publique depuis le dernier changement dans le gouvernement, employe le nom de ſon Maître & fait tous ſes efforts auprès des Membres des Etats à qui il peut parler en particulier, pour engager les Etats à diſſuader le Prince *Palatin* d'accepter la couronne de *Bohême*, repréſentant cette démarche comme capable d'allumer le feu en *Allemagne*, & de mettre d'autres parties de l'*Europe* en combuſtion. Mais ils comprennent que le feu eſt déjà allumé par la ligue *Catholique*, & par les *Jéſuites* ſes boutefeux; & ſelon la façon dont ils enviſagent la choſe, il s'agit ſeulement aujourd'hui de ſavoir ſi le feu brulera les maiſons de leurs amis, ou celles de leurs ennemis. Je dois vous faire obſerver en général dans cette occaſion, que tous ceux qui ſont bien-intentionnés pour la Religion, ſont fort zélés pour l'acceptation de la couronne. Les *Papiſtes* en tremblent comme s'ils entendoient un mot uſité dans le Sénat de *Vénife*, *fuori Papalini*; & les *Arminiens* ſe déclarent ouvertement contre cette démarche, dans l'idée qu'elle contribuera à l'avancement de la Religion, & par conſéquent à la ruïne de leurs eſpérances.

Dimanche dernier il y eut une eſcarmouche dans les formes entre les ſoldats & les *Arminiens* dans la Campagne près de *Rotterdam*, où ceux-ci s'étoient aſſemblés en nombre de cinq ou ſix cens pour entendre un ſermon. Se confiant dans leur nombre, aïant quelques fuſils & d'autres armes, ils voulurent tenir tête à une troupe de cinquante ou ſoixante

vante hommes envoyés par le Magistrat sous 1617.
le commandement d'un Officier *Anglois* pour en saisir quelques-uns & pour dissiper les autres. Mais la perte tomba sur eux; il y en eut deux tués & plusieurs blessés. Tout est fort tranquille dans les autres Villes d'*Hollande*.

Jusqu'ici je ne puis rien dire à sa Majesté de la résolution des Etats au sujet des *Algériens*, de plus que ce que je vous en ai écrit dans ma dernière dépêche du 22. *Septembre*. Cette affaire comme toutes les autres, où les Marchands sont les principaux intéressés, souffre d'avoir à passer par tant de mains, qui contre notre *Proverbe*, rendent l'ouvrage plus difficile; & pour dire la vérité depuis la mort de BARNEVELT qui avoit toute la direction des affaires, ils n'ont pas encore trouvé quelque bon moyen pour les expédier, ce qui me doit servir d'excuse, si je ne rends pas compte à sa Majesté aussitôt que je le souhaiterois des affaires dont elle me charge; j'espère qu'on me pardonnera ces délais, pourvû que les affaires se fassent.

Pour ce qui regarde les trois points sur lesquels vous m'avez instruit du bon-plaisir de sa Majesté par votre Lettre du 28. du mois dernier, savoir l'examen ultérieur de *Brewer*, son envoi en *Angleterre*, & la proposition que je dois faire aux Etats pour les engager à prendre quelques mesures vigoureuses contre des abus pareils à celui dont il est accusé, je vois par raport au premier Article, que ce seroit peine perdue, parce qu'il persiste dans ses premières réponses. Il m'a écrit une lon-

1619. gue Lettre qui ne ſignifie rien; je vous l'envoye avec cette dépêche. Pour le ſecond point, ſachant qu'il y aura beaucoup de difficulté à faire ce que ſa Majeſté ſouhaite à cauſe des ſcrupules qu'auront ſur leurs Privilèges la Ville & l'Univerſité de *Leyde* toutes deux intéreſſées en ceci, comme dans une cauſe mixte, parce que *Brewer* a été arrêté par un Officier de la Ville, & qu'il eſt dans la priſon de l'Univerſité, j'ai cru par cette raiſon qu'il valoit mieux commencer par préparer les Curateurs & le Recteur de l'Univerſité, comme auſſi les Magiſtrats de la Ville par le moyen de leur Député Mr. *Brookhoven*; & j'ai parlé auſſi au Prince d'*Orange* ſur ce ſujet. Les Curateurs ſont à-préſent à *Leyde* pour la réception de quelques nouveaux Profeſſeurs, & ils m'ont promis de faire leurs efforts pour procurer une ſatisfaction à ſa Majeſté; je ſaurai dans deux jours à quoi m'en tenir; & je pourrai alors ſur de meilleurs fondemens parler aux Etats de ce point en particulier, & du dernier en général, pour qu'ils préviennent de ſemblables abus non-ſeulement dans cette Ville-là, mais dans toutes les Provinces. Je ne manquerai ni d'aplication à agir, ni de diligence à donner avis de ce qui ſe fera. Je ſuis, &c.

Le même au même. 22. Octobre.

MONSIEUR,

Enfin les Etats ont répondu, à ma propoſition touchant les pirates; leur réponſe me fut aportée hier au ſoir fort tard par deux de

leurs

leurs Députés, l'un d'*Hollande*, & l'autre 1617.
de *Frise*, qui au nom de toute l'assemblée, me firent d'abord des excuses sur leur long délai, qu'ils attribuoient en partie à la nature de leur gouvernement en général, & en partie à la nature de cette affaire en particulier, qui exige que leur déclaration soit accompagnée de préparatifs, ce qui demandoit quelque tems. Mais ils sont prêts aujourd'hui à mettre en mer une flotte de quatorze Vaisseaux dont *Moy Lambert* de *Rotterdam* est Amiral. Ensuite ils insistèrent sur l'impossibilité où sont les pirates d'accepter les conditions qu'on leur prescrit à-présent, qui sont de laisser passer & trafiquer tous les Vaisseaux de cet Etat, sans les visiter ou les inquiéter, selon leur Traité avec le Grand-Seigneur; de mettre en liberté tous les prisonniers, hommes & enfans, & de restituer tous les Vaisseaux & toutes les Marchandises qu'ils ont prises sur cet Etat depuis le mois de *May* 1617. Enfin ils me prièrent d'instruire sa Majesté des grand' frais de leurs préparatifs contre les pirates, frais qu'ils ont soutenus seuls jusqu'ici, & qu'ils continueront aussi longtems qu'ils le pourront; mais sans le puissant secours de sa Majesté, ils voyent peu d'aparence qu'on puisse exterminer entièrement ces gens-là, c'est pourquoi ils suplient humblement sa Majesté de se montrer en cela par les effets & en armant contre les pirates, telle qu'elle s'est montrée par ses avis & par les bons conseils qu'elle a donnés à cet Etat, conseils qu'ils ont suivis avec empressement, & efficacement. Je leur promis de faire à sa Majesté

1619. un fidèle raport de tout cela; & comme d'un côté les conditions qu'ils proposent aux pirates sont en effet, comme ils le disent, impossibles à remplir, parce que sans la visite des Vaisseaux, ils ne peuvent trouver les effets *Espagnols*, ce qui est le prétexte de leurs prises; parce que d'ailleurs ils ne peuvent rendre les esclaves qui ont souvent été vendus & achetés, surtout les jeunes garçons, dont quelques-uns sont devenus *Turcs*; & qu'enfin ils ne peuvent restituer les Vaisseaux, dont plusieurs sont péris; & les Marchandises dont une grande partie est consumée, & dont le reste a souvent changé de propriété: d'un autre côté les Etats ont pris ce sage arrangement; c'est qu'aiant trouvé que les Vaisseaux qu'ils ont envoyé ci-devant contre les pirates, ont souvent perdu l'occasion de rendre des services, & ont laissé aux pirates la liberté de mettre leurs flottes en mer, parce qu'ils revenoient ordinairement au bout de six mois pour se ravitailler; les Vaisseaux qui doivent sortir à-présent ont ordre de rester dans ces mers jusqu'à ce qu'ils soient relevés par autant d'autres au mois de *Mars* ou d'*Avril* prochain; & il y aura ainsi des préparatifs continuels pour en envoyer un pareil nombre de six en six mois.

On a reçu avis ici de l'Ambassadeur des Etats à *Constantinople*, qu'au mois d'*Août* dernier le Général *Turc* étant en personne avec sa flotte à *Saida*, & sur la côte du *Levant*, avoit pris un Vaisseau *Hollandois* assez richement chargé, apartenant à *Medenblick*, & qu'il en avoit envoyé tout l'équipage aux galères;

lères; sur quoi l'Ambassadeur demande aux 1619.
Etats une Lettre exprès à ce sujet pour le Grand-Seigneur, avec une commission particulière pour en faire des plaintes; sans quoi, dit-il, il n'attend pas plus de réparation que les Ambassadeurs *Anglois* & *François* n'en ont obtenu en dernier lieu dans de semblables occasions.

La même Lettre dattée du 31. *Août* raporte qu'il étoit arrivé à *Constantinople* de nouveaux Députés, l'un envoyé au nom du Roi, l'autre au nom du Royaume de *Hongrie*, dont les commissions étoient tenuës secrètes: mais l'Ambassadeur pense qu'on soupçonnoit que le *Bacha* de *Buda* avoit dessein de tomber sur la *Hongrie*, à l'occasion des troubles de *Bohême*, sur quoi il remarque que tous les *Bachas*, & les Grands qui sont auprès de la *Hautesse*, sont plus portés pour les *Bohémiens* que pour *Ferdinand*. Nous avons lû une Lettre de *Batlem Gabor* au Comte *de la Torre*, l'un des Généraux *Bohémiens*; cette Lettre, comme tout ce qui vient de ces côtés-là, a été plutôt sous la presse qu'elle n'auroit pu être copiée; je vous en envoye un exemplaire imprimé.

Le messager envoyé ici par le Prince *Palatin* pour les 40, 000. l. comme je vous l'ai mandé dans ma dernière dépêche, a obtenu ce qu'il demandoit aux Etats, & il est allé à *Amsterdam* pour faire remettre cette somme à *Nuremberg* par des Lettres de change, au plus grand avantage de son Maître, ne pouvant l'avoir ici en argent comptant comme il le souhaitoit; mais les Etats n'y étoient point obligés, & ils n'auroient pu la payer ainsi sans y perdre.

1619. Je vous ai parlé dans mes dépêches précédentes des nouveaux impôts mis par les officiers du Duc de *Neubourg* sur les bateaux qui remontent & descendent le Rhin. Les Etats en ont fait porter leurs plaintes par *Brederode* leur Ambassadeur, qui réside à *Heidelberg*, & qui a fait un voyage exprès pour cela à *Franckfort*, où les Electeurs lui ont répondu à sa satisfaction. Le Duc de *Neubourg* aïant demandé au nouvel Empereur de faire autoriser par un acte public les impôts dont on s'est plaint, l'Empereur l'a refusé; cependant on n'a pris aucune mesure en conséquence de ces plaintes; & les choses en sont à présent au point que tous les bateaux, soit ceux qui remontent, soit ceux qui descendent le Rhin, s'arrêtent près de *Wésel* sans passer par l'endroit où l'on exige l'impôt. Sur cela les Etats ont envoyé Samedi dernier à *Dusseldorp* trois commissaires de leur assemblée, un de *Gueldres*, un d'*Hollande*, & le troisième d'*Utrecht*; & la nuit avant leur départ il arriva ici un Sécrétaire du Duc de *Neubourg* pour négotier un accomodement. L'on ne fera rien ici, jusqu'à ce que les Etats ayent des nouvelles des Députés qu'ils ont envoyés à *Dusseldorp*.

On a enfin évoqué ici à la sollicitation du Comte d'*Ost-Frise*, son procès avec la Ville d'*Embden*, & la noblesse de son Païs, pour lequel les Etats ont eu à *Embden* pendant sept ou huit mois, sept Commissaires, un de chaque Province. Le Comte se défiant de quelques-uns des précédens commissaires qu'il soupçonne de partialité pour la Ville,

on leur en a ajouté sept autres tirés des ÉTATS-GÉNÉRAUX; & nous avons ici le Chancelier du Comte, avec une autre personne envoyée de sa part, & un grand nombre de Députés pour la noblesse & pour la Ville. Quoiqu'ils s'assemblent tous les jours, & que le tems qu'ils perdent, quand il n'y auroit pas autre chose, dût les rendre las de chicanner, cependant l'animosité est si grande que je ne vois aucune aparence d'un bon accomodement; leurs plaintes étant sans fin & se multipliant plutôt que de diminuer par la médiation qu'on a employée jusqu'ici. Cependant si l'on n'eût rien fait, & qu'on eût laissé le Comte & ses sujets à eux-mêmes; les choses en seroient venuës sans doute à des extrémités beaucoup plus facheuses. 1619.

Le même au même. 22. Octobre.

Touchant l'affaire de *Brewer*.

Que depuis sa dernière dépêche du 13. premièrement deux des Curateurs de l'Université de *Leyde*, & ensuite l'un d'eux; avec le Recteur, ses deux Assesseurs, & un Député de la Ville, étoient venus tous ensemble chez lui, & qu'après de longues protestations de leur respect pour sa Majesté, & du desir qu'ils ont de lui donner toute la satisfaction possible, ils lui ont proposé ces difficultés, 1. Qu'en vertu des Privilèges de l'Université dans laquelle *Brewer* est immatriculé, il pouvoit exiger qu'on lui fît là son procès, sans que sa cause ni sa personne pussent être transférées ailleurs. 2. Que leur Université étant pri-

1619. cipalement composée d'étrangers, ils la déserteroient tous, si l'on ne conservoit soigneusement leurs Privilèges, surtout dans une affaire de cette conséquence; 3. Que dans les circonstances où l'on se trouvoit, y aïant eu depuis peu une réformation générale, s'ils négligeoient la conservation de leurs Privilèges, ils s'exposeroient à la censure de ceux qui se sont retirés. Enfin ils m'alléguèrent l'exemple de *Claverus*, un *Allemand*, qui aïant imprimé un livre contre l'Empereur *Rodolphe*, & aïant été demandé aux Etats, pour qu'on l'envoyât à *Prague*, afin qu'on l'y punît, avoit été refusé absolument par l'Université, parce qu'ils ne pouvoient l'accorder sans violer leurs Privilèges.

„ A tous ces points, continuë le Cheva-
„ lier CARLETON, je répondis, premiè-
„ rement, que par rapport à leurs Privilèges en
„ général, une preuve que je cherchois plu-
„ tôt à les maintenir qu'à les violer, c'est
„ que je m'étois addressé d'abord à eux com-
„ me chefs de l'Université, avant que de de-
„ mander aux Etats d'employer leur autorité
„ dans cette affaire; & que par raport à *Brew-*
„ *er* en particulier, quoiqu'il fût immatri-
„ culé, c'étoit dans la Ville qu'étoit sa Mai-
„ son où il avoit imprimé depuis trois ans
„ des livres défendus, non pour l'usage de
„ l'Université de *Leyde* ou de ces Provin-
„ ces, mais pour offenser sa Majesté & pour
„ troubler ses Royaumes. Je leur demandai,
„ si en supposant un pareil cas, & que quelque
„ *Arminien* factieux & brouillon sujet de ces
„ Provinces se fît immatriculer dans une de

„ nos

„ nos Universités, à *Oxford* ou à *Cambrid-* 1619.
„ *ge*, & qu'il y imprimât & envoyât ici des
„ livres tels que leur Ambassadeur en fit des
„ plaintes, & demandât qu'on le renvoyât,
„ je leur demandai, dis-je, s'ils trouveroient
„ bon qu'on leur répondît en opposant les
„ Privilèges de l'Université? Par raport à ce
„ qu'ils m'objectoient que leur Université
„ étoit surtout composée d'étrangers, je
„ leur dis qu'ils en devoient être d'autant
„ plus attentifs à contenter les Princes étran-
„ gers, qui autrement défendroient à leurs
„ sujets de fréquenter cette Université. Tou-
„ chant la circonstance de leur nouveau
„ changement, je les priai de se rapeller à
„ qui ils étoient principalement redevable de
„ cette reforme, dont ils m'ont témoigné
„ souvent qu'ils ont l'obligation à sa Majesté,
„ & de considérer ensuite s'il convenoit d'o-
„ poser cette circonstance à sa satisfaction. J'a-
„ joutai que pour ce qui regardoit *Cluverus*,
„ le cas étoit différent, parce qu'on deman-
„ doit qu'il fût jugé & puni à *Prague*, au
„ lieu que sa Majesté demande *Brewer* sans
„ intention de toucher à sa personne ou à ses
„ biens ou de le punir autrement qu'en tirant
„ de lui un aveu libre de sa mauvaise con-
„ duite, & de celle de ses complices, se
„ proposant de le renvoyer s'ils le souhaitent,
„ après qu'elle se sera informée de lui des
„ choses qui concernent son service. Enfin
„ je les priai de mettre de la différence entre
„ la satisfaction de cet Empereur avec lequel
„ ils n'avoient que peu ou point de rélation,
„ & le Roi mon Maître, qui ne pouvoit

1619. „ être regardé que comme le meilleur ami de
„ cet Etat en général, & de leur Univerſité
„ en particulier. Ils me parurent ſentir la
„ force de ces raiſons, & toujours diſpoſés,
„ comme ils me le déclarèrent à ſatisfaire ſa
„ Majeſté autant qu'il dépendroit d'eux. Mais
„ comme leur Univerſité reconnoît pour ſes
„ fondateurs les Etats d'*Hollande* qui doi-
„ vent s'aſſembler dans deux ou trois ſemai-
„ nes au plus tard, ils me prièrent de ne pas
„ preſſer cette affaire davantage juſqu'à ce
„ tems là, à quoi je conſentis ſans difficulté,
„ voyant bien qu'il ſeroit inutile d'en uſer au-
„ trement. Je leur dis ſeulement que s'ils a-
„ voient donné leur conſentement, je ne
„ doutois point que *Brewer* n'eut pu aller en
„ *Angleterre*, & en être revenu, avant l'aſ-
„ ſemblée des Etats d'*Hollande*. Les Cura-
„ teurs me demandèrent quand il furent ſeuls
„ avec moi, ſi je voudrois leur donner un ac-
„ te par écrit, par manière de ſauf-conduit
„ pour le retour de *Brewer*, au cas qu'ils
„ l'envoyaſſent en *Angleterre*. Sur quoi n'aïant
„ point d'ordre exprès, je les priai de conſi-
„ dérer s'il y avoit la moindre néceſſité à ce-
„ la, puiſqu'après ce qui s'étoit paſſé ci-de-
„ vant, ils pouvoient être bien-aſſurés que
„ la parole de ſa Majeſté donnée par quel-
„ qu'un de ſes Miniſtres, ſeroit toujours in-
„ violable.

„ J'aprends qu'ils ont chargé en particulier
„ *Polyander* & *Walæus* de travailler auprès
„ de *Brewer* pour l'engager à demander de
„ lui-même d'aller en *Angleterre*; afin de ſa-
„ tisfaire par-là ſa Majeſté, & de conſerver

„ leurs

„ leurs Privilèges. Je goûte assez cet expé- 1619.
„ dient, car s'il y consent, sa Majesté a ce
„ qu'elle souhaite; & s'il en fait difficulté
„ j'ai d'autant plus de sujet d'insister pour
„ qu'on l'envoye; ce que je ne manquerai
„ pas de faire, quand les Etats d'*Hollande*
„ s'assembleront. Jusqu'alors, comme l'U-
„ niversité apartient uniquement à cette Pro-
„ vince, il seroit inutile d'en parler aux E-
„ TATS-GÉNÉRAUX. Je vous prie d'en infor-
„ mer sa Majesté. Je suis, &c.

„ P. S. *Daniel Heinsius*, l'honneur au-
„ jourd'hui de l'Université de *Leyde*, m'a é-
„ crit, & m'a envoyé un discours de sa fa-
„ çon (que j'avois été invité solemnellement
„ à aller entendre). Sa Majesté, pourra si
„ elle le trouve à-propos s'en faire faire la
„ lecture. Elle verra par-là combien l'on a
„ changé de langage dans cette Université
„ depuis la reforme.

Le même au même. 25. Octobre.

MONSIEUR,

J'expédiai Samedi dernier le courier *Herman* avec la réponse des Etats à ma proposition touchant les pirates & les autres affaires dont il importoit que sa Majesté fût informée. Comme on a reçu depuis ce tems-là diverses Lettres des parties de l'*Allemagne* qui sont aujourd'hui le Théatre des principaux évènemens, j'ai copié les unes & traduit les autres, & je vous les envoye, plutôt pour m'acquiter de mon devoir, que parce que je soupçonne que ceux qui doivent

1619. informer ſa Majeſté de ces quartiers là, manquent au leur. Si les Lettres de *Prague* diſent vrai, aujourd'hui, & vraiſemblablement dans le moment que j'écris ceci, on couronne le nouveau Roi & la Reine de *Bohême*; *quod felix faustumque ſit.*

Je reçois ſouvent des viſites des premières perſonnes du gouvernement, qui ſouhaiteroient de ſavoir quelles ſont les diſpoſitions de ſa Majeſté dans cette occaſion, ſur quoi je ſuis fort empêché à leur donner une réponſe ſatisfaiſante. Il ſe pourroit bien qu'une dépêche dont le Chevalier *François Hetherſole* eſt chargé pour Milord *Doncaſter* contînt quelque choſe ſur ce ſujet; ce que je vous dis non point par envie d'ôter quelque affaire des mains de Milord lors qu'il viendra ici, étant très-diſpoſé à lui rendre alors toute ſorte d'honneur & de ſervice; mais ſeulement par précaution, de peur que le ſervice de ſa Majeſté ne ſouffre de ce qu'on envoye des *Lettres cloſes*, dans un lieu où elle a un Miniſtre public, par où d'un côté ſon crédit peut être affoibli, & de l'autre, l'occaſion de ſervir ſa Majeſté être négligée. J'ai vu ici deux Ambaſſadeurs extraordinaires Mr. *de la Nouë* & Mr. de *Boiſiſſe*, qui quoiqu'ils vinſſent immédiatement de la part du Roi leur Maître, n'avoient ni inſtructions ni Lettres qui ne fuſſent également pour l'Ambaſſadeur ordinaire *du Maurier*. Il en fut de même à l'égard du Chevalier *Raoul Winwood*, quand le Chevalier *Richard Spencer* fut envoyé extraordinairement ici; & quoique Milord ſoit de plus grande qualité

que

que ceux que j'ai nommés, j'espère qu'on 1619.
me pardonnera, si je crains de passer pour avoir moins qu'aucun de ceux de ma condition la confiance du Roi mon Maître; ce qui me rendroit plus incapable de servir sa Majesté que je ne l'ai été jusqu'ici. En voilà assez pour m'excuser de vous avoir importuné sur ce sujet.

Le Traité des *Vénitiens* avec cet Etat, doit être réglé aujourd'hui entre le Résident de *Vénise* & les Commissaires, par un petit nombre d'Articles qui se réduisent à ceci. La ligue sera défensive. Ils se donneront mutuellement 50, 000. florins par mois durant la guerre, sans s'obliger à en fournir davantage de part & d'autre, à moins que ce ne soit volontairement, & sur des sûretés suffisantes pour le remboursement. Les *Vénitiens* s'obligent seulement à fournir de l'argent; les Etats à fournir de l'argent ou des Vaisseaux à proportion, en comptant dix Vaisseaux de guerre pour la valeur entière. Les Commissaires des Etats vouloient qu'on spécifiât le but de la ligue *in individuo*, en statuant qu'elle ne sera que défensive contre le Roi d'*Espagne* & la maison d'*Autriche*, à quoi le Résident de *Vénise* n'a pas voulu consentir; d'un côté, à-cause que cela pourroit offenser, & de l'autre, parce qu'il vouloit pourvoir à la défense de ses Maîtres en cas qu'ils fussent attaqués par le *Pape*, comme ils l'ont souvent été; ainsi cet Article est exprimé en termes généraux sans préjudice aux autres alliances des deux Etats. Mais le Résident de *Vénise* n'ayant pas plein-pouvoir de conclure,

il

1619. il faut encore renvoyer à *Vénise*, où quoique les Articles soient digérés de la façon la plus propre à prévenir toute opoſition, il paroît cependant que la choſe ſera diſputée. On en juge ainſi parce que Mr. *de Leon* l'Ambaſſadeur *François* qui réſide là, a écrit très-fortement ici à Mr. *du Maurier* pour être inſtruit de ce qui ſe paſſe. Celui-ci en parla hier au Réſident de *Vénise*, comme s'il eût voulu faciliter l'affaire; mais le *Vénitien* ne lui découvrit rien, craignant que lui-même ici, & l'autre à *Vénise* ne traverſent cette ligue, comme les Miniſtres *François* ont traverſé celle des *Griſons*. Ce qui me prouve qu'ils ſont toujours bien intentionnés à *Vénise*, c'eſt que le Réſident m'a remercié par ordre de ſes Maîtres, des ſoins que je me ſuis donnés dans cette affaire, en me priant de continuer, juſqu'à ce qu'elle ſoit amenée à ſa perfection; ce que je ne manquerai pas de faire, au cas qu'il s'élève quelque difficulté de part ou d'autre entre les Commiſſaires des Etats & le Réſident, ne doutant pas que les deux Etats ne reconnoiſſent l'obligation qu'ils auront à ſa Majeſté en cela, ſi l'affaire réüſſit, comme je l'eſpère, malgré les fortes opoſitions qu'il y aura vraiſemblablement quand l'Ambaſſadeur de *France* aura donné le *mot du gué* à l'Ambaſſadeur d'*Eſpagne* & au Nonce du *Pape* à *Vénise*, qui tirent tous du même côté. Les Articles qu'on a réglés partent par le premier courier ordinaire, & l'on ne peut pas avoir la réponſe dans moins de ſix ſemaines; car pour éviter les remarques du public, on n'a point employé d'Exprès, & l'on

l'on n'en employera point jusqu'à ce que tout soit fini. 1619.

Vous verrez par cette Lettre que je viens de recevoir de *Polyander*, ce qu'on a fait à *Leyde*, au sujet de *Brewer*. Je suis, &c.

LETTRE *de Mr.* BENICHEUSEN *Conseiller du Duc de* Wittenbergh, *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, *de* Stuchard. $\frac{14}{24}$. *Octrobre.*

Que l'Electeur *Palatin* étoit parti pour *Prague.*

Qu'il étoit „ tems de vous bien préparer „ cet hyver durant; car il ne se peut autrement que l'Empereur ne fasse vers le „ printems un extraordinaire effort. Car de „ ceste Armée je ne vois plus de danger, „ puisque si bien d'*Italie* vinssent 10. m. ou „ 12. m. hommes, ce qui ne sera pas, nous „ serons toujours bastans avec ce qu'avons „ sur pied de les battre; & dès le présent „ n'avons autre plus grand grief que d'estre „ sans ennemis. Nos gens sont oisifs, excepté de ce qui est de leurs exercices, & „ nous coustent sans que nous sachions où „ les employer. Puisque l'on ne trouve à-propos de commencer la noise avec nos „ prestres voisins (car il faut faire voir aux „ *Catholiques* de l'*Europe*, comme *France*, „ *Vénise*, *Savoye*, que ce n'est pas guerre „ de Religion) qui filent doux, & disent „ qu'ils ne désirent que la paix, & ne se „ veulent mesler du fait du *Bohème*. Que

„ ce-

1619. „ cela ne vous touche pas, ni eux auſſi. Et
„ néantmoins nous ne ſommes pas aſſeurez,
„ que quand les forces *Eſpagnoles* viendront,
„ ils ne leur donnent non ſeulement paſſage,
„ mais ſe joignent à eux, dont il me ſemble
„ ne devons doubter, car ce qui les fait main-
„ tenant ſi traitables, ceſt qu'ils nous voyent
„ les plus forts. Donc à mon advis, ſera
„ bien fait qu'à *Neuremberg*, où l'on a con-
„ voqué tous les *Proteſtans*, auſſi ceux qui
„ ne ſont pas de l'union, par le commande-
„ ment de , & où S. A. Electorale
„ lors a promis auſſi de ſe trouver, l'on re-
„ ſolve d'eſtre esclairci d'eux avec aſſurance
„ ſuffiſante, qu'en tout évènement, ſi quel-
„ ques-uns, à-cauſe de *Bobème*, veulent at-
„ taquer S. A. Electorale, ou les unis, qui
„ ſont tenus de l'aſſiſter, qu'ils ne ſeront de
„ la partie & ne donneront aide ni faveur.
„ Caſ ſi ne pouvons obtenir cela d'eux, cer-
„ tes je ne vois grande aparence de demeu-
„ rer bras croiſez, & leur laiſſer loiſir de
„ nous faire payer en après la folle enchére
„ de notre bonté. Ce ſera un grand point que
„ vous me dites en votre dernière, qu'il faut
„ travailler à oſter aux *Catholiques* la créan-
„ ce qu'il y va de l'intéreſt de leur Religion
„ - - - - - J'ai avec vous ferme opinion
„ que ſi l'on ne vous avoit veu ſi prompts
„ & reſolus qu'après la reduction de la Vil-
„ le de *Bruxelles*, *Spinola* ſeroit eſté ſi près
„ de nous, qu'il fut à *Weſel* après l'exécu-
„ tion d'Aix. Aſſurez-vous auſſi que l'on le
„ recogneut, & vous en a l'obligation & à
„ ſon Excellence qui ſe rendit. . . . Quant

„ à

„ à nos réſolutions & la conduite, il eſt 1619.
„ très-néceſſaire, comme vous dites, que
„ les *Anglois* & nous y marchent de com-
„ mun cœur, & je tiendrai la main, tant
„ que ſera en moi, que cela ſe faſſe. Au-
„ trement les affaires en *Bohème* ont beſoin
„ de meilleure conduite comme l'on y perd
„ bien du tems, d'argent, & des bonnes oc-
„ caſions. . . . L'on croit que le Prince de
„ *Tranſylvanie* deſire auſſi que la couronne
„ de *Bohème* vienne à S. A. Electorale, ce
„ qui ſeroit une grande puiſſance jointe avec
„ les autres Princes circonvoiſins".

LETTRE *de Mr.* DU PLESSEN *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, *de* Heydelberg. $\frac{1}{2}^{6}$. *Octobre.*

Que le Baron *Dhona* y étoit arrivé le 12. V. S. en revenant d'*Angleterre* par *Calais*, *Rheims*, *Sedan* & *Mets*, parce qu'on lui avoit conſeillé de ne pas paſſer par *la Flandres*, & que les vents contraires l'avoient empêché d'aller par la *Zélande* à *la Haye*. Le Roi (*Jaques*) lui avoit ordonné d'aller en toute diligence en *Bohème*, de s'informer de la bouche des directeurs de *Prague* des choſes que ſa Majeſté ſouhaitoit de ſavoir, & de retourner en poſte en *Angleterre*. „ Au reſ-
„ te, ajoute-t-il, tant par le raport du dit
„ Sr. *Baron*, que par les Lettres qu'il nous
„ a aportées, nous recognoiſſons une mer-
„ veilleuſe ardeur & affection de la Nation
„ *Angloiſe* à aſſiſter leurs A. E. & à ayder à
„ obtenir ceſte honorable électon & légitime
„ vocation ".

Il

1619 Il ajoute que l'Electeur *Palatin* & l'Electrice se proposoient d'être le 20. ou 21. du mois V. S. à *Prague*, où l'on avoit ordonné une assemblée générale des Etats du Royaume pour le $\frac{1}{2}\frac{1}{2}$. & où l'on faisoit les préparatifs pour le couronnement; après quoi l'Electeur pensoit à aller à l'assemblée de Etats Protestans de l'Empire, qui devoient s'assembler à *Nuremberg* le $\frac{1}{1}\frac{1}{2}$. *Novembre*.

Que l'Empereur de son côté songeoit à lui, & qu'il avoit envoyé le Comte *Wratislaus* de *Furstemberg* au Roi de *France*; & le Cousin de ce Comte, Gouverneur de la Ville & du Païs de *Haguenau* dans la basse *Alsace*, à l'Electeur à *Amberg*, pour demander trois choses; son consentement à la convocation d'une diète générale de l'Empire; la réponse à une Lettre écrite à l'assemblée de *Nuremberg*, & que l'Electeur refusât la couronne de *Bohême*, & de protéger & de soutenir les Etats de ce Royaume.

Qu'ils n'avoient pas encore la réponse de l'Electeur en forme, mais qu'ils l'attendoient à tout moment; & que le Comte avoit été renvoyé bien vite.

„ Les préparatifs du Roi d'*Espagne*, con-
„ tinuë-t-il, vous le sçavez. Vrai est que
„ l'envoy du Sr. *Simon Digby*, Cousin &
„ Sécrétaire du Baron *Digby*, qui a résidé
„ Embassadeur en *Espagne*, vers le dit Roi,
„ & les Lettres & messages dont il est char-
„ gé, semblent estre capable de tenir le dit
„ Roi & son Conseil en quelque doubte &
„ incertitude, du moins l'espace de quelque
„ tems, avant que de pouvoir voir clair aux in-
„ ten-

„ tentions de ſa dite Majeſté Imperiale, lui 1619.
„ aïant octroyé les revenuës de la vacance
„ de l'Archeveſché de *Tolède*, qu'on dit
„ monter à 300, 000. escus. Et auroit dit
„ le Pape, parlant de l'Election acceptée
„ (ce qui lors n'eſtoit pas) par ſon A. Elec-
„ torale, *Queſto principe è intrato in un bello*
„ *labyrintho*; & *È una ſpaccata temerita quel-*
„ *la del Comte* Palatino, &c. ".

On ajoute dans cette Lettre, que les Impérialiſtes diſent que le Prince *de Tranſylvanie* & le Comte *de la Torre*, tâchent d'exciter les *Turcs* contre l'Empereur, & que ce Prince a entr'autres choſes fait notifier aux directeurs de *Prague*, par ſon Ambaſſadeur, que l'Empereur a demandé quatre fois l'aſſiſtance des *Turcs* contre le Royaume de *Bohême*; mais qu'ils l'avoient toujours refuſé.

Que l'Electeur *Palatin* avoit écrit au Roi de *France*, pour le prier de ne pas ſe prêter aux ſiniſtres impreſſions, & aux ſuggeſtions qu'on vouloit lui donner à ſon préjudice, l'aſſurant que lui-même & les autres Princes unis ne feroient jamais rien de contraire aux anciennes aliances de l'Empire & de leurs Maiſons, en particulier avec cette couronne; & que quoiqu'ils ſe viſſent obligés, & fuſſent réſolus de maintenir de tout leur pouvoir les libertés & les conſtitutions de l'Empire, cependant leurs actions & leurs démarches montreroient qu'ils n'avoient point deſſein de faire une guerre de Religion. On avoit prié auſſi Mr. de Ste. *Catherine* d'écrire dans les mêmes termes au dit Roi ſon Maître.

Que lui-même, *du Pleſſen*, avoit or-

dre

1619. dre d'aller à *Neuremberg* pour assister à l'assemblée.

EXTRAIT *d'une Lettre de l'Ambassadeur d'*Hollande *à* Constantinople. 12. *Octobre.* N. S.

On a découvert parmi les *Turcs* une nouvelle Secte, apellée par quelques-uns *Moulchiton*, & par d'autres *Rafasinen*, qui a pris naissance en *Perse* il y a plusieurs années, *credentes æternitatem mundi*, *animam cum corpore perire*, & *omnes fœminas communes esse debere.* On a trouvé dans les principales Villes & contrées de l'*Asie* un grand nombre de *Turcs* de toute qualité, comme *Janissaires*, *Spahis*, *Sianzen*, *Capitsis*, *Azumoglaenen*, & autres bourgeois, qui sont de cette Secte. On a découvert ici en dernier lieu leur principal docteur, & on l'a saisi, comme aussi plusieurs de ses disciples; & l'on fait tous les jours d'exactes recherches de leurs complices. Les biens de ceux qui fuïent & de ceux qui sont saisis sont confisqués sur le champ, & ceux qu'on tient feront vraisemblablement punis de mort.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 2. *Novembre.*

Les Lettres d'*Allemagne* de cette semaine, excitent notre impatience de recevoir les suivantes, dans lesquelles on nous fait espérer que nous aurons la nouvelle du couronnement du nouveau Roi de *Bohême*, qui selon les

les arrangemens a dû ſe faire le 25. du mois dernier. 1619.

Betlem Gabor a fait de grands progrès en *Hongrie*, il a taillé en pièces 1000. fantaſſins & 500. cavaliers envoyés par le Comte de *Bucquoy* à *Presbourg* ſous le commandement de *Tiefempoch*; il a pris la Ville, & s'eſt emparé de la couronne de *Hongrie*. Selon les avis que j'ai vus, il eſt encore fort incertain s'il la mettra ſur ſa tête, ou s'il en fera quelqu'autre uſage. Les uns diſent qu'il l'offrira au nouveau Roi de *Bohème*, (car je crois que je puis déjà l'apeller ainſi) d'autres qu'il temporiſe, jusqu'à ce qu'il ait fait aprouver ſa conduite par le Grand-Seigneur, ſous la protection duquel il eſt. En attendant il a pris auſſi la Ville d'*Altenburgh*, ce qui réduit *Rabb* & *Comar* à une grande extrémité, parce que par-là le ſecours leur eſt coupé, & que les garniſons de ces Villes ſont mécontentes faute de payement.

L'Empereur dans ſon paſſage à *Gratz* par *Monacho*, où il s'arrêta huit jours, envoya à *Rome* Mr. de *Trumestorf*, en *France* Mr. de *Furſtemberg*, & des Députés à tous les Princes de l'Empire pour leur rendre compte de l'Etat de la *Hongrie*, au ſujet de laquelle, à en juger par ces Députations, & par la marche du Comte de *Bucquoy* avec ſon armée qui a quitté la *Bohème* pour aller de ce côté là, il paroît qu'il eſt plus inquiet que pour la *Bohème*, faiſant de celle-là le principal objet de ſon attention, & laiſſant au Roi d'*Eſpagne* le ſoin de recouvrer celle-ci. Car ſous prétexte de s'opoſer aux *Turcs*, pour qui il vou-

1619. voudroit faire croire au monde que *Bethlem Gabor* eſt en armes, il ſe promet, comme Empereur, le ſecours du *Pape* & des autres Princes, & il compte que le Roi d'*Eſpagne*, par ſon droit de ſucceſſion à la couronne de *Bohème*, (qui fut réglée par un contrat entr'eux du vivant de l'Empereur défunt) eſt engagé par honneur, auſſi-bien que par ſon intérêt particulier, a recouvrer ce Païs où l'on juge ici qu'il jouera de ſon reſte. Cela leur fait ſouhaiter qu'on pourvoye à tems à la défenſe de ce Royaume, puiſque Dieu a permis, qu'avec l'occaſion, on ait encore à la faveur de l'hyver qui aproche, aſſez de tems & de loiſir pour ſe préparer, pourvû qu'on s'y prenne bien. Mais il ne faut pas négliger l'occaſion, ni perdre du tems, car ordinairement celui qui eſt le premier en campagne a l'avantage de l'année, & quoique la quérelle puiſſe durer longtems, ce ſera, ſelon toute aparence, la première année qui affermira pour toujours la couronne de *Bohème* ſur la tête du nouveau Roi, ou qui fera rentrer ce Royaume, comme un Païs de conquête, dans un aſſujétiſſement perpétuel à la Maiſon d'*Autriche*. Vous ſerez inſtruit plus exactement des diſpoſitions des Princes de l'*Allemagne* par les Miniſtres de ſa Majeſté qui ſont dans ces Païs-là. On aprend ici qu'ils arment tous, grands & petits, *Eccléſiaſtiques* & *ſéculiers*. Mais on croit que pluſieurs ne ſe déclareront qu'autant qu'ils ſeront déterminés par leur opinion ſur les forces des deux partis. Les *Eſpagnols* le ſentant bien, employent déjà leurs ruſes ordinaires, premièrement en répan-

pendant le bruit de leur bonne intelligence, 1619.
& de leurs liaiſons avec ſa Majeſté, dont ils voudroient faire trouver une confirmation dans les ouvertures faites pour un mariage, enſuite en débitant que la trève avec ces Provinces ſera renouvellée dans peu de jours; ſur quoi l'Ambaſſadeur d'*Espagne* arrivé nouvellement à *Bruxelles*, a des ordres particuliers, ſelon ce qu'on écrit de *Milan*, d'où il eſt parti depuis peu. Enfin, ils tâchent de donner une grande idée de leurs forces, aïant déjà envoyé en *Allemagne* par la *Suiſſe* les troupes de *Naples* nouvellement arrivées à *Vado*, en différens partis de 500. chacun, & ſelon ce que j'ai vu par une Lettre du 23. du mois dernier, qui vient de bonne main, ils parlent à *Milan* d'un deſſein de demander aux Princes d'*Italie*, la permiſſion de faire pour le printems prochain dans leurs différens Etats, une levée de 12, 000. hommes d'infanterie, & d'un nombre proportionné de cavalerie, afin de ne pas dégarnir *Naples* & *Milan* dans un tems ſi critique: ils parlent d'envoyer ces troupes à la guerre de *Bohême*, ſous le commandement de quelque Général de la première qualité. Ils font auſſi grand bruit de leur argent, aïant fait remettre, à ce qu'ils écrivent, 800, 000. écus à *Nuremberg*, & aïant de plus un milion en reſerve pour les frais de cette guerre.

Cet Ambaſſadeur d'*Espagne* nouvellement arrivé à *Bruxelles*, *Don Alonzo Della Queva*, marquis de *Bedmar*, eſt un homme que j'ai connu particulièrement à *Veniſe*, où je le trouvai & le laiſſai. Il eſt prévenant dans

1619. la converſation, mais haut & violent dans ſes conſeils, ce que j'éprouvai pluſieurs fois dans l'affaire de *Savoye*. Il n'a jamais été en *Angleterre*, mais par les converſations qu'il a euës avec nos *Anglois* fugitifs, & en particulier avec le *Jeſuite Creswell*, il eſt plus au fait qu'aucun étranger que je connoiſſe, de ce qui regarde les principales familles & les lieux remarquables de notre Païs; & par cette raiſon, après avoir été tour-à-tour, rapellé de *Veniſe*, de *France*, de *Rome* & de la cour de l'Empereur, on pourroit croire qu'il aura l'ambaſſade d'*Angleterre*, pour laquelle il avoit été déjà nommé ci-devant.

Dans cette partie de ſa commiſſion qui regarde le renouvellement de la trêve avec ces Provinces, il trouvera qu'on fera ici la ſourde oreille, parce qu'ils ſentent qu'une trop grande facilité encourageroit les *Espagnols* à leur prescrire des conditions, plus dures que les précédentes, & parce que d'ailleurs il peut être utile aux *Bohémiens* que cette affaire reſte en ſuſpens. Je crois même que quand les circonſtances ſeront favorables, on verra paroître un acte public de cet Etat, pour avertir que la trêve expirera un tel jour préciſément, afin d'un côté que leurs Marchands ſoit avertis de ne pas trop engager leurs Vaiſſeaux, ou leurs Marchandiſes dans les territoires de l'*Espagne*, & de l'autre, pour que les *Espagnols* ſachent qu'on n'eſt pas endormi ici.

La ſemaine dernière j'allai voir ſur la Rivière devant *Rotterdam* trois des Vaiſſeaux des Etats qu'on envoye contre les pirates,

&

& je fus à bord de l'Amiral, qui eſt très- 1619.
bien équipé pour le combat; mais je pus bien m'apercevoir de leur manque d'Artillerie, (en quoi ils demandent ſi fortement d'être pourvus par la faveur de ſa Majeſté) car les Amirautés ont été obligées d'emprunter du Prince d'*Orange* quelques canons de bronze faits dans cette Ville exprès pour les envoyer dans les Villes frontières. Le Vaiſſeau pirate dont je vous ai parlé ci-devant, qui a été amené à *Amſterdam* des côtes de *Portugal*, aïant été pris à l'ombre de la paix, cette flotte le remène à *Alger*, où l'Amiral a ordre d'en traiter l'équipage ſelon qu'on en uſera avec lui pour la reſtitution des eſclaves, & des effets *Hollandois*, c'eſt-à-dire ou de rendre les hommes par voye d'échange, ou de les jetter dans la mer, & d'emmener le Vaiſſeau comme de bonne priſe.

Après que j'eus fini ma dernière Lettre, où je vous rendois compte du Traité de *Véniſe*, il ſurvint quelques petites difficultés entre les Commiſſaires des Etats & le Réſident; ceux-là demandant que ſi les *Vénitiens* faiſoient uſage de leurs Vaiſſeaux, la perte de ceux qui périroient à leur ſervice, dans le combat ou autrement, tombât ſur eux, & le Réſident de *Véniſe* demandant de ſon côté qu'on fournît des troupes, ſi ſes Maîtres en avoient beſoin, auſſi-bien que de l'argent ou des Vaiſſeaux; mais ces deux difficultés ont été levées; la première parce qu'ils ont conſidéré, qu'ils peuvent faire aſſûrer leurs Vaiſſeaux par les Marchands d'*Amſterdam*, ſans impoſer une condition ſi dure aux *Vénitiens*;

1619. la ſeconde, parce qu'ils ont promis de fournir auſſi volontiers des hommes que de l'argent ou des Vaiſſeaux, quand l'état de leurs affaires le permettroit.

Un nommé *Apsma* Agent de cet Etat auprès des Villes *Anſéatiques*, eſt arrivé dans cette Ville. Il dit qu'il a laiſſé les Ducs de *Brunswick* & de *Lunebourg* très-diſpoſés à ſe joindre aux Princes de l'union ; & que pour les Villes *Anſéatiques*, elles ſe régleront ſur les conſeils & l'exemple de cet Etat, dans ces troubles de l'*Allemagne*. Il paroît par ſon raport qu'il y a *mauvais mesnage* dans la maiſon de *Brandebourg*, où l'on avoit parlé d'un mariage, qui étoit même déjà fort avancé, entre le Roi de *Suède* & la fille du Marquis, qui, ſelon le raport de cet homme, a été emmenée en *Pologne* par ſa Mère, contre la volonté du Père, pour y épouſer un des fils du Roi.

POSTCRIT *d'une Lettre, écrit de la propre main du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON.

MONSIEUR,

J'ai oublié de vous donner une bonne nouvelle du Païs des *Griſons*, que j'ai apriſe par les Lettres du $\frac{12}{22}$ du mois dernier; c'eſt une révolution en faveur du bon parti, qui, à la pluralité des ſuffrages, a conclu, que l'Ambaſſadeur de *France*, Mr. *Geffier*, ne demeureroit plus dans leur Païs; que perſonne ne recevra des penſions ou de l'argent, d'aucun Prin-

Prince ou d'aucune puiſſance étrangère, ſous quelque titre ou prétexte que ce ſoit ; que toutes les réſolutions priſes dans la dernière *drittura* ſeront caſſées, & enfin qu'il y aura un nouveau tribunal érigé dans quelque endroit libre, pour revoir ce qui s'eſt paſſé dans les derniers tumultes, & pour prendre des meſures pour l'avenir. Ils voudroient que ce tribunal fût à *Loire*; & comme la faction *Françoiſe* qui y eſt la plus forte, leur en refuſe l'entrée, ils ont aſſiégé la Ville, & ils en ſeront bientôt Maîtres. 1619.

Le Réſident de *Véniſe* m'a montré une Lettre de *Bruxelles* dans laquelle ſes Maîtres ſont accuſés par les *Eſpagnols*, d'avoir encouragé le nouveau Roi de *Bohême* à accepter la couronne. Cette accuſation eſt fondée ſur ce qu'un nommé *Antelmi*, un des Sécrétaires du Sénat, a été ſecrètement à *Francfort* & à *Heydelberg* dans le tems qu'on agitoit cette queſtion, enſorte qu'il pourroit bien y avoir du moins *fumo*, ſi ce n'eſt *foco*.

Le même au même. 3. *Novembre.*

MONSIEUR,

Un des Curateurs & le Recteur de l'Univerſité de *Leyde* avec *Polyander* & *Heinſius* vinrent exprès de cette Ville chez moi Lundi dernier premier de ce mois, pour me communiquer la réſolution qu'ils ont priſe d'envoyer *Brewer* en *Angleterre*. Pour la conſervation des Privilèges de leur Univerſité, ils me firent voir par un écrit ſigné, de la main de *Brewer*, qu'il l'avoit demandé lui-

1619. même, comme un ſujet fidèle de ſa Majeſté, à qui il ſouhaite de donner toute ſorte de ſatisfaction. Mais par ce même écrit il leur demandoit d'être bien aſſuré premièrement que ſa Majeſté a ſouhaité qu'on l'envoyât; en ſecond lieu qu'il pourroit y aller comme un homme libre, en laiſſant ſes terres & ſes biens pour ſûreté, & non comme priſonnier; en troiſième lieu qu'il ne ſera puni ni dans ſa perſonne ni dans ſes biens pendant ſon ſejour en *Angleterre*, & qu'il pourra revenir ici après un ſejour ſuffiſant, & enfin qu'on lui payera les frais de ſon voyage.

Le Curateur, le Recteur & les autres me demandèrent ces choſes pour lui; & je leur fis cette réponſe verbale, ſans qu'aucun d'eux me demandât un écrit comme ils l'avoient fait auparavant; que pour le premier Article, c'étoit la volonté expreſſe de ſa Majeſté, ce que je pouvois d'autant mieux leur aſſurer, que cela m'étoit répété encore une ſeconde fois dans votre Lettre du 23. *Octobre* que je venois de recevoir dans cet inſtant; en ſecond lieu que je laiſſois à leur prudence d'accepter les terres & les biens de *Brewer* pour ſûreté de ſon voyage en *Angleterre*, mais qu'on ne pouvoit pas bien l'envoyer comme un homme libre, auſſi longtems qu'il reſtoit *in reatu*.

J'ajoutai que pour ce qui regardoit ſa perſonne & ſes biens pendant qu'il ſeroit en *Angleterre*, je répondois qu'on n'y toucheroit pas, aïant là-deſſus votre parole dans votre Lettre du 21. *Septembre*; & que pour le tems de ſon retour ce ſeroit au plus tard dans trois mois, ou plutôt s'il en uſoit franchement & ron-

rondement dans ſa confeſſion. Par raport aux frais de ſon voyage, je ne fis aucune difficulté d'en décharger lui & eux, ne doutant pas que ſa Majeſté ne conſente à les payer, enſorte que ne s'agiſſant plus que de ſavoir, s'il iroit comme priſonnier ou libre, nous convinmes enfin qu'on prendroit un milieu, qu'il iroit *ſub liberâ cuſtodiâ*, accompagné de *Leyde* à *Rotterdam* par un des bedeaux, avec un autre Officier de l'Univerſité, & qu'il ſeroit remis là à quelque perſonne que je chargerois de le conduire ſûrement en *Angleterre*, où je m'engageois qu'il ne ſeroit point mis dans une priſon ordinaire, ni mal-traité; quoique pour ſa liberté, je leur déclarois qu'il ne devoit s'y attendre qu'autant qu'il la mériteroit en ſatisfaiſant ſa Majeſté; en quoi s'il manque à la réſolution où il paroît être à préſent, il ſera puni ſuffiſamment par la crainte d'être renvoyé dans l'endroit où il a toujours été renfermé depuis qu'on l'a arrêté, & où il peut reſter encore longtems, s'il n'eſt délivré par la faveur & la grace de ſa Majeſté. Mais d'un autre côté, s'il ſe comporte bien & en ſujet ſoumis, je vous ſuplie de vous employer auprès de ſa Majeſté pour qu'on le traite bien auſſi, & qu'on le renvoye content, d'autant plus qu'il a pris cette réſolution de ſe préſenter à ſa Majeſté, contre l'opinion de quelques gens de col-roide de *Leyde*, qui tâchoient de l'en diſſuader; & que d'autres d'un ordre inférieur ſeront encouragés par ſon exemple à ſe ſoumettre volontairement dans de ſemblables occaſions; car c'eſt un homme d'une bonne fa- 1619.

1619. mille, & riche, ce qui n'eſt le cas d'aucun de ceux de ſa Secte dans ce Païs, quoique dans ſes chimères de Religion, (car il eſt *Browniſte* déclaré comme je vous l'ai mandé) il ait engagé & dépenſé une grande partie de ſes biens. Le Chevalier *Guillaume Zouch* qui va en *Angleterre* pour ſes affaires a bien voulu à ma prière ſe charger de vous le conduire; & il a renvoyé pour cela ſon voyage jusqu'à ce tems-ci, auquel on m'a promis que *Brewer* le trouveroit à *Rotterdam*: Comme il eſt gentilhomme privé de la chambre de ſa Majeſté, & au ſervice de cet Etat, ſa Majeſté voudra bien faire attention à l'empreſſement qu'il a montré pour ſon ſervice dans cette occaſion. Je ſuis, &c.

P. S. Lorsque les Etats d'*Hollande* ſeront aſſemblés, ce qui doit être le $\frac{1}{11}$. de ce mois, je ne manquerai pas de demander aux ETATS-GÉNÉRAUX qu'on prenne quelque bonne meſure touchant ces abus de l'impreſſion, contre le ſervice de ſa Majeſté, comme ils ont eu ſoin d'en prendre en dernier lieu pour ce qui regarde le leur.

Le même au même. $\frac{6}{16}$. *Novembre.*

MONSIEUR,

Nous avons reçu de *Vienne* la nouvelle d'une grand défaite du Comte de *Bucquoy* par les *Bohémiens*. On ne l'aſſure pas bien poſitivement, mais on en raporte tant de circonſtances, qu'on y ajoute foi. C'eſt pourquoi, les vents contraires empêchant que les

les Lettres n'allent directement d'ici, je vous 1619.
envoye une traduction de cette nouvelle par le courier ordinaire d'*Anvers*, & je me ſervirai quelquefois de cette voye, au cas que cette Lettre aille plus vite qu'à l'ordinaire. Vous aurez la bonté de me le marquer. Je ſuis, &c.

TRADUCTION *d'une Lettre dattée de* Vienne, *renfermée dans la Lettre du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *du* $\frac{6}{16}$. *Novembre, envoyée par* Anvers, *& qui fut* 20. *jours en chemin, comme le Sécrétaire* NAUNTON, *l'a marqué ſur le dos de la Lettre.* 27. *Octobre.*

Elle contient le recit d'une action entre 18, 000. hommes commandés par le Comte de *Bucquoy* & par *Dampier*, & environ 20, 000. *Bohémiens*, *Moraves*, & *Hongrois*. L'action avoit commencé le Jeudi, & les Impériaux avoient perdu ce jour-là 600. hommes. On recommença le Vendredi, & ils perdirent alors 1500. hommes, quelques-uns diſoient davantage. *Bucquoi* qui avoit bien fait ſon devoir fut bleſſé. Le jour ſuivant 26. *Octobre* les *Bohémiens* remportèrent la victoire, aïant perdu environ 2000. hommes dans toutes ces actions, qui en avoient couté 4500, ou ſelon d'autres davantage aux Impériaux.

La Lettre écrite par une perſonne du parti des Impériaux ajoute qu'ils craignoient d'être bientôt aſſiégés dans *Vienne*, parce que le

1619. Prince *Betlem Gabor* marchoit de ce côté-là avec ſes *Hongrois*.

LETTRE *en* François *de* la Haye. 7. *Novembre*. N. S.

Elle contient des nouvelles de différens endroits.

Qu'on y attendoit un Ambaſſadeur extraordinaire de *Veniſe* pour conclure une étroite alliance avec les ETATS-GÉNÉRAUX.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON: *au Sécrétaire* NAUNTON. 8. *Nov.*

MONSIEUR,

Le Reſident de *Veniſe*, il *ſignore Sorian*, m'a prié hier de donner au porteur de cette Lettre *Simon Iboli*, *Vénitien*, une Lettre de recommandation pour vous. Il a quelques prétenſions ſur le Chevalier *Thomas Glover*, pour de l'argent qu'il lui a fourni à *Conſtantinople*, pour le ſervice de ſa Majeſté. Je vous prie de le ſervir en cela autant que la juſtice & l'équité le permettront.

La nouvelle que je vous envoyai le 6. de ce mois par *Anvers* de la défaite du Comte de *Bucquoy* près de *Vienne*, a été confirmée depuis par pluſieurs autres Lettres; & hier nous reçumes la nouvelle du couronnement du Roi de *Bohême* par une Lettre d'un des directeurs, dont je vous envoye la traduction. On voit manifeſtement ici des témoignages contraires de joye & de chagrin à cette occaſion.

ſion. Les bons Patriotes & les gens bien in- 1619.
tentionnés dans la Religion ſe réjouiſſent des heureux ſuccès qu'ont les *Bohémiens* à la Cour & à l'armée, presque dans le même tems, comme d'un heureux augure de leurs proſperités à venir; & les autres ſont plongés dans l'abatement, & ne ſe ſoutiennent que par l'espérance des efforts que fera l'*Espagne* au printems prochain; pour cet hyver leurs espérances qui ſont toutes dans ce reſte de troupes du Comte de *Bucquoy*, & dans le ſecours qui vient de *Milan*, (comme vous en avez eu avis) ſeront vraiſemblablement auſſi froides que la ſaiſon.

On a écrit ici entr'autres particularités, que le jour du couronnement à *Prague*, il ne mourut ni femme, ni homme, ni enfant, ſoit de mort naturelle ſoit par quelque accident, ce qui dans une auſſi grande Ville, dans le tems d'un ſi grand concours de monde, & parmi une ſi grande foule, eſt une choſe très-remarquable.

Il eſt arrivé nouvellement ici un Conſeiller du *Landgrave* de *Heſſen*, & un Député du Duc de *Deuxponts*, & du conſeil de *Heydelberg*, chargés de dire quelque choſe aux Etats; après leur audience je pourrai vous dire ce que c'eſt, mieux que je ne pourrois le faire à-préſent ſur de ſimples conjectures, n'aïant encore vu ni l'un ni l'autre. Je ſuis, &c.

1619.

TRADUCTION Françoiſe *d'une Lettre écrite de* Prague *par un des directeurs à l'Agent des* Bohémiens *à* la Haye, *& renfermée dans la Lettre précédente du Chevalier* DUDLEY CARLETON. 4. *Novembre.* N. S.

Que le couronnement du Roi de *Bohème* s'étoit fait ce jour-là avec la plus grande magnificence, au milieu des aplaudiſſemens des Etats & de tout le peuple de ce Royaume; l'office aïant été lû par l'adminiſtrateur du conſiſtoire, vénérable vieillard avec une longue barbe blanche, qu'on avoit choiſi pour cela au-lieu de l'Archevêque. *Scultetus* prêcha en *Allemand*, & *Corvinus* en *Bohémien*, chacun une demie heure. La Reine devoit être couronnée le Dimanche ſuivant. „ Leurs „ Majeſtés ſont fort gayes, je leur montrai „ hier la chambre des raretés de l'Empereur. „ La Reine les vit avec beaucoup de plaiſir, & me dit en ſouriant, *Réellement* Ferdinand *nous a laiſſé un grand nombre de* „ *belles choſes.* Je répondis à ſa Majeſté „ qu'*elles n'étoient point à lui.*

„ Avant le couronnement nous eumes la „ nouvelle de ce qui s'étoit paſſé à une „ lieuë de *Vienne* entre les Armées le 25. „ & le 26. *Octobre*, où les escarmouches „ durèrent jusqu'à la nuit. Le jour ſuivant „ il y eut pendant longtems un brouillard „ fort épais, enſorte qu'on pouvoit à peine „ ſe voir. Mais l'après-midi l'on attaqua

„ en-

„ encore l'ennemi qui fut obligé de ſe reti- 1629.
„ rer en desordre derrière les ponts, laiſſant
„ quelques pièces de canon, & un grand
„ nombre de morts & de bleſſés. Nous les
„ avons chaſſés de tous leurs forts & de tous
„ leurs retranchemens, & nous y avons trou-
„ vé pluſieurs centaines de mousquets & d'ar-
„ mures qu'ils avoient jettées en fuïant".

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON: *au Sécrétaire* NAUNTON. 10. *Novembre.*

MONSIEUR,

Je reçus hier une viſite du Préſident des ETATS-GÉNÉRAUX & d'un Député des Etats d'*Hollande*, envoyés exprès pour m'informer au nom de leurs aſſemblées, du Traité entre la République de *Véniſe* & cet Etat, contenant à ce qu'ils me dirent, les Articles dont je vous ai parlé dans ma Lettre du 25. du mois dernier. Quoiqu'il n'y eut encore, & ne puiſſe y avoir rien de conclu, juſqu'à ce qu'on ait reçu de *Véniſe* l'aprobation de ce qu'ils ont réglé avec le Réſident, aprobation, qu'on compte de recevoir dans trois ou quatre ſemaines, après quoi ils donneront auſſi ici leur conſentement public, ils croyoient cependant, dirent-ils, qu'il étoit de leur devoir de rendre compte à ſa Majeſté de ce qu'ils avoient fait juſqu'ici, & de me prier en conſéquence de l'en informer de leur part. Je leur dis que je ne manquerois pas de le faire inceſſamment, & je leur aſſurai que la choſe ſeroit très-agréable à ſa Majeſté, à-cauſe de l'affection qu'elle avoit pour ces deux Etats,

1619. dequoi perſonne n'étoit plus en état de rendre témoignage que moi, qui en allant à *Veniſe* il y a dix ans, avoit été chargé particulièrement par ſa Majeſté de travailler à établir une bonne intelligence entr'eux, ce que ſa Majeſté qui étoit conſtante dans ſes affections avoit toujours continué à m'ordonner dans toutes les occaſions; & qu'aujourd'hui, puiſque le tems & les ſoins qu'on s'étoit donnés pour cette affaire avoient opéré cette union, je ne doutois pas que ſa Majeſté ne fût très-ſatisfaite en voyant leur alliance amenée à ſa perfection.

Il n'y a rien là dont je ne vous euſſe informé dans mes précédentes Lettres; mais comme cela m'a été communiqué *nomine publico*, & ne l'a point été, que je ſâche, aux autres Miniſtres publics, je ſuis perſuadé que ſa Majeſté en ſera très-contente, puiſque c'eſt une preuve d'une conſidération particulière; ſurtout ſi ſa Majeſté veut bien ſe rapeller, comment le Traité avec les Villes *Anſéatiques* fut négotié ſans ſa participation, & que quand on demanda quelques particularités aux Etats, au nom de ſa Majeſté, ils répondirent qu'ils n'étoient obligés de rendre compte de leurs actions à perſonne; cela montre que leurs derniers changemens les ont ramenés à de meilleures diſpoſitions.

Pour ce qui regarde les impreſſions faites par des particuliers de Livres qui déplaiſent à ſa Majeſté, & qui tendent à troubler la paix de ſes Royaumes, inconvénient contre lequel j'avois fait prier les Etats, Lundi dernier par leur Préſident, de prendre quelques bon-

bonnes meſures, ces mêmes Députés me dirent qu'ils en avoient délibéré ce jour-là; & que pour obliger ſa Majeſté ils avoient deſſein d'étendre l'Edit publié dans le tems du *Synode*, contre les Imprimeurs de libelles & de Livres défendus, en y inſérant des clauſes, qui réprimaſſent toutes ſortes d'Imprimeurs, auſſi-bien dans ce qui regarde les amis & les alliés de cet Etat, que dans ce qui concerne leurs Provinces. 1619.

Je compte que *Brewer*, que le Chevalier *Zouch* ſe chargea le 3. de ce mois, de conduire auprès de vous, eſt arrivé à-préſent, ſi le vent n'a pas empêché leur paſſage, car j'aprends que ce même ſoir il fut remis au Chevalier à *Rotterdam* par le bedeau de l'Univerſité de *Leyde*, & que le jour ſuivant ils partirent enſemble pour paſſer par la *Zélande*.

Il reſte encore ici un peu de mauvais ſang *Arminien*, que l'on tire dans quelques endroits, quand le peuple eſt trop échaufé, & qu'il attaque les ſoldats, comme il l'a fait dans quelques Villes d'*Hollande*, & qu'on rafraichit dans d'autres, en apliquant le ſalutaire remède du changement des Magiſtrats. C'eſt ce qu'a fait la ſemaine dernière à *Bommel* en *Gueldres* le Comte *Erneſt*, en qualité de Député du Prince d'*Orange*, qui lui avoit donné ordre d'en faire autant à *Tiel*; mais ceux de cette Ville, pour prévenir cet affront, ont offert d'eux-même à changer leurs Magiſtrats, ſans qu'il y vînt, ce qu'ils ont fait effectivement. *Campen* en *Overyſſel* eſt menacée du même changement qui aura lieu

dans

1619. dans peu. Mais ſon Excellence fait tout cela peu-à-peu, & à loiſir, pour qu'on ne l'accuſe pas d'animoſité, & d'aigreur, ce qu'il ſouhaite d'éviter, quoiqu'en effet je ne connoiſſe rien qui lui ſoit plus odieux que le nom d'*Arminien*. Aujourd'hui que ſon autorité eſt telle qu'il peut faire par commiſſion ces changemens que jusqu'ici il avoit eu aſſez de peine à faire en perſonne, il les mettra bientôt à la raiſon; car quoique dans pluſieurs Villes ils ſoient tous ſi gâtés, qu'il eſt difficile de changer pour le mieux, cependant trouvant qu'ils s'expoſent à cette correction, ſelon la manière dont ils ſe comportent, cela les retiendra dans le devoir.

Deux Miniſtres *Arminiens*, l'un de *Leyde*, l'autre de *Nieuwpoort* près de *Schoonhoven*, qui avoient ſouſcrit publiquement devant les Etats à un acte de ſoumiſſion, avec promeſſe de vivre paiſiblement & tranquillement, comme ſimples particuliers ſans prêcher ou enſeigner, ont revoqué leur ſouſcription par une Lettre aux Etats, ſe comptant par-là affranchis de leur promeſſe. Ils ſeront tous deux bannis du Païs pour cela, & fort juſtement au jugement de tout le monde; car c'eſt une étrange Religion que celle qui ne lie les hommes ni par promeſſe ni par ſignature à aucune règle d'obéïſſance ni aux Loix de Dieu, ni à celles des hommes; mais qui les laiſſe ſe gouverner en tout *ad placitum*, ſuivant qu'ils varient dans leurs jugemens ou leurs ſentimens.

Un grand nombre d'*Arminiens* ont formé une aſſociation pour ſe transporter avec leurs fa-

familles dans quelqu'autre lieu; ils ont demandé a être reçus dans *Hambourg*, mais on le leur à refusé. On dit qu'ils se sont offerts aussi au Roi de *Dannemarck* avec aussi peu de succès. 1619.

Le 6. & le 8. de ce mois, je vous envoyai par le Courier ordinaire d'*Anvers*, & par un *Vénitien* qui a passé ici, les avis que j'avois reçus nouvellement de la défaite du Comte de *Bucquoy* devant *Vienne*, & du couronnement du Roi de *Bohème*. La première est confirmée par plusieurs Lettres de divers endroits de l'*Allemagne*, quoique du côté de l'Archiduc on débite la nouvelle, comme si la victoire étoit douteuse. Je n'ai vu d'autre avis du couronnement qu'une Lettre du 4. de ce mois N. S. écrite de *Prague* à l'Agent des *Bohémiens* ici, de laquelle je vous envoyai la traduction, que je joins encore à cette dépêche de peur que la première que j'avois remise à un étranger, ne s'égare par quelque accident. Mais j'ai vu plusieurs Lettres du 3. qui assurent qu'on feroit le jour suivant le couronnement que cette Lettre annonce comme fait. La prise de *Presbourg* par *Betlem Gabor* qui s'est emparé de la couronne de *Hongrie*, & se propose de s'en faire couronner le jour de la St. *Martin* est confirmée aussi de plusieurs côtés; & s'il n'en est pas détourné par les *Polonois* qui menacent d'envahir le *Transylvanie*, il y a aparence que ses troupes hyverneront dans la *Stirie* & la *Casintbie*, Païs découverts, apartenans à l'Empereur, & qui peuvent être ravagés aisément par celui qui est Maître de la Campagne.

Les

1619. Les Etats ſont ſollicités d'*Allemagne* par des Lettres de leur Ambaſſadeur *Brederode*, d'agir auprès du Roi de *Suède* pour qu'il tienne les *Polonois* en crainte, en menaçant leur Païs d'une invaſion au cas qu'ils attaquent la *Tranſylvanie*. Ils ne veulent point ſe prêter à cela, parce que ſi le Roi de *Suède* entroit en guerre à leur perſuaſion, ils ſeroient obligés de lui fournir des hommes ou de l'argent ſuivant les Traités qu'il y a entre ce Roi & cet Etat.

Langerack leur Ambaſſadeur en *France*, leur a écrit à la prière du Conſeil du Roi, qui ſe plaint de ce qu'ils ſe ſont engagés dans cette affaire de *Bohème*, les priant d'en uſer avec plus de modération, & de ſuivre en cela l'exemple du Roi de *France* & de ſa Majeſté, qui, comme les *François* voudroient le leur faire croire, ne s'intéreſſera dans la cauſe de ſon fils, que par voye d'accommodement, ce qui leur paroîtroit fort étrange, puisqu'ils ne voyent en pareil cas aucun Milieu entre *Cæſar & nihil*. Auſſi jugent-ils que c'eſt un artifice des Miniſtres *Espagnols* dans cette cour, qui veulent amuſer le public par un langage de réconciliation, pendant qu'à *Rome* & en *Espagne*, comme il paroît clairement par tous les avis qu'on reçoit de ces endroits là, ils cherchent à mettre toute l'*Europe* en combuſtion par une guerre de Religion. Pour la prevenir, comme d'un côté ils jugent qu'il n'y a rien de mieux que de faire paroître le Roi de *Bohème* ſi bien ſoutenu de toutes parts par ſes amis, & par leurs forces, qu'on ne pourra pas atteindre à ſa cou-

couronne ſans danger, ils penſent d'un autre côté, (& c'eſt l'avis du Prince d'*Orange* & du Comte *Guillaume* avec qui j'en parlois hier;) qu'il eſt très à propos que le nouveau Roi en prenant poſſeſſion du gouvernement en uſe avec modération avec les *Papiſtes* de ſon Royaume, afin de leur ôter toute crainte d'être perſécutés pour leur Religion. 1619.

Touchant l'envoy d'un ſecours pour le printems prochain, en quoi les *François* ne peuvent les faire douter ici de l'intention de ſa Majeſté, cet Article aïant été examiné auſſi dans la même converſation, ſon Excellence & le Comte *Guillaume* ne furent pas du même avis ſur la nature de ce ſecours; ſon Excellence penſoit qu'il vaudroit mieux le donner en argent, pour payer & entretenir les naturels du Païs, qui ſont déjà accoutumés au métier des armes, & à leur climat, au-lieu que des étrangers y périroient bientôt, comme il eſt arrivé à un Régiment de *Wallons* menés là au printems dernier par le Comte de *Barneville*, qui de retour à-préſent à *Bruxelles*, raporte que de 3000. hommes qu'il y avoit conduits, il n'en a laiſſé que 300. en vie. D'ailleurs comme on y a beſoin ſurtout de Cavalerie, ſon Excellence penſe qu'on ne doit pas y en envoyer d'*Angleterre*. Le Comte *Guillaume* d'un autre côté, comptant que l'affaire ſe décidera par des batailles, penſe que pour la réputation de l'Armée du Roi de *Bohême*, auſſi-bien que pour le ſuccès du combat, il ſeroit néceſſaire qu'il eût un corps de troupes compoſé des ſujets de ſa Majeſté, en jugeant par l'ex-

1619. l'expérience qu'ils en ont faite dans ce Païs-ci; il croit que les naturels de *Bobème* ſeront vaincus par les étrangers, comme les *Allemands* & compatriotes le furent, quoiqu'en beaucoup plus grand nombre, par *Charles* V. & ſes troupes. En cas que le bas *Palatinat* fût attaqué, ils convinrent tous deux que comme il y manque d'hommes, ce Païs devoit être défendu par le ſecours des étrangers. Mais pour ce qui regarde la *Bobème*, ils perſiſtèrent dans leurs différentes opinions, de quoi j'ai cru devoir informer ſa Majeſté, cela pouvant lui fournir quelques lumières dans une délibération de cette importance.

L'Extrait que je vous envoye des dernières Lettres de l'Ambaſſadeur des Etats à *Heydelberg*, inſtruira ſa Majeſté des Négociations de l'Empereur auprès des Villes Impériales. L'avantage remporté par les *Bobémiens* devant *Vienne* fera beaucoup de bien en tenant du moins ces Villes dans un état de neutralité, ſi l'on ne peut les engager à ſe déclarer ouvertement en faveur du Roi de *Bobème*, & des Princes de l'union.

Le gentilhomme venu de la part du Duc de *Deuxponts*, dont je vous parlois dans ma dernière Lettre, n'avoit d'autre commiſſion que d'inviter les ETATS-GÉNÉRAUX, le Prince d'*Orange*, le Comte *Henri*, & la Princeſſe ſa Mère, à être Parains d'un fils du Comte *Frederic de Deuxponts*. Le Député du Landgrave de *Heſſe* n'a pas reçu encore une réponſe publique.

L'Ambaſſadeur de *Veniſe*, *il ſignore Lando*, qui va réſider auprès de ſa Majeſté eſt ar-

arrivé dans ce Païs; nous apprenons qu'il eſt 1619.
à-préſent à *Amſterdam*. Je ſuis, &c.

P. S. J'ai oublié de vous informer d'un avis venu de *Stukart*, réſidence du Duc de *Wittemberg* dans une Lettre du 21. du mois dernier. Cet avis porte qu'allarmés à l'occaſion des troupes *Napolitaines* qui paſſent par la *Suiſſe*, ils ſe préparent à ſe joindre au Marquis d'*Anſpach* auprès de *Ulme*, dans le deſſein de s'oposer à leur paſſage. Mais il y a aparence que ces troupes informées de cela paſſeront les Montagnes du *Tyrol*, & s'embarqueront enſuite ſur la Rivierre de *Ynn*, pour aller ainſi à *Paſſau* par la *Bavière*, d'où elles peuvent aller par *Krumlaw* à *Budweiſs* en *Bohême*. Cette Lettre écrite à un des membres des Etats par un Conſeiller du Duc de *Wittemberg* finit par ces mots. *Je crois qu'il ſera très-néceſſaire, que ſa Majeſté de la* Grande-Bretagne, *vous, & nous, après la diète de* Nuremberg, *convenions pour délibérer ſur ce qui ſera à faire au printems.*

Les Députés que les Etats avoient envoyés à *Duſſeldorp*, comme je vous l'ai marqué, ſont de retour, après avoir pris de bons arrangemens au ſujet des impôts ſur le *Rhin*, dont la navigation ſe trouve libre à-préſent. Mais comme l'Agent de *Neubourg* reſte encore ici ſans demander ſon congé, on croit qu'il a quelqu'autre deſſein. Ces Députés diſent qu'ils ont découvert à *Duſſeldorp*, que ces difficultés de commerce avoient été ſuscitées à *Bruxelles*.

Je vous envoye avec d'autres papiers un extrait d'une réſolution priſe dans la diète de

Si-

1619. *Silesie* le 1. d'*Octobre*, & que l'on a publiée ici imprimée tout au long ; mais je n'ai pas le tems de traduire cet acte en entier. Je vous prie, Monsieur, que ces traductions que je vous envoye des Lettres des Ministres de cet Etat, ne servent qu'à l'instruction de sa Majesté, car s'ils aprenoient par Mr. *Caron*, ou par quelqu'autre canal, qu'on me les fait lire, le service de sa Majesté pourroit en soufrir. Je suis

De *la Haye* ce
11. *Nov.* 1619.

LETTRE *de l'Ambassadeur* Hollandois *à* Heydelberg, *traduite du* Hollandois, *& renfermée dans la Lettre précédente du Chevalier* DUDLEY CARLETON. *7. Novembre.*

L'Empereur a envoyé depuis peu à *Stratsbourg* le Baron de *Rapelstein*, en qualité de son Ambassadeur, pour y faire les complimens de civilité ordinaires, & y demander trois choses au Conseil de cette Ville ; premièrement qu'on lui prête 50, 000. florins pour l'assister dans les besoins présens. En second lieu après les avoir informés de l'état de la *Bobème*, donnant aux *Bobémiens* le titre de rebelles, il les prie de ne leur fournir aucun secours. En troisième lieu, comme le tems de leur accord précédent avec ceux de *Saverne* est expiré, sa Majesté Impériale par l'intérêt qu'elle prend au repos & au bien-être de cette Ville, & des environs,

&

& en vertu des capitulations *Evangéliques* de la grande chartre, offre de nommer quelques Princes & Seigneurs de l'une & de l'autre Religion, pour faire un nouvel accord. 1619.

Il n'y a rien de fait ſur le premier Article. Sur le ſecond comme l'expoſé de l'Ambaſſadeur eſt entièrement contraire à l'apologie des *Bohémiens*, on les a mis de côté l'un & l'autre, pour les examiner, & en juger ſuivant le poids des raiſons qu'on y allègue.

Sur le troiſième, le Conſeil remercie ſa Majeſté Impériale de ſes offres, & de ſa bonne volonté; & l'on ajoute que cette affaire eſt ſur un très-bon pied, & qu'ils la laiſſeront telle qu'elle eſt pour quelques années encore; qu'ils étoient déjà en Traité pour cela, & qu'ils en eſpéroient une heureuſe iſſuë.

La *Lorraine* & les autres voiſins à l'*Eſt* de *Stratsbourg* voudroient bien perſuader à cette Ville, qu'ils ne veulent point remuer, & que la guerre reſtera en *Bohème*; aparemment pour endormir leurs voiſins *Evangéliques*, & les engager à être neutres.

Le Comte *Wratiſlau* de *Furſtemberg*, Chevalier de la toiſon d'or, a paſſé en dernier lieu par *Stratsbourg*, allant en qualité d'Ambaſſadeur de ſa Majeſté Impériale en *France*, pour y ſolliciter du ſecours pour ſon Maître. On croit qu'il aura plus de ſuccès que le Baron de *Rapelſtein* n'en a eu à *Stratsbourg*.

J'aprends que Mr. de *Bangey*, ci-devant Agent pour la *France* à la cour de l'Empereur y eſt retourné, & qu'il y fera aparemment tous ſes efforts pour diſpoſer le Vicomte de *Doncaſter* à travailler à la réconciliation de

ſa

1619. ſa Majeſté Impériale avec les *Bobémiens*, & à commencer ainſi avec le ſecours la *Grande-Bretagne* un ouvrage pareil à celui de *Zanten*, parce qu'il connoît bien les diſpoſitions pacifiques de ſa Majeſté *Britannique*. Mais je compte plus ſur le Vicomte que je n'ai jamais compté ſur le Médiateur du Traité de *Zanten*; & ce qu'il y a de plus, c'eſt que les Ambaſſadeurs *Bobémiens* ont déclaré lorsque le Prince *Palatin* a accepté la couronne, qu'ils ſeroient bons *Palatins* auſſi longtems que leurs Alteſſes ne ſeroient pas bons *Autrichiens*; de ſorte que de ce côté-là il y a peu d'aparence à une réconciliation, pour laquelle il faut encore bien d'autres réſolutions conſidérables & importantes.

Le Prince *Palatin* a écrit à ſon Conſeil ici à *Heydelberg*, en ſignant *Elu Roi de Bobème*; enſorte qu'on s'adreſſe à lui d'ici dans toutes les dépêches comme à un Roi.

PRINCIPAUX *Chefs des réſolutions priſes dans l'aſſemblée de* Breslau *le* 1. *d'*Octobre 1619. 1. *Octobre.*

Les Députés de *Sileſie* revenus de *Prague* firent raport de ce qui s'y étoit fait touchant la réjection de *Ferdinand*, & l'élection de *Frederic*, fondées l'une & l'autre ſur de puiſſantes raiſons.

Recit de la conduite tyrannique, de *Ferdinand* qui a employé la guerre, le fer, & le feu, & ruiné irréparablement le Païs; en conſéquence de quoi il ne leur reſtoit plus d'autre reſſource que l'élection du Comte

Pa

Palatin Frederic, & la réjection de *Ferdinand.* 1619.

Ils ratifient dans tous leurs points toutes les réſolutions priſes par les différens Députés dans cette aſſemblée générale de *Prague*, ſoit touchant la nouvelle confédération, ſoit touchant l'élection du nouveau Roi *Frederic*, pour le ſoutien desquelles ils feront tous leurs efforts; en conſéquence de quoi ils renvoyent quatre Députés à *Prague* pour ratifier & confirmer cet engagement au Roi nouvellement élu. Ils font prêter ſerment à tous ceux qui ont embraſſé la confeſſion d'*Augsbourg* dans le Païs; pour les autres, ils ſont ſommés de paroître à *Breslau* le 21. *Octobre*, ou au plus tard au jour de St. *Simon* & St. *Jude*, pour y jurer qu'ils acceptent la nouvelle confédération, ſous peine de perdre leurs bénéfices, & tous leurs biens; & pour ce qui regarde les contributions que l'on payoit ordinairement à l'ordre de l'Evêque, il eſt défendu aujourd'hui expreſſément, de les lever ou de les demander, ſous peine de 2000. rixdales, pour chaque collège, ou cloitre, qui desobéïra en cela.

Ils dépoſent tous les *Papiſtes* qui ont quelque poſte conſidérable, du moins dans les lieux où les Magiſtrats étoient tous *Papiſtes*, il y en aura la moitié de Proteſtans, & les Bourguemeſtres devront l'être tous.

Enfin ils ont choiſi pour défenſeurs de la confédération *Jean George* Marckgrave de *Brandebourg*, le Seigneur *Henri Wentzelen*, avec *Frederic* ſon frère, Duc de *Munſtenbergh* en *Siléſie*; *Joachim Maltzan*, Baron de *Wartenn-*

1619. *temburgh*; & *Jean Ulrich*, Baron de *Drakenburgh*, les Villes en ont auſſi choiſis trois autres. Ils doivent tous être là le 20. d'*Octobre*, pour prêter ſerment comme défenſeurs.

LETTRE *de* HUGUES GROTIUS *au Dr.* LANCELOT ANDREWS, *Evêque de* Wincheſter, *du chateau de* Louveſtein (*a*). 19. *Novembre.* 1619. N. S.

REVERENDISSIME DOMINE.

Fortunam meam nimium multis cognitam nihil neceſſe eſt indicare; neque ut miſerationem moveam, verbis mihi opus eſt apud *Chriſtianum Epiſcopum*, pium, mei amantem. Magis illud verendum, ne quæ ab iis qui

(*a*) Cette Lettre qui n'avoit point encore été imprimée, mérite une place ici, non-ſeulement à cauſe de l'élégance avec laquelle elle eſt écrite, de l'élévation de ſentiment qui y règne, & de ſa liaiſon avec le ſujet de cet ouvrage, mais auſſi par juſtice pour la Mémoire du grand homme, dont elle juſtifie la conduite, que l'on peut comparer à celle qu'elle eſt repréſentée ici, avec le portrait moins favorable qu'en a fait le Chevalier DUDLEY CARLETON dans les Lettres précédentes. L'original eſt parmi les Manuscrits laiſſés par feu Mr. le Chevalier *Hans Sloane*, & qui font aujourd'hui partie du *Cabinet Britannique*. Note de l'Editeur.

Nous n'avons eu garde de priver le Lecteur de l'original de cette belle Lettre. Nous en donnerons cependant ici une traduction la moins mauvaiſe que nous le pouvons, pour la ſatisfac-

qui nunc Rempublicam obtinent, adversum nos divulgantur, ademptâ contradicendi libertate, tantum valeant ut indigni videamur quos aliorum bonitas sublevet. Ego vere profiteri possum, nihil à me omissum eorum quæ ad sarciendam apud nos Ecclesiæ, illæsâ veritate, concordiam pertinere arbitrarer. Cùm mihi diceret D. CARLETONUS habere se mandata urgendi *Synodum* Nationalem, quam vocant, libere edixi, videri mihi è re facturum, si regem imminentium periculorum admoneret. Nam ut his judicium deferretur, qui facta 1619.

faction de ceux de nos Lecteurs qui n'entendent pas le *Latin*.

MILORD,

Mon Histoire est malheureusement trop connuë pour qu'il soit nécessaire que je vous en instruise; & les discours sont également inutiles pour exciter la compassion, puisque j'écris à un Chrêtien, à un Evêque, un homme de bien, & mon ami. J'ai bien plus à craindre que les bruits répandus contre moi, par ceux qui sont aujourd'hui à la tête du gouvernement, sans que j'aye la liberté de les contredire, ne fassent assez d'impression pour me faire paroître indigne d'être secouru par la bonté des autres. Je puis protester sincérement que je n'ai rien négligé de tout ce que j'ai cru propre à entretenir la Paix de notre Eglise, sans préjudice de la vérité. Quand Mr. le Chevalier CARLETON m'informa qu'il avoit ordre de demander un *Synode* National, comme ils l'apellent, je lui déclarai franchement que, selon moi, il feroit une chose utile, s'il avertissoit le Roi des dangers qui nous menaçoient;

1619. factâ ſeceſſione, ſcriptis publice editis, aliisque indiciis, aperte iverant in partes, id mihi non videri ad reducendam concordiam pertinere; multò ſalubrius futurum, ſi externi atque impermixti controverſiis ad inveniendam pacis rationem advocarentur. Mentionem feci pacis olim initæ inter eos, qui *Auguſtanam* quique *Helveticam* confeſſionem ſectabantur in *Poloniâ*, conventu *Sendomiriano*. Ut Magiſtratus *Hollandiæ*, aliarumque Provinciarum, qui per συγκατάθεσιν potiùs quam per novas definitiones has controverſias ſopiri è re publicâ & Eccleſiæ judicabant, eâ de causâ exuerentur munere, quod ex legibus perpetuum eſt, putavi ego, & mecum non pau-

çoient; qu'il ne me paroiſſoit point qu'on pût rétablir la concorde en remettant la déciſion de nos différends à des gens qui avoient pris ouvertement parti par leur ſéparation, par leurs écrits contre leurs adverſaires, & par pluſieurs autres marques de partialité; qu'il ſeroit beaucoup plus avantageux de s'adreſſer à des étrangers, qui ne fuſſent point mêlés dans ces controverſes, pour trouver des voyes d'accomodement. Je parlai de l'accord fait autrefois en *Pologne* dans l'aſſemblée de *Sendomir*, entre les Sectateurs de la confeſſion d'*Augsbourg* & ceux de la confeſſion *Helvétique*. Il ne me paroiſſoit ni équitable, ni légitime, ni même prudent que les Magiſtrats, ſoit de *Hollande*, ſoit des autres Provinces, qui jugeoient qu'il étoit du bien de l'Etat & de l'Egliſe d'aſſoupir ces différends par la tolérance, plutôt que par de nouvelles déciſions, fuſſent dépouillés pour cela de leurs charges, qui ſelon les Loix doivent être perpétuelles. Ils ont jugé à-

pro-

pauci, nec æquum, nec legitimum, neque vero consultum esse. Visum ipsis suæ securitati prospicere, decretorum publicorum auctoritate, & in spem conciliationis, cujus sequestros fore reges socios sperabant. Ego Magistratibus nostris, quibus solis Sacramentum dixeram, ministrum me fidelem atque obsequentem præbui, nec quicquam suscepi unquam, nisi ex ipsorum sententiâ. Calidioribus consiliis interfui sæpe. Cùm nihil à me factum sit, nisi ex communi consensu eorum, qui imperium in me obtinebant, & qui ne accusantur quidem, ego in eâ positus fui custodiâ, in qua nec propinquum quemquam videre licuit, nec chartæ, atramenti, aut calami fuit copia mensibus multis, cum res criminum apud nos intra mensem alterum finiri 1619.

propos de pourvoir à leur sûreté par l'autorité des décrets publics, & dans l'espérance d'un accomodement dont ils espéroient que les Rois alliés seroient Médiateurs. Pour moi je me suis montré Ministre soumis & obéïssant à nos Magistrats à qui seuls j'avois prêté serment de fidélité, & je n'ai rien fait que par leurs ordres. Souvent je me suis opposé à des résolutions violentes; & quoique je n'eusse rien fait que du consentement commun de ceux qui avoient droit de me commander, & qui ne sont pas même accusés, j'ai été renfermé dans cette prison, où pendant plusieurs mois il ne m'a pas été permis de voir aucun de mes proches, ni d'avoir des plumes, de l'encre, & du papier, quoique par nos Loix les affaires criminelles doivent être terminées dans deux mois. Nos instances réïtérées pour qu'on nous donnât des juges ordinaires & légi-

1619. finiri leges jubeant. Preces sæpe repetitæ ut judices darentur nobis ordinarii, ac legitimi, aut certe non palam inimici, nihil valuere. Sed neque illud impetratum, ut aut publice aut saltem apud ipsos judices causam dicere liceret. Sed defensione ademptâ damnati sumus rerum multarum, quarum nunquam nos reos peraget conscientia, neque summus ille judicum judex. De controversiis *Ecclesiasticis* eadem plane mea sententia est, quam ex veterum scriptis, me quoque hortante & adjuvante, vir optimus ac doctissimus *Gerardus Vossius* libello de historia *Pelagii*, quem visum tibi spero, dilucide explicavit. Facile mihi videtur ex canonibus *Milevitanis*, & *Arausicanis* talis constitui potuisse docendi formula, quæ nec in gratiam esse ingrata, nec

times, ou qui du moins ne fussent pas nos ennemis déclarés, ont été inutiles; & nous n'avons pas même obtenu la permission de plaider notre cause publiquement, ou du moins devant les juges. Ainsi sans que nous puissions nous défendre, nous avons été condamnés pour plusieurs choses dont ni notre conscience ni le juge souverain des juges ne nous accuseront jamais. Mon sentiment sur ces disputes *Ecclésiastiques* est entièrement celui que l'excellent & savant *Gerard Vossius* a expliqué clairement d'après les écrits des Anciens, dans son Histoire de *Pelage*; ouvrage qu'il a entrepris à mes instances, & avec mon secours & que vous aurez sans-doute vu. Il me paroît qu'il eût été facile d'établir, sur les canons des conciles de *Milève* & d'*Orange*, un formulaire de doctrine qui ne blesseroit point la grace, & n'autoriseroit point les hommes

nec hominibus faceret peccandi commeatum; 1619.
multa alia quæ inter doctos disputantur, potuisse extra definitionem relinqui. Nunc aliter res evenit, quo tandem exitu, Deus scit. Ego perpetuæ damnatus servituti, uni cubiculo inclusus; nec proximorum, nec amicorum, neque verò eorum saltem qui *Evangelii* doctrinam viva voce annuntient, ullo fruor alloquio. Tantùm optima uxor, & parvi liberi, nescio solatio magis sint an conspectu suo onerent infelicitatem. Neque ab iis qui rerum potiuntur, spes melior ostenditur, nisi ipsorum causam meo judicio probem, meque ipse damnem, non damnante conscientia, quod Deus Misericors, uti planè confido, avertet. Planè etiam statui hoc, quicquid est mali, ad finem vitæ pertrahere, quam aut

mes à pécher; & que beaucoup d'autres Articles qui sont une matière de dispute entre les savans auroient pu être laissé indécis. Les choses ont tourné d'une manière différente, & Dieu sait quelle en sera l'issuë. Pour moi condamné à une prison perpétuelle, & renfermé dans une seule chambre, je ne puis jouïr de la conversation ni de mes proches, ni de mes amis, ni même des Ministres de l'*Evangile*. Je ne vois que ma vertueuse épouse & mes petits enfans, dirai-je pour ma consolation, ou pour agraver mon infortune. Il n'y a rien à espérer pour moi de la part de ceux qui ont l'autorité en main, à moins que je ne reconnoisse la justice de leur cause, & que je ne me condamne moi-même, quand ma conscience ne me condamne pas, de quoi je m'assure que la bonté du Ciel me préservera toujours. Je suis bien résolu à souffrir mes maux

1619. aut veritatem mihi cognitam oppugnare, aut in eo culpam fateri, in quo culpam animus non agnoscit. Interim vita mirè afflicta, utpote adempto cœli usu, mei curam mihi commendat. Dictat ipsa natura, dictat *Apostolus*, si liber fieri potes, eo potius utere. Neque alienum à vero est illud

Ἥμισυ τῆς ἀρετῆς ἀποτρέπει δοῦλιον ἦμαρ.

Studia certè, optimum omnis mœstitiæ levamen, quam sint aspera atque incondita, adempto doctorum virorum commercia, nemo est, qui nesciat.

Hæc igitur ad te, reverendissime domine, perscribenda duxi, non impatiens doloris, quem non mea ope, sed divino præsidio mode-

quelque grands qu'ils soient jusqu'à la fin de ma vie, plutôt que de combattre la vérité que je connois, ou de m'avouër coupable dans ce en quoi je me sens innocent. En attendant dans mon extrême calamité, privé de la liberté de respirer en plein air, je dois avoir soin de moi-même. C'est la voix de la Nature & c'est l'ordre de l'Apôtre; si vous pouvez être libre, profitez-en; & je puis bien raporter à cela ce mot d'Homère.

L'esclavage nous enlève la moitié de notre vertu.

Personne n'ignore du moins combien l'étude, l'adoucissement le plus efficace dans tous les maux, devient épineuse, & insipide quand on est privé du commerce des savans.

Voilà, Milord, ce que j'ai cru devoir vous écrire, non par un principe d'impatience dans mon malheur; graces, non à mes propres forces,

derate fero, verùm ne mihi desim, eoque 1619.
te orem, ut si qua se prebeat occasio, facias quod facturum te scio, ut meam calamitatem subleves. Audio ab optimo rege mandata quædam data pro me. Ea quæ aut qualia fuerint, quomodo aut curata aut impedita sint, equidem nescio. Utinam D. CARLETONUS mihi esset paulò æquior, cui mitigando propinqui mei operam dant. Sed partium studia mirè homines obcæcant. Ego, ut in partem ullam reipublicæ veniam, non postulo, nec cupio quidem; quamquam & id mihi oblatum est, sed conditionibus quæ vim animo adferant. Sum tamen iis natus, qui per multa sæcula cum laude ac gloriâ patriæ meæ

ces, mais à la protection divine, je le supporte avec modération; mais pour ne pas manquer à ce que je me dois à moi-même, & pour vous prier de faire, si l'occasion s'en présente, ce que je suis bien assuré que vous ferez pour adoucir mon infortune. J'aprends que le Roi a eu la bonté de donner quelques ordres en ma faveur; j'en ignore la nature & l'étenduë, & je ne sais pas mieux, de quelle manière ils ont été exécutés, ou ce qui a pu en empêcher l'effet. Plut-à-Dieu que Mr. le Chevalier CARLETON me fût moins contraire; mes parens font ce qu'ils peuvent pour l'adoucir. Mais l'esprit de parti aveugle étrangement les hommes. Je ne demande point d'emploi dans le gouvernement, & je n'en souhaite même aucun quoiqu'on m'en ait offert, mais à des conditions qui feroient violence à ma conscience. Mes ancêtres cependant depuis plusieurs siècles, ont rempli avec honneur & avec gloire les premières charges dans ma pa-

1619. meæ præfuerunt. De ademptis mihi bonis, quæsitis à me innocentissime, sine ullâ cujusquam injuriâ, sine ullis sordibus, quod norunt & fatentur etiam inimici, non sum sollicitus. Unum quod opto, ut mihi me uti liceat, hoc est, ut libertatem quam proximè vitam omnes amant, multi etiam vitæ prætulerunt, recuperem; ita tamen, ne quid injungatur mihi, cui reluctatur animus, ne propter vitam perdam vivendi causas. Utinam regum doctissimus ad aliquam nos litterariam opellam dignetur advocare, ut apud vos sim, dum nostræ procellæ desævierint, aut aliquam reperiat viam, quâ me supplicem suum sublevet. Ad ipsum scribere ausus nondum sum, veritus ne, quæ mea est infelicitas,

trie. Je ne regrette point les biens qu'on m'a enlevés, biens que j'ai acquis par les voyes les plus innocentes, sans faire tort à qui que ce soit, & sans commettre de bassesse, ce que mes ennemis même savent & avouent. Tout ce que je souhaite, c'est de pouvoir jouïr de moi-même, c'est-à-dire de recouvrer la liberté, le bien le plus précieux après la vie, à laquelle bien des gens l'ont même préféré; mais qu'on n'exige rien de moi, contre quoï mon cœur se revolte. Par amour pour la vie je ne veux point perdre les raisons de l'aimer. Plut au Ciel que le plus savant des Rois daignât m'apeller à quelque petit travail littéraire, pour que je pusse vivre parmi vous, en attendant que le calme succède à nos tempêtes, ou qu'il voulût employer quelqu'autre voye pour délivrer son humble supliant. Je n'ai osé lui écrire à lui-même, de peur que par une suite de mon malheur, cette liberté ne me réussît mal.

tas, *male* id mihi cederet. Si, quid mihi fa- 1619.
ciendum existimes, intelligam, tuis præceptis obtemperabo, atque interea vivam certâ cum spe nunquam à te neglectum iri, quod ex usu meo esse intelligas. Magnus ille ἀρχιτέκτων, cujus in me bonitatem in dies magisque sentio, regi optimo, regno; tibique, reverendissime domine, propitius semper adsit. Ex carcere *Louvestein* XIX. *Nov.* CIↃIↃCXIX.

Reverendissimo Domino ac Patri
LANCELOTO *Episcopo Vintoniensi.*

T. R. D. addictissimus
H. GROTIUS.

mal. Si vous voulez bien me donner vos conseils, je les suivrai avec soumission, & en attendant, je vivrai dans l'espérance que vous ne négligerez jamais ce que vous croirez pouvoir m'être utile. Que le Tout-puissant, dont j'éprouve chaque jour davantage la bonté envers moi, soit toujours propice à votre Excellent Roi, au Royaume, & à vous-même, Milord. De ma prison de *Louvestein* ce 19. *Novembre* 1619.

Votre, &c,
H. GROTIUS.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON 19. *Novembre.*

MONSIEUR,

Quand je vous dépêchai le courier *Marten* le 11. de ce mois, le bruit couroit que la

1619. Ville de *Stade* avoit été surprise par le Roi de *Dannemarck*; mais comme on y ajoutoit peu de foi, je ne vous en parlai pas. Cependant quoique jusqu'ici l'Etat n'ait point reçu d'avis là-dessus, j'aprends par d'autres voyes que la chose est vraye, & qu'elle s'est passée de cette manière-ci.

Le 2. de ce mois cinq Vaisseaux du Roi de *Dannemarck* qui étoient entrés dans l'*Elbe* deux jours auparavant, & avoient jetté l'ancre près d'un endroit apellé *Swing*, débarquèrent 640. hommes, tous *Danois*, auxquels environ à cinq heures du matin, trois des Bourguemestres de *Stade*, avec qui le Roi avoit des intelligences, remirent une des portes de la Ville, dont ces soldats se mirent tout de suite en possession. A huit heures le Conseil ordinaire de la Ville aïant été convoqué *nomine regis*, un de ses Membres y fit au nom du Roi un discours qu'il avoit préparé d'avance, dans lequel il leur dit, que le Roi avoit envoyé des Députés pour apaiser les différends survenus entre le Conseil & la Bourgeoisie, & que ces troupes avoient été reçuës avec le consentement du Conseil, pour tenir tout dans l'ordre pendant qu'on négotieroit l'accomodement. Mais les autres Conseillers, à la reserve d'un petit nombre, disant qu'ils ne savoient rien de ce prétendu différend, & protestant contre cette manière de procéder, sortirent de la maison de Ville, & se joignirent à la Bourgeoisie, mais sans faire encore aucun autre mouvement. Nous n'aprenons pas qu'il se soit rien passé depuis. Mais les Députés du Roi publièrent tout

tout de ſuite la raiſon pour laquelle ils étoient venus, & s'étoient mis en poſſeſſion de la Ville, alléguant celle dont je viens de parler. Ils écrivirent en particulier à l'Archevêque & au Sénat de *Brême*, comme aïant la juriſdiction ſur *Stadë*, les aſſurant que le Roi n'avoit eu d'autre but que d'apaiſer les différends qu'il y avoit dans cette Ville, ſans aucun deſſein qui pût tourner à leur préjudice. Là-deſſus l'Archevêque envoya ſon Chancelier avec un autre Miniſtre aux Députés du Roi, pour leur demander raiſon de ce qu'ils s'étoient emparés de cette Ville, & les ſommer d'en ſortir avec leurs troupes, & de lui rendre ſa liberté. Ils ne firent aucune attention à cette ſommation; au-contraire le Roi y a envoyé depuis vingt tonneaux de poudre, & l'on aprend qu'il a encore d'autres troupes de l'autre côté de l'*Elbe*. 1619.

Le 29. du mois dernier il y avoit eu une aſſemblée des Etats, ou diète, dans l'Evêché de *Brême*, à laquelle le Comte d'*Oldenbourg* avoit envoyé cinq Cavaliers, dont l'un étoit un Notaire qui dans l'aſſemblée générale, & dans toutes les Villes particulières où ces gens paſſèrent, publia un écrit, en manière de cartel par lequel l'Evêque étoit requis de leur faire juſtice par raport au mariage de la ſœur du Comte avec laquelle l'Evêque avoit été fiancé ci-devant, & étoit même, à ce qu'on dit, allé un peu plus loin. En même tems on remit un écrit aux Députés de *Brême* de la part du Roi de *Dannemarck*, par lequel il déclare qu'il a pris ſous ſa protection le Comte d'*Oldenbourg* & ſa ſœur, &

1619. que ce que le Comte avoit fait, & ce qu'il se proposoit de faire contre l'Evêque, étoit avec sa participation, & par son avis, les exhortant à se tenir tranquilles dans cette affaire, sans intervenir entre le Comte & l'Evêque.

Il y a à-présent ici des Députés du Comte d'*Oldenbourg*, & de la Ville de *Brême* pour régler un différend survenu entre eux, touchant un impôt que le Comte exige sur le *Wéser*; mais ils ne disent pas un mot de l'autre affaire, & l'on s'étonne beaucoup de ce qu'il ne vient aucun avis de la part des Villes *Anséatiques* au sujet de *Stade*. On croit qu'ils sont intimidés par la surprise de cette Ville, ne sachans *à quel saint se vouër*, au milieu des troubles actuels de l'Empire, & des divisions de cet Etat. On croit ici que le Roi de *Dannemarck* a été porté à cette entreprise, autant par amour pour ces Villes, & par l'envie de les posséder, que par le desir de réparer l'honneur du Comte d'*Oldenbourg*, par raport à l'amour qu'il y a eu entre l'Evêque de *Brême* & sa Sœur, auquel tient une autre affaire, c'est qu'au cas qu'il puisse forcer l'Evêque à épouser la Sœur du Comte, ce qu'il ne fera point s'il n'y est contraint, l'Evêché auquel le Roi prétend, pour un de ses fils, se trouvera vacant.

Selon toute aparence le Roi a eu l'un de ces deux desseins (si ce n'est tous les deux) de se rendre Maître des Villes *Anséatiques*, ou de faire son fils Evêque de *Brême*, à quoi la possession peut servir beaucoup. Le desir de rétablir la paix entre les habitans de *Sta-*

de

de eſt un pur prétexte, puisqu'il n'y a point de différend conſidérable entr'eux. 1619.

Il y a eu toujours beaucoup de jalouſies de commerce entre cette Ville & *Hambourg*, & ſurtout par raport à l'entrepôt de nos Marchands *Anglois*, qui eſt à-préſent à *Hambourg*, & que le Roi de *Dannemarck* a promis, dit-on, de faire transporter à *Stade* par ſon crédit auprès de ſa Majeſté, par où il a gagné les Magiſtrats qui l'ont rendu Maître de la Ville.

Quelques perſonnes d'ici ſont portées à ſoupçonner que c'eſt là le fruit d'une ambaſſade envoyée il y a environ deux ans de *Bruxelles* au Roi de *Dannemarck*, qui promit, dit-on, alors au Roi d'*Eſpagne*, de tailler quelque beſogne dans ces quartiers là, toutes les fois que le bien de ſon ſervice le demanderoit. Ce ſoupçon eſt très-peu fondé; il n'étoit pas poſſible de prévoir alors les révolutions qui ſont arrivées depuis. Mais quoiqu'il en ſoit, cet evènement peut avoir les mêmes ſuites dans les conjonctures préſentes que s'il avoit été amené par un deſſein prémédité, puisque vraiſemblablement cela fera une diverſion qui empêchera les villes *Anſéatiques* de fournir aux Etats de *Bohême* l'argent & les troupes dont elles diſpoſent, & qui depuis la guerre ont toujours été au ſervice de ce Royaume, dont ſelon toute aparence elles auroient aſſiſté volontiers le nouveau Roi. Ainſi, ſoit par cette raiſon, ſoit à cauſe des autres conſéquences qu'il y a à craindre, il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût éteindre dès le commencement, ce feu qui peut ſans cela

met-

1619. mettre tout ces Païs en combuſtion.

L'Evêque de *Cologne*, & les Etats de l'Evêché de *Munſter* & de *Paderborn* ont répondu aux Lettres que leur avoient écrites les Etats à la réquiſition des Princes de l'*Union*, au ſujet des levées qu'on faiſoit dans ces quartiers. Leur réponſe porte que ces levées ne s'étoient faites que pour la ſûreté de leurs Païs, & pour les garantir du pillage & des ravages des troupes qui paſſèrent l'Eté dernier de ces quartiers-ci en *Bobème*, & qu'aujourd'hui que cette raiſon a ceſſé ils ont licentié leurs troupes; mais celles de l'Evêché de *Cologne* ſont paſſées tout de ſuite à la ſolde du Duc de *Bavière*, pour défendre, à ce que prétend l'Evêque, le Païs du Duc contre les *Hongrois*, qui n'aïant point de paye, & vivant de pillage, pourroient, à ce que craint ce Prince, faire cet hyver des courſes dans la *Bavière*.

Le dernier courier de *Cologne* nous a aporté deux Lettres du Roi de *Bobème* aux Etats, toutes deux du 25. du mois dernier. Dans l'une il rend compte de ſon couronnement, & des raiſons en général qui l'ont engagé à accepter la couronne, renvoyant pour de plus grand détails à un manifeſte qu'il ſe propoſe de publier. Dans l'autre il remercie les Etats de ce qu'ils ont écrit en ſa faveur à ſa Majeſté, & de l'empreſſement qu'ils ont montré à ſecourir le *Palatinat* quand les troupes de l'Archiduc étoient ſur pied. Comme ces deux Lettres ſont les premières que ce Roi ait écrites à cet Etat, je vous en envoye les traductions.

On

On a reçu en même tems plusieurs relations imprimées & autres des cérémonies du couronnement du Roi & de la Reine ; je ne vous embarasserai pas de tout cela, parce que j'aprends qu'environ au tems de la date de ces Lettres un Exprès envoyé de *Prague* a passé par *Heydelberg*, pour se rendre auprès de sa Majesté. Je ne puis cependant passer sous silence deux remarques que font tous ceux qui ont écrit de ce Païs-là; l'une concernant le Roi, dont le couronnement s'est fait avec beaucoup plus de pompe qu'à l'ordinaire, & avec autant de démonstration de satisfaction & de joye, parce que son Election étoit libre, & selon les droits & les Privilèges du Païs; au-lieu que tous leurs derniers Rois leur ont été donnés par la force & par la violence. L'autre remarque regarde la Reine, dont les manières aisées & gracieuses gagnent l'amour que les *Autrichiens* avoient perdu par leur *Sossiego*, & leur reserve. 1619.

Samedi dernier il *Signore Lando* Ambassadeur de *Vénise* qui va résider auprès de sa Majesté, arriva dans cette Ville. Le Prince d'*Orange*, le Comte *Guillaume* & le Prince *Henri* allèrent au-devant de lui, cérémonie plus qu'ordinaire envers les personnes de son caractère, qui sont seulement *in transitu*. Il eut Lundi son audience qui se passa toute en complimens: il ne toucha pas la grande affaire de l'alliance entre cet Etat & ses Maitres; mais il m'a parlé en particulier de l'obligation qu'ils ont à sa Majesté, pour les bons offices qu'elle leur a rendus en cela, comme aussi en *Espagne* & dans d'autres cours, pendant leurs der-

1619. derniers troubles. Il partit le jour suivant pour *Rotterdam*, où il attend le vent pour s'embarquer sur un Vaisseau que lui ont fourni les Etats. Il est accompagné de trois jeunes nobles de *Vénise*, & il a d'ailleurs une belle suite. Dans son passage par la *Hollande* il n'a été défrayé dans aucune Ville, comme c'étoit l'usage à l'égard des Ministres publics; la raison lui en fut dite *alla buona* par quelqu'un qui à la manière *Allemande* lui présenta le vin de la Ville, & le régala d'une harangue; il lui dit bonnement que les Etats avoient pris nouvellement la résolution de ne défrayer aucun Ambassadeur, quel qu'il fut, & que s'il étoit venu plutôt il auroit été mieux régalé. Il est vrai en effet que les Etats employent aujourd'hui tous les moyens d'épargne possibles, & le retranchement de ces frais pour les Ambassadeurs, en est un. Le réglement des finances est la principale affaire qui occupe la présente assemblée des Etats d'*Hollande*.

Hier les *Arminiens* de *Leyde* leur présentèrent une requête pour demander l'exercice public de leur Religion. Cette requête fut rejettée sans Apostille, & sans aucune réponse, sinon qu'ils eussent à se soumettre aux décrets de l'Eglise & de l'Etat, & qu'ils ne s'avisassent pas de présenter de semblables requêtes à l'avenir.

Ils sont occupés à délibérer sur l'établissement d'une compagnie des *Indes Occidentales*, je rendrai compte à sa Majesté de cette affaire & des autres qui pourront mériter son attention, lorsque leur assemblée sera finie, leur

leur uſage étant de ſuſpendre jusqu'alors tou- 1619.
tes leurs réſolutions. Je ſuis &c.

LETTRE *du Roi de* Bohème *aux* ETATS-GÉNERAUX, *de* Prague. 25. *Oct.* V. S.

Nous *Frederick*, par la grace de Dieu, Roi de *Bohème*, *Palatin* du Rhin & Electeur, Duc de *Bavière*, Margrave de *Moravie*, Duc de *Silesie*, Margrave de la *Haute* & *Basse Luzace*, aux Hauts & Puiſſants Seigneurs les ETATS-GÉNÉRAUX des *Provinces-Unies* libres, nos bons & particuliers amis, ſalut.

Nous ne doutons pas que vos Seigneuries n'aient été informées ci-devant, comme tout le monde l'eſt, de l'état déplorable auquel les ennemis des *Proteſtans*, ont réduit le Royaume de *Bohème* pendant deux ans & plus, non-ſeulement par les uſurpations Tyranniques de la guerre, mais auſſi en brulant, pillant & maſſacrant impitoyablement des innocens, hommes, femmes & enfans, par des motifs de méchanceté & de rage.

Les choſes ſont allées ſi loin que non-ſeulement les trois Etats du Royaume de *Bohème*, mais encore les autres Païs incorporés, ſavoir le Comté de *Moravie*, le Duché de *Silesie*, & le Comté de la *Haute* & *Baſſe Luzace*, déterminés par des raiſons d'un très-grand poids dont les unes ont été déjà produites, & dont d'autres le ſeront dans la ſuite, ont procédé à la réjection du Roi *Ferdinand* (aujourd'hui Roi Imperial) & à l'Election

1619. tion d'un Seigneur & Roi ; & d'un consentement unanime ils m'ont élu Roi de *Bohême*, Comte de *Moravie*, Duc de *Silesie*, Comte de la *Haute* & *Basse Luzace*, ce qui, comme notre conscience & tous les Etats du Royaume nous en rendent témoignage, étoit contraire à nos idées, présomtions & persuasions, d'autant que nous étions bien contents de notre Etat & de notre dignité Electorale, dans laquelle Dieu nous avoit placés, sans ambitionner rien de plus.

C'est pourquoi tant par cette considération, que par d'autres, au-lieu d'être déterminés par notre intérêt particulier, en acceptant l'offre qu'on nous a faite d'une telle couronne & d'un tel Païs, n'aïant à attendre que de grands embarras, & des opôsitions de tous côtés, nous aurions eu bien plus de raison de nous décharger de ce fardeau, que de nous exposer à de tels inconvéniens, si, par le conseil de nos plus fidèles & plus proches alliés Seigneurs & amis, nous n'avions pas réfléchi sérieusement sur le grand péril qu'a couru depuis quelques années la cause *Evangélique*, & considéré avec quelle ardeur ces peuples méchans & violents travailloient à l'oprimer & à la détruire avec tous ceux qui lui sont attachés, ce qui étoit si clair qu'il n'étoit pas besoin d'en attendre de nouvelles preuves, d'autant plus que les exemples bien connus d'*Aken*, de *Mulsem*, *Donaweert* & autres, le témoignent assez. Ces peuples méchans & dangereux ont emploié les mêmes moyens dans le Royaume de *Bohême*, & dans les Païs incorporés avec lui.

Ni

Ni les Privilèges du Païs chèrement achetés, ni les Lettres Royales, ni aucune autre conſidération, n'ont pu arrêter le moins du monde leurs menées, & leur deſſein de les dépouiller par leurs méchans & pernicieux complots. Nous regardons cette élection tombée ſur nous accidentellement, comme procédant des diſpoſitions particulières & de la Providence du Tout-puiſſant, qui prend un tendre ſoin de ſon Egliſe, & comme un bon Père, la délivre enfin de tant de dangers éminens, & de tribulations. Et nous en Prince Chrêtien, ne nous propoſant autre choſe que de nous ſoumettre à ſon divin & tout-puiſſant bon-plaiſir, & écartant toute conſidération de peines, & de périls, pour le ſuivre, nous avons, au nom de Dieu & ſur la gracieuſe invitation des Etats de ces Païs, accepté la couronne de *Bobème* & des Païs incorporés, qu'ils nous ont offerte, & nous l'avons fait uniquement pour l'honneur de ſa divine Majeſté, & pour l'avancement de ſon ſaint *Evangile*, ſans aucune vuë d'avancement, ou d'honneur ou d'autres avantages que nous recherchions pour nous-mêmes, ou que nous aïions la moindre eſpérance de trouver dans cette poſition difficile ; eſpérans cependant que par les bonnes meſures qu'on a commencé à prendre, le Tout-puiſſant achèvera ſa bonne œuvre, & protègera ſon Egliſe contre l'injuſte politique & contre les complots de ſes ennemis. 1619.

Dans cette réſolution non-ſeulement nous nous ſommes déjà rendus dans ce Royaume de *Bobème* à la grande joye des habitans, mais en-

1619. encore en dernier lieu nous avons été couronnés Roi de *Bobème* avec les ſolemnités convenables, de quoi en vertu de notre bonne intelligence, & en qualité de bon ami nous ne pouvions nous diſpenſer d'informer vos Hautes-Puiſſances, bien aſſurés que vos Seigneuries s'en réjouïront avec nous, & que nous aurons part à leur précieuſe amitié, louant & célébrant les ſoins admirables & paternels du Tout-puiſſant pour ſon Egliſe, & qu'au cas que nous ſoïons attaqués par les ennemis que nous devons nous attendre à avoir, vous nous ſoutiendrez par vos fidèles conſeils, & par des effets. Et comme on ne manquera pas de repréſenter de tous côtés d'une façon odieuſe notre acceptation de cette couronne & du gouvernement de ces Païs, nous travaillons à publier un manifeſte imprimé, pour inſtruire le public des raiſons qui nous ont mûs à cela; & vos Hautes puiſſances peuvent être bien aſſurées, que, comme en cela nous nous ſommes ſoumis à la volonté & à l'ordre du Tout-puiſſant, nous perſiſterons avec fermeté & avec zèle à ſoutenir ſes vuës, & à conſerver fidèlement la bonne intelligence avec vos Seigneuries & avec tous les autres Etats *Evangéliques* avec qui nous ſommes unis; & nous ferons connoître en tout tems à vos Hautes puiſſances avec quelle amitié nous leur ſommes attachés. De notre cour de *Prague* le 25. *Octobre* 1619. V. S.

FREDERICK.

Traduit de l'Allemand, *reçu le* 25. Novembre. N. S.

LET-

1619.

LETTRE *du Roi de* Bohème *aux* ETATS-GÉNÉRAUX, *de la même date.*

Qu'avant que de partir de ſon Electorat il avoit apris avec quel zèle les ETATS-GÉNÉRAUX avoient recommandé au Roi de la *Grande-Bretagne* ſon beau-Père, l'état préſent de ſon Royaume de *Bohème*, & cela particulièrement en conſidération de la façon réguliè-re & dans l'ordre dont il avoit été élu; qu'il avoit apris encore que ſur ce qu'il s'étoit raſſemblé un grand nombre de troupes dans les Païs-bas *Eſpagnols*, pour tomber, à ce qu'on diſoit, ſur ſon Electorat, les Etats avoient ſur le champ pris des meſures pour détourner l'ennemi de ce projet, en préparant un corps de cavalerie & d'infanterie; ſervices dont il remercie les ETATS-GÉNÉRAUX, & qu'il eſpère qu'ils continueront à lui rendre.

LETTRE *en* François, *de* Prague. 13. *Novembre.*

On y rend compte de la venuë de deux Députés arrivés le Dimanche précédent, l'un de *Hongrie*, & l'autre de *Tranſylvanie*, de la part de *Beſlem Gabor*, auxquels le Roi de *Bohème* avoit donné audience le lendemain. Ils le félicitèrent au nom du Prince de *Tranſylvanie* & des Etats de *Hongrie* aſſemblés à *Presbourg*; & après cette audience ils furent conduits à l'aſſemblée des Etats des Païs unis, où ils préſentèrent par écrit dix articles pour une alliance perpétuelle entre les Etats de

1619. de *Hongrie* & de *Transylvanie*, & leur Prince *Betlem Gabor* d'une part, & le Royaume de *Bohème* & les Provinces incorporées de l'autre, pour leur défense mutuelle.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 21. *Nov.*

MONSIEUR,

Je soupçonnne que les vents orageux qui ont soufflé longtems de l'*Oueſt*, & qui ont causé plusieurs naufrages sur cette côte, pourroient bien arrêter mes Lettres. Je vous envoye une copie de la dernière par *Anvers*, espèrant que vous pourrez la recevoir par *Calais*. Dans la suite, je prendrai la même voye, lorsque le tems sera tel qu'il est à-présent.

Le même au même, reçuë le 13. *Decèmbre par le Chevalier* ROBERT CARY. 28. *Novembre.* V. S.

MONSIEUR,

Je vois par votre Lettre du 20. de ce mois que j'avois raison de craindre les vents contraires; comme vous ne m'y parlez que de mes dépêches du 22. & du 25. du mois dernier, il paroît que celles du 3. du 11. & du 19. de celui-ci, dont je vous ai envoyé les copies par d'autres mains, sont encore de ce côté de la mer. Le 24. je vous écrivis par le Chevalier *Albert Morton*, qui passa par le *Brabant* & la *Flandres*; & nous avons à-présent la confirmation de ce qu'il avoit ouï dire en passant par *Brème*, que le Roi de *Dan-*

Dannemarck avoit retiré ſes troupes de *Stade*, laiſſant la Ville en liberté & ſans garniſon; mais après avoir changé auparavant tous les Magiſtrats qui n'étoient pas à ſa dévotion. On a beaucoup d'inquiétude ſur ſes deſſeins dans ces quartiers-là; on craint que par le moyen de cette Ville, il ne veuille brider *Hambourg*, & ſe faire un chemin à quelque nouvelle tentative ſur *Brême*. S'il en vient à bout il ſera Maître des deux rivières, de l'*Elbe* & du *Wéſer* par où en tems de guerre ſe fait tout le commerce entre ce Païs-ci & l'*Allemagne*. Mais ce n'eſt là qu'un ſoupçon d'inconvénient, au-lieu que la garniſon dans *Stade* étoit un mal préſent; & ils ſont auſſi charmés de la retraite, qu'ils avoient été étonnés de la ſurpriſe; l'une & l'autre aïant été ſubite & inattenduë. 1619.

Les Lettres d'*Allemagne* de la ſemaine dernière, ne nous aportent rien que ce que vous aurez ſû par le récit du Chevalier *Morton*. Toutes ces Lettres, auſſibien que celles d'*Italie*, parlent de la diligence avec laquelle le Roi *Catholique* & la ligue *Catholique* font des levées pour le printems prochain. Mais les Princes d'*Allemagne* diſent qu'ils arment ſeulement pour leur défenſe; & le Baron *Foucker*, Député du Duc de *Bavière*, a fait cette Proteſtation au nom de ſon Maître dans l'aſſemblée de *Nuremberg*. On juge ici que ces déclarations & ces Proteſtations tiendront ſelon qu'ils verront que le nouveau Roi de *Bohême* ſera fort par lui-même, ou ſoutenu par ſes amis. S'il eſt en état de ſoutenir la dignité dont il s'eſt chargé, ils reſteront tran-

1619. quilles selon toute aparence. Mais s'ils le trouvent foible par lui-même, ou abandonné par ses amis, ils se disputeront alors l'honneur de se déclarer chacun le premier pour la Maison d'*Autriche*; & ce sera alors une rude tâche que d'avoir à le défendre contre tant d'ennemis. C'est-là le jugement qu'ils portent ici de ces affaires où *agitur de summâ rerum*; & en conséquence ils persistent dans leur disposition de le secourir de tout leur pouvoir. Mais ils ne veulent pas entrer seuls en danse; & il est à craindre qu'avant qu'ils puissent être instruits des intentions de sa Majesté, & former là-dessus une résolution en commun, la Maison d'*Autriche* ne soit en état de se montrer avec des troupes, de l'argent & du credit, & de surprendre le Roi de *Bohême* & ses amis au milieu de leurs lentes Négociations. La réponse de sa Majesté à la Lettre des ETATS-GÉNÉRAUX, qui doit leur être remise par Milord *Doncaster*, est telle qu'ils ne pourront disconvenir qu'elle ne fût fondée sur l'équité & sur la raison; mais *alors comme alors* le Roi n'étoit pas encore couronné, & par conséquent, il y avoit encore une porte ouverte à la Négociation. Mais *rebus sic stantibus* comme sa Majesté en sera instruite à-présent, je m'en remets humblement à sa sagesse pour examiner s'il ne conviendroit pas avant que Milord *Doncaster* vienne ici, d'étendre ses instructions; car quand les circonstances demandent qu'on parle & qu'on traite *de agendis*, si l'on se contente d'insister sur les raisons qu'a eues sa Ma-

Majeſté pour ce qui s'eſt paſſé, cela ne ſau- 1619.
roit répondre à l'attente de ces gens-ci, quoique cela ne puiſſe que ſatisfaire leurs jugemens.

L'aprobation que ſa Majeſté donne à leurs meſures touchant les pirates, leur fera ſûrement grand plaiſir, quand j'aurai l'occaſion, que je n'ai pas eue encore depuis que j'ai reçu votre Lettre, de leur en faire raport; car je puis aſſurer qu'ils n'ont aujourd'hui rien plus à cœur que de donner du contentement à ſa Majeſté; de quoi je n'aurois pas oſé répondre il y a quelque tems. On a reçu ici la nouvelle qu'un de leurs Vaiſſeaux de guerre aïant pris un pirate près du détroit, il avoit jetté entre ſoixante & dix & quatre-vingts hommes dans la Mer.

La flote des Etats équipée contre les pirates n'a pu abſolument mettre en mer qu'aujourd'hui; c'eſt le premier vent d'*Eſt* que nous aïons eu depuis ſix ſemaines. J'eſpère qu'il vous amenera le Chevalier *Zouch* & Mr. *Brewer*, qui ont attendu longtems à *Fleſſingue*. Les *Brownîſtes* de *Leyde* ſont un peu ſcandaliſés de ce que le Chevalier a apris à leurs confréres à boire des ſantés.

J'ai remis au Chevalier *Netberſole* la Lettre de ſa Majeſté pour l'Evêque de *Bamberg*, avec les trois autres. Je ſuis, &c.

Je recommande celle-ci au Chevalier *Robert Cary*, qui a une Compagnie de Cavalerie dans les troupes des Etats.

1619. LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au* ROI. 4. *Decembre.*

SIRE,

Pendant qu'on étoit à délibérer ici sur l'envoi d'une Ambassade extraordinaire en *France*, qui a été un peu arrêtée, par les difficultés qu'a faites Mr. *du Maurier* Ambassadeur de *France*, soit sur le choix des personnes, soit sur le sujet de leurs instructions, le Prince d'*Orange* a reçu un avis de Mr. *de Langerack* Ambassadeur des Etats à *Paris*, sous le sceau d'un grand secret, comme une chose que lui ont communiquée quelques-uns des Principaux personnages de cette Cour sous la condition expresse, qu'il ne l'écriroit point aux Etats; cet avis porte que le Nonce du Pape & l'Ambassadeur d'*Espagne* en *France*, trouvant que les affaires de l'*Europe* sont dans une crise dangéreuse pour les intérêts de leurs Maîtres, & prévoyant combien il leur importera d'être assurés contre une diversion dans ces quartiers-ci, pendant qu'ils seront occupés en *Allemagne*, & en *Bohème* (pour quoi ils font tous les préparatifs possibles, en levant de l'argent & des troupes pour le printems prochain) ils ont si bien fait auprès du Roi de *France* & de son Conseil, que Mr. *de Modène* & Mr. *de Bullion*, deux des principaux Ministres, ont été designés comme Ambassadeurs extraordinaires pour venir incessamment ici, & y traiter de la trêve entre cet Etat & le Roi d'*Espagne*, laquelle doit expirer dans dix-sept mois; en quoi ils publient qu'ils sont bien

bien ſurs d'être apuïés de deux côtés, vou- 1619.
lant dire votre Majeſté & le Roi de *France*, & préſument pas conſéquent de réüſſir ſans beaucoup de difficulté; ſur quoi votre Majeſté voudra bien ſe contenter d'aprendre tout ce que j'ai pu recueillir du peu qui a pu ſe dire jusqu'ici de cette affaire, ſur laquelle il n'y a pas eu encore de délibération publique.

Cette négociation doit avoir pour but, ou de renouveller l'ancienne trêve qui fut faite par la médiation de votre Majeſté & du Roi de *France*, ou d'en propoſer une nouvelle. S'il ne s'agiſſoit que de renouveller l'ancienne, on ne conçoit pas ici qu'on fît choix de ces deux perſonnes qui doivent être envoyées ici, ni qu'on employât deux Ambaſſadeurs extraordinaires pour renouveller ce qui avoit été l'ouvrage d'un ſeul; c'eſt pourquoi ils ſoupçonnent qu'on a deſſein de propoſer un nouveau Traité, de convertir la trêve en paix, & de changer certains articles, comme celui du commerce des *Indes*, & celui du paſſage à *Anvers* par l'*Escaut*, la liberté de l'un, & la gêne de l'autre déplaiſant beaucoup aux *Eſpagnols*. Autant que j'en puis juger, on ne prêtera l'oreille ici ni à l'une ni à l'autre de ces ouvertures, ils ſentent bien leur avantage, & que dans la préſente conjoncture, ils peuvent avoir *la carte blanche:* mais ſi l'on propoſe de renouveller la trêve, & que votre Majeſté concoure à cela, la choſe aura lieu ſelon toute aparence; car quoique les deux principales Provinces, la *Hollande*, & la *Zélande* proſpèrent davantage par la guerre, & que le profit ſoit la règle des affections

1619. de ces gens-ci, cependant les cinq autres Provinces aïant des intérêts différens, elles diffèrent auſſi dans leurs inclinations. Malgré cela elles ſe réüniront toutes ſur quelques points qui produiront beaucoup de difficulté, comme entr'autres ſur la demande de dédomagemens & de reſtitutions avant que d'entrer en Traité, pour tous les dommages que les ſujets de ces Provinces ont droit de ſe plaindre qu'on leur a faits & dans leurs perſonnes & dans leurs biens en *Espagne* & dans d'autres lieux ſoumis au Roi *Catholique*, contre les articles de la trêve, dommages qui ſuivant les calculs de leurs différentes amirautés montent à trois milions de florins.

On fera auſſi beaucoup d'attention à l'état préſent des affaires de l'*Allemagne*, parce qu'ils jugent ici que les évènemens dans ces quartiers-là influeront à la fin ſur ces Provinces. Si l'évènement eſt favorable, & que le Roi de *Bohême* ſoit maintenu, dans la poſſeſſion de cette couronne & de ce Royaume; la balance ſera ſi bien réglée par-là en *Europe*, que la grandeur du Roi d'*Espagne* & de la Maiſon d'*Autriche*, ne ſera plus ſi redoutable qu'elle l'a été depuis pluſieurs années. Si les *Espagnols* détronent le nouveau Roi, & font leur proye de ce Royaume, *l'apétit vient en mangeant*, & ils n'attendent pas ici un traitement plus gracieux que celui que *Polyphème* promit à *Ulyſſe*, qu'il ſeroit mangé le dernier. Concluant donc que comme les *Espagnols* ſe figurent beaucoup d'avantage à n'avoir point à craindre une diverſion de ce côté-ci; il importera de même beaucoup au

Roi

Roi de *Bobème* & à ſes amis dans ces quar- 1619.
tiers-là, que l'on tienne les *Espagnols* en ſuſpens, jusqu'à ce que ce Roi ſoit mieux affermi dans ſa nouvelle dignité; il y aura ici bien des gens qui conſeilleront, (& c'eſt l'avis du Prince d'*Orange*), de prolonger le Traité pendant toute l'année prochaine; & ils croyent qu'ils peuvent le faire ſûrement & ſagement, par cette raiſon-ci; c'eſt que ſi leurs amis & en *Allemagne* & en *Bobème* réüſſiſſent, ils pourront alors renouveller la trêve avec des conditions auſſi avantageuſes qu'à préſent; & s'ils doivent être accablés par le pouvoir de l'*Eſpagne*, quelque trêve qu'ils puſſent faire à-préſent, l'*Eſpagne* la romproit ſur le plus leger prétexte; & le différend à l'occaſion de *Juliers* & de *Clèves* pourroit leur en fournir un en quelque tems que ce ſoit. Or l'avantage que retireroient les *Eſpagnols*, au préjudice du Roi de *Bobème*, d'être aſſurés de ce côté-ci en renouvellant la trêve, ne peut que paroître ſenſible à quiconque conſidérera bien la différence des conſtitutions du gouvernement *Eſpagnol* & de celui-ci; parce que dès qu'on auroit conclu une nouvelle trêve, les *Eſpagnols*, ſans crainte pour leurs Villes frontières, que ces gens-ci ne pourroient plus attaquer, dès qu'ils ſe ſeroient lié les mains par le conſentement de toutes les Provinces, pourroient retirer tous leurs vétérans ou la plus grande partie, & les employer contre le Roi de *Bobème*, & faire couler de ce côté-là tout le courant de leurs tréſors; à quoi ils ne pourroient oposer d'ici une pareille aſſiſtance, d'un côté à cauſe de

1619. la défiance qu'ils ont des *Espagnols*, qui s'ils les trouvoient dépourvus pourroient en peu de tems lever une armée dans les Provinces de l'Archiduc ; & d'un autre côté à cauſe des derniers troubles de cet Etat, qui n'eſt pas encore aſſez bien affermi pour leur permettre d'envoyer leurs troupes bien loin. D'ailleurs la nature de leur gouvernement eſt telle, que ſi le cours ordinaire de leurs contributions vient à ceſſer, ils ne peuvent pas alors lever une armée quelque beſoin qu'ils en puſſent avoir; & l'on ne peut pas continuer à lever ces contributions ſans avoir une armée à entretenir.

Ils continuënt à donner au Roi le ſubſide de 50, 000. florins par mois qu'ils donnoient à la *Bohême*, & ils continueront auſſi longtems que les affaires reſteront dans le même état. Mais on craint un peu ici que ces Ambaſſadeurs de *France* n'aient auſſi deſſein de les détourner de donner ce petit ſecours, (qui eſt en effet tout le ſecours d'argent, que les *Bohémiens* ayent tiré du dehors jusqu'ici) & qu'ils ne veuillent auſſi ſemer quelques diviſions parmi eux, au préjudice de cet Etat; car l'envoi d'une Ambaſſade de cette nature, à la prière des *Espagnols*, dans le tems que le Roi de *France* diſputoit ſur celle qu'on vouloit lui envoyer d'ici, eſt ſujet à une fâcheuſe interprétation, ſurtout les dernières playes faites à cet Etat par la faction *Françoiſe* n'étant pas encore parfaitement fermées. Je crois que j'en pourrai donner de plus amples nouvelles dans quelques jours à votre Majeſté; les Etats aïant ordon-

né

né expreſſément à leur Ambaſſadeur en *France*, Mr. *Langerack*, d'envoyer ici toutes les Lettres qu'il a reçuës de BARNEVELT, ou de ſon gendre *vander Myle*. Ces Lettres ſont venuës, & après les avoir bien examinées, on y voit évidemment comment ils auroient voulu amener cet Etat à être gouverné *à la baguette* par la *France*. Il y a auſſi pluſieurs paſſages inſolents contre le Prince d'*Orange*, & les Etats; & votre Majeſté & ſes Miniſtres n'y ſont pas épargnés; c'eſt pourquoi *vander Myle*, qui eſt depuis longtems dans cette Ville, où par connivence on le laiſſoit libre dans ſa Maiſon, ſera renvoyé dans peu de jours, & confiné dans quelque endroit éloigné, ſes mauvaiſes diſpoſitions étant ſi clairement connuës à-préſent, ce qui pourroit produire quelques mauvais effets à l'arrivée de ces Ambaſſadeurs. 1619.

J'ai apris que *Vorſtius* a été deux ou trois fois à *Anvers* depuis quelques jours, & qu'il y tient conſeil avec *Uytenbogaard*, *Grevinchovius* & *Episcopius*, pour rentrer dans ces Provinces; ce ſera vraiſemblablement un des objets de la Négociation des Ambaſſadeurs.

J'ai cru que toutes ces circonſtances auſſi-bien que l'avis de l'Ambaſſade extraordinaire, étoient aſſez importantes pour mériter d'être communiquées directement à votre Majeſté, dont je baiſe les mains avec un profond reſpect, étant

De votre Majeſté.

Le très-humble & très-obéiſſant
ſujet & Serviteur
DUDLEY CARLETON.

1619.

P. S. *De la propre main du Chevalier* DUDLEY CARLETON.

Mr. *du Maurier* aïant eu connoiſſance de l'avis de *Langerack*, nie que la choſe ſoit vraye, enſorte que la créance en doit être *penes autorem*. Mais votre Majeſté en ſera mieux éclaircie de *France*.

De *la Haye* ce 4. *Dec.* 1619.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON 5. *Decembre.*

MONSIEUR,

La dernière Lettre que je vous ai écrit, étoit du 28. *Novembre*, & je l'avois remiſe au Chevalier *Robert Cary*; mais craignant l'incertitude du paſſage dans ces tems d'orage, je vous en envoye une copie, comme je l'ai fait pour la plupart de mes dernières dépêches.

Depuis ce tems là nous avons apris qu'on devoit envoyer de *France* ici une Ambaſſade extraordinaire, & comme elle eſt d'une grande importance en elle-même, & que cela eſt accompagné de pluſieurs circonſtances remarquables, j'en ai inſtruit ſa Majeſté par une Lettre exprès que vous recevrez avec ce paquet.

Il vient ici des Lettres de tous côtés, & en particulier de *Cologne*, de *Mayence*, de *Trèves*, & des quartiers voiſins de l'*Allemagne*, qui parlent de la grande diligence avec laquelle les amis de l'Empereur font des levées

vées d'hommes & d'argent pour le printems 1619.
prochain. Comme cela eſt contraire aux déclarations faites en dernier lieu à cet Etat par ces Evêques & leurs ſujets, comme je vous l'ai mandé dans ma Lettre du 19. du mois dernier, les Etats qui avoient été priés auparavant par les Princes de l'union, d'empêcher ces préparatifs autant qu'ils le pourroient, ont écrit exprès à ces peuples, pour leur déclarer, que s'ils continuënt à fournir ces contributions pour attaquer les ennemis de cet Etat, ils les forceront à contribuer tout autant pour leur défenſe. Je vous envoye une traduction de ces Lettres, qui ſont une excuſe ſuffiſante à ces peuples expoſés aux incurſions de la Cavalerie de cet Etat, pour ne pas accorder ces contributions requiſes d'eux par leurs Princes, quand même il n'en devroit pas arriver autre choſe.

L'Agent du Roi de *Dannemarck* a déclaré dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX que le Roi ſon Maître, en envoyant des troupes à *Stade*, n'avoit eu d'autre objet que de rendre ſervice à cette ville, ſans aucun deſſein ultérieur, comme vous le verrez par la traduction de ce qu'il a dit au nom du Roi.

Le courier qui a aporté cet ordre eſt parti pour l'*Angleterre* avec des Lettres du Roi de *Dannemarck* pour ſa Majeſté.

Les Etats ont pris une réſolution en faveur de la ville de *Brême* contre le Comte d'*Oldenbourg*, dans leur différend touchant un péage ſur le *Weſer*; ce qui vient du ſcrupule qu'ils ſe font de n'admettre aucun impôt de ce genre, regardant l'eau comme leur élément, par-

1619 ce que la liberté de la Navigation fait la subsistance de leur Etat. Mais les députés du Comte n'en sont rien moins que contents, & ils se proposent de le déclarer aujourd'hui aux Etats en répondant aux raisons sur lesquelles la résolution des Etats est fondée, qui ne sont autre chose que les informations de ceux de *Brème*, qui étant Parties sont faits Juges par-là. Ils ne se proposent pas cependant d'insister sur une nouvelle réponse; mais l'affaire n'en restera pas-là, le Comte aïant dessein, à ce que m'ont dit ses députés, de demander à sa Majesté & à tous ses meilleurs amis, de s'intéresser à sa cause. Je leur ai donné toute l'assistance qui a dépendu de moi, soit auprès du Prince d'*Orange*, soit auprès des Etats, conformément à ce que je sai suffisamment par mes instructions des intentions de sa Majesté dans ce qui concerne ce Prince. Mais je trouve qu'à cause de l'exemple du *Sond* toutes les affaires de cette nature sonnent mal aux oreilles de cet Etat.

Dans peu de jours sa Majesté sera informée par Milord *Doncaster*, qui est attendu la semaine prochaine, des affaires de la *Haute-Allemagne*. Il étoit à *Nuremberg* le 23. de *Novembre* v. s. avec intention, à ce qu'on écrit de là du même jour, de venir directement ici. Il n'y avoit encore rien de conclu dans l'assemblée qui se tient dans cette ville; & s'il en faut croire les Lettres que j'ai vuës, on ne s'attendoit guères qu'on y prît les généreuses résolutions que demandent les affaires de ces quartiers-là. L'assemblée devoit continuer encore une semaine, & jusques alors l'on

l'on ne devoit pas faire partir l'Ambaſſade 1619.
que le Roi de *Bohème* deſtine pour ſa Majeſté.

J'ai vu une propoſition faite par *Betlem Gabor* au Conſeil du Roi en *Bohème*, pour engager ſa Majeſté, cet Etat-ci, & *Véniſe*, à faire inſtruire le Grand-Seigneur par leurs Ambaſſadeurs à *Conſtantinople* des changemens arrivés en *Hongrie* & en *Bohème*, en le priant de continuer aux deux nouveaux Rois la paix faite avec l'Empereur défunt. *Betlem Gabor* ſe promèt que la choſe réüſſira par ce moyen, & que la paix ſera bien obſervée à cauſe de l'égard qu'on aura dans cette Cour-là aux recommandations réünies de ces Ambaſſadeurs; qui donneront l'idée d'une confédération entre ſa Majeſté, cet Etat-ci, la République de *Véniſe*, les Princes de l'union & ces deux Rois; & il juge que l'union de tant de Princes & Etats puiſſans ſera d'un plus grand poids auprès du *Turc*, que la conſidération du Roi d'*Eſpagne*, du Pape, & de la Maiſon d'*Autriche*. Cette propoſition a été ſi bien reçue par cet Etat, qu'ils ont pris la réſolution d'écrire à leur Ambaſſadeur à *Conſtantinople* de ſe ſoindre à l'Ambaſſadeur de ſa Majeſté dans tous les bons offices rélatifs à cela, toutes les fois qu'il trouvera qu'il a quelque ſemblable commiſſion.

On n'a point encore ici de nouvelle ſûre du couronnement de *Betlem Gabor*. Je vous envoye des extraits des avis les plus frais que nous aïons du paſſage du *Danube* près de *Presbourg*, & de ſa marche à *Vienne* en *Autriche*, avec le Comte de *la Torre* & une partie de l'armée de *Bohème*. Je ſuis &c.

1619. Je vous envoye auſſi la copie d'une Lettre écrite de la Cour du Duc de *Bavière*, où l'on raiſonne au long ſur les affaires de ces quartiers. Papiers enfermés dans la Lettre précédente.

LETTRE *en Latin de* Munich. 23. *Nov.*

LETTRES *des* ETATS-GÉNÉRAUX *aux Etats & aux Provinces de* Cologne, Munſter, Paderborn, *& au Conſeil & aux Officiers de l'Electeur de* Trèves. 11. *Decembre.*

LETTRE *du Comte de la* TORRE, *de* Presbourg, *aux directeurs du Royaume de* Bohême, *en* François. 10. *Nov.* N. S.

EXTRAIT *d'une Lettre de* Vienne, *en* François. 13. *Novembre.*

EXTRAIT *d'une Lettre de* Lintz, *en* François. 14. *Novembre.*

ECRIT *de l'Agent du Roi de* Dannemarck *préſenté aux* ETATS-GÉNÉRAUX ſur la ſaiſie de *Stade* par ſon Maître, *daté de* la Haye. 10. *Decembre.*

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON *au Marquis de* Buckingham. 5. *Dec.*

MILORD,

Ce que j'ai apris des intentions de ſa Ma-

jeſ-

jesté par votre Lettre du 22. *Octobre*, étoit suffisant pour leur donner ici *diem ad deliberandum* touchant l'Ambassade qu'on parloit alors d'envoyer à sa Majesté. Dans ce tems qu'ils étoient occupés à délibérer sur celle qu'ils doivent envoyer en *France*, ils ont apris de là par une Lettre de leur Ambassadeur *Langerack* au Prince d'*Orange*, qu'ils seront prévenus par une Ambassade extraordinaire du Roi de *France*, qui a été résoluë aux instances du *Nonce* du *Pape*, & de l'Ambassadeur d'*Espagne* résidans dans cette Cour, & pour laquelle on a nommé Mr. *de Modène*, & Mr. *de Bullion*. Je ne saurois supposer que cela puisse avoir lieu, sans qu'on le communique à sa Majesté, ni qu'ayant vu le peu de contentement qu'a reçu ici il y a si peu de tems Mr. *de Boissise*, ils puissent se flatter de quelque succès pour le renouvellement de la trêve, (qu'on dit être le principal sujet de leur Ambassade) à moins que sa Majesté ne se joigne à eux pour cela. Une chose dont je suis bien sûr, c'est que s'ils veulent agir seuls & par eux-même, ils se trouveront bien loin de compte; ainsi sa Majesté a cet avantage, qu'elle peut avancer ou retarder l'affaire selon qu'il lui semblera bon. Car s'il ne s'agit que de *actum agere*, en renouvellant la trêve aux mêmes conditions, l'affaire sera bientôt faite, par la médiation de sa Majesté; & il ne se fera rien sans elle. C'est pourquoi elle peut, s'il lui plait, attendre qu'on la prie d'ici pour faire ce que la *France* fait *motu proprio*, ou à l'instance de gens qui rendent l'Ambassade fort suspecte. J'ai repré- 1619.

senté

1619. ſenté à ſa Majeſté les conſidérations qui font que le Prince d'*Orange*, & quelques-autres des principaux perſonnages d'ici ſouhaitent qu'on ne précipite pas ce Traité, jugeant que le Roi de *Bohême* & les Princes de l'union y ſont fort intéreſſés, & que ſi l'on tient le Roi d'*Eſpagne* en ſuſpens pendant toute l'année prochaine, cela ſera extrêmement avantageux à ces Princes.

Son Excellence m'a informé il y a quelques jours du meſſage qu'elle a reçu de ſa Majeſté touchant la conſervation de l'*Electorat* & du *Palatinat* pour le Roi de *Bohême*; & de la réponſe qu'elle a faite, que le ſeul moyen pour cela, eſt une deſcente dans la *Flandres*, au cas que l'Empereur ou quelqu'un en ſon nom attaque le *Palatinat*. J'avois entendu dire la même choſe à pluſieurs membres des Etats, & j'avois pris cela pour des diſcours lâchés *à la volée*, plutôt que pour quelque choſe de ſérieux; c'eſt pourquoi m'entretenant avec une perſonne qui n'a pas moins d'autorité parmi eux que d'habileté, je lui demandai comment ils avoient ceſſé d'être jaloux de la grandeur à laquelle ſa Majeſté étoit parvenuë par l'union de ſes Royaumes, & des progrès qu'elle pourroit faire dans ce Païs, ſi elle avoit un pied de côté de la Mer; jalouſie qui leur avoit couté le rachat des villes de ſûreté dans un tems où ils n'étoient pas en état de faire cette emplète, puiſqu'ils ſont obligés encore à-préſent de payer l'intérêt de l'argent qu'ils ont payé. Il me répondit *tempora mutantur, & nos mutamur*, & qu'à-préſent que le lien

de

de la Religion eſt fortifié par les derniers changemens faits dans cet Etat, ils ont d'autres ſentimens à l'égard de ſa Majeſté; ce qui paroîtroit, diſoit-il, par leur empreſſement à ſeconder ſes meſures, ſi elle entreprennoit quelque choſe en *Flandres*; parce qu'ils aimoient beaucoup mieux ſon voiſinage que celui des *Espagnols*; & il m'aſſura qu'on ne feroit jamais une pareille offre à la *France*. 1619.

Dans les papiers de BARNEVELT, qu'il a tous conſervés pour le malheur de ſes amis, on a trouvé bien des intrigues pour éloigner cet Etat de ſa Majeſté, & l'unir à la *France*. On a auſſi découvert par-là tous les inſtrumens de ſes deſſeins dans l'Etat, dont mal a pris à bien des *Baillifs*, *Souf-Baillifs*, Penſionnaires, & Sécrétaires, qui ſont les Officiers les plus occupés dans leurs Villes, & dont pluſieurs ont été dépoſés dans cette aſſemblée des Etats d'*Hollande*. Le fils ainé de BARNEVELT Mr. *Grandeville*, *premier veneur* de cette Province, aura vraiſemblablement le même ſort.

Le Chevalier DUDLEY CARLETON envoye la réſolution des ETATS-GÉNÉRAUX du 4. *Novembre* ſur ce qui regarde la ſatisfaction de Milord *Bucclegh*, & il promet ſon aſſiſtance au Chevalier *Jean Manwoode* qui lui a été recommandé par une Lettre du Marquis de *Buckingham*.

LET-

1619. LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 14. & 15. *Decembre.*

MONSIEUR,

On m'avoit averti ci-devant que *Uytenbogaard* ſouhaitoit d'aller en *Angleterre* ſous un ſauf-conduit de ſa Majeſté, qu'il a travaillé à obtenir par plus d'un moyen. Mais comme j'avois reçu cet avis en ſecret, je n'en pouvois rien témoigner, ni en donner connoiſſance publiquement. Ce matin conformément à votre Lettre du 3. de ce mois, que je reçus hier, j'informai les Etats & le Prince d'*Orange* de cette ouverture de Mr. *Trumbull*, & de la réponſe de ſa Majeſté, qu'ils regardent comme un témoignage ſingulier de ſon affection pour cet Etat, & en conſéquence ils ont envoyé chez moi cette après-midi, le Préſident de leur aſſemblée avec Mr. *Gogh*, pour me prier d'en faire à ſa Majeſté leurs très-humbles remerciemens, & de lui faire ſavoir en même tems, qu'ils penſent, qu'un homme qui s'eſt montré ſi intriguant dans leurs Provinces, ne feroit aucun bien dans ſes Royaumes. Sur ce qu'il voudroit perſuader à ſa Majeſté qu'il n'eſt point la première cauſe de ces diviſions, on ne peut, diſent-ils, ajouter aucune foi à ſes paroles, puiſque ſes actions montrent le contraire. A-préſent même qu'il eſt à *Anvers*, aſſiſté d'*Episcopius* & de *Grevinebovius*, & ſécrètement, à ce qu'on aprend, de *Vorſtius*, il s'arroge une eſpèce de Surinten-

tendence, ou d'autorité Episcopale ſur les Miniſtres *Arminiens* exilés & dépoſés, qu'il apelle Miniſtres *ſub cruce*: il fait des collectes pour eux, & les envoye ici déguiſés avec des Commiſſions, à peu près dans la forme des miſſions des *Jéſuites*. Quelques perſonnes des Etats en ont vu de ſignées de ſa main. On a encore avis qu'il a obtenu de l'Archiduc un endroit pour imprimer à *Anvers*, pour avoir par-là la facilité de répandre des libelles & des brochures capables de troubler le repos de cette Egliſe & de cet Etat. Par ces conſidérations les Etats ſuplient ſa Majeſté de leur continuer ſa faveur, en ne prêtant point ſon apui à cet homme, ni l'oreille à ſa demande; prévoyant de grands inconvéniens dans ſon ſimple accès auprès de ſa Majeſté; non qu'ils n'ayent aſſez éprouvé ſa ſageſſe & ſa fermeté pour ne pas craindre qu'elle puiſſe être ébranlée par quelque moyen & par qui que ce ſoit, mais à cauſe des *faux bruits* qu'*Uytenbogaard* lui-même & d'autres de ſa faction, ne manqueroient pas de répandre à cette occaſion pour encourager ce parti. 1619.

L'aſſemblée des Etats d'*Hollande* étant finie à préſent, ils ont nommé ſix Députés, dont deux ſont du corps des Nobles (Mr. *Marquet* & Mr. d'*Aerſſens*) & quatre des Villes, deux de la *Nort-Hollande*, & deux de la *Sud-Hollande*, qui ont commiſſion d'aller dans toutes les Villes de la Province, & d'y prendre des informations, tant ſur les perſonnes que ſur les abus dans le gouvernement, ſoit *Eccléſiaſtique* ſoit *Civil*; & d'en faire leur ra-

1619. raport à leur prochaine assemblée au mois de *Fevrier* prochain.

J'ai informé sa Majesté dans ma dernière dépêche, de ce qui regarde certaines Lettres & instructions envoyées de *France* & qui ont été écrites par BARNEVELT, & *vander Myle*, à Mr. *Langerack* Ambassadeur des Etats à *Paris*. On a fait des extraits de ces Lettres qui ont été lus aux Etats d'*Hollande* vers la fin de leur assemblée, & *vander Myle* y a paru si criminel dans les intrigues secrètes qu'il a euës dans cette Cour contre le service public de cet Etat, qu'ils étoient tous fort portés à le tirer de sa Maison où il étoit caché, & où il est encore à-présent, pour le faire mettre en prison. Mais le Prince d'*Orange* a conseillé des mesures plus douces, ensorte que l'affaire a été renvoyée aux ETATS-GÉNÉRAUX, qui aparemment, à leur prochaine assemblée, après les fêtes, le feront transporter de *la Haye* dans quelque endroit plus éloigné. Entr'autres choses on voit dans ses Lettres toutes ses *menées* pour faire venir ici Mr. *de Boisisse*, dont les instructions avoient été minutées auparavant par Mr. BARNEVELT. On y voit au long leurs Négociations pour retirer de ce Païs les troupes *Françoises*, (ce qui auroit servi d'exemple pour les autres troupes étrangères) & pour faire payer à leur place les nouvelles levées qui auroient été mises sous un nouveau serment. Les Etats & son Excellence y sont fort calomniés, sans compter quelques traits contre sa Majeste & ses Ministres.

On

On ne parle plus de l'Ambaſſade extra- 1619.
ordinaire de *France*, ainſi l'on croit qu'on n'en avoit parlé à Mr. *Langerack* qu'afin qu'il en donnât avis ici, pour ſonder par-là les diſpoſitions des eſprits qui ont été promptement & vivement remués au premier bruit. Il y a même quelques perſonnes qui ne ſont pas encore ſans apréhenſion que la *France* & l'*Eſpagne* ne travaillent auprès de ſa Majeſté pour l'engager à ſe joindre à la *France* dans une pareille Ambaſſade; ſur laquelle j'ai raporté au long à ſa Majeſté les raiſonnemens qu'ils font ici.

Les dernières Lettres de Mr. *Langerack*, qui ſont du $\frac{1}{11}$ de ce mois, ne parlent que des Négociations de l'Ambaſſadeur de l'Empereur en *France*, pour avoir du ſecours contre le Roi de *Bohême*, qu'il cherche à obtenir par compaſſion, alléguant que le ſecours qu'il peut tirer de l'*Italie* eſt foible, celui de l'*Allemagne* incertain, & que l'*Eſpagne* eſt fort épuiſée, d'où il conclut que le Roi de *France* doit aſſiſter ſon Maître par quatre raiſons: 1. l'intérêt de la Religion. 2. Son étroite alliance avec la Maiſon d'*Autriche*. 3. Le mauvais exemple de la rébellion. 4. Les avantages que cela donneroit au *Turc* contre la Chrétienté. Il eſt ſecondé en cela par les trois quarts du Conſeil du Roi & de la Cour; & les deux Cardinaux *Rochefoucault* & *Retz*, avec le *Jéſuite Arnaud* ſollicitent ouvertement pour lui. Il n'a contre lui que les financiers qui voyent que les coffres du Roi ſont vuides, & quelques bons patriotes ennemis de l'*Eſpagne*; Mr. *Langerack* juge malgré cela, que ceux-ci emporr-

1619. porteront la balance ; & que l'Ambaſſadeur repartira ſans avoir rien obtenu. Cependant il y a des Lettres particulières qui diſent que le Conſeil du Cabinet eſt entièrement porté pour ſecourir l'Empereur ; & que les levées de *Lorraine* ſe feront pour la plus grande partie avec l'argent de la *France*. On écrit de plus, que le Duc de *Névers* ſe charge de faire des levées pour l'Empereur, & que par le conſentement du Pape, il aura pour cela l'argent qu'on pourra lever ſur le clergé de *France*.

Les dernières nouvelles de *Vienne* diſent que le délai du couronnement de *Betlem Gabor* dépend du *Bacha* de *Bude*, qui ſouhaite d'y aſſiſter, ſoit en perſonne ſoit par député. En attendant les armées *Hongroiſe* & *Bohémienne* ſont aux environs de *Presbourg* pour apuïer cette démarche, ſur laquelle il pourra s'élever bien des difficultés dans les Etats d'*Hongrie*, par les intrigues des partiſans de l'Empereur & des diſciples des *Jéſuites*.

Les Lettres d'*Allemagne* parlent continuellement des levées d'hommes & des deniers que fait la ligue *Catholique*, & ſurtout le Duc de *Bavière* ; pendant que jusqu'ici on n'aprend point que les Princes de l'union, ou leurs amis en *Allemagne*, faſſent des préparatifs plus qu'ordinaires, quoiqu'on aprenne que l'aſſemblée de *Nuremberg* eſt diſſoute, & que le Roi de *Bohême* eſt retourné à *Prague*.

Les Etats ont écrit à cette aſſemblée pour les animer à ſecourir ce Roi, qui, comme on le croit ici, ſera attaqué de tous côtés au printems prochain ; dans le *Bas-Palatinat* par les Electeurs *Eccléſiaſtiques*, les troupes de *Lorraine*,

raine, & celles de l'*Archiduc*; & dans la *Bo-* 1619.
hème par *Bucquoy* & *Bavière*. Ils penſent que la ſûreté du *Palatinat* dépend de ſa Majeſté qui les tiendra tous dans le reſpect ſi elle ſe montre à tems avec ſes forces. Dans cette idée ils me font tous les jours cette queſtion, Qu'eſt-ce que ſa Majeſté reſoud? Et qu'eſt-ce que ſa Majeſté veut faire? A quoi je réponds, que le Roi de *Bohème* aïant jusqu'ici renvoyé ſa Majeſté à l'expoſition que lui fera de l'état de ſes affaires l'Ambaſſadeur qu'il ſe propoſe d'envoyer, il ne faut pas s'attendre qu'elle prenne quelque réſolution jusqu'alors. Mais en attendant ils doivent préſumer que ſa Majeſté ne refuſera pas ſa protection dans un ſi preſſant danger, à ſes plus proches parens; ils n'ont point ſujet de craindre de ce côté-là, puiſqu'il y a encore aſſez de tems pour les préparatifs; & ils en conviennent, pourvû qu'on le ménage bien, mais en même tems ils me repréſentent que les délibérations & la réſolution doivent précéder les préparatifs, que cela prendra du tems entre les confédérés, & que nous aprochons plus de l'Eté que de l'hyver.

Le Réſident de *Véniſe* a reçu de ſes Maîtres une commiſſion en forme autentique pour conclure le Traité entre les deux Etats; mais avec quelques changemens qui ne plaiſent guères à la plupart de ces gens-ci. Dans le titre des Etats le *Hauts & Puiſſans Seigneurs* eſt rendu ſeulement par *Illmi* & *Eccmi* Par raport à la nature du ſecours, les *Vénitiens* demandent que l'Etat faſſe des levées d'hommes, quand cette République en aura beſoin, ce qu'ils refuſent

1619. fuſent ici, penſant que c'eſt aſſez de fournir de l'argent. Touchant l'occaſion du ſecours, les *Vénitiens* veulent qu'on le donne toutes les fois que l'un des deux Etats ſera *aſſalito*, au-lieu de quoi ils voudroient ici qu'on mît *tirato in guerra*, & en expliquant ce mot *aſſalito*, les *Vénitiens* veulent qu'on ſpécifie que ce ſera de leur côté *quando vaſſelli entrano il golfo*, au-lieu qu'ici ſur mes repréſentations on a évité de parler du *Golphe*, dans lequel leurs amirautés auroient voulu à cette occaſion obtenir quelque liberté extraordinaire. A la vuë de ces changemens, & d'autres moins conſidérables, dont ce détail ſeroit trop ennuïeux, on montra d'abord très-peu de diſpoſition à paſſer outre, jusqu'à ce que les Articles fuſſent mieux réglés entr'eux, à quoi le Réſident de *Veniſe* n'eſt point autoriſé étant lié aux conditions préciſes qu'on lui a envoyées. Je me ſuis donc employé encore auprès de ſon Excellence & de quelques-uns des Députés, les exhortant à ne point renvoyer le Traité à *Veniſe* à quelque prix que ce ſoit, parce qu'en ce cas, il étoit hors de doute qu'il y ſeroit rejetté, parce que les *Vénitiens* ſe gouvernent toujours par la règle de la néceſſité, & que quoiqu'il y en eût une pour eux quand on entama ce Traité parcequ'ils avoient été moleſtés dans le *Golphe* par le Duc d'*Oſſuna*, *paſſato il periculo*, *gabbato il ſanto:* Qu'aujourd'hui que la néceſſité ſera vraiſemblablement plus grande de ce côté-ci, il étoit aparent que ces changemens dans le premier plan, avoient été ménagés par quelques perſonnes opoſées au Traité, telles qu'il y en

a

a plusieurs à *Vénise*, & qui espéroient de le 1613.
rompre. Je leur ai fait sentir cela, & je leur ai rapellé le tems où ce *Sénat* pouvoit à peine se résoudre à recevoir leurs Lettres, ou à admettre leurs Ambassadeurs, à moins que les voyes ne fussent préparées par sa Majesté & par le Roi de *France*. Je leur ai représenté qu'en acceptant le Traité tel qu'on le propose à présent, quoique tout n'y soit pas comme ils le souhaiteroient, c'étoit cependant un grand pas vers une confédération parfaite, qui auroit bientôt lieu, lorsque cela seroit ménagé par leurs Ambassadeurs réciproques; que du moins ils auroient la réputation d'être unis; ce qui dans les conjonctures présentes étoit d'une singulière importance, parce que les *Espagnols* ne pourroient jamais s'empêcher de soupçonner qu'il y avoit quelque Article secret entre les deux Etats. Là-dessus ils ont fait apeller le Résident de *Vénise* qui a été longtems avec eux, & est venu chez moi à quatre heures pour me faire part de leur résolution; ils acceptent le Traité, & le regardent comme conclu, renvoyant à une explication ultérieure ce qui pourroit être sujet encore à difficulté. Le courier d'aujourd'hui part avec la nouvelle de la conclusion, & ils ont pris tems jusqu'au départ du courier prochain pour faire des copies de leur Traité, & pour les signer réciproquement. Cette affaire étant si importante, & aiant été si longtems & si ardemment desirée par sa Majesté, je n'ai pas voulu manquer de l'informer au plutôt, comme j'ai toujours eu soin de le faire en pareils cas.

1619. LETTRE *du Jour de* NOEL. N. S. 15. *Decembre.* V. S.

Pendant qu'on copioit cette Lettre, j'en ai reçu une de *Veniſe*, dont je vous envoye l'Extrait, parce qu'on y voit les difficultés qu'il y a eu de ce côté-là, & combien ſa Majeſté eſt intervenue à-propos de celui-ci. J'eſpère que tout aboutira à une heureuſe concluſion. Je conſeille aux Etats, d'ordonner une Ambaſſade pour la ratification du Traité, ſans attendre un nouveau conſentement de *Veniſe*, bien ſûr, par l'expérience que j'ai faite des diſpoſitions de cette République, que toute ſur quoi l'on délibéreroit de nouveau, à-préſent qu'ils ne ſont plus talonnés par la néceſſité, iroit *à reculons*. Je crois qu'on prendra ce parti, ce qui ſera d'une utilité ſingulière dans les conjonctures préſentes.

Milord *Doncaſter* qui a été à *Amſterdam*, ſera ici demain ſans être arrêté par le jour de *Noël*. Les Etats malgré leur dernier décret d'épargne, ont pris la réſolution de le loger, de le défrayer, & de lui faire un préſent à ſon départ.

1620. *Le même au même.* 3. *Janv.* 16$\frac{19}{20}$. V. S.

MONSIEUR,

J'ai retenu deux jours le porteur de cette Lettre, attendant les Lettres d'*Allemagne*. Elles ne nous aportent aucune nouvelle conſidérable, ſi ce n'eſt que les troupes *Italiennes* qui ont été longtems dans le *Tyrol*, marchent

du côté de *Vienne*, où l'Empereur eſt encore. Les *Bohémiens* & les *Hongrois* ſont pour la plûpart retirés dans les garniſons; il reſte ſeulement quelque corps conſidérable avec *Betlem Gabor*, qui ſelon le bruit public devoit être couronné Roi de *Hongrie* le jour de St. *Etienne*. On dit qu'il a été un peu mécontent de la lenteur des *Bohémiens* à entrer en confédération avec lui & les *Hongrois*. Le Roi de *Bohême* averti de cela par le Comte de *Hollock*, a envoyé promptement le Baron de *Torre* avec quelques-autres, pour traiter de cette affaire. 1620.

Il eſt arrivé de la part du Roi de *Bohême* un de ſes Conſeillers nommé *François Roſel*, dépêché de *Heidelberg* par le Duc de *Deux-ponts* pour remplacer *Charles Paul*, autre Conſeiller du Roi, qui venant directement d'auprès de lui, eſt tombé malade ſur la route. Il dit que le Baron *Achatius de Dhona* eſt parti d'*Heidelberg* il y a quinze jours pour aller auprès de ſa Majeſté, prenant ſa route par la *Lorraine* & la *Picardie* pour *Calais*. Il doit avoir demain audience des Etats, & je pourrai en vous envoyant la copie de ſa propoſition, vous inſtruire plus ſûrement de ce qu'il a à leur dire, que je ne pourrois le faire à-préſent que par conjecture ſur le peu de converſation que j'ai euë avec lui.

Je vous envoye la copie de la dernière propoſition de l'Ambaſſadeur de *France* Mr. *du Maurier*; je ne l'ai reçuë qu'après le départ de Milord *Doncaſter*. Comme c'eſt la première audience qu'il a euë depuis la mort de BARNEVELT, il ſemble par ſon langage qu'il

1720. eſt encore irrité & contre le public & contre Mr. *Aerſſens* en particulier, quoiqu'il ne le nomme pas. Il en a un nouveau ſujet dans le parti qu'on a pris à l'égard de ſon ancien ami *vander Myle*, qui doit recevoir aujourd'hui la ſentence qui le confine dans une *Ile* entre cette Province & la *Zélande*. On avoit réſolu une fois que ce ſeroit l'*Ile* de *Gorée*, mais depuis à la ſollicitation de ſes parens, on l'a changée pour une autre ſituée vis-à-vis de *Williamſtadt*, où il a quelques terres. Les plaintes des Marchands contenuës dans la propoſition de l'Ambaſſadeur ſont la matière d'une Négociation, & on lui a envoyé des Députés pour traiter ce ſujet; mais la réponſe définitive ſera réſervée pour les Ambaſſadeurs que les Etats ſe ſont propoſé depuis longtems d'envoyer en *France*; ils ſont occupés à dreſſer leurs inſtructions & à délibérer ſur le choix des perſonnes.

Après de longues conteſtations on a pris ici une réſolution ſur les différends entre le Comte d'*Oſt-Friſe* & ſes ſujets. On enverra cette réſolution à *Embden*, au-milieu du mois prochain, par les mêmes commiſſaires qui ont été employés-là pendant la plus grande partie de l'année paſſée. En attendant il y en a quelques-uns ſur les lieux pour maintenir la tranquillité, & l'on tient la réſolution ſecrète, juſqu'à ce qu'ils ſoient tous rendus dans cette Ville au tems marqué.

On a reçu la nouvelle qu'un meſſager de l'Evêque de *Brême* a été arrêté par le Comte d'*Oldenbourg*, pendant qu'il étoit en route pour venir ici. On croit que c'eſt une ſuite de

de l'animosité qu'il y a entre ces deux Princes; & quoique le Roi de *Dannemarck* ait retiré ses troupes de *Stade*, on craint beaucoup qu'il ne veuille exciter quelque trouble dans ces quartiers là, au printems prochain. 1605

On écrit d'*Italie* comme une chose certaine, que le Duc de *Parme* aura l'étendard du Pape, & qu'il commandera aussi les forces du Roi d'*Espagne*, qui doivent venir au printems de ce Païs-là en *Allemagne*.

Mr. *Langerack* écrit de *Paris* aux Etats que l'Ambassadeur de l'Empereur y a changé de langage; il avoit voulu d'abord exciter la compassion, mais trouvant que personne ne se pressoit de courir *ad opes amissas*; il a pris le parti d'exalter la grandeur & la puissance de l'Empereur en *Allemagne*; & il en a sujet, si tout ce que l'on dit de la ligue *Catholique* est vrai; tous les Princes qui la composent levant une Armée considérable, s'il en faut croire la gazette de *Cologne*.

Milord *Doncaster* vous aura instruit de la conclusion de l'alliance défensive pour quinze ans entre la République de *Vénise* & les Etats qui la lui ont communiquée par leurs Députés. Ils en ont aussi informé l'Ambassadeur de *France*, mais avec cette différence, qu'ils ont lu le Traité à Milord *Doncaster* & à moi, au-lieu qu'ils ne lui en ont fait qu'un raport verbal en termes généraux; & c'est la première nouvelle qu'il en a euë de la part de cet Etat; ce qui lui déplait fort, parce qu'il prétend que c'est le feu Roi de *France* qui ménagea le premier la correspondance entre ces deux Républiques, & qu'il pensoit

1620. qu'en cette considération, on auroit dû l'informer de tems en tems de cette Négociation, quoique pour le fonds de la chose, il paroisse l'aprouver.

Depuis le départ de Milord on m'a parlé souvent ici des Marchands étrangers à qui l'on a suscité en *Angleterre* des affaires qui font grand bruit ici, parce que la plupart d'entr'eux ont leurs associés dans ces Provinces. Je laisse à Milord *Doncaster*, à qui les Etats se sont adressés, le soin de vous dire ce qu'ils demandent en général en leur faveur; mais à leur réquisition je ne puis me dispenser de vous parler de *Philippe Burlamachi* & de *Matthieu de Quester*, qui ont tous deux contribué beaucoup au service de sa Majesté, l'un en fournissant de l'argent à ses serviteurs dans les Païs étrangers, l'autre en faisant parvenir les Lettres avec soin, de quoi je puis rendre bon témoignage pour plusieurs années. Je serois charmé que cela pût leur être bon à quelque chose. Je suis, &c.

P. S. Pendant que j'écrivois ceci on m'a fait voir une Lettre de *Brederode*, Ministre des Etats à *Heidelberg*, du 23. du mois dernier, par laquelle il demande la permission d'aller à *Nuremberg*, ne se trouvant pas en sûreté dans *Heidelberg* Ville ouverte aux ennemis. J'ai vu aussi les manifestes de l'assemblée de *Nuremberg*, & les Lettres du Roi de *Bohême* & des Princes de l'union, je vous en envoye les traductions.

LET-

LETTRE *de* JEAN POLYANDER, *Professeur en Théologie* à Leide; *au Chevalier* D. CARLETON, *de* Leide, *en* François. 22. *Janvier* N. S. 1620.

Il lui mande que les caractères d'imprimerie de *Thomas Brewer* sont gardés dans la chambre des Curateurs de l'Université, & que ses Livres & ses papiers sont sous le sellé dans sa maison.

Qu'il a conseillé à ses amis de prendre garde de ne pas offenser par une compassion imprudente, le Roi de la *Grande-Bretagne*, à qui ils ont tant d'obligation.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 14. *Janvier*.

MONSIEUR.

Depuis la dépêche que je vous ai expédiée le 3. de ce mois par *Diesten* avec ma Lettre du 1. nous avons été environnés de glace de tous côtés, & les nouvelles sont toutes aussi froides que le tems. Il ne conviendroit pas cependant de laisser repartir les mains vuides le bon Mr. *Bretton* qui m'a aporté une Lettre de votre part il y a environ un an, & qui a fait depuis ce tems-là un voyage miraculeux pour un homme de son âge. L'incluse de *Polyander* vous aprendra que les Lettres & les papiers de *Brewer* sont en sûreté. Le reste de cette Lettre regarde Mr. *Amyot*, qui cherchant à obtenir une place de

1610. Professeur, sinon en Théologie, du moins en Logique, ou en quelqu'autre science, se trouve protégé en cela par quelques-uns des Curateurs, & entr'autres par *Paw* d'*Amsterdam* dont les fils sont confiés à ses soins. Aïant été informé de cela, j'ai recommandé à *Polyander*, comme je l'avois recommandé auparavant aux Curateurs, de prendre garde de ne pas offenser sa Majesté, en avançant cet homme avant qu'il lui ait donné une pleine satisfaction sur ce en quoi il lui a déplu.

Vander Myle en *marchandant* sur le lieu de son exil, dans l'espérance qu'en suscitant des difficultés il pourroit détourner la résolution des Etats, a perdu l'avantage que lui avoient procuré ses parens, d'être envoyé dans un endroit où il a des terres, & l'on a pris la résolution (qu'on lui a déjà déclarée) de l'envoyer dans l'*Ile* de *Gorée*, près de l'*Ile* de *la Brille*. Pendant qu'il y sera, c'est-à-dire, aussi longtems qu'il plaira aux Etats, il lui est défendu de vendre ou d'aliéner ni terres ni autres biens, sous peine de punition personnelle & de confiscation; sentence à laquelle est jointe une des afflictions de *Job*, les reproches d'une méchante femme, fille de BARNEVELT, qui le tourmente beaucoup. Il y a aparence que son ennemi Mr. *Aerssens* ira en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à *Vénise*, pour ratifier l'alliance nouvellement concluë avec cette République; si cela a lieu il paroîtra assez singulier que deux aussi mortels ennemis aient été les seuls jusqu'ici, qui aient été envoyés-là de la part de cet Etat.

L'Ambassadeur de *France*, Ma. *du Maurier*

rier reçoit plus de contentemet qu'il n'auroit 1620.
pu en attendre d'ailleurs au ſujet de ſa dernière propoſition, parce qu'on veut préparer par-là les voyes à l'Ambaſſade extraordinaire qu'on ſe propoſe d'envoyer d'ici, & dont je pourrai vous parler plus en détail dans quelques jours. Il eſt fort mécontent d'une Lettre qui a été imprimée hier ici touchant Mr. *Geffier* Ambaſſadeur de *France* chez les *Griſons*, comme ſi, *mutato nomine*, elle avoit été publiée contre lui.

L'Ambaſſadeur du Roi de *Bohême* eſt à préſent à *Amſterdam* pour régler des affaires de change, & des transports de munitions pour le Roi ſon Maître.

Nous avons ici un Ambaſſadeur de l'Electeur de *Cologne*, dont la propoſition aux ETATS-GÉNÉRAUX contient trois points; premièrement des plaintes ſur une Lettre écrite en dernier lieu aux ſujets de cet Electeur à *Cologne*, à *Liège*, *Munſter*, & *Paderborn*, (dont je vous envoye la traduction.) Il repréſente comme un procédé peu convenable qu'on écrive aux ſujets d'un autre Prince. En ſecond lieu des excuſes ſur les levées faites dans ſes Etats, prétendant qu'elles ne ſont deſtinées que pour le Duc de *Bavière*, & cela ſeulement pour ſa défenſe, & ſans autre vuë. Enfin il ſe plaint de ce que la Cavalerie de cet Etat eſt dans le territoire de l'Evêque, où elle extorque de ſes ſujets de grandes ſommes d'argent. La preuve de ce dernier point le retiendra ici quelque tems; car pour les deux premiers on lui auroit répondu bien vîte & avec fermeté.

1620. Mr. *Langerack* écrit ici de *France*, que l'Ambaſſadeur de l'Empereur a obtenu du Roi un conſentement particulier de ſecourir ſon Maître, ce qui a fait ſi grand peur à *Brederode* Ambaſſadeur des Etats, qu'il a écrit, comme ſi le *Bas-Palatinat* devoit être au printems prochain, la proye des *François*, des *Lorrains* & des troupes de l'Archiduc; à quoi il ajoute que l'Agent de *France* dans cette Ville, à qui on a augmenté ſes apointemens, ſe prépare à ſuivre à *Prague*, le nouveau Roi de *Bohême*, auquel ni la Lettre du Roi de *France*, ni les inſtructions de l'Agent ne donnent pas un autre titre que celui qu'il avoit ci-devant. Il en donne pour raiſon, que ſa Majeſté n'aïant pas encore reconnu ſon gendre pour Roi de *Bohême*, l'on ne doit pas trouver étrange qu'il ne ſoit pas reconnu en cette qualité par des Princes qui ne ſont pas liés auſſi étroitement avec lui par le ſang ou par des alliances.

Les Etats ſuſpendent leur réſolution au ſujet de l'Ambaſſade, en attendant qu'ils ſachent ce que ſa Majeſté réſoudra; & ils déclarent qu'ils ſuivront alors les meſures qui pourront être les plus ſatisfaiſantes pour elle.

Le froid a emporté le Comte d'*Egmont*; il avoit été ici pendant trois ans ſous prétexte de vendre des terres, & d'en diſpoſer; mais on a toujours ſoupçonné que c'étoit un Agent d'*Eſpagne*. Il eſt mort miſérablement ſans avoir la conſolation d'avoir ſa femme ou ſes enfans, ou même des domeſtiques; ils l'ont tous abandonné, il y a environ un mois, à la reſerve d'un petit nombre du plus bas ordre;

dre ; ſon corps eſt aujourd'hui arrêté pour ſes dettes. 1620.

Une jeune Dame de la maiſon de *Matineſſe*, dont les annonces avoient été publiées deux fois dans l'Egliſe, & qui devoit ſe marier bientôt au Seigneur de *Warmont*, d'une des principales familles nobles de la *Hollande*, a été noyée la ſemaine dernière, la glace s'étant rompuë ſous elle. Elle étoit *Arminienne*, & ils diſent que les *Arminiens* ne peuvent plus compter ſur rien en *Hollande*, puiſque la glace même leur manque. Revenu ainſi au ſujet par où j'avois commencé, je finis en vous aſſurant que je ſuis, &c.

Le même au même. 24. Janvier.

MONSIEUR,

Votre Lettre du 14. de ce mois m'eſt parvenuë le 23. par la voye d'*Anvers*. J'ai informé les Curateurs de *Leide* du bon traitement qu'on a fait à *Brewer*, bien meilleur qu'il ne le méritoit, & de ſa délivrance. Ils en rendent leurs très-humbles actions de graces à ſa Majeſté ; & à ſon retour ici, à moins qu'il ne s'engage à faire tout ſon poſſible pour découvrir *Brewſter*, à quoi je ne manquerai pas de travailler auſſi, il n'y a pas aparence qu'on lui laiſſe ſa liberté ; c'eſt je penſe, la crainte qu'il en a qui le retient loin d'ici, car il ne paroît point encore.

J'ai rapellé aux Etats ce que ſa Majeſté leur demande, qu'à préſent que leurs affaires ſont mieux arrangées dans l'intérieur du Païs, ils tiennent la promeſſe qu'ils ont faite d'en-

1620. voyer des Députés avec des instructions pour traiter la question de leur pêche sur les côtes de ses Royaumes. Je me fus adressé pour cela à ceux par qui la promesse m'avoit été faite, Mr. *Gogb*, & Mr. *Vander Duſſen*, deux des commissaires envoyés dernièrement à sa Majesté, & Membres des ETATS-GÉNÉRAUX, qui sont tous deux dans cette Ville; je leur en parlai Mécredi dernier, & je les priai de rapeller aux Etats la promesse qui m'a été faite par leur bouche. Ils me répondirent qu'ils se ressouvenoient très-bien de ce qui s'étoit passé à ce sujet, & qu'ils avoient promis à sa Majesté que quand l'état de leurs affaires domestiques le permettroit, ils traiteroient avec elle, non-seulement cette affaire de la pêche, mais aussi les autres questions qui regardent le commerce entre ses Royaumes & leurs Provinces, & qu'il est nécessaire de déterminer, en résumant les anciens Traités, & les Négociations. Mais ils ajoutèrent qu'ils n'étoient point encore dans un état aussi tranquille qu'il seroit à souhaiter; Mr. *Gogb* ayant été encore depuis peu à *Campen* en commission avec le Comte *Ernest*, pour mettre une forte garnison dans cette Ville, & y changer le Magistrat, ce qu'ils font encore à *Tergow*, à cause des tumultes arrivés dans ces deux Villes, & du mauvais gouvernement. Ils dirent de plus qu'ils étoient fort occupés par ces affaires d'*Allemagne*; & que donnant toute leur attention & tous leurs soins à assister un Prince allié de si près à sa Majesté, ils espéroient qu'elle ne trouveroit pas les presser à présent sur une chose

sa-

ſe qui fait tant de peine à tous les habitans 1620.
de ces Provinces. Je leur répondis que je pouvois bien témoigner la vérité de ce qu'ils diſoient de *Campen* & de *Tergow*; mais qu'en même-tems je les priois de conſidérer que ce n'étoient là que deux endroits particuliers, & que la généralité de leur Etat, graces au ſecours dont ils avoient ſouvent reconnu qu'ils étoient redevables à ſa Majeſté dans cette occaſion, étoit aujourd'hui dans un état de repos & de tranquillité plus grande qu'ils n'avoient lieu de ſe la promettre au tems où ils firent cette promeſſe; & pour le reſte, je leur dis qu'il y auroit toujours quelque choſe à faire dans le monde, & que je ne voyois pas que les affaires de l'*Allemagne* & de la *Bohême*, euſſent rien de commun avec la pêche ſur les côtes d'*Angleterre*, d'*Ecoſſe*, ou d'*Irlande*; qu'ainſi je les priois de faire connoître aux Etats les intentions de ſa Majeſté ſur ce ſujet, & de les engager à prendre une réſolution en conſéquence, ce qu'ils promirent de faire ſans disputer davantage.

Mr. *Gegb* avoit été chez moi en particulier le jour précédent, & voulant paroître animé de zèle pour le ſervice de ſa Majeſté, il me montra quelques Lettres de Marchands *Hollandois*, écrites de *Londres*, à leurs correſpondans d'ici, & qui ſont remplies de plaintes ſur le fâcheux état, où ils ſe trouvent & ſur le peu d'eſpérance qu'ils ont d'en ſortir. Il me dit que lui qui étoit de *Gueldres* & par conſéquent n'avoit pas grand intérêt à cela, ne pouvoit avoir qu'un bon but;

1620. qu'il ſe propoſeit ſurtout de me faire connoître par-là l'extrême aliénation produite dans les eſprits des principaux d'ici, dont la plupart ſont des Marchands, & aſſociés avec ceux qui ſont en *Angleterre*, & qui ſont fort aigris par les ſouffrances de leurs aſſociés, ſoit à cauſe des ſommes qu'ils ſont condamnés à payer, & qui excèdent les facultés de ceux qui paſſent ici pour riches, (car il y a peu de grandes fortunes, quoiqu'il y en ait beaucoup d'aiſées) ſoit encore à cauſe de quelques circonſtances de la ſentence, qu'ils diſent avoir été prononcée ſur des préſomptions & des probabilités, ſans aucune preuve convaincante. Ils ſe plaignent encore de ce que le premier juge a dit publiquement dans la chambre étoilée, que la loi d'*Angleterre* permettoit cette manière de procéder dans les crimes capitaux, & à plus forte raiſon dans les autres cas, ce qui paroît fort étrange ici, à ce que dit Mr. *Gogh*, & fait beaucoup de mauvais ſang parmi ces gens-ci, dont le ſang vital eſt principalement dans leurs bourſes. Comme donc cette affaire des Marchands mécontente ce qu'il y a de mieux ici, que d'un autre coté la queſtion de la pêche intéreſſe tous ceux du bas étage, & que la Province d'*Hollande* toute compoſée de Marchands & de Pêcheurs, a plus de pouvoir que tout le reſte des *Provinces-Unies*, & contribuë le plus dans toutes les charges publiques; comme d'ailleurs il y a ſi peu de tems qu'ils ſont hors des mains de la faction *Françoiſe* dans laquelle ils étoient ſi fort engagés, & que les préſentes circonſtances de l'*Europe* exi-

exigent si nécessairement leur concours avec 1620.
sa Majesté, & leur assistance continuelle pour ses plus proches amis & alliés ; je m'en rapporte humblement à la sagesse ordinaire de sa Majesté pour considérer jusqu'à quel point elle trouve bon, dans l'affaire des Marchands, de prêter l'oreille aux adoucissemens recommandés à sa Majesté par Milord *Doncaster* ; &, pour l'affaire de la pêche, jusqu'où je dois la pousser encore. Dans les circonstances présentes j'ai mieux aimé, par les considérations que je viens d'alléguer, traiter cette affaire dans des conférences particulières, que par une proposition publique dans l'assemblée des ETATS-GÉNERAUX, parce que selon l'usage les copies s'en seroient bientôt répandues dans toute la Province. Mais si sa Majesté trouve bon que je parle dans leur assemblée comme je l'ai fait à leurs Députés, j'obéïrai au premier ordre que vous me donnerez. Je puis fort bien attendre pour cela votre réponse, parce que les Etats d'*Hollande* ne s'assembleront pas avant le milieu du mois prochain, & que jusqu'alors on ne traitera pas une matière de cette importance qui concerne principalement cette Province.

Je vous envoye la traduction de la proposition de l'Ambassadeur de *Bohême*, à laquelle on n'a pas encore répondu, quoique la réponse soit prête. Elle est satisfaisante sur la plupart des points, en particulier sur le plus important qui regarde l'argent. Les Etats consentent à continuer le subside pendant trois mois de plus que selon le premier accord, par lequel il devoit cesser au mois de

Dé-

1620. *Decembre* dernier; & ils le continueront vraisemblablement auſſi longtems qu'il en ſera beſoin, & que leurs affaires le permettront.

Les Princes de l'union ont envoyé une Lettre ici par *Stockingburgh*, Capitaine de Cavalerie du Marquis d'*Anſpach*, qui a été ici autrefois Capitaine des gardes du Prince d'*Orange*, & qui a encore une Compagnie de Cavalerie dans les troupes des Etats. Les Princes demandent du ſecours en vertu du Traité d'union, ce qui a occaſionné quelques débats dans l'aſſemblée des Etats, quelques-uns apuïant ſur la Lettre du Traité qui porte ſeulement qu'ils donneront du ſecours, quand les Princes ſeront attaqués, & d'autres jugeant ſelon l'intention, qui eſt de veiller mutuellement à la conſervation les uns des autres. Quelques-uns voudroient ſavoir premièrement ce que fera ſa Majeſté qu'ils préſument qu'on aura ſollicitée en même-tems, jugeant qu'il vaut mieux ſuivre l'exemple que de le donner. D'autres diſent qu'ils ne voyent rien dans le Traité qui porte que l'un des confédérés attendra juſqu'à ce qu'on voye ce que fera l'autre. Pour conclure ils jugent qu'il vaut mieux prévenir le mal que de l'attendre; c'eſt pourquoi ils ont réſolu de prier le Prince d'*Orange* d'écrire aux Princes en leur nom, qu'ils peuvent compter ſur leur ſecours, qu'ils donneront réellement ſuivant le Traité. Mais il eſt aparent qu'ils le donneront plutôt en argent qu'en troupes, ſoit à-cauſe du beſoin qu'ils ont des leurs chez eux, ſoit parce que quand il y aura un plus grand beſoin d'envoyer du monde, ils en au-

ront

ront ici de tout prêt. 1620.

Je vous informai dans ma dernière Lettre du 14. de ce mois, par Mr. *Bretton*, des principaux chefs de la propoſition de l'Ambaſſadeur de *Cologne*. En aïant reçu la copie avec celle de la réponſe, je les ai fait traduire l'une & l'autre, & je vous les envoye; elles valent la peine d'être luës, parce que les affaires entre ce Prince & cet Etat y ſont bien discutées. Cet Ambaſſadeur s'adreſſe particulièrement à l'Ambaſſadeur de *France* Mr. *du Maurier*, pour l'apuïer dans ſa Négociation; & il a une Lettre du Roi de *France* exprès à ce ſujet. On attribuë à cela l'aigreur de ſon discours fort extraordinaire pour le Miniſtre d'un Prince dont le Païs eſt fort ouvert aux troupes de cet Etat. Il eut à ſa première audience une converſation avec le Prince d'*Orange*, dans laquelle ils ſe parlèrent fort librement. Après quelques discours ſur le ſujet de ſon Ambaſſade, conformes à ſa propoſition, & à la réponſe des Etats, le Prince lui dit qu'il feroit bien de conſeiller à ſon Maître de ſe garder d'une *Papekryg*, c'eſt-à-dire, d'une guerre de Religion. *Cette crainte*, dit l'Ambaſſadeur, *peut bien juſtifier les préparatifs de mon Maître. Il arrive ſouvent*, répondit le Prince, *que tel tire l'épée par peur, qui attire des dangers ſur lui. Cela n'arrive pas par-tout*, repliqua l'Ambaſſadeur, *témoins le Roi d'Eſpagne & l'Archiduc, qui aſſiſtent l'Empereur d'hommes & d'argent, ſans que pour cela les Etats remuënt, & ceſſent d'obſerver la trêve. N'avez-vous jamais lu dans Eſope*, lui dit ſon Excellence, la

1620. *la fable de l'Ane & du Chien? Oui*, repliqua promptement l'Ambaſſadeur qui craignoit l'application, *vous voulez dire que ce qui eſt permis à l'un ne l'eſt pas à l'autre*; & là-deſſus il s'étendit en proteſtations ſur le bien qu'il vouloit à cet Etat, parce que quelques-uns de ſes ancêtres avoient porté les armes ſous le Prince d'*Orange*, Père de ſon Excellence. *Puis donc*, dit ſon Excellence, *que vous êtes à demi Huguenot, nous ſommes bons amis.*

Ce qui prolonge le ſéjour de cet Ambaſſadeur ici, ce ſont les ſoins qu'il ſe donne, comme *Liégeois*, pour obtenir que les Etats déclarent qu'ils ſont ſatisfaits au ſujet des dernières exécutions & perſécutions de quelques pauvres gens de la Religion habitans de *Liège*, contre leſquels on avoit employé le nom des Etats, comme s'ils avoient eu des intelligences avec eux pour mettre la Ville en combuſtion. J'ai vu auſſi qu'on attaquoit de même ſa Majeſté ſur de certaines Lettres interceptées, & qu'on mettoit de ſemblables intelligences au nombre des crimes imputés à un homme qui a été exécuté. L'Ambaſſadeur ne retourne pas fort content à cet égard, parce que les Etats demandent dans leur réponſe une plus ample réparation ſur cet Article en particulier. Il a vu ſouvent l'Ambaſſadeur de *France* depuis ſon arrivée ici, il a fait viſite auſſi au Réſident de *Veniſe*, mais il n'a eu aucune communication avec moi.

On a répondu à la propoſition de l'Ambaſſadeur de *France* que je vous envoyai avec mes dépêches du 3. de ce mois. Je vous envoye à préſent la copie de cette réponſe.

Il

Il a été depuis dans l'assemblée des ETATS GÉNÉRAUX pour demander la permission de construire & d'acheter cinq Vaisseaux de guerre pour le service du Roi de *France*, ce qu'on lui a accordé sans difficulté. 1620.

Mr. *Langerack* a écrit au Prince d'*Orange* de la part du Prince de *Condé*, que le Roi de *France* considérant que la couronne de *Bohème* mise sur la tête de l'Electeur *Palatin*, emportera la pluralité des voix dans les diétes impériales, ce qui vraisemblablement feroit tomber dans la suite le Diadême de l'Empire à des Princes *Protestans*, risquera tout, plutôt que de le permettre. Mais on croit ici que cet emportement de la *France* sera bien vite calmé, dès que sa Majesté trouvera bon de se déclarer en faveur de son gendre; & que cela tiendra aussi dans le respect en *Allemagne* la ligue *Catholique*, qui court aujourd'hui *à bride avalée* en faveur de l'Empereur, comme vous pouvez le voir par cette liste détaillée de leurs préparatifs.

Nous n'avons pas encore la nouvelle du couronnement de *Betlem Gabor*, qui, selon ce qu'on avoit dit, a dû se faire le 12. de ce mois N. S., mais nous aprenons qu'il y a une confédération concluë entre lui & le Roi de *Bohème*, ce qui n'est pas un petit appui pour leurs deux Etats.

La confédération de *Vénise* avec cet Etat a essuïé une nouvelle difficulté de ce côté là au sujet du *Golphe*; mais cette difficulté faite par le *Sénat* de cette République, sur la lecture de tout le Traité, & qui ne regardoit guéres que les mots, aïant été levée ici au gré du

Sé-

1620. *Sénat*, elle ſert comme de ratification au reſte; deſorte qu'on ne doute plus ici que la choſe ne ſoit concluë. On parle beaucoup de Mr. *Aerſſens* pour l'envoyer là à cette occaſion en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire.

Le bruit qui avoit couru qu'un Député de l'Archevêque de *Brême* avoit été arrêté par le Comte d'*Oldenbourg*, comme je vous l'avois écrit, eſt venu d'une mépriſe; c'eſt un homme qui avoit pris ce titre, & qu'on avoit ſaiſi près d'*Oldenbourg*. Il eſt venu depuis deux Députés de la part de ce Prélat pour répondre aux discours ſemés par les Agens du Comte d'*Oldenbourg*, touchant ce qui s'étoit paſſé entre cet Archevêque & la ſœur du Comte, au ſujet de prétenduës promeſſes de mariage. Ils demandent aux Etats de ſe déclarer en faveur de l'Archevêque, en vertu de leur alliance avec la Ville de *Brême*; Mais ils diſent qu'ils n'ont rien à voir dans des queſtions particulières entre des Princes, auxquelles ils ſont ſi peu intéreſſés.

Nous aprenons que l'Electeur de *Brandebourg* eſt mort en dernier lieu à *Berlin*. Nous allons perdre ici un jeune gentilhomme, chef de ſa maiſon & d'un grand mérite, Mr. *Brederode*, qui après deux chutes ſur la glace pendant ces derniers froids, l'une à cheval, l'autre à pied, a pris une fièvre dont il eſt mourant aujourd'hui, abandonné des Médecins.

Le Prince d'*Orange* a eu la fièvre, & a gardé la chambre depuis quinze jours, ce qui continuë encore, mais il n'a pas ceſſé de don-

ner

ner la plus grande partie du jour aux affaires. 1620.
Je ſuis, &c.

LETTRE *de la main du Chevalier* DUDLEY CARLETON, P. S.

MONSIEUR,

Au moment où je fermois cette dépêche je reçois la viſite de deux Députés des ETATS GÉNÉRAUX, qui m'aportent une réponſe ſur ce que je leur ai rapellé au ſujet de leur Traité de la pêche ſur les côtes des Royaumes de ſa Majeſté. Ils me diſent qu'aïant apris ce que j'avois dit de la part de ſa Majeſté, comme auſſi ce que j'avois répondu à ceux de leur corps qui avoient été chez moi, ils conviennent qu'il eſt vrai que les affaires de *Bobème*, & d'*Allemagne* & celles de la pêche, ſont d'une nature très-différente; mais que cependant comme le ſubſide qu'ils payent chaque mois au Roi de *Bobème*, ſe doit tirer de la bourſe de ces pauvres gens qui vivent principalement de ce commerce, ils ſuplient humblement ſa Majeſté de vouloir bien encore pour quelque tems les diſpenſer d'entrer en Traité là-deſſus; d'autant plus que le repos n'eſt pas encore bien affermis dans l'intérieur du Païs, comme il paroît par le tumulte arrivé à *Tergow*, où ils ont envoyé une forte garniſon avec ordre d'infliger quelque punition exemplaire aux coupables.

Ces Députés m'ont inſtruit auſſi de leurs préſentes délibérations, ſur le ſecours qu'ils ſont

1620. ſont ſommés à-préſent de donner aux Princes de l'union, & qu'ils ſont prêts d'accorder, diſent-ils, conformément au Traité, conſidérant qu'il eſt vraiſemblable, ou plutôt certain, qu'il y aura guerre dans ces quartiers-là. Mais avec cela ſentant que leur ſecours ſeul ſera inutile, ils ſuſpendent l'exécution de leur deſſein, jusqu'à ce qu'ils ſachent ce que ſa Majeſté fera pour la même fin, après quoi, *conjunctis viribus*, ils iront volontiers en avant, jugeant que par-là les Princes ſeront ſuffiſamment défendus.

On a reçu avis aujourd'hui que les Princes de l'union ſe réveillent un peu, & augmentent leurs troupes de 12, 000. hommes de pied & de 5000. chevaux. On n'a point encore la nouvelle du couronnement de *Betlem Gabor*, quoique les Lettres de *Prague* du 4. arrivées aujourd'hui de la part du Comte de *Solms*, confirment l'alliance entre lui & le Roi de *Bohème*. Je ſuis, &c.

Le même au même. 10. *Fevrier.*

MONSIEUR,

Dans ma dernière Lettre du 29. *Janvier* je vous informois de ce que j'avois dit, & de ce qu'on m'avoit répondu touchant l'envoi de commiſſaires de la part des Etats à ſa Majeſté, au ſujet de la pêche ſur ſes côtes. Je vous mandois auſſi ce que les Etats m'avoient prié de communiquer à ſa Majeſté touchant leur réſolution d'aſſiſter les Princes de l'union; & ce que m'avoit dit Mr. *Gogh*

dans

dans une conversation particulière touchant 1620.
l'affaire des Marchands étrangers qui sont en *Angleterre*. Je vous parlois aussi de ce qui se passoit ici de plus considérable sur le premier Article; j'ai attendu avec soumission, ou le consentement de sa Majesté à laisser dormir cette affaire encore quelque tems, par les raisons que j'ai alléguées, ou de nouveaux ordres pour presser l'envoi des commissaires, en quoi je ne manquerai pas d'obéir, comme aussi d'un autre côté je ne voulois pas négliger de présenter des considérations qui me paroissoient & me paroissent encore à-présent, être de grande importance pour le service de sa Majesté. Par raport au second Article il sembleroit qu'il y a quelque contradiction entre la résolution qu'ont prise les Etats de donner du secours aux Princes de l'union, & ce qu'ils m'ont fait dire, qu'ils vouloient voir auparavant ce que sa Majesté feroit conformément au Traité qui l'oblige aussi bien qu'eux. Mais voici comment la chose s'est passée. Sur la difficulté que quelques-unes des Provinces faisoient de consentir au secours, jusqu'à ce qu'elles fussent assurées que sa Majesté en feroit autant, de peur de s'engager seules, ou que la foiblesse du secours ne le rendit inutile, ils se sont accordés à me faire parler comme je vous l'ai écrit; mais considérant en même-tems combien le besoin est pressant, & combien il est nécessaire d'entretenir le courage & l'union des Princes, les Provinces qui ont le plus de pouvoir, & qui peuvent entrainer les autres, ont pris une résolution absolue; & en conséquence, comme

on

1620. on ne s'étoit pas encore accordé pour écrire au nom de l'Etat, on a prié le Prince d'*Orange* de se charger de ce soin, & d'assurer les Princes par une Lettre particulière, qu'on leur donnera le secours conformément au Traité, & que pour cela on leur fournira 43, 000. florins (qui font 4300. livr. sterl.) par mois, qui leur seront comptés à leur première sommation, & sur l'avis qu'ils sont actuellement en guerre; de sorte qu'en attendant, ils pouvoient, s'ils le trouvoient bon, faire des levées proportionnées à cette somme, en comptant sur le payement de la part des Etats, s'ils se servoient de ces troupes; qui sans cela seroient à la charge des Princes.

On a répondu dans le même goût à l'Agent de *Bohème*; la réponse qu'on lui a remise par écrit, suivant la traduction que je vous envoye, est équivoque sur l'Article du secours, la chose étant renvoyée aux Provinces, mais on lui a promis verbalement, & les principaux de l'Etat l'ont assuré suffisamment, que le subside de 50, 000. florins, c'est-à-dire, 5000. livr. sterl. par mois, sera continué aussi longtems que la guerre durera, & qu'ils seront ici en état de le fournir. Je vois que le Prince d'*Orange*, & la plus grande partie des Etats sont suffisamment résolus à payer ces subsides, soit aux Princes, soit au Roi de *Bohème*. Mais comme dès le commencement quelques-uns s'opposoient à l'un & à l'autre, par cette raison qu'ils ne vouloient pas donner l'exemple à sa Majesté, mais qu'ils vouloient suivre le sien, de même que le coquet, pour me servir de leur expression,

fait

ſuit le grand bateau. Dans la ſuite des Né- 1620.
gociations que cette affaire a occaſionnées, ils ont toujours conſervé la même idée, & ils n'ont été entraînés que par la néceſſité de prendre une réſolution préſente, qu'ils cherchent aujourd'hui à faire changer en en repréſentant l'inutilité. Mais jusqu'ici les choſes ſont au point que je vous ai dit.

Il y a ici un Marchand de ce Païs nommé *Sixt*, qui a été longtems à *Prague*, & qui étant en grand crédit auprès des Etats de *Bohème*, eſt chargé d'emprunter pour eux de la Ville d'*Amſterdam* environ 200, 000. risdales. Il a aporté des écrits autentiques & des obligations pour aſſurer cette ſomme, comme auſſi pour recevoir les 50, 000. florins par mois qu'on a fournis jusqu'ici.

L'Ambaſſadeur du *Landgrave* de *Heſſe*, dont je vous ai parlé ci-devant, aïant été ici longtems ſans paroître & ſans parler, a fait enfin une propoſition dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX, vers le tems où on a expédié l'Ambaſſadeur de *Bohème*. Le but de cette propoſition eſt de hâter la réſolution d'aſſiſter les Princes de l'union en général, & en particulier d'obtenir le ſecours de la Cavalerie de cet Etat pour le *Landgrave* au cas que ſes Etats, qui ſont les plus expoſés, ſoient attaqués. Pour ce qui regarde les Princes on lui a répondu comme aux autres, qu'ils ſeront prêts, mais qu'ils veulent auparavant ſavoir la réſolution de ſa Majeſté; & pour la Cavalerie de cet Etat, ils ont promis qu'ils aſſiſteroient le *Landgrave*, aū cas que l'Archiduc envoye quelques troupes contre ſon

1620. Païs, assurance qu'ils ont aussi donnée à l'union en général, outre la promesse d'argent. Ils jugent que c'est-là ce qu'ils peuvent faire de mieux, parce qu'avec leur argent on payera de nouvelles troupes, & que celles qu'ils ont ici à leur service, seront toujours prêtes dans l'occasion.

Les présens faits à ces Ambassadeurs, (c'est le titre de tous ceux qui ont des commissions des Princes d'*Allemagne*) sont moins assortis à leur qualification qu'à leurs personnes, car ce sont des gens d'un rang peu distingué. Celui de *Bohème* a reçu une petite chaine & une Médaille de l'union de la valeur de 50. livr.; celui de *Hesse* une Médaille du *Synode*, attachée à un petit nombre de chaînons d'or, le tout ne valant pas 20. l., & celui de *Cologne* dont je vous ai envoyé la proposition avec la réponse qu'on y a faite, a reçu 20. l. en argent, sous le nom de payement pour le vin dans son auberge.

Les Etats ont envoyé la semaine dernière un Exprès à *Bruxelles*, avec une Lettre dont je vous envoye la traduction. C'est après une longue délibération qu'ils ont pris le parti de demander ainsi par une Lettre, la réparation des dommages que leurs sujets ont souffert depuis la trêve, & contre les réglemens qu'elle contenoit, plutôt que d'envoyer quelque personne avec des instructions pour négotier cette affaire. Le messager qui est un des couriers ordinaires, & qui a la marque de la généralité sur la poitrine, a ordre ou d'aporter la réponse à la Lettre, ou de repartir sans elle, huit jours précisément après

près son arrivé à *Bruxelles*. Quoiqu'on ait 1620.
choisi cette voye afin d'éviter les ouvertures pour le renouvellement de la trêve que les Etats soupçonnoient qu'on auroit pu faire à la personne qu'ils auroient employée, de quoi le simple bruit, quand on n'en seroit pas allé plus loin, auroit été très-avantageux aux *Espagnols*; cependant, si l'Archiduc souhaite que la trêve soit renouvellée, cette Lettre en fournira l'occasion. Mais nous n'avons à présent que de nouvelles de guerre. Les Etats aprennent que les *Espagnols* se préparent par mer & par terre, & qu'ils ont résolu d'armer vingt Vaisseaux à *Dunkerque* & dans les autres ports de *Flandres*, & d'entrer au printems dans les Païs de *Clèves* & de *Juliers*, pour empêcher les Etats d'envoyer du secours au Roi de *Bohême* & aux Princes de l'union; ce qu'on ne regarde jusqu'ici que comme une *bravade Espagnole*, pour engager les Princes voisins à s'en mêler, & pour traiter ainsi plus honorablement.

Vous verrez par cette copie d'une Lettre que j'ai reçoë de *Venise* la semaine dernière, combien le *Pape* est occupé de ses décimes dans ces quartiers-là, & comment cependant il ne peut obtenir dans le Senat la *décime* des voix en sa faveur. Le Traité de l'Empereur avec *Bethlem Gabor*, dont nous avons les Articles dans la Gazette ordinaire de *Cologne*, & la confédération faite dans le même tems entre les *Hongrois* & les *Bohémiens*, qui a été publiée solemnellement à *Prague*, confondent les idées des gens ici, au-

1620. autant qu'il paroît par cette Lettre, que cela le fait à *Vénise*.

J'ai eu chez moi il y à quelques jours deux Députés des ETATS-GÉNÉRAUX, l'un d'*Hollande*, & l'autre de *Zélande*, qui m'ont parlé au nom de leur assemblée touchant les Marchands sujets de ces Provinces, à qui l'on suscite des affaires en *Angleterre*; ils m'ont prié d'écrire en leur faveur à sa Majesté. Comme ils se proposent d'en faire autant à-présent, & d'envoyer avec leur Lettre une personne qui soit au fait, je leur laisse à eux-même le soin de dire leurs raisons en faveur de leurs Marchands.

Ce sur quoi ils insistèrent le plus, c'est que les effets de quelques Marchands d'ici, qui sont entre les mains de leurs facteurs à *Londres*, avoient été arrêtés & étoient déjà vendus ou prêts à l'être, pour les fautes d'autres Marchands, ce qui les empêche d'envoyer d'autres Marchandises, & les a engagés à arrêter quelques Vaisseaux chargés dans plusieurs de leurs ports, & à chercher un débouché ailleurs. Cela détourneroit le cours du commerce entre les Royaumes de sa Majesté & ces Provinces, & par conséquent diminueroit beaucoup les droits de douanne; ce qui mérite d'être bien considéré.

Les Etats ont publié un nouvel Edit pénal contre les assemblées d'*Arminiens*, & ils ont mis une garnison plus forte à *Tergow*, où le peuple étoit devenu très-insolent, s'assemblant sur la glace pour entendre leur sermon, & répondant par moquerie, qu'on avoit défendu leurs assemblées dans les Eglises, dans

les

ſes Maiſons, dans les granges, dans les ba- 1620.
teaux, dans les champs, mais non pas dans les lieux où ils s'aſſembloient à préſent; & lorsque les Officiers publics venoient pour faire des informations, ils ſe ſauvoient ſur leurs patins, le Prédicateur à leur tête, ce qui montre comment ils ſe moquent & de la Réligion, & du gouvernement.

Vander Myle partit hier pour l'*Ile* de *Goeſée*, lieu de ſon exil. Il envoya chez moi avant ſont départ, après m'avoir écrit auparavant, pour me prier d'avoir un entretien avec moi ſur une prétenduë affaire. Je m'en dispenſai, à cauſe de la liberté que ces gens ſe donnent de faire parler les autres ſuivant leur fantaiſie; comprennant d'ailleurs que ſa demande de venir chez moi n'étoit que pour colorer les viſites qu'il a faites en dernier lieu à l'ambaſſadeur de *France*. J'eus ſoin cependant de lui faire une réponſe civile.

Je vous fais mes très-humbles remerciemens pour la Lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 20. de *Janvier*. C'eſt une grande conſolation pour moi que ſa Majeſté ſoit ſatisfaite de ma réponſe, touchant mes affaires particulières. Pour ce qui regarde l'Edit ſur l'Imprimerie, je ne manquerai pas de rapeller aux Etats leur promeſſe. Mais juſqu'ici *Brewer* ne paroît pas. Je ſuis, &c.

Hier au ſoir Mr. *Benickeuſen* eſt arrivé ici de la part des Princes de l'union. Il a eu audience des Etats ce matin; & il ſe propoſe d'aller inceſſamment auprès de ſa Majeſté. Juſqu'ici je n'ai rien vu, ni apris des détails de ſa Négociation. Je vous en rendrai com-

1620. pte par ma première dépêche.

Le même au même. 17. *Fevrier.*

MONSIEUR,

Mr. *Benickeuſen* dans ce peu de tems a montré par ſa Négociation avec les Etats, *homo hominis quid præſtat*; car ne ſe contentant pas des diverſes réponſes faites à *Roſelius* & à *Stockinburgh*, dont je vous ai parlé dans mes dernières dépêches, diſtinguant les affaires des Princes de l'union d'avec celles du Roi de *Bohême*, & demandant une réponſe préciſe conforme au Traité d'union, il a obtenu une augmentation du ſubſide deſtiné pour les levées des Princes, l'aïant fait porter à 50, 000. florins par mois au-lieu de 43, 000. qu'on avoit promis; le payement doit commencer au premier du mois de *Mars* prochain; & comme les conditions du Traité d'union ne laiſſent pas à la liberté des Etats de fournir des hommes ou de l'argent à leur gré, mais qu'elles les obligent à envoyer des troupes quand les Princes en ont beſoin; & que pendant le tems que l'on feroit les levées, les Princes pourroient être expoſés, parce que la ligue *Catholique* eſt déjà en armes, il démande que les Etats promettent encore de leur envoyer 4000. hommes en cas de néceſſité, en quoi ils ont fait difficulté juſqu'ici, parce que s'ils envoyent des troupes au ſecours des Princes, il eſt vraiſemblable que l'Archiduc en enverra auſſi à la ligue *Catholique*, au moyen de quoi les leurs ſeroient peu utiles aux Princes. Mais Mr.

Be-

Benickeusen, regardant cela comme une éva- 1620.
sion, quoique le Prince d'*Orange*, qui ne voudroit pas se priver de ses vieilles troupes soit un de ceux qui lui sont le plus opposés, il insiste toujours sur les termes & l'intention du Traité, qui exige que les Princes soit assistés par les troupes de cet Etat, comme étant plus prêtes que les leurs; & il leur dit nettement que c'est-là le but du Traité; & que sans cela, lui qui a été employé pour le dresser, ne voyoit guères de raisons pour lesquelles les Princes se fussent ligués avec cet Etat. Il ajoute qu'après tout, il n'y est point question de la marche des troupes de l'Archiduc, ni d'autre semblable exception, mais qu'il porte absolument qu'on enverra des troupes bien armées & bien payées quand les Princes les demanderont. Il attend réponse là-dessus ce matin: & comme il doit partir tout de suite quand il l'aura reçuë, je vous écris ceci provisionnellement, avant que de savoir quelle résolution l'on prendra.

Il y a deux jours qu'il arriva ici un des Princes de la Maison de *Saxe des-électorée*, pour lever un Régiment de 2000. hommes d'infanterie pour le Roi de *Bohème*. Deux Comtes de *Stirum* sont venus aussi depuis peu, avec trois autres Officiers, pour lever six ou sept cens hommes de cavalerie pour le service de ce même Roi.

Ce Prince de *Saxe* a reçu, depuis son arrivée ici, une Lettre du Prince d'*Anhalt* de *Prague*, dans laquelle on confirme la nouvelle de la trêve entre l'Empereur & *Bethlem Gabor*; mais on marque en même tems qu'il

1620. ne s'eſt rien fait en cela qui ne ſoit au gré du Roi de *Bohême*, & que cette trêve ne tend pas moins à l'avantage des affaires du Roi, qu'à celui du Prince de *Hongrie* & de *Tranſylvanie*, titre que la Lettre donne à *Betlem Gabor*; mais c'eſt un myſtère qu'on ne comprend pas trop bien ici.

Le Roi de *Dannemarck* a envoyé en dernier lieu ici un Exprès avec une Lettre pour charger ſon Agent de demander la permiſſion d'acheter un beau Vaiſſeau dans la *Nord-Hollande* d'environ 1000. tonneaux, dont il paye 50, 000. florins; mais il a trouvé de la difficulté à l'obtenir à moins qu'il ne voulût donner caution pour la valeur de 100, 000. florins, que ce Vaiſſeau ne ſera pas employé dans les *Indes-Orientales*; ce qui aïant été repréſenté aux Etats comme une condition déraiſonnable, & qu'il ne convenoit pas de propoſer à un Prince avec qui ils veulent vivre en bonne intelligence, on y a renoncé, & le Roi a la liberté de ſe ſervir du Vaiſſeau comme il lui plaira.

Les deux Députés de l'Archevêque de *Brême*, dont je vous ai mandé l'arrivée par ma Lettre du 29. du mois dernier, ſe ſont plaints particulièrement par une propoſition par écrit, de ce que le Comte d'*Oldenbourg* envoya au mois d'*Octobre* dernier au Conſeil & aux Etats du Païs, aſſemblés à Busduliſch, un défi conçu en termes injurieux pour leur Maître; & ils ont déclaré de plus, que la perſonne qui fut arrêtée par le Comte d'*Oldenbourg*, en paſſant par ſon territoire, n'étoit point, comme on l'avoit débité, un homme qui eût pris le ti-

tre

re de Député à tort, mais qu'il étoit véritablement un des deux qu'on a envoyé aux Etats, qui avoit alors sur lui des Lettres pour le Comte d'*Embden*, & le Prince d'*Orange*, qu'on lui avoit prises, en le traitant d'ailleurs, dit-il, d'une façon injurieuse. Ils se plaignent encore de quelques violences commises sur le *Weser* par les Officiers du Comte contre les sujets de l'Archevêque; & ils demandent l'avis des Etats sur ce que leur Maître doit faire pour la réparation de son honneur; à quoi ils ont répondu avec modération, conseillant à l'Archevêque, par égard pour les conjonctures présentes de l'*Allemagne* & de la *Bohème*, de ne pas remuër pour cette affaire, qui pourra mieux s'accomoder entr'eux avec le tems & par la patience; au lieu qu'autrement leurs querelles particulières pourroient nuire beaucoup aux affaires communes, sans qu'ils en tirassent le moindre avantage. 1620.

Les commissaires, qui comme je vous l'ai mandé ci-devant ont été chargés par les Etats d'*Hollande*, d'aller faire des informations dans les villes de cette province qui ne sont pas encore purgées de la corruption de l'*Arminianisme*; sont occupés à présent à remplir leur commission; & l'on ne laisse en place, aucun des baillifs, pensionnaires, Sécrétaires ou autres Officiers inférieurs de cette faction, qui avoient été placés par BARNEVELT; on les congédie tous comme gens qui ont beaucoup de part dans le gouvernement des villes; mais on les laisse tranquilles comme particuliers. On aplique ceci comme *ultimum*

1620. *remedium*; & quand les commissaires auront fini leur tournée, il y aura vraisemblablement ici une abolition générale, pour guérir de toute crainte ceux qui ne savent pas encore jusqu'où ces recherches pourroient s'étendre. Dans ce moment Mr. *Benickeusen* entre chez moi, & m'aprend qu'on l'a pleinement satisfait sur toutes ses demandes. Comme il part incessamment, je vous renvoye à lui pour de plus amples détails. Je suis &c.

Les ETATS GÉNÉRAUX *au Roi* JAQUES, *en faveur des* Hollandois *qui ont porté de l'or & de l'argent hors de l'*Angleterre, *& de leurs correspondans, à qui on a fait un procès.* 20. *Fevr.*

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 6. *Mars.*

MONSIEUR,

Ayant vu par votre Lettre du 19. du mois dernier, (que j'ai reçuë par la voye d'*Anvers* le 2. de ce mois-ci) que sa Majesté est très-mal satisfaite de la réponse des Etats au sujet de la pêche, je le leur déclarai Vendredi dernier dans une audience que je demandai exprès pour cela, ajoutant à ce que j'étois chargé de dire de la part de sa Majesté, une déduction de ce qui s'est passé ci-devant sur cette affaire, sinon *usque ab ovo*, cependant depuis qu'elle a commencé à prendre vie, comme sa Majesté peut le voir par la copie de ma proposition. La réponse qu'on me

me fit ſur le champ étoit, ſelon la coûtume, 1620.
conçuë en termes civils, mais généraux, par lesquels on promettoit de prendre la choſe en délibération. Je n'ai pas manqué de parler net aux Membres de leur aſſemblée avec qui je me ſuis entretenu depuis en particulier, ſoit en leur repréſentant combien ſa Majeſté trouve leur réponſe mépriſante, ſoit en les preſſant de faire une repliqué plus ſatisfaiſante. Je ne puis cependant promettre qu'elle ſera telle que ſa Majeſté en ſoit contente; car je ne puis cacher que, ſoit par leur contenance en public, ſoit par leurs diſcours en particulier, je remarque qu'ils ſont exceſſivement embaraſſés, au point qu'un des principaux d'entr'eux, plus vif, je l'avouë, & plus entêté que les autres, mais cependant un de ceux par qui l'on découvre ordinairement leurs diſpoſitions, en eſt venu juſqu'à dire qu'il mettoit peu de différence entre la pourſuite de cette affaire, & une déclaration de guerre.

J'en ai parlé au Prince d'*Orange*, que cela regarde en qualité d'Amiral; & je l'ai prié de s'y employer; il m'a promis de faire tous ſes efforts pour donner ſatisfaction à ſa Majeſté, mais en même tems il a paru craindre beaucoup que les *Hollandois* ne priſſent l'allarme, & que cela ne produiſit quelque changement dans leur réſolution touchant la *Bohême*; & voici ſur quelle raiſon cela eſt fondé, autant que j'ai pu le recueillir de ſes diſcours, & de ceux de quelques membres des Etats.

Sans la liberté de leur pêche, de la manière ordinaire, dont ils prétendent avoir joui pendant deux cens ans de ſuite, & qui fait

1620. ſubſiſter cinquante mile ames dans ces provinces, ils ne ſont pas en état de payer leurs contributions ordinaires ; & pour maintenir cette franchiſe quand ils craignent d'être moleſtés, leur coûtume eſt d'envoyer une flotte de Vaiſſeaux de guerre plus forte qu'à l'ordinaire, dépenſe qui détourneroit le cours de leurs bienfaits, qui leur coutent á préſent 10. 000. pièces par mois, pour la *Bobème* & pour l'*Allemagne*.

Il y a une autre conſidération tirée des différentes diſpoſitions, & des divers intérêts des Provinces; les Provinces maritimes, comme les plus opulentes, ſont les plus diſpoſées à contribuër aux frais de la guerre de *Bobème*, á quoi les autres ne ſe portent qu'avec peine, mais cependant ſont entraînées jusqu'ici, en partie par l'exemple des autres, & en partie pour ſatisfaire le Prince d'*Orange*, qui les dirige effectivement par ſa maniére habile dont il les menage, auſſi bien dans cette affaire que dans d'autres, ſans quoi, depuis leurs derniers troubles ils ne ſeroient que comme *des pièces découſuës*. Or aujourd'hui les Provinces de terre n'aïant que peu d'intérêt à cette queſtion de la pêche, qu'on juge devoir tendre à une contribution, elles en ſeront à la vérité d'autant plus traitables ſur cet article; mais il eſt aparent qu'elles concourront toutes dans la réſolution d'épargner aux deux égards, plutôt que de dépenſer de ces deux façons; & comme je trouve qu'ils ſont la plûpart dans l'idée, que cette affaire ne peut être pourſuivie ſans qu'on en vienne aux coups, le Prince d'*Orange* lui-même

m'a

m'a dit auſſi nettement, qu'il croyoit que les villes maritimes ne conſentiroient jamais à quelque innovation, quand même on les preſſeroit *à coup de canon*. Je ne manquerai pas cependant d'obéir, en ſollicitant une réponſe à ma propoſition, & d'informer exactement ſa Majeſté de ce qui ſe paſſera. 1620.

Pour ce qui regarde les marchands de ces Provinces qui ſont en *Angleterre*, le deſir que j'ai d'entretenir l'affection & le dévouement de tout le monde pour la perſonne & pour le ſervice de ſa Majeſté, me feroit ſouhaiter que votre réponſe ſur ce ſujet fût auſſi propre à fermer la bouche de ces gens-ci, ou à les tranquilliſer, qu'elle eſt ſuffiſante pour me délivrer de leurs clameurs. Ce que je vous avoit écrit là-deſſus étoit ſimplement ce qu'une perſonne des Etats m'avoit communiqué en particulier; depuis ce tems-là des Députés envoyés exprès par leur aſſemblée m'aïant prié d'écrire en faveur de leurs marchands, je l'ai fait; & je ne doute pas que ſa Majeſté ne le prenne en bonne part; car comme j'eſtime qu'il eſt de mon devoir de raporter véritablement & franchement ce que je tiens d'une perſonne publique, & que je ne puis pas bien refuſer de m'employer lorſqu'on me le demande publiquement, & avec les égards convenables d'un autre côté, j'ai grand ſoin de ne pas engager ſa Majeſté, & de ne pas prévenir ſon jugement, mais de laiſſer tout à la liberté de ſes ſages reſolutions.

Le Chancelier du Comte d'*Oſt-Friſe* s'eſt addreſſé à moi au nom de ſon Maître, pour le tranſport d'une certaine quantité de vaiſ-

1620. selle plate pour la table du Comte, vous pourrez voir les circonstances de cette demande dans cette Lettre du Chancelier que je vous envoye, & procurer une permission, si sa Majesté le trouve bon, & me l'envoyer. L'autre partie de la Lettre du Chancelier se raporte à une conversation que j'ai eue avec lui, sans aucune vuë précise, sur les moyens de gagner des amis à son Maître, pour qu'il l'emporte sur ses adversaires, qui sont en grand nombre dans ces Provinces & dans l'*Ost-Frise*.

Je vous envoye dans une Lettre séparée ce que nous avons ici qui peut mériter votre attention. Je suis, &c.

6. *Mars.*

MONSIEUR,

Cette assemblée des Etats d'*Hollande* est occupée en partie à règler les finances, qui ont été jusqu'ici dans un grand desordre, & en partie à éloigner & à changer ceux de la faction *Arminienne* qui sont encore en place. Il paroît qu'ils ont résolu de n'épargner personne, puisqu'ils cherchent même les coupables dans leurs cours de justice. Ils ont mis *Brederode* hors du haut Conseil la semaine dernière; & le jeune *Brederode*, qui le même jour que cette affaire fut mise sur le tapis, fut apellé dans l'assemblée à la place de son frère, dont je vous avois annoncé la mort dans une Lettre précédente, aïant donné sa voix sur ce sujet en qualité de premier des nobles, *Matineſſe* qui est le second, & conser-

ſerve toujours ſon même caractère emporté, 1620.
ſe leva, & quitta l'aſſemblée, diſant au jeune *Brederode*, qu'il voyoit déjà qu'il ne vaudroit pas mieux que ſon frère.

On prit la ſemaine dernière dans la Maiſon où loge *vander Myle* dans l'*Ile* de *Goerée*, un des Miniſtres *Arminiens* exilés, qu'on a amené ici & mis dans la priſon ordinaire; celui qui l'a arrêté a reçu, conformément au dernier Edit une recompenſe de 500. florins; ce qui fera donner la chaſſe aux autres dans tous les coins. Je ſai entr'autres, qu'il y en a un à la chaſſe de *Vorſtius*, qui, à ce que j'ai apris, a été vu en dernier lieu déguiſé à *Utrecht*; & comme ſa femme eſt toujours à *Tergouw*, on ſoupçonne qu'il y va ſouvent.

Le corps du Comte d'*Egmont* qui étoit ici en gage pour ſes dettes, a été emporté ſécrétement de nuit hors de cette Ville, & enſéveli à *Armentières*, comme il l'avoit ordonné dans ſon teſtament, par lequel il a mieux diſpoſé de lui à préſent qu'il ne pouvoit le faire de ſon vivant.

Le Prince de *Condé* ſuscite de grands embarras au Prince d'*Orange* dans cette principauté, en pourſuivant en vertu du droit de ſa Sœur l'exécution du Codicile du Prince défunt. Son excellence aïant obtenu une ſentence en ſa faveur à *Bruxelles*, le Prince de *Condé* cherche à évoquer l'affaire à *Paris*, à quoi le Prince d'*Orange* ne veut abſolument point conſentir; il ſoupçonne que le Prince de *Condé* eſt pouſſé par Mr. de *Laynes* qui ſoupire après cette principauté, d'où il voudroit bien débuſquer le Prince par des chi-

cane-

1620. cannes, ne pouvant obtenir ſon conſentement autrement. Mais le Prince dit qu'il aura l'honneur de ſe voir faire la guerre par le Roi de *France*, parce qu'il n'y a que cela au monde qui puiſſe lui faire quitter ſon patrimoine.

Il s'eſt élevé de nouveaux troubles en *Allemagne* entre le Duc de *Lunebourg* & la Ville d'*Hambourg*, qui ſont en armes l'un & l'autre à l'occaſion d'une certaine digue apellée *Gammerdyke* faite par ceux d'*Hambourg* ſur l'Elbe, pour forcer tous les Vaiſſeaux à paſſer par cette Ville, au-lieu que le Duc voudroit que la Navigation fût libre. C'eſt un ancien procès qu'ils ont eu dans la chambre de *Spire*. Le Duc y aïant obtenu en dernier lieu une ſentence en ſa faveur, mais avec une clauſe qui ſuſpend l'exécution, il procède *de facto* à la démolition de la digue. La Ville arme pour la défendre, & leur ſyndic, le Dr. *Vincent Muller*, qui a été envoyé ici exprès & a eu audience Vendredi dernier dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX, a demandé leur ſecours en vertu de leur confédération avec les Villes *Anſéatiques*. Mais les Etats conſidérant la diſpoſition où eſt le Duc d'entrer auſſi en alliance avec eux, ſur quoi je leur apris qu'il avoit demandé en dernier lieu le conſentement de ſa Majeſté qui l'a accordé volontiers, ils préférent les voyes d'accomodement, & je penſe qu'ils répondront bientôt ſur ce ton-là à ce *Syndic* d'*Hambourg*.

Il n'y a qu'une Lettre particulière de l'audiencier *Verreyken* au Greffier *Aerſſens*, pour toute

route réponſe à celle que les Etats ont écrite 1624.
à l'Archiduc pour lui demander la réparation des dommages qu'ils ont ſouffert de la part des Officiers du Roi d'*Eſpagne* depuis la trêve, dans tous ſes domaines. Lettre dont je vous envoyai la copie par ma dépêche du 10. du mois dernier. Tout ce que dit cette réponſe, c'eſt que l'Archiduc aïant envoyé la Lettre des Etats en *Eſpagne*, on leur fera tenir ici la réponſe quand on l'aura reçuë.

L'Agent des Etats auprès des Villes *Anſéatiques* leur donne avis qu'il eſt arrivé-là un Ambaſſadeur de l'Archiduc *Albert*, nommé *Bernard Putts*, Conſeiller du feu Duc de *Juliers*, & aujourd'hui au ſervice de l'Electeur de *Cologne*, & du Duc de *Neubourg*, homme agé, & très-verſé dans les affaires de l'Empire. Son but eſt d'engager les Villes *Anſéatiques* à aſſiſter l'Empereur, ou du moins à reſter neutres, employant pour Principaux motifs les ſervices que les Empereurs & les Princes de la Maiſon d'Autriche ont rendus à ces Villes, des promeſſes de franchiſes extraordinaires pour le commerce dans les domaines du Roi d'*Eſpagne*; & il les ménace des grands dangers auxquels elles s'expoſeroient en prenant un parti contraire.

Vous ſavez par les Miniſtres qui ſont en *Allemagne* & en *Bohême* ce qui ſe paſſe dans ces quartiers-là d'où nous n'avons aucune bonne nouvelle il y a quelque tems. Depuis le départ de Mr. *Benickeuſen* on a pris ici la réſolution de permettre au Duc de *Saxe Weymar* de lever ſon Régiment de 2000. hommes. Leur rendez-vous eſt dans le Païs

de

1620. de la *Mark*, & les Etats lui fourniſſent 20, 000. florins, à compte du ſubſide accordé au Roi de *Bohême*. Mais en même-tems, les troupes qui ſont au ſervice de ce Païs étant fort affoiblies par ces levées, on a pris la réſolution de n'en plus permettre dans ces quartiers-ci; comme du côté des Archiducs ils ne ſont pas moins attentifs à conſerver leurs anciennes troupes.

Les Etats ont reçu avis que l'Archiduc ſe propoſe de bâtir un fort à une portée de Mousquet de l'*Ecluſe* en *Flandres*; contre quoi ils font beaucoup d'objections, prétendant que cela eſt contraire aux Articles de la trêve; & la flotte qu'on prépare à *Oſtende*, & ailleurs de ce côté-là, ne leur donne pas peu d'allarmes.

Selon les nouvelles que les Marchands reçoivent ici, le Roi de *France* arme en diligence par Mer, dans tous les ports de *Normandie* & de *Bretagne*. Son Ambaſſadeur a obtenu la permiſſion d'acheter ſix Vaiſſeaux de guerre au nom des Ducs de *Guiſe* & de *Nevers*, comme je me rapelle de vous l'avoir écrit ci-devant. Voici les Articles du contract. On paye 60, 000. florins pour un Vaiſſeau de 700. tonneaux; & pour les cinq autres dont deux ſont de 400. tonneaux chacun, deux de 300., & un de 250., ils donnent 145, 000. florins; le tout avec un double équipement, excepté les Canons; & ils doivent être livrés à ce prix, & ſans autres frais en *Normandie*.

Il y a ici un petit Vaiſſeau apellé l'Ourſnoir, arrivé il y a deux jours au *Texel*, venant

nant des *Indes-Orientales*. J'ignore jusqu'ici 1620.
quelles nouvelles & quelle charge il aporte.
Je ſuis, &c.

Je vous envoye les traductions de toutes les pièces de la Négociation de Mr. *Benickenſen* avec les Etats.

Le même au même. 28. *Mars.* 1620.

MONSIEUR.

Après une longue délibération, premièrement des Etats d'*Hollande*, à qui ma propoſition touchant la pêche, que je vous ai envoyée avec ma dépêche du 6. de ce mois, avoit été renvoyée, & enſuite des ETATS-GÉNÉRAUX; & après mes fortes ſollicitations, la réponſe que je vous envoye, me fût aportée hier par deux Députés des ETATS-GÉNÉRAUX, l'un d'*Hollande* & l'autre de *Zélande*. Outre les autres embarras dans leſquels ils ſe trouvent & dans le Païs & au dehors, & dont les Etats parlent dans leur réponſe, ces Députés alléguèrent les débats qu'ils vont avoir vraiſemblablement touchant le renouvellement de la trêve, ou de la guérre, ſurquoi les différentes Provinces aïant de diſpoſitions différentes ſelon leurs différens intérêts, ils ſoupçonnent que la faction *Arminienne* qui eſt plutôt cachée qu'étouffée, ſe montrera de nouveau, & qu'elle profitera de cette diverſité de ſentimens, pour mettre encore tout en combuſtion; en conſidération de quoi ils me prièrent de ſuplier ſa Majeſté d'avoir compaſſion de la ſituation critique de leur-

1620. leur Etat. Quoique je leur répondiſſe, que tout ce que je pouvois faire étoit de faire connoître leur humble prière à ſa Majeſté, & de lui envoyer leur réponſe, ſans avoir commiſſion d'y repliquer, cependant en la liſant j'y remarquai quatre points ſur lesquels je leur demandai des explications.

Le premier étoit l'expreſſion qu'ils employoient *de la pescherie des harangs*, dont il n'étoit point fait mention dans ma propoſition, où j'employe ces mots *la grande pescherie ſur les côtes des trois Royaumes de S. M.* Angleterre, Ecoſſe, & Irlande. A quoi ils répondirent que quand leurs Députés étoient en dernier lieu en *Angleterre*, on n'avoit inſiſté que ſur *la pescherie des harangs*, & qu'ainſi ils avoient cru qu'il étoit inutile de parler de quelque autre.

Le ſecond eſt leur *ancienne & immémoriale poſſeſſion* que je leur dis être plutôt prétendue par eux, qu'accordée par nous. Mais ils diſent qu'ils en donneront de bonnes preuves dans la Négociation.

Le troiſième Article regarde les autres points qu'ils ſe propoſent de traiter touchant le commerce & le trafic, par où je leur dis que je ſupoſois qu'ils entendoient l'affaire de la tare, & les autres nouveautés introduites ici au préjudice de notre commerce des draps, mais il paroît que leur idée s'étend plus loin.

Le dernier Article eſt le tems illimité du Traité dans lequel ils diſent qu'ils entreront *à la première oportune commodité qui leur ſera poſſible*; de quoi je penſois que ſa Majeſté

té ſeroit très-peu ſatisfaite. Ils me dirent ſur 1620.
cela qu'ils ne pouvoient s'expliquer autrement, parce que les aſſemblées générales devant ſe tenir ces deux mois d'*Avril* & de *May*, ils penſoient qu'au commencement de *Juin* prochain ils pourroient prendre une réſolution préciſe.

C'eſt dans ce tems-là que les Etats d'*Hollande* qui ſe ſont ſéparés le 11. de ce mois doivent ſe raſſembler; & c'eſt d'eux principalement, & en quelque ſorte uniquement que dépend cette affaire de la pêche. Après la lecture de ma propoſition, ils aſſignèrent immédiatement 22, 000. florins pour équiper quelques autres Vaiſſeaux outre le convoi ordinaire de leurs pêcheurs, pour veiller à leur ſûreté, au cas qu'ils fuſſent inquiétés; & j'aprends qu'en conſéquence ils ont un beaucoup plus grand nombre d'ouvriers dans leurs Amirautés pour travailler à ces préparatifs.

Malgré cela, le jour même de leur ſéparation, ils réſolurent de continuer leur ſecours pour la guerre de *Bohême*, pendant trois mois encore, ſavoir *Avril*, *May*, & *Juin*, & l'on fait tout ce qu'on peut pour engager les autres Provinces à y conſentir. Le Comte *Guillaume* eſt allé pour cela, il y a quelques jours, dans ſes gouvernemens de *Friſe* & de *Groningue*. Vous verrez par cette Lettre que je vous envoye, en quel état il a trouvé ces Provinces, & quels encouragemens il attend de moi.

J'ai communiqué au Prince d'*Orange*, & aux Députés des Etats qui étoient hier chez moi ce que j'aprends par votre Lettre du

10.

1620. 10. de ce mois, de l'intention où eſt ſa Majeſté de joindre ſes bons Offices à ceux du Roi de *France*, pour le bien de la Chrétienté, & pour apaiſer les troubles de l'*Allemagne*. Surquoi je ne puis vous taire que je ne trouve pas que cela réponde le moins du monde à leur attente, à moins que je ne puiſſe leur aſſurer en même-tems que ſa Majeſté eſt auſſi fermement reſoluë à maintenir la couronne ſur la tête du Roi de *Bohême*, qu'ils ſoupçonnent que le Roi de *France* eſt réſolu de la lui ôter. Pour les encourager, je leur ai dit, par voye de converſation, ce que je ſavois par mon expérience, comment ſa Majeſté en envoyant quelqu'un au Duc de *Savoye* pendant ſes guerres avec le Gouverneur de *Milan*, avoit ſi bien contrebalancé par ſon autorité les efforts que faiſoit le Marquis de *Rambouillet* au nom du Roi de *France* pour l'avantage des *Eſpagnols*, que le Duc avoit été maintenu par-là dans ſes droits. Avec cela je leur rapellai une ancienne maxime du vieux Prince d'*Orange*, & des plus grands hommes d'état qu'il y a eu ici depuis ce tems-là, qui étoit de temporiſer ſi bien avec la *France* dans toutes les révolutions de l'*Europe*, qu'on n'engageât pas cette couronne à s'unir avec l'*Eſpagne* & le Pape qui joints à la ligue *Catholique* d'*Allemagne*, formeroient une confédération trop puiſſante. Je vois qu'ils le ſentent très-bien ; & ils ne peuvent que louër & reconnoître la ſageſſe accoutumée de ſa Majeſté dans cette maniére d'agir. Ils craignent ſeulement que l'Ambaſſade de *France* appuïée par la préſence d'une Armée

ſur

sur les frontières de l'*Allemagne*, n'ait l'a- 1620.
vantage sur sa Majesté, si ses amis ne sont pas soutenus & fortifiés par son assistance soit en troupes, soit en argent. Pour ce qui regarde la défense du *Bas-Palatinat*, en quoi sa Majesté souhaite qu'ils continuent leurs soins, ils promettent de s'y employer de tout leur pouvoir.

B E N I C K E U S
14, 21, 61, 60, 30, 40, 16, 34, 28, 11,
N Londres
56, 52, 22, 41. a écrit de 102. à ses amis à
la Haye
181, des Lettres du 12. de ce mois, qui ne parlent que du peu d'encouragement qu'il a
sa Majesté
trouvé dans la Négociation avec 81., concluant après le récit de beaucoup de variations & de difficultés qu'il a essuyées, qu'à moins qu'il ne reçoive une pleine satisfaction, suivant les Articles exprès, & la vraye intention du Traité entre 81. & 250. il étoit
sa Majesté l'union
résolu de repartir *re infectâ*. Il a tenu ce
les Etats-Généraux le Prince d'Orange
même langage avec 184. & 155., dans le tems même où on lui accordoit en effet ce qu'il demandoit, car au-lieu d'un secours
les Etats-Généraux
auquel 184. sont liés par le Traité, ils en ont donné trois, savoir un subside de 50,000.
Roi de Bohême l'union
florins par mois au 241. autant à 250., outre
l'Empereur
la diversion à laquelle on obligeoit 239. &
le Roi d'Espagne
238., en retenant dans ces quartiers-ci l'Armée de 220.,
Spinola
qui sans cela auroit sans-doute
Allemagne
marché en 238. Mais voyant sa fermeté, ils
en

1620. en ſont venus juſqu'à ce que porte le ſecond écrit dont je vous ai envoyé la traduction avec ma dernière dépêche. Je vois par ce qui eſt échapé à 155. à l'occaſion des Lettres que ce Miniſtre a écrites à-préſent à 181., que cela eſt arrivé par cette raiſon-ci, que 184. ſachant qu'il eſt 11, 36, 56, 54, 28, 20, 50, 10, 40, 70, 73. le ſoupçonnent de *quærere cauſam* pour fournir à ſon Maître un ſujet de ſe ſéparer de 250., & qu'aujourd'hui qu'il va en 268., il voudroit par ce moyen ſe mettre bien lui-même avec ſon Maître dans l'eſprit de 269. Il paroît que c'eſt ce qui a engagé 184. à lui accorder plus qu'ils n'ont accoutumé de le faire, quand ils ont pris une fois leur réſolution.

Il a écrit auſſi que 80. alloit envoyer au 309. emprunter de l'argent pour aſſiſter 250., ce qu'il ne peut dit-il eſpérer d'obtenir; on croit effectivement ici, que dans cette combuſtion générale 309. a d'autres fers au feu pour ſon propre compte, étant occupé à-préſent à bâtir un fort ſur l'*Elbe*, qu'il appelle *Geluckſtadt*, (la Ville de bonne fortune) du côté oppoſé à *Stade*, & à pourſuivre ſes prétenſions pour 29, 30, 52, 53, 42, 40, 41, 20. ſur l'Archevêché de *Brême*, par où il ſeroit Maître de tous les principaux paſſages

ges par mer en *Allemagne*. Dans cette crain- 1620.
Etats
te les 184 ont écrit il y a quelques jours à l'Evêque de *Brême* aujourd'hui siégeant, de ne point consentir pendant les présens troubles de l'*Allemagne* à la nomination d'un coadjuteur. Je ne vois rien de si redoutable dans ces quartiers-là que l'orage dont on est menacé par ces nuages; car si ces projets, qui sont déjà
le Roi de Dannemarck
si avancés, réüssissent, 309 aura dans cette partie de l'Europe un Empire très-puissant.

Les Etats attendent tous les jours le retour de leur Agent auprès des Villes *Anséatiques*, avec le raport de ce qu'il aura fait en vertu de sa commission pour reconcilier le Duc de *Lunebourg* avec la Ville d'*Hambourg*. Après son retour ils prendront une résolution pour envoyer des Commissaires à *Lubeck*, comme ils en sont requis en vertu de leur confédération avec les Villes *Anséatiques* qui ont aujourd'hui une assemblée générale dans cette Ville. Quoique les conjonctures présentes de l'*Allemagne*, & le différend particulier entre le Duc de *Lunebourg* & la Ville d'*Hambourg* en soient le prétexte, je conçois cependant que le principal but de ce rendez-vous regarde les desseins dont j'ai
Roi de Dannemarck
parlé de 309.

Hier les ETATS-GÉNÉRAUX firent venir M. *Aerssens*, & lui ordonnèrent de se tenir prêt à partir pour l'Ambassade extraordinaire de *Vénise*, qui a été différée si longtems à cause de la difficulté qu'on faisoit de conférer un emploi aussi honorable à un homme

1620. ſi odieux à la *France*, avec laquelle les Etats n'ont pas beſoin de ſe mettre plus mal qu'ils ne ſont. Il répondra aujourd'hui s'il accepte ou non; il en fait quelque difficulté par la crainte de quelque *faux bond* qu'on pourroit lui jouër en ſon abſence.

L'Ambaſſade extraordinaire pour la *France* ſera réſoluë en même tems que celle qu'on deſtine à ſa Majeſté.

Les ETATS-GÉNÉRAUX ont pris la ſemaine dernière la réſolution de former une Compagnie des *Indes-Orientales*, ſur quoi l'on a délibéré depuis pluſieurs années. La choſe n'eſt pas encore entièrement concluë; on attend le conſentement des différentes Provinces, auxquelles les Etats envoyent à-préſent des copies de leur octroi.

Je vous envoye dans l'extrait d'une Lettre de *Nuremberg* les dernières nouvelles que nous avons d'*Allemagne*. Les Princes de l'union ont envoyé commiſſion ici pour lever 600. chevaux, & 1600. hommes de pied, que les Etats ne permettront pas qu'on lève ni dans leurs Provinces, ni ſur les frontières, à cauſe du tort que cela aporteroit à leur armée mais ils ſont prets à fournir l'argent pour les payer.

Le Chevalier CARLETON ajoute qu'il a écrit au Capitaine *François Woodhouſe*, que les Seigneurs du Conſeil ont ordonné qu'on envoyât avec ſa femme en *Angleterre*, de *Campen* où il étoit alors; qu'il lui a envoyé une Lettre de crédit pour l'argent que le Sécrétaire a ordonné qu'on lui payât pour ſon voyage, & qu'il a obtenu pour lui du Prince d'*Orange*

la

la permission de s'absenter, „ ce que, dit-
„ il, j'ai eu soin de lui mander, en sorte 1620.
„ qu'il n'a point d'excuse: mais depuis que
„ j'ai reçu votre Lettre & que je lui ai en-
„ voyé la mienne, il n'y a pas eu assez de
„ tems pour que je puisse avoir de ses nou-
„ velles ".

Le même au même. 15. *Avril.*

MONSIEUR,

J'ai reçu le 7. de ce mois votre Lettre du 23. du mois dernier qui regarde principalement l'affaire de la pêche. Je la laisse dans les termes où elle est jusqu'à ce que je sois instruit du bon plaisir ultérieur de sa Majesté, après qu'elle aura lu la réponse des Etats à ma proposition sur ce sujet, dont je vous ai envoyé l'original avec ma dépêche du 28. du mois dernier. Depuis ce tems-là il ne s'est rien présenté ici de considérable, & je vous ai épargné la peine de recevoir des Lettres vuides. Il n'y a eu que différens avis & divers discours sur le différend entre le Duc de *Lunebourg* & la Ville d'*Hambourg*. Comme on avoit raporté que les choses étoient poussées aux dernières extrémités, on avoit résolu ici d'envoyer une députation extraordinaire, composée de trois membres des ETATS-GÉNÉRAUX, un de *Gueldres*, un de *Hollande*, & le troisième de *Groningue*, mais aujourd'hui aïant eu avis que le Duc & la Ville ont mis l'affaire en compromis, ils ont suspendu la députation, jusqu'à ce quon ait d'autres nouvelles.

Nous avons à-présent des Lettres écrites

1620. de plusieurs mains qui annoncent que le Roi de *Dannemarck* arme à force, & lève des troupes de cavalerie & d'infanterie; quoique cela donne beaucoup d'allarmes, parce qu'on craint l'esprit remuant de ce Prince, on juge cependant qu'il n'a d'autre but pour le présent, que de bâtir son fort sur l'Elbe, dont je parlois dans ma dernière Lettre. Cependant comme des manœuvres seroient plus utiles pour cela que des soldats, puisque bâtissant sur son propre territoire, il n'a point à craindre de résistance, & comme ses forces montent à ce qu'on dit à 12, 000. hommes de pied, & 2000. chevaux, sans compter l'artillerie & les Vaisseaux qu'il fait venir sur l'Elbe, on ne sait pas trop quel jugement assuré porter de ces préparatifs.

Mr. *Aerssens* après avoir un peu *marchandé* sur l'apointement, a accepté la commission d'Ambassadeur extraordinaire des Etats à *Vénise* pour ratifier le traité conclu en dernier lieu entre ces deux républiques. Il est parti en poste aujourd'hui avec une suite de vingt personnes seulement que lui a accordée l'Etat; mais avec beaucoup de commissions & d'amples instructions, qui laissent tout à sa discrétion quand il sera sur les lieux. Il doit aller d'abord en *Allemagne*, aïant des Lettres de créance pour les Ducs de *Wittemberg* & de *Deuxponts*, & pour les marquis d'*Anspach* & de *Dourlach*, avec lesquels il doit négotier séparément, ou conjointement, s'il le juge à-propos, touchant leur bonne intelligence avec cet Etat, leur union entr'eux & le soutien du Roi de *Bohème*. Il a des lettres

pour les Cantons de *Zurich* & de *Berne*, où il doit paſſer en allant & en revenant. Il doit traverſer le Païs des Griſons *inſalutato hospite*, de peur d'offenſer la *France*, à quoi cet Etat eſt devenu ſi attentif, qu'on a envoyé un député exprès à l'Ambaſſadeur *du Maurier*, pour l'informer de l'envoy de Mr. *Aerſſens* à *Veniſe*, y aïant entr'eux quelque reſte d'animoſité, qui n'a pas permis à celui-ci de prendre congé de *du Maurier*. Il doit paſſer en revenant auprès du Duc de *Savoye*, & il ſe propoſe de ne reſter à *Veniſe* que trois ſemaines ou un mois tout au plus; dans tous ces endroits il doit régler ſa conduite ſur ſon propre jugement, pour faire ce qui ſera le plus utile au ſervice de cet Etat & du Roi de *Bohême*, de la conſervation duquel ils comptent que la leur dépend beaucoup. Il a des inſtructions particulières pour tâcher d'obtenir des *Vénitiens* quelque franchiſe particulière dans le *Golphe* pour les marchands de ces Provinces, négotiation qui ne doit pas cependant l'arrêter, ſi elle demande du tems, mais dont il doit laiſſer le ſoin au Réſident qui le ſuivra, qui ſera un Agent ou un Ambaſſadeur ſelon que le Sénat de *Veniſe* le déterminera; mais il y a aparence que ce ſera un Ambaſſadeur, parce qu'il y a déjà quelques gentilshommes à *Veniſe* qui penſent à avoir un pareil emploi ici. 1620.

Je ne doute pas que ſa Majeſté ne ſoit ſuffiſamment inſtruite de la négotiation de Mr *Benickeuſen* en France, & de la ſatisfaction avec laquelle il en eſt parti; cependant m'étant procuré hier une Lettre qu'il a écrite de

1620. *Paris* à un ami de confiance ici, & qui contient tout le récit de ce qui s'eſt paſſé pendant ſon ſéjour dans cette cour, j'ai mieux aimé vous en envoyer la copie, pour que ſa Majeſté y voye clairement toute l'affaire, que d'en tirer des extraits imparfaits; m'en remettant à ſa ſageſſe ſur l'uſage qu'elle trouvera bon d'en faire; car ſi l'on venoit à ſavoir ici que je prens & que j'envoye des copies des Lettres qu'on me communique (ſub ſigillo) comme celle-ci, le ſervice de ſa Majeſté en pourroit recevoir quelque préjudice.

Malgré les beaux diſcours qu'on a tenus en France à Mr. *Benickenſen*, on croit ici généralement que le principal but de cette Ambaſſade eſt de ramener le Roi de *Bohême* dans ſon Palatinat; & j'ai vu là-deſſus ces mots écrits de bonne main de la cour de France. „ On tient de deçà que l'Empereur renvoye„ ra rudement le Roi de *Bohême* en ſon E„ lectorat; & qu'il lui fera grande grace de „ le laiſſer en ſon ancien domaine: de deçà „ l'on deſire le conſerver en ceſt eſtat là, „ & on y envoye une Ambaſſade célèbre."

Vous verrez par cet extrait de différentes Lettres d'*Italie*, quels préparatifs y fait le Roi d'*Eſpagne* pour le ſecours de l'Empereur; on peut ſe fier à ces Lettres qui viennent des Miniſtres de l'Etat de *Veniſe* à leur Réſident ici.

Je vous envoye auſſi les copies de trois Lettres de *Betlem Gabor*, deux au Prince d'*Anhalt*, & la troiſième à l'Empereur, où eſt amplement expliqué la nature de la trêve entre ce Prince & l'Empereur, de laquelle on

a

a parlé ſi longtems, & ſi diverſement. Il paroît que le Prince veut ou que cette trêve ſoit générale, & pour le Roi de *Bohême* auſſi bien que pour lui, ou qu'il ſe joindra avec ce Roi pour pouſſer la guerre. En attendant il y a une diète générale à *Prague*, où aſſiſtent les Députés de toutes les Provinces incorporées; elle a commencé le 27. du mois dernier N. S. Il y a auſſi des Députés de *Hongrie*, & l'on en attendoit d'autres le 1. de ce mois-ci, jour de la date des dernières Lettres, de la haute & de la baſſe Luſace. En attendant, depuis le retraite du Comte de *Bucquoy* à *Crembs* & la priſe de *Reetz* par le Prince d'*Anhalt*, les deux armées reſtent tranquilles, jusqu'à ce qu'on ait vu l'iſſuë du Traité de trêve, dont on croit qu'on ſera inſtruit pendant cette aſſemblée de *Prague*; & qu'on ſache s'ils y ſeront tous compris conjointement avec *Bethlem Gabor* pour ſix mois, ou s'ils rompront tous enſemble. 1620.

On a reçu avis ici de *Prague* par le Comte de *Solms*, que les ſoldats d'un regiment levé dans le territoire de *Cologne*, par un nommé *Lantspergh* pour le Duc de *Bavière*, ſe ſont mutinés dans leurs quartiers, parce qu'on a diminüé leur paye; & qu'aïant jetté leurs drapeaux ils ont marché du côté de la *Bohême*.

Il eſt arrivé ici il y a quelques jours de *Vienne* un Capitaine *Ecoſſois* nommé *Henri Bruce*, qui a ſervi avec honneur dans les guerres de l'Empereur, il eſt venu chez moi, & m'a prié de faire ſavoir à ſa Majeſté, qu'il s'eſt retiré volontairement du ſervice avec la permiſſion de l'Empereur, parce qu'il ne voi-

1620. loit pas porter les armes contre le gendre de ſa Majeſté. Il a ſervi ci-devant l'Empereur lorsqu'il étoit Duc de *Tratz*, dans ſes guerres contre les *Vénitiens*, lorsqu'ils étoient devant *Grandisca*, & il étoit en dernier lieu Gouverneur de *Niclarbourg* ſur les frontières de l'Autriche & de la *Moravie*. Le Comte de la *Torre* aïant pris la Ville par ſurpriſe, quoique *Bruce* ait rendu la citadelle par compoſition; on croit que ſa retraite n'eſt pas tout-à-fait volontaire. Il a été au ſervice de cet Etat, & il y étoit eſtimé; mais on ne ſe fiera plus à lui ici; car il eſt zélé *Papiſte*, & les livres du *Jéſuite Anglois Parſon* ſont ſa principale étude. Il ſe propoſe d'aller directement d'ici en *Ecoſſe*, auſſitôt qu'il pourra recevoir d'*Amſterdam* une bonne ſomme d'argent qu'il avoit à *Vienne*, & qu'il a gagnée, dit-il au ſervice. Je laiſſe à ſa Majeſté à juger, s'il vient, comme il le prétend, par zèle & des motifs de fidélité, ou comme le ſoupçonnent ſes compagnons de ſervice, à la ſuite de quelque disgrace, ou ſi, comme on pourroit le ſoupçonner d'un homme qui a changé de Religion ſur ſes vieux jours, il n'eſt point employé par les *Jéſuites*, dont j'aprens qu'il eſt le proſélite. Quoiqu'il en ſoit, il me paroît que c'eſt un perſonnage aſſez conſidérable pour que ſa Majeſté ait l'œil ſur lui.

Entr'autres papiers, je vous envoye un extrait de la propoſition que le Roi de *Bohême* a faite en dernier lieu à la diète de *Prague* quoique je preſume que vous en aurez la copie, auſſi bien que des autres écrits, je n'ai pas

pas voulu cependant compter sur cette pré- 1620.
somption.

On a arrêté depuis quelques jours quatre hommes, deux à *Amsterdam*, & deux à *Delft*, soupçonnés de quelque complot contre la personne du Prince d'*Orange*. On les a apliqués à la torture sur de fondemens suffisans, à cause du discours qui leur ont échapé, & de l'argent qu'on a trouvé sur eux, (quoique ce soient d'ailleurs de pauvres gens) avec quelques armes propres pour un pareil dessein, outre qu'ils sont d'une Nation suspecte, Bourguignons ou Vallons, on ne peut cependant rien prouver contr'eux qui soit fort considérable.

On a amené ici un autre Ministre *Arminien* exilé, qu'on a mis en prison, pour avoir tenu des discours séditieux à *Rées*, où, parce qu'il étoit sur le territoire du Marquis de *Brandebourg*, il se croyoit hors du pouvoir de cet Etat, après avoir été premièrement à *Wésel* avec des recommandations du Commandant de *Bruxelles*, & du Duc de *Neubourg*; mais il en fut chassé par le Gouverneur, pour la tranquillité publique, à la prière de ceux de la Religion, qui sont en effet tout le corps des habitans de cette Ville.

On a apris hier qu'on avoit envoyé dix pièces de canon à *Maastricht*; nous ne savons pas encore, si elles sont destinées pour les Villes frontières ou pour quelque autre entrepriſe.

Le Prince d'*Orange* se propose d'aller au commencement du mois prochain à l'assemblée des Etats de *Gueldres*, pour visiter les fron-

1620. frontières de ce côté-là, & pour encourager cette Province à payer le Roi de *Bohême*, & les Princes de l'union, à quoi non-seulement la *Gueldres*, mais aussi la *Frise* & *Groningue* continuent à être très-peu portées. Je suis, &c.

Le même au même. 10. *May.*

MONSIEUR,

La longue maladie que m'a laissée la gravelle, mon indisposition ordinaire, depuis ma dernière Lettre du 15. *Avril*, a été la cause de mon long silence; mais me trouvant à présent graces à Dieu, en meilleur état, je n'ai pas voulu manquer de vous informer de ce qui se passe ici.

Le Prince d'*Orange* partit Jeudi dernier pour aller assister à l'assemblée des Etats de *Gueldres*, qui se tient à présent à *Nimègue*, & pour visiter les frontières de ce côté-là. Avant son départ il fut question pendant quelque tems de savoir qui rempliroit sa place pendant son absence, le Prince *Guillaume*, qui pendant les derniers troubles restoit toujours ici en pareil cas, étant encore en *Frise*. Le Comte *Ernest* vint ici d'*Utrecht* pour cela, deux jours avant le départ du Prince, mais celui-ci voyant que cela faisoit de la peine au Comte *Henri*, prit la résolution de n'établir personne en sa place, de sorte que le Comte *Ernest* retourna tout de suite à *Utrecht*, & que le Comte *Henri* a accompagné le Prince, qui d'ailleurs est parti avec une suite beau-

beaucoup plus brillante qu'à l'ordinaire, devant visiter les Seigneuries qu'il a dans ces quartiers, & qu'il n'a pas vues depuis qu'il en est en possession par la mort de son frère. 1620.

L'état où nous sommes à-présent sans aucun Prince pour commander, nous délivre d'une inquiétude qu'avoient donnée les bravades de la faction *Arminienne*, qui nous menaçoit d'une grande confusion lorsque quelque affaire tireroit d'ici le Prince d'*Orange* & ses substituts. Tout est dans une grande tranquillité, sans le moindre remuement, quoiqu'il y ait à-présent, en prison, trois des Ministres *Arminiens* exilés, *Prince*, *Grevius* & *Wezechius*, & qu'on amène actuellement de *Campen* un nommé *Gerardus Arsenius*. Il y a grande aparence que quelques-uns de ces Messieurs seront envoyés dans la Maison de correction à *Amsterdam*, à cause de leur opiniatreté, & de l'impudence de leurs réponses. J'ai vu quelques Lettres interceptées, écrites par *Uytenbogaard* à ces prisonniers, pour les encourager dans leur obstination. On a apris de quelques-uns d'eux qu'ils ont tenu depuis peu à *Anvers* avec quelques autres de leur faction sortis de ces Provinces, une assemblée où l'on proposa de faire en commun, pour l'édification du public, une confession de leur doctrine; mais on renonça à ce projet, parce que quand ils voulurent coucher les Articles, on trouva autant d'avis que de têtes, & qu'ainsi ils aimèrent mieux laisser tout, comme ci-devant, *ad libertatem prophetandi*, de peur que leur desunion étant une fois connuë, ils ne perdis-

1620. sent les amis qu'ils ont dans ces quartiers-ci. On a intercepté des Lettres adressées ici à quelques-uns de leur faction, à qui ils alléguoient cette excuse de ce qu'ils n'ont pas formé une confession. Ces Lettres seront imprimées & publiées dans quelques jours, pour faire connoître au public que les efforts des *Arminiens* ne tendoient qu'à détruire la Religion, sans qu'ils eussent aucune créance ferme, & bien établie.

Il vient de paroître un grand volume in folio, *Acta Synodi nationalis &c. Dordrechti habitæ*, dédié par les ETATS-GÉNÉRAUX *Orbis Christiani Monarchis ac Regibus, principibus, comitibus* &c. Sa Majesté en recevra dans peu un exemplaire de la part des Etats, par les mains de *Festus Hommius*, l'un des Sécrétaires du *Synode*, qui aïant quelques affaires particulières en *Angleterre*, a obtenu cette commission des Etats, pour y être mieux reçu. En attendant faites moi le plaisir d'accepter cet exemplaire qui me fut donné hier de la part des ETATS-GÉNÉRAUX. Les *Arminiens* qui sont à *Anvers*, ont imprimé un volume tout aussi gros, contenant le récit de ce qu'ils ont fait à *Dort*; on en a défendu la publication dans ces Provinces.

L'Ambassadeur de France, Mr. *du Maurier* a fait de très-vives plaintes par Lettre, aux ETATS-GÉNÉRAUX, contre une brochure publiée en dernier lieu en *François*, contenant les raisons & les considérations pour lesquelles les *Grisons* ne veulent plus permettre qu'il réside aucun Ambassadeur dans leur Païs. On y reproche en particulier à *Geffier*, &

& *Miron* Ambaſſadeurs de *France* auprès de 1620.
ce peuple & des *Suiſſes*, d'être les inſtruments des *Espagnols* pour mettre ces Païs en combuſtion ; & l'on y attaque Mr. *du Maurier* lui-même, à cauſe de ſa correſpondance avec *Geffier*. On a ſuprimé le livre ſur ſes plaintes.

Les Etats aprennent de leur Ambaſſadeur à *Paris*, & Mr. *du Maurier* leur a laiſſé entendre que leur Ambaſſade extraordinaire ſera bien reçuë dans cette cour, pourvû qu'ils faſſent un choix convenable.

L'Ambaſſadeur de *France* à *Vêniſe*, Mr. *de Léon*, eſt rapellé ; quoique depuis longtems il fût prêt à en partir, on croit, & Mr. *Langerack* l'écrit ainſi de *Paris*, qu'on le rapelle à préſent d'autant plus volontiers, pour qu'il n'ait pas à viſiter Mr. *Aerſſens* lorſqu'il arrivera à *Vêniſe*, où l'on a choiſi ſignore *Girolamo Treviſan*, un des Principaux Senateurs, & l'un des *ſavii de conſiglio*, pour Ambaſſadeur extraordinaire auprès des Etats.

Je vous informai dans ma dernière Lettre des diverſes commiſſions données à Mr. *Aerſſens*, de qui l'on n'a rien apris encore, ſi ce n'eſt qu'il eſt arrivé heureuſement à *Heidelberg*. Il a des ordres exprès de ſes Maîtres, d'apuïer les intérêts du Roi de *Bohême*, & des Princes de l'union dans tout le cours de ſon Ambaſſade. Mais comme ce ne ſont que des ordres généraux, & que l'on s'en remet à ſa diſcrétion pour les détails, quoique ce ſoit un très-habile homme, il y a aparence que ſa capacité ſera miſe à l'épreuve, lorſqu'il paſſera à ſon retour auprès du Duc de

1620. *Savoye*, qu'il trouvera vraiſemblablement, ſelon ce qu'on m'écrit de ces côtés-là, incertain s'il donnera en mariage à l'Empereur la Douairière de *Mantouë* ſa fille, ou s'il épouſera lui-même le parti des Princes de l'union. Il eſt très-aparent, que ce Prince artificieux ſe ſervira de l'arrivée de Mr. *Aerſſens* auprès de lui, pour en tirer parti à l'un ou à l'autre de ces égards, ſelon qu'il ſera diſpoſé alors: de peur que par le moyen des ouvertures que pourroit lui faire Mr. *Aerſſens*, il ne cherche à ſe faire valoir auprès de l'Empereur & du Roi d'*Eſpagne*, en leur faiſant voir ce qu'il refuſeroit pour eux. J'ai conſeillé au greffier des Etats, qui a ordre d'entretenir une correſpondance en chifre avec Mr. *Aerſſens*, de l'exhorter à ne rien donner par écrit: il n'y aura pas grand danger pour ce qui ſe dira de bouche.

Le Roi de *Suède* a ordonné à *Vondike* ſon Ambaſſadeur ici, de venir le joindre; il va partir, & les Etats lui ont recommandé fortement les affaires du Roi de *Bohème*, aux ſuccès duquel ils lui ont repréſenté combien le Roi ſon Maître étoit intéreſſé.

La députation qu'on devoit envoyer d'ici aux villes *Anſéatiques*, & qui avoit été ſuſpenduë ſur la nouvelle que le différend entre le Duc de *Lunebourg*, & la ville de *Hambourg* avoit été mis en compromis, revient encore ſur le tapis, parce qu'il eſt venu un Sécrétaire de la ville de *Lubeck* pour prier les Etats de hâter l'envoi de leurs Députés, qui ſe doivent rendre de différens endroits à *Groningue*, Mardi prochain, pour partir de là

tous

tous enſemble. Leur commiſſion ſoit par raport à ceux qui les demandent, ſoit par raport à ceux qui les envoyent, regarde principalement, autant que je puis le conjecturer, le Roi de *Dannemarck*, qui a envoyé trois Vaiſſeaux de guerre dans l'Elbe, & commencé à faire bâtir ſon fort vis-à-vis de *Stade*, pour ſe rendre Maître de cette rivière: il a pluſieurs ſujets de plainte contre ceux d'*Hambourg*, & ces deux entr'autres ſur lesquels il inſiſte principalement: premièrement que cette ville a ſollicité auprès de la chambre Impériale pour s'affranchir de la reconnoiſſance de la protection de ce Roi, à laquelle elle a toujours été ſoumiſe; & en ſecond lieu qu'on a travaillé, & qu'on a déjà presque réüſſi à faire certaines coupures & écluſes entre les rivières de l'Oder & de l'Elbe, pour conduire les marchandiſes de la *Pologne*, du *Brandebourg*, & de ces Païs-là dans l'ocean, ſans paſſer par le fond; ce qui cauſeroit une perte conſidérable au Roi de *Dannemarck*, en le privant des droits qu'il y lève. Il ſe trouve au reſte que ces grandes levées dont on avoit tant parlé ſe réduiſent à ce qu'il a fait monter ſa nobleſſe à cheval, & à quelques troupes d'infanterie qu'il a fait marcher vers l'endroit où il bâtit ſon fort. 1620.

La levée qu'on a demandée ici de 600. chevaux, & de 1600. hommes d'Infanterie pour les Princes de l'union a été enfin accordée, quoiqu'avec beaucoup de difficulté; leur rendez-vous eſt au Païs de la *Marck*, où il ne manquera pas d'hommes, parce qu'ils ſont ſurs d'être payés d'ici.

On

1620. On penſe ici que les grandes levées qu'on fait chez l'*Archiduc*, & dont on a donné avis de *Bruſſelles* à ſa Majeſté; ſont pour la ligue Catholique d'*Allemagne*. Cependant il y a eu ici un des gens de l'Archiduc homme de poids, & de ſens, qui dit avec beaucoup d'aſſurance, que non-ſeulement le bruit de ces levées, mais auſſi les forts qu'on bâtit, la ſaiſie de certaines rentes & la vente de quelques terres que fait faire l'Archiduc, n'ont pour but que de tirer les Etats de leur froideur ſur le renouvellement de la trêve, pour lequel les *Eſpagnols* voudroient qu'on fît des ouvertures d'ici. Mais les Etats ne ſe ſoucient point d'en parler les premiers, de peur qu'on ne leur propoſe de nouvelles conditions, plus dures que les précédentes, quoiqu'à ce qu'il me paroît, ils ſoient aſſez diſpoſés à prêter l'oreille à des propoſitions qui leur offriroient la trêve ſur le même pied.

Les derniers avis que l'on a reçus de *Bohême* à la clôture de la diète générale dans laquelle on a ratifié ſolennellement l'alliance entre ce Royaume, la *Hongrie* & les Provinces-unies, donnent de grandes eſpérances d'un ſuccès qu'on croit encore mieux aſſuré par l'élection du jeune Prince à la ſucceſſion au Royaume de *Bohême*: cela montre que l'affection des *Bohémiens* n'eſt pas perſonnelle, mais qu'elle eſt attachée à la Maiſon Palatine; & qu'ils doivent à préſent courir enſemble la même fortune à perpétuité; & je puis dire avec bien de la ſatisfaction, que les Etats ſont conſtans dans leur attachement à ce Roi. Je ſuis &c.

P. S.

1600.

P. S. *De la main du Chevalier* DUDLEY CARLETON.

Je vois que les préparatifs extraordinaires des Etats d'*Hollande* pour la garde de leurs pêcheurs ont ceſſé: ils n'envoyent pas cette année un plus grand nombre de Vaiſſeaux de guerre qu'à l'ordinaire.

Le Capitaine *Bruce*, dont je vous parlois dans ma dernière Lettre, a changé ſon deſſein d'aller directement d'ici en *Ecoſſe*; il eſt parti hier pour l'*Angleterre*.

Vous recevrez avec cette dépêche, des Lettres pour Milord Marquis de *Buckingham*, & pour Mr. le Sécrétaire *Calvert*, en réponſe à celles que j'ai reçuës d'eux en dernier lieu.

LETTRE *des* ETATS GÉNÉRAUX *au Roi* JAQUES I. *en latin, avec un exemplaire des actes du* Synode *de* Dort, *envoyé par* FESTUS HOMMIUS, 14. *May*.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 19. *May*.

MONSIEUR,

Le tems du retour du Prince d'*Orange* après ſon voyage de *Gueldres* étant incertain, parce qu'il veut aller à *Bréda* la principale des places qui lui apartiennent, & où on lui fera une réception très-magnifique; & comme d'ailleurs il n'y a ici qu'un petit nombre des membres

1620. bres des Etats, tous les Députés de quatre Provinces étant allés à leurs assemblées particulières, je ne puis répondre directement à l'article de votre Lettre du 5. de ce mois, qui regarde le Duc de *Savoye*. Mais j'ai lieu de croire que sa proposition de s'allier avec cet Etat, sera bien reçuë si elle est sincère; & cela premièrement parce qu'en général ils s'attachent ici volontiers à ceux qui font profession d'être opposés à l'*Espagne*, quoiqu'ils soient d'une autre Réligion, preuve en soit leur nouveau Traité avec *Vénise*, bâti principalement sur ce fondement. En second lieu à cause du secours particulier que cet Etat donna au Duc de *Savoye*, dans le tems de ses dernières guerres avec le Gouverneur de *Milan*, soit en permettant & facilitant une levée de chevaux pour le service du Duc sous le commandement du Comte *Jean de Nassau*; soit en lui donnant un subside d'argent par mois, égal à celui qu'ils donnent à présent aux Princes de l'union, & dont avant la conclusion de la paix & la restitution de *Verceil*, il avoit reçu ici une partie par son Agent le Senateur *de Montou*. Je regarde cela comme des preuves inconteſtables de l'inclination de cet Etat pour ce Prince; y aïant encore les mêmes raisons d'Etat, & d'autant plus que le Duc est à présent dans une meilleure condition; puisqu'il a trouvé un ami dans les Etats, *in re incerta*, il ne doit pas douter qu'il ne leur trouve les mêmes dispositions dans sa prospérité.

Par raport à la reforme des monnoyes, & la réduction de leur valeur à celles d'*Angleterre*,

terre, ſur quoi vous ſouhaitez de ſavoir ce 1620.
qu'ils ont fait, je ne puis rien dire de ſatisfaiſant pour ſa Majeſté, y aïant en cela beaucoup de desordre & de confuſion. L'exécution de l'Edit qui avoit été publié en *Février* 1619. à la ſollicitation de ſa Majeſté, & par lequel on faiſoit un double rabais ſur la plupart des monnoyes d'or & d'argent, l'un ſur le champ après la publication de cet Edit, & le ſecond pour le dernier de *May* ſuivant, a été ſuſpenduë jusqu'ici de deux mois en deux mois pour le ſecond rabais, & elle l'a été encore ce mois-ci, les monnoyes étant laiſſées ſur le pied du premier rabais. Ainſi, par exemple un *Jacobus*, qui avant l'Edit avoit cours pour douze florins, avoit été reduit proviſionnellement à onze florins & dix ſols, & à la fin du mois de *May* ſuivant, il devoit être reduit encore à dix florins & ſeize ſols; mais par la ſuſpenſion de l'exécution de l'Edit de deux mois en deux mois, cette monnoye reſte à onze florins & dix ſols; cependant il n'en eſt pas de même dans le commerce, elle a cours ordinairement pour onze florins & ſeize ſols, & dans peu de jours elle reviendra à ſon plus haut prix de douze florins. Je ſai que cela eſt contre l'intention de pluſieurs des membres des Etats, & de leurs *généraux des monnoyes*, qui aïant été apellés ci-devant au Conſeil pour la reformation de ce desordre, ont conſeillé de proportionner leurs monnoyes d'or & d'argent à celles de ſa Majeſté, comme étant celles qui ſont les moins ſujettes aux abus. Mais ils allèguent pour leur excuſe l'exemple

de

1620. de leurs voisins de l'Est, en particulier de *Dantzick* & *Koningsberg*, dont les monnoyes qui viennent en quantité à *Amsterdam* dérangent cette place, qui comme la plus marchande, dérange à son tour le reste des Provinces.

On a découvert depuis peu ici une association considérable de *Monnoyeurs* qui ont fait ce commerce depuis près de trois ans, & qui envoyoient leurs monnoies, principalement des risdales, dans toutes les parties du monde. On en a renvoyé quelques-unes par eau de *Francfort* à *Amsterdam*, ce qui a fait découvrir cette tromperie. Le principal ouvrier étoit un nommé *Baltazar Gerard*, nom rendu fameux par le malheureux qui tua le Prince d'*Orange* défunt. Il a pris la fuite, mais on a arrêté ici son fils & son domestique, & l'on a trouvé les instruments dont ils se servoient. Ils ont accusé un nommé *Baron*, Marchand d'*Amsterdam*; qui a fait banqueroute. On l'a pris & on l'a apliqué à la torture, où il a accusé *Stick*, Agent du Marquis de *Brandebourg* auprès de cet Etat, qui aïant été arrêté & mis en prison à *Amsterdam*, a accusé à son tour comme complices, ses deux frères, dont l'un a été fait Chevalier par sa Majesté, & l'autre étoit en dernier lieu Capitaine au service de *Vénise*. Ces deux derniers se sont enfuis, & deux Marchands d'*Amsterdam* soupçonnés d'avoir eu part à cette affaire, ont décampé aussi. On a nommé quelques personnes distinguées comme aïant trempé dans cette méchanceté, telsque le Bourguemestre *Paw* d'*Amsterdam*, & *Vandike* Ambassadeur du Roi de *Suède*. Mais

on

on croit que le premier eſt calomnié en cela 1620.
par ſes ennemis ſur-cet unique fondement, qu'étant Bourguemeſtre, il a laiſſé durer ſi longtems cette affaire ſans la découvrir. La réputation de l'autre eſt attaquée à cauſe de ſes liaiſons avec *Stick*, & parce que, quoiqu'on ſache qu'il étoit fort endetté il y a quelques années, il a acheté depuis quelques jours une ſeigneurie conſidérable en *Hollande*; mais je ne vois pas qu'on ait aucune preuve contre l'un ou l'autre, ni même qu'on les accuſe directement. *Stick* allègue ſes Privilèges de Miniſtre public, mais il n'y a pas aparence qu'il ſauve ſa vie dans un crime de cette nature *læſæ Majeſtatis*, ſurtout étant natif & ſujet de ces Provinces.

Il doit y avoir ici le 3. du mois prochain N. S. une aſſemblée de ceux qui ont jugé BARNEVELT & ſes complices, pour déterminer ſi le crime pour lequel ils ont été condamnés, étoit *crimen læſæ Majeſtatis*, car comme cela n'eſt pas ſpécifié dans leur ſentence, on ne peut procéder à la confiſcation de leurs biens, juſqu'à ce que ce point ſoit éclairci.

Nous ſommes en danger ici de faire une grande perte par la mort du Comte *Guillaume*, qui eut une ataque d'Apoplexie Samedi au ſoir, & avoit perdu la parole qu'il n'avoit pas encore recouvrée Lundi matin, quand les dernières nouvelles vinrent de *Lewarde*. Lorsque les Etats de *Friſe* vinrent le viſiter, il ne put répondre autre choſe que *oui* & *non*. Je vous envoye la dernière Lettre que j'ai reçuë de lui, comme digne d'être luë par ſa Majeſté, à cauſe de zèle qu'il y montre pour

la

1620. la conservation du *Palatinat*. Je souhaite qu'il ne se trouve pas que ce soit *cygnea cantio*.

Aujourd'hui même je reçois des Lettres du 7. de ce mois du Roi de *Dannemarck*, & du Chevalier *Robert Anstruther*, datées de *Cremp* dans le *Holstein*, par les mains de l'Agent du Roi auprès de cet Etat, *Adrien Strick*, nouvellement de retour. Par le raport de cet Agent, aussi-bien que par la Lettre du Chevalier *Anstruther*, je vois que le Roi se défie un peu des Etats, & qu'il craint qu'on ne l'empêche de bâtir sa nouvelle Ville, & qu'on n'équipe dans cette vûë des Vaisseaux de guerre pour les envoyer dans l'Elbe. Le Chevalier me mande que le Roi differe de se satisfaire sur ce qu'il lui demande au nom de sa Majesté pour l'assistance de ses amis d'*Allemagne*, ne voulant pas se priver lui-même des moyens de se défendre, si on l'attaque. Il me prie en conséquence de lever les doutes du Roi, en l'informant du vrai but des préparatifs des Etats. C'est ce que je puis très-bien faire, & que je ferai dans deux jours, l'Agent du Roi se chargeant d'envoyer alors ma Lettre. Il n'y a pas seulement une chaloupe, autant que je le puis savoir, qui soit destinée pour un pareil dessein; seulement, comme je vous l'ai mandé dans ma dernière dépêche, les Commissaires des Etats sont allés à *Lubeck*, pour accomoder le different entre le Duc de *Lunebourg* & la Ville de *Hambourg*; comme aussi pour s'informer des démarches du Roi de *Dannemarck*, qui a deux Vaisseaux de guerre à l'ancre sur l'Elbe, placés de maniere que tous les bateaux

sont

ſont obligés de paſſer entr'eux & à leur portée; & s'ils ne baiſſent pas pavillon en paſſant, & ne rendent pas compte de leur cargaiſon, on tire ſur eux, & on leur fait payer chèrement la poudre. Cela ne tend jusqu'ici qu'à faire reconnoître la Souveraineté du Roi de *Dannemarck*, & ſa juriſdiction; mais on croit qu'on en viendra bientôt à impoſer une taxe; par où ce Roi s'attireroit à dos cet Etat & les Villes *Anſéatiques*, pour la conſervation de leur ancienne franchiſe ſur cette rivière, quoique ſûrement jusqu'ici, on n'ait pas penſé à l'attaquer. La Ville de *Hambourg* qui eſt la plus intéreſſée dans cette affaire a levé 500. chevaux & 3000. hommes de pied, & a équipé ſix ou ſept Vaiſſeaux de guerre; mais comme elle eſt inquiétée d'un côté par le Duc de *Lunebourg*, & de l'autre par le Roi de *Dannemarck*, elle ne ſait de quel côté ſe tourner. Ces différends ſurviennent fort mal-à-propos pour les affaires d'*Allemagne*, mais fort heureuſement pour la ligue *Catholique*; qui outre ſes propres forces & ſon union, a encore l'avantage de ces diviſions entre ceux qui ſont de la Religion opoſée. 1620.

Les Etats ont donné ordre de lever 4000. hommes pour remplacer leurs garniſons; on les apelloit ordinairement *Waert-gelders*; mais les *Arminiens* aïant rendu ce nom odieux, on les nomme aujourd'hui *garniſoen houders*, *gens tenans garniſon*, à quoi ils doivent ſervir, pendant que, ſelon les mouvemens que feront les troupes de l'Archiduc, ils méneront leur armée en Campagne. Je ſuis, &c.

Tout

1620. Tout le commerce eſt arrêté à *Hambourg*, ſelon l'avis que l'Agent des Etats auprès des Villes *Anſéatiques*, a donné à ſes Maîtres, & l'on y craint fort que les Marchands *Anglois* dont un Député a été en dernier lieu auprès du Roi de *Dannemarck*, ne ſe retirent de cette Ville.

Le même au même. 23. *May.*

MONSIEUR.

Ce paquet pour le Baron de *Dhona* m'aïant été recommandé fortement de *Heidelberg*, comme contenant des choſes qui intéreſſent particulièrement le ſervice de ſa Majeſté & du Roi de *Bohême*, je dépêche un Exprès pour le porter, & pour vous informer en même tems des nouvelles que nous avons reçuës ici de différens endroits depuis ma dernière dépêche du 19. de ce mois.

Mr. *Aerſſens* a donné avis à ſes Maîtres par une Lettre du 19. N. S. qu'aïant parlé au Duc de *Deuxponts*, au Marquis d'*Anſpach*, & au Duc de *Wirtemberg*, ſelon ſes inſtructions, pour les affermir dans leur union entr'eux, & dans leurs bonnes diſpoſitions envers le Roi de *Bohême*, & en aïant reçu les réponſes les plus ſatisfaiſantes, il devoit partir le lendemain pour continuër ſon voyage par la *Suiſſe*; que ces Princes attendent les Ambaſſadeurs de *France*, dans la ferme perſuaſion que leur Roi n'ira point contre les maximes de ſon Père en cherchant à rompre leur union, qui lui avoit couté tant d'argent & de peine, mais qu'au contraire il travaillera à l'affermir pour

la

la ſûreté de ſa propre perſonne & de ſon Royaume: Que le Marquis d'*Anſpach* étoit occupé à aſſembler toutes les forces de l'union, dans l'intention de marcher inceſſamment en *Bavière*, pour obſerver les mouvemens du Duc, & de la ligue *Catholique*, à-préſent que la plus grande partie de leurs forces eſt raſſemblée: Que le paſſage par *Briſack* eſt ouvert, & qu'on a logé 1500. chevaux dans la Ville, le Marquis de *Baden* étant trop foible pour faire réſiſtance, & les Princes de l'union ne trouvant pas à-propos d'élever quelque nouveau Fort dans le territoire de la Maiſon d'*Autriche*, pour fermer le paſſage, ce qui pourroit donner quelque ſujet de ſe plaindre qu'ils ſont les agreſſeurs: Que le 21. du mois, N. S. il y auroit une aſſemblée de l'union à *Heidelberg*, pour regler la direction des affaires, pour autoriſer un Général, pour déterminer les moyens de ſoutenir la guerre, & la manière dont on recevra les Ambaſſadeurs de *France*. Il conclut en diſant, que les forces des Princes ſont peu conſidérables, qu'ils ont peu d'argent, que leurs Villes ne ſont pas accoutumées à loger des ſoldats, & qu'il y a déjà une aſſez grande cherté de toutes choſes, avant que la guerre commence. Il avoit été ſollicité par les Princes de les ſervir auprès des *Vénitiens*, & de tâcher d'empêcher le paſſage des troupes *Eſpagnols* par la *Suiſſe*; ce qui n'aboutira pas à grand choſe, puiſque nous aprenons que le Duc de *Savoye* leur a donné paſſage par ſes Etats. 1620.

J'ai vu une Lettre de *Zurich* qui vient de

1620. bon lieu, dans laquelle on dit que le Marquis de *Baden* aïant preſſé les Cantons Proteſtans de lui donner un ſecours de 2000. *Suiſſes*, en vertu de l'alliance qu'il y a entr'eux, pour la défenſe de ſon Païs, la choſe avoit été empêchée par les efforts réünis des Ambaſſadeurs de *France* & d'*Eſpagne* qui réſident auprès des Cantons; ce qui montre ce que l'on doit penſer des vuës de la *France*, malgré ce que dit Mr. *Aerſſens* des eſpérances des Princes de l'union, puiſque tous les Miniſtres de cette couronne tirent leurs inſtructions de la même ſource.

Par une Lettre de *Heidelberg* du 22. de ce mois N. S. Mr. *de Brederode* mande, que le Comte de *Manſfield* s'eſt retiré de devant *Budwitz*, & qu'il a marché avec 7000. hommes du côté de l'*Autriche*, où le Prince d'*Anhalt* & le Comte de *Hollock* ont joint l'armée dans l'intention d'attaquer les Impériaux, avant qu'ils puiſſent recevoir de nouveaux renforts. Il mande de plus qu'on y a reçu avis de *Leipſick* que le Duc de *Saxe* a conſulté l'Univerſité, pour ſavoir s'il n'eſt pas juſte que les Princes & les Villes *Evangeliques*, aſſiſtent l'Empereur contre le Roi de *Bobême*, & qu'on avoit conclu pour la négative, ce qui embaraſſoit beaucoup le Duc, & lui faiſoit craindre quelque ſoulèvement dans ſon Païs, parce qu'il s'eſt déclaré en faveur de l'Empereur. Mr. *de Brederode* écrit encore, que la chambre de *Spire* avoit envoyé un autre huiſſier à *Heidelberg* le 21. de ce mois N. S. pour faire une ſeconde inſinuation du monitoire de l'Empereur; mais que com-

comme il eſt contre l'uſage de faire de pareilles 1616.
inſinuations dans les Etats d'un Prince, avant qu'on ait entendu ſa défenſe, l'huiſſier avoit eu ordre de ſortir du *Palatinat*, ſans communiquer ou publier ſon monitoire, ce qu'avoit fait exécuter en effet un des meſſagers de la Chancelerie.

Mr. *Langerack* a écrit encore de *France* pour preſſer ſes Maîtres d'envoyer leur Ambaſſade extraordinaire, les aſſurant que tous les mécontentemens précédens ont ceſſé, & que tous ceux qu'ils jugeront propres pour cet emploi, ſeront bien reçus, excepté ſeulement Mr. *Aerſſens* & Mr. *Marquet*.

Van Haga, Ambaſſadeur des Etats à *Conſtantinople* a mandé ici par une Lettre du 9. *Avril*, qu'on a refuſé l'accès auprès du Grand-Seigneur à l'Ambaſſadeur de *Pologne*, quoique l'Ambaſſadeur de l'Empereur faſſe tout ce qu'il peut en ſa faveur, & que les Ambaſſadeurs du Prince de *Tranſylvanie* ont été renvoyés de *Conſtantinople* avec toute ſorte de contentement.

Vous verrez par ces extraits que je vous envoye des Lettres d'*Italie*, les proviſions d'argent & les autres préparatifs qu'on fait pour le transport des troupes *Eſpagnoles* qui doivent aller en *Bourgogne*; comme auſſi la réſolution qu'on a priſe à *Veniſe* d'y faire un accueil extraordinaire à Mr. *Aerſſens*.

J'ai vu ſes inſtructions ſecrètes, ſur la manière dont il doit ſe conduire auprès du Duc de *Savoye*; on lui ordonne en peu de mots premièrement, de tâcher de lui inſpirer des diſpoſitions favorables pour le Roi de *Bohê-*

1620. *me*; & enſuite de ſonder ſes intentions par raport à cet Etat; de ſavoir ſi l'on peut compter ſur ſon aſſiſtance dans l'occaſion, comme ils ont été prêts de lui accorder un ſecours d'argent dans ſes néceſſités, ce qu'ils déclarent qu'ils n'auroient pas ceſſé de faire ſi la guerre avoit continué. Sa Majeſté peut voir par-là quelles ſont les diſpoſitions de cet Etat envers ce Prince, & combien les encouragemens qu'elle trouvera bon de lui donner, concourront avec la Négociation de Mr. *Aerſſens*, s'ils arrivent à tems.

Il y a ici un domeſtique du Duc de *Feria* gouverneur de *Milan*, qui ſollicite auprès des Etats la permiſſion de transporter vingt-cinq chevaux & juments de ces Provinces pour l'uſage de ſon Maître. On en fait quelque difficulté, mais on l'accordera ſous caution qu'ils ne ſeront employés qu'au ſervice particulier du Duc. Ce meſſager paroît faire plus d'obſervations qu'on n'en attendroit d'un homme de ſon état; il a fréquenté familièrement les Maiſons des deux Marquis *Spinola* & *Bedmar* à *Bruxelles*, & il a dit ici à quelques-uns de ſes compatriotes, que l'Archiduc ſe propoſe de loger aux environs de *Cologne*, & dans ces quartiers-là, les nouvelles levées qu'il fait, pour qu'elles ayent la commodité vers la fin de l'Eté de ſe jetter dans le *Palatinat*; & en même tems pour empêcher cet Etat d'envoyer du ſecours en *Allemagne*, ſoit parce que ces troupes ſeront ſur leur paſſage, ſoit en leur faiſant craindre le ſiége de *Juliers* pour lequel elles ſeront également à portée. Ces levées étant ajoutées aux vieil-

les

les troupes, & à celles qu'on attend à-pré- 1620.
ſent d'*Italie*, il compte que toute l'armée de l'Archiduc montera à 40, 000. de pied, & à 6000. chevaux. Il dit cependant qu'on ne ſouhaite rien plus de ce côté-là que le renouvellement de la trêve.

Les Etats d'*Hollande* en promettant l'impunité à *Baltazar Gerard*, ce monnoyeur dont je vous ai parlé dans ma dernière Lettre, l'ont engagé à revenir ici d'*Anvers*, où il s'étoit réfugié. Il eſt à-préſent ſecrètement dans cette Ville. Mais il y a aujourd'hui une diſpute entre les Etats & la Ville d'*Amſterdam*, ſur le procès des priſonniers. Les Etats demandent qu'on les envoye d'*Amſterdam* ici; mais cette Ville inſiſte ſur ſes Privilèges, & veut que le procès ſe faſſe chez eux. Cela fait grand bruit; on accuſe quelques-uns des Principaux d'ici d'avoir intention de ſuprimer les accuſations, qui toucheroient enfin, à ce qu'on croit, quelques perſonnes de qualité, ſans quoi on n'auroit pas pu battre & diſperſer par-tout pendant ſi longtems, une auſſi grande quantité de ces monnoyes. Entr'autres ils ont fait une grande quantité de groſſes, petite monnoye qui porte l'empreinte de l'Electeur de *Brandebourg*, & qu'ils ont diſtribué dans les Païs qui ſont à l'Eſt, ce qu'on impute à ſon Agent *Stick* comme une double tromperie. L'on ſait à-préſent que ſon Père, qui mourut peu de tems après ſon retour de ſon Ambaſſade en *Pruſſe*, fut le premier inſtrument qui amena *Vorſtius* dans ce Païs pour y fabriquer une nouvelle Religion, de quoi Dieu le pu-

1620. nit aujourd'hui dans ſa poſtérité.

Le Comte *Guillaume* a recouvré la parole, & quelque ſentiment du côté qui étoit principalement attaqué; ſes médecins eſpèrent qu'il pourra vivre quoiqu'ils doutent qu'il reprenne jamais ſes forces. Je ſuis &c.

Le même au même. 7. *Juin.*

MONSIEUR,

J'ai parlé au Prince d'*Orange* depuis ſon retour, touchant la propoſition que fait le Duc de *Savoye* à ſa Majeſté d'entrer en alliance avec cet Etat, & avec les Princes de l'union. Il a demandé du tems pour répondre juſqu'à ce qu'il puiſſe parler à quelques membres des Etats qui ſont abſens, mais qu'on attend tous les jours à *la Haye*. En attendant, ſur ce que je puis conclure des diſcours du Prince, je ſuis très-confirmé dans ce que je penſois des diſpoſitions des Etats touchant le ſujet de ma Lettre du 19. du mois dernier. Mais l'affaire n'eſt plus un ſecret; car *Brederode*, Ambaſſadeur des Etats à *Heidelberg*, a averti ſes Maîtres par ſes dernières Lettres du 29. des intentions du Duc, dont il a mauvaiſe opinion, penſant que ce Prince voudroit ſe joindre aux Princes & Etats Proteſtans, pour ſaper ſourdement leurs conſeils, & ruiner leurs affaires. Mais c'eſt un homme très-paſſionné, & entêté d'anciens ſoupçons; auſſi l'opinion qu'il a du Duc, n'empêchera pas qu'on n'accepte ſon offre, au cas qu'il agiſſe rondement.

J'ai écrit au Chevalier *Anſtruther*, & lui ai

ai fourni des raiſons ſuffiſantes pour guérir le 1620.
Roi de *Dannemarck* des ſoupçons qu'il a conçus contre cet Etat; & qu'il allègue comme une excuſe pour ne pas fournir de l'argent aux amis de ſa Majeſté, prétendant qu'il aura beſoin de toutes ſes forces pour ſa propre défenſe: il n'y a ici aucune ombre de préparatif ni d'intention de l'empêcher de fortifier ſa ville ſur l'Elbe, mais au retour des Etats qui ſont actuellement abſens, j'eſpère que je pourrai donner au Roi des aſſurances encore plus fortes. En attendant je m'aperçois que ſon Agent a fait en grand ſecret au Prince d'*Orange*, des ouvertures ſemblables à celles du Duc de *Savoye*, pour entrer en alliance avec cet Etat; il s'en raporte au Prince pour ménager cette affaire d'une façon honorable pour le Roi, & de maniére qu'il paroiſſe que les Etats l'ont recherché les premiers. Mais l'Agent ne parle encore d'aucune condition; il ſe contente de parler des favorables diſpoſitions du Roi pour l'alliance; & cela ſeulement au Prince d'*Orange*, & à un des membres des Etats, avec lequel cet Agent eſt accoutumé à parler confidemment.

J'ai remis Mardi dernier à cet Agent le paquet que j'ai reçu de vous pour le Roi de *Dannemarck*, avec votre Lettre du 13. du mois dernier. Il s'eſt engagé à le faire parvenir ſûrement & promptement.

Je ne manquerai pas de faire connoître la vérité du départ du Capitaine *North*, & ſa desobéiſſance, quand on me fera quelque queſtion là-deſſus; mais je ne vois pas juſqu'ici qu'on s'en faſſe ici une autre idée que

1620. celle qu'en a donnée la proclamation de ſa Majeſté.

Quoiqu'on ait eu différens ſoupçons ſur les préparatifs qu'on fait, à-préſent chez l'Archiduc, croyant tantôt qu'on en vouloit à *Clèves*, tantôt à *Embden*, le ſentiment le plus reçu, c'eſt que ces levées n'ont pour but que de fortifier la ligue Catholique en *Allemagne*. A tout évènement le Prince d'*Orange* prépare auſſi une armée pour tenir la Campagne; & la levée de 4000. *gens tenans garniſon*, comme ils les apellent, pour contenir l'interieur du Païs dans le devoir, ſe fait actuellement.

Dans l'aſſemblée des Etats de *Gueldres*, qui eſt entièrement finie, on a pris la réſolution de continuër le ſecours au Roi de *Bohême*, & aux Princes de l'union, juſqu'à la fin du mois d'*Août* prochain; & comme les Etats de cette Province ne s'aſſemblent qu'une fois l'année, on a autoriſé quelques Députés à continuër après ce terme, ſelon qu'ils le trouveront néceſſaire. Par raport à la Compagnie des *Indes-Occidentales*, qui aïant obtenu le conſentement des ETATS-GÉNÉRAUX, doit avoir à-préſent l'aprobation des Provinces, & par raport à quelques autres propoſitions ſur l'envoi d'une Ambaſſade extraordinaire en *France*, & à ſa Majeſté, & ſur d'autres ſujets pareils, dans leſquelles ils ont pour but de régler leurs affaires au dehors, à-préſent qu'ils ſont ſi tranquilles dans l'intérieur, cette Province à conſenti pleinement à concourir avec les autres; & comme c'étoit de ſon côté qu'on attendoit les plus grandes difficul-

ficultés, parce que leur pauvreté leur rend les 1620.
charges plus pesantes, on ne doute guères du consentement des autres Provinces. La maladie du Comte *Guillaume* est venuë cependant très-mal à propos pour la *Frise* & pour *Groningue* que son autorité de gouverneur entretenoit dans de bonnes dispositions, quoique d'ailleurs ces Provinces ne soient pas fort portées à accorder aucune contribution extraordinaire. Il y a peu d'espérance que ce Comte recouvre entièrement ses forces, soit du corps soit de l'esprit, à cause de son âge, & des autres circonstances, outre sa principale maladie, qui cependant continuë à diminuër, à ce que disent ses médecins.

Il y a ici un gentilhomme *François*, nommé *Belleaujuin* apartenant au Marechal *de Lesdiguières*, envoyé pour accomoder les différends entre le Prince de *Condé*, & le Prince d'*Orange*, au sujet du testament du Prince défunt. Il a trouvé le Prince à *Nimègue*, & il reste là sans y avoir d'autres affaires, autant que je le puis savoir, quoique Mr. *Langerack* ait écrit qu'il avoit des instructions secrètes pour sonder les dispositions des Etats sur le renouvellement de la trêve. J'aprens seulement qu'il a dit au Prince d'*Orange*, & à quelques personnes des Etats de la part du Marechal de *Lesdiguières*, & d'autres principaux personnages de la cour de *France*, que l'Ambassade extraordinaire d'ici sera bien reçuë, & il leur a conseillé en conséquence, de ne pas différer plus longtems de l'envoyer. Mais on ne peut rien résoudre ni sur celle-là, ni sur celle qu'on veut envoyer à la Ma-

1620. Prince de *Condé* 100, 000. florins comptans; 100, 000. florins dans un an; & qu'il lui donnera une des plus riches tentures qui apartenoient au Prince défunt, & les raretés d'un certain cabinet, qui avoient été raſſemblées par la Princeſſe.

On montre ici la copie d'une Lettre envoyée de *France*, comme écrite par Mr. *Aersſens* à un de ſes correſpondans à *Paris*, avant ſon départ de *la Haye*; dans laquelle il y a pluſieurs *traits de plume*, quelques-uns contre les *Vénitiens*, qu'on y traite de Pantalons; d'autres contre les membres des Etats qu'on y traite comme des gens ſans mérite, & comme s'il n'y avoit perſonne de conſidérable dans cet Etat que le Prince d'*Orange* & lui. On eſt incertain juſqu'à ce qu'on l'ait entendu, ſi cette Lettre eſt autentique ou fabriquée; mais en attendant elle court de main en main, à ſon grand deshonneur.

Je ſuis &c.

Vous pouvez voir par cette Lettre que je n'avois pas negligé de vous écrire dans le tems de ſa date, & que c'eſt le malheur arrivé au courier. Cette Lettre aïant manqué, ſa copie ne fut envoyée que le 8. *Juillet*, ce qui a empêché que vous ne la reçuſſiez dans ce tems-là.

Le même au même. 12. *Juin.*

MONSIEUR,

La plupart des membres des Etats étant revenus de leurs différentes Provinces, & le Prince d'*Orange* aïant parlé aux principaux d'entr'eux de l'ouverture faite par le Duc de

Sa-

Savoye, & des ſoupçons du Roi de *Danne-* 1620.
marck, il m'a dit touchant le premier article, qu'il croit que ſi le Duc perſiſte dans ce deſſein, la choſe ſera acceptée ici avec plaiſir; & ſur le ſecond point, il m'a aſſuré que ces ſoupçons étoient ſans aucun fondement, que les Etats étoient ſi éloignés de faire des préparatifs de ce genre, qu'ils n'avoient pas ſeulement parlé une ſeule fois d'inquiéter le Roi au ſujet du Fort qu'il bâtit ſur l'Elbe. Sur cela il m'a prié d'écrire à ſa Majeſté pour la ſupplier d'animer le Duc de *Savoye* dans ſes bonnes intentions, ce qui eſt d'une grande importance pour le bien commun; & d'ôter au Roi de *Dannemarck* tout pareil ſoupçon qui pourroit le détourner de concourir avec ſa Majeſté, pour défendre leurs amis communs & leurs alliés en *Allemagne*; c'eſt ce que j'ai fait hier en écrivant au Roi lui-même, & à *Robert Anſtruther*. J'ai de plus fait ſavoir à ce Roi par ſon Agent, ce que je ſai des diſpoſitions des Etats, qu'ils ſont ſi éloignés de tout deſſein contre lui, qu'au contraire ils entreront volontiers dans des liaiſons plus intimes; ſur quoi je me rapelle que ſa Majeſté jetta, il y a quelque tems, les ſemences dont je comprens que cette inclination mutuelle qui paroît aujourd'hui entre ce Roi & cet Etat-ci, eſt le fruit, qui pourra, ſi l'on s'y prend bien, être amené bientôt à une plus grande maturité.

Pendant que je parlois de ces affaires avec ſon Excellence, on me remit votre Lettre du 28. du mois dernier; le Prince aïant reçu ſes dépêches en même tems, nous eumes

1620, tous deux celui de lire nos Lettres, & j'eus une occasion favorable de l'instruire plus au long de toutes les réflexions si précises, & si justes que fait sa Majesté sur ces différends entre le Roi de *Dannemarck* & cet Etat. Il tâcha d'excuser les procédés des Etats, en leur donnant le nom radouci de malentendus, & il montra une très-grande disposition, non-seulement à éloigner tout sujet de plainte du côté de ce Roi, mais encore à faciliter l'alliance qu'on propose à présent, espérant que S. M. D. entrera dans les mêmes dispositions, & levera la difficulté que pourroit causer le séjour de ses Vaisseaux de guerre sur l'Elbe, ce qui fait beaucoup de peine à cet Etat & aux villes *Anséatiques*, en dérangeant le commerce duquel dépend principalement la subsistance des uns & des autres.

Entr'autres avis que son Excellence venoit de recevoir, il y en avoit un qui portoit, que les villes *Anséatiques* allarmées par ces Vaisseaux & les autres préparatifs du Roi de *Dannemarck*, avoient rapellé le Comte de *Solmes* leur Général, & les autres Officiers à leur paye, qui étoient alors au service de l'union, ce qui cause beaucoup de préjudice à ces Princes.

J'informai aussi en même tems son Excellence des outrages faits par les *Hollandois* aux sujets de sa Majesté dans les *Indes-Orientales*, où ils avoient tué des hommes, enlevé par des hostilités ouvertes des Vaisseaux & des marchandises, tenu des discours outrageans, & fait des actions insolentes contre sa Majesté. Il sentoit vivement tout cela, mais

mais il doutoit qu'ils puſſent avoir reçu la 1620.
nouvelle de l'accord entre les deux Compagnies. Il conclut cependant qu'on devoit reſtituer les biens aux marchands & faire réparation à ſa Majeſté. J'eſpère que je trouverai les Etats également bien diſpoſés; je me propoſe de leur demander audience la ſemaine prochaine, pendant laquelle Mr. *Gogb* qui entend le mieux ces affaires, ſera Préſident.

Je crus qu'il convenoit de faire part auſſi à ſon Excellence du ſoin que ſa Majeſté témoigne pour la conſervation du *Palatinat*, par l'Ambaſſade qu'elle ſe propoſe d'envoyer exprès aux Princes, dont les levées extraordinaires paroiſſent menacer ce Païs-là. Il approuvoit beaucoup cette démarche, & ne doutoit pas qu'elle ne produiſit un bon effet, pourvû qu'elle fût apuïée par la conſidération de l'aſſiſtance Royale de ſa Majeſté accordée aux Princes de l'union. Trois Députés des ETATS-GÉNÉRAUX ſont venus exprès chez moi en dernier lieu, pour me parler des grands préparatifs des *Eſpagnols*, (dont ſa Majeſté eſt inſtruite en particulier de *Bruxelles*) & de l'opinion générale où l'on eſt, qu'ils attaqueront le *Palatinat*. Ils ſuplient ſa Majeſté de conſidérer ſelon ſa ſageſſe le danger où ſe trouve le patrimoine de ſon fils, & d'employer ſa puiſſance à le prévenir.

Je leur dis que j'avois reçu depuis peu un ordre exprès de leur faire la même propoſition; de ſorte que je voyois que ſa Majeſté & eux-même concourroient dans les mêmes diſpoſitions. J'ajoutai que comme ils avoient ici une armée toujours prête, ils étoient les plus

1620. plus] a portée en toute occaſion d'exécuter leurs bonnes intentions, en quoi je trouve qu'ils ſont aſſez empreſſés, autant du moins que cela peut s'accorder avec la ſûreté de leur propre Païs; mais comme ils ſont obligés d'avoir des garniſons, non-ſeulement dans leurs Villes frontières, mais auſſi dans l'intérieur du Païs, dans leurs Villes *Arminiennes*, toutes les forces qu'ils peuvent mener en Campagne ſe réduiſent à 120. compagnies d'Infanterie qui font entre ſept à huit mille hommes, outre toute leur Cavalerie qui en fait environ 2400. Ce ſeront des troupes choiſies; mais elles ne pourront pas faire grand choſe par elles-même, à cauſe des grandes forces des *Espagnols*, qui, ſelon les avis qu'on a ici, ſe propoſent d'avoir deux armées, l'une commandée par le Marquis de *Spinola*, qui doit aller en *Allemagne*; l'autre par Don *Louïs* de *Velasco*, qui doit tenir l'armée des Etats *en bride*.

M'étant entretenu au long ce matin avec ſon Excellence, premièrement du deſſein de l'ennemi, & enſuite des moyens les plus efficaces d'aſſiſter nos amis, je le trouve très-indécis dans ſon jugement ſur l'un, & dans ſes réſolutions ſur l'autre; mais il penſe par raport au premier, & il eſt en cela de la même opinion que quelques autres des Principaux membres des Etats, que comme les *Espagnols* ne voudront pas irriter tout d'un coup la Majeſté en attaquant le *Palatinat*, ils s'empareront premièrement de *Franckfort*, & des autres Villes Impériales qui ſont aux environs, ſous prétexte d'exécuter le ban de l'Empire; & qu'é-

qu'étant une fois établis dans ces quartiers-là, ils couperont tous les canaux de la correspondance entre les Princes de l'union & les Villes Impériales, & ſe rendront Maîtres, comme ils le voudront des Etats des uns, & des libertés des autres. 1620.

Le Prince d'*Orange* fait ce qu'il peut pour aſſiſter les Princes de l'union par ſes Conſeils. Il leur a écrit hier au ſoir de tirer trois ou quatre milles chevaux du Roi de *Bohême*, à qui il a écrit de s'en pourvoir d'autant, du Prince de *Tranſylvanie*, ce qu'il croit très-faiſable, parce qu'il a reçu avis de *Prague* que le Roi a renvoyé 6000. chevaux *Tranſylvains*, n'en aïant pas beſoin dans l'armée de *Bohême* contre les Imperiaux. On pourra y joindre la Cavalerie de cet Etat, & un certain nombre de mousquetaires qu'on enverra dans des chariots, comme on avoit voulu le faire l'Eté dernier. Mais il eſt très-incertain ſi ces troupes pourront ſe joindre, & quand on y réüſſiroit, ce ne ſeroit autre choſe qu'un *camp volant*, plus propre à incommoder l'ennemi, qu'à défendre nos amis.

Dans une converſation touchant la levée de 4000. hommes que ſa Majeſté ſe propoſe de faire pour la défenſe du *Palatinat*, une perſonne judicieuſe propoſoit un plan plus ſolide; elle ſupoſoit que l'importance de cette cauſe où il s'agit de *ſumma rerum*, pourroit engager ſa Majeſté à augmenter ces 4000. juſqu'à 6000. qui joints à l'armée des Etats, & aux 600. chevaux & 1600. hommes d'Infanterie qu'on lève à-préſent dans le Païs de *la Mark*, avec l'argent des Etats, pour le ſervi-

1620. ſervice des Princes, & qu'on pourroit retenir, feroient une armée de 16000. hommes de pied & de 3000. chevaux, ſuffiſante pour veiller ſur les mouvements du Marquis de *Spinola*, pour lui faire face de tous côtés, & pour empêcher qu'il n'entreprenne rien contre les Villes libres, ou qu'il n'entre dans les Païs de quelqu'un des Princes; pendant qu'en même tems l'armée des Princes ſeroit ſuffiſante pour occuper le Duc de *Bavière* & ceux qui ſe ſont joints à lui; de ſorte que l'Electorat du Roi de *Bohême* étant ainſi à couvert, il ſeroit plus en état de défendre la couronne que Dieu lui a donnée par Election. Ce ne ſont là que des discours, mais apuïés ſur des raiſons ſi ſpécieuſes, que j'ai cru qu'ils méritoient d'être raportés.

Le Prince d'*Orange* ſouhaiteroit fort d'obtenir une armée Royale, pour faire une diverſion. Il faudroit qu'elle fût ou dans le Païs de l'Archiduc, ou dans les Etats des Princes *Eccléſiaſtiques* d'*Allemagne*. Mais il n'eſpère pas le premier, ſupoſant que ſa Majeſté voudra conſerver la Paix avec l'*Eſpagne*, comme les Etats voudront eux-même conſerver la trêve. Il regarde le dernier comme plus faiſable, jugeant que *Cologne* & *Liège* ſont moins aiſées à défendre que *Francfort*; mais ce n'eſt là qu'un discours vague plutôt qu'un plan de défenſe, proprement dit.

On ſoupçonne fortement ici que les troupes *Françoiſes* recevront ordre de *France* de ne pas bouger, en cas que l'armée des Etats marche en *Allemagne*. On a vu combien cette couronne eſt mal diſpoſée pour les Prin-

Princes, par ce que les Ambaſſadeurs qu'elle 1620.
a envoyés en *Allemagne*, ont fait en paſſant par *Strasbourg*. L'Ambaſſadeur des Etats écrit d'*Heidelberg* à ſes Maîtres, qu'ils ont employés toutes ſortes de moyens pour perſuader à cette Ville de renoncer à ſon alliance avec les Princes, comme à une choſe qui lui eſt très-préjudiciable, ſoit à cauſe des frais qu'elle lui coute, ſoit à cauſe du danger auquel elle l'expoſe.

De la propre main du Chevalier DUDLEY CARLETON.

Aïant écrit juſqu'ici Samedi au ſoir, j'ai retenu mon courier juſqu'à-préſent Lundi matin, attendant nos Lettres d'*Allemagne*, par leſquelles nous aprenons de *Prague*, que les deux armées qui ſont en *Autriche*, ſont encore à s'obſerver, aſſez prêtes l'une & l'autre à ſe mutiner faute de paye. L'on écrit de *Cologne* que le paſſage par *Briſac*, après avoir été encore diſputé par le Marquis de *Dourlach*, eſt enfin ouvert, & qu'une partie de l'armée de *Leopold* y a déjà paſſé ſans difficulté.

Par cet extrait des Lettres de *Zurich* & de *Milan* vous verrez que les *Eſpagnols* & les *François* continuent à ſuivre la même direction chez les *Griſons*, par où l'on peut juger de leurs procédés ailleurs; & que les préparatifs pour ces quartiers ci ſe faiſant principalement par les *Eſpagnols*, l'affaire dont *Spinola* eſt chargé, quelle qu'elle puiſſe être, eſt une affaire *Eſpagnole*, quoiqu'on la couvre du nom de l'Empereur.

M'é-

1620. M'étant procuré la Lettre dont je vous ai parlé dans le poſtcrit de ma dernière dépêche, j'ai vu qu'elle étoit datée d'*Heidelberg*, & non de *la Haye* comme on me l'avoit dit. Comme elle excite beaucoup de haine & d'indignation, contre un homme auſſi conſidérable dans ce Païs, je vous en envoye une copie. *Nemo laditur niſi à ſe ipſo*, & quoiqu'on ſoupçonne un peu qu'il la deſavouera, cependant le Stile, le tour, & les idées ſont trop de lui, pour qu'on puiſſe la mettre ſur le compte de quelqu'autre.

Le Comte *Guillaume* eſt mort le 19. jour de ſa maladie, dans le tems que ceux qui étoient autour de lui ſe promettoient le plus ſa guériſon. Sa Lettre que je vous envoyai avec ma dépêche précédente, eſt la dernière qu'il a écrite; comme c'eſt *ſermo morientis*, & d'un homme auſſi ſage & auſſi expérimenté, elle en mérite d'autant plus d'attention.

Il eſt très-incertain qui ſera ſon ſucceſſeur dans ſon gouvernement de *Friſe* & de *Groningue*; ſi c'étoit le Prince d'*Orange*, il ſe trouveroit par-là Gouverneur-Général de toutes les *Provinces-Unies*; mais outre l'envie que cela pourroit exciter contre lui, il y auroit des inconvéniens à gouverner ces Provinces par députés. Le Comte *Henri* & le Comte *Erneſt*, y prétendent tous deux; & pluſieurs des membres des Etats de ces deux Provinces, voudroient garder le gouvernement dans leurs mains; ce qui ne pourroit avoir lieu ſans cauſer beaucoup de confuſion entr'eux, & ſans nuire au ſervice de tout l'Etat.

Pour ce qui me regarde, & l'emploi en

Al-

Allemagne, il me ſuffit pour l'honneur & pour ma ſatisfaction d'être entré en conſidération parmi les autres fidèles Serviteurs de ſa Majeſté, dans une affaire auſſi importante; & je reſterai ici avec le même plaiſir avec lequel j'aurois accepté cette commiſſion, comptant que je ne puis être mieux employé que dans les lieux où ſa Majeſté eſt le plus contente de mes ſervices. Je ſuis, &c. 1620.

Je prens la liberté d'enfermer dans votre paquet cette Lettre pour Milord Marquis de *Buckingham*.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au* ROI. 14. *Juin.*

SIRE,

Tant qu'on n'en n'a été qu'aux préparatifs pour les grandes levées faites conjointement, par l'Empereur, le Roi d'*Eſpagne*, le *Pape* & la ligue *Catholique* de l'*Allemagne*, préparatifs qui depuis quelques mois ont donné l'allarme à tous les amis, & alliés de votre Majeſté dans ces quartiers-ci; je l'ai informée par d'autres mains de tems en tems, de ce qui parvenoit à ma connoiſſance, ſans lui donner la peine de lire mes dépêches ordinaires. Mais aujourd'hui qu'on eſt prêt à entrer en action, je prens la liberté de mettre directement ſous les yeux de votre Majeſté ce qui s'eſt dit ſur ce ſujet ces trois derniers jours entre les Députés des Etats & moi.

Lundi au ſoir fort tard, après avoir paſſé tout le jour en délibération avec le Prince d'*Orange*, ils vinrent chez moi de la part de leur

1620. leur assemblée pour me demander ce que je pouvois leur aprendre des intentions de votre Majesté pour le secours de ses alliés & des leurs en *Allemagne*, & en particulier du *Palatinat*, qui est aujourd'hui dans le plus grand danger, afin qu'ils pussent regler leurs mesures en conséquence. Je n'avois pas grand chose à leur répondre excepté seulement, ce que j'avois appris ci-devant de l'intention où étoit votre Majesté d'envoyer des Ambassadeurs en *Allemagne*, pour se joindre à ceux de *France*, afin de pacifier ces troubles; & du dessein qu'elle a à présent d'en envoyer premièrement aux Princes qui semblent menacer le *Palatinat* par leurs levées extraordinaires. Ils aprouvoient cet expédient pourvû que l'Ambassade fût soutenuë par une armée, sans quoi ils doutoient de l'effet; & là-dessus ils me prièrent d'informer votre Majesté de la force des deux armées *Espagnoles*, l'une d'environ 20, 000. hommes de pied & 4, 000. chevaux qui doivent se trouver dans leur rendez-vous à *Luxembourg*, à la fin de ce mois, & marcher de là en *Allemagne* sous la conduite du Marquis de *Spinola* avant le milieu du mois suivant; l'autre sous le commandement de Don *Louïs de Velasco*, dont la force n'est connuë que par les conjectures que l'on forme touchant les vieilles troupes, & qui doit observer l'armée des Etats, en cas que la marche de *Spinola* l'engage à se mettre en Campagne. Ces Députés ajoutèrent que leurs intentions étoient bonnes, & qu'ils étoient résolus d'assister les Princes, & surtout le *Palatinat*, selon ce que je leur ai demandé ci de-

devant au nom de votre Majesté, pour la conservation du patrimoine & des Etats de son gendre; & afin que votre Majesté puisse plus aisément ménager l'accomodement qu'elle a en vuë. Mais les Princes de l'*Allemagne* étant trop foibles par eux-même pour faire résistance, & les Etats n'aiant pas des forces assez considérables pour les exposer entre deux armées dont l'une leur couperoit le retour dans leur Païs, pendant qu'ils suivroient l'autre, & en cas de quelque échec, pourroit pousser la victoire jusques dans le cœur de ces Provinces qui ne sont pas encore bien remises de leurs derniers troubles, & dont la force se trouve par-là considérablement affoiblie; par ces considérations, dis-je, ils ne voyent pas quelle satisfaction ils peuvent donner à votre Majesté dans la défense du *Palatinat*, à moins qu'elle n'y concoure par sa puissance plus grande que la leur. Ils craignent fort l'événement de cette Campagne, & que non-seulement les *Espagnols* ne se rendent Maîtres du *Palatinat* sans beaucoup de résistance, mais qu'ils ne soumettent encore toutes les *Provinces-Unies*, & les villes libres; danger dont ils m'ont prié aussi d'avertir votre Majesté, vous suplians comme le principal protecteur après Dieu de la cause commune de la Religion, & comme intéressé particulièrement à la conservation de votre gendre, de contribuër en quelque chose par votre grande puissance à sa sûreté & à la leur; en quoi votre Majesté les trouvera disposés à employer tout ce qu'ils ont de force. 1620.

Le jour suivant, qui étoit hier, je demandai

1620. dai une conférence aux mêmes Députés pour leur faire la même queſtion qu'ils m'avoient faite le jour précédent, & les prier de me dire ce qu'à tout évènement ils avoient intention de faire, afin que ſans tant d'allées & de venuës que la néceſſité des affaires & la briéveté du tems ne permettoient pas, votre Majeſté pût faire de ſon côté ce qui lui paroîtroit le plus ſage. Je crus qu'il étoit néceſſaire, pour le ſervice commun, & pour celui de votre Majeſté, de leur faire cette queſtion, trouvant par leurs diſcours précédens, & par ce que j'ai apris d'ailleurs, qu'à-préſent qu'il s'agit d'en venir au fait, après avoir tenu longtems le public dans l'attente, & avoir donné lieu de croire qu'ils entreroient en Campagne, ils s'acrochent à l'Article des frais, & des dépenſes néceſſaires pour les préparatifs, & cherchent d'avance une excuſe dans la force de leurs ennemis, & dans l'abandon de leurs amis.

Leur réponſe fut qu'ils étoient prêts à faire tout ce qui étoit faiſable avec leurs petites forces, mais qu'ils ne voyoient aucune poſſibilité, d'arrêter par eux-même les progrès de l'ennemi. Ils me donnèrent ainſi clairement à entendre, qu'à moins qu'ils ne trouvaſſent que votre Majeſté embraſſoit actuellement cette cauſe, ils n'avoient point intention de tirer leurs troupes de leurs garniſons, concevant qu'il y auroit plus d'honneur pour eux à reſter tranquilles, qu'à mener ſur les frontières une petite armée qui ne feroit rien de conſéquence.

Je les priai là-deſſus de ſe bien conſulter avant

avant que j'écrivisse à votre Majesté, afin que 1620.
leur propre exemple ne fût pas un obstacle à leurs desirs, puisque si, aïant des troupes disciplinées d'infanterie & de cavalerie, étant plus près du danger & aïant plus à craindre les progrès que pourroit faire l'ennemi après avoir soumis l'*Allemagne*, ils jugeoient à-propos malgré cela de rester tranquilles, ils n'avoient pas lieu de rien attendre de votre Majesté qui n'est pas si bien pourvuë de troupes actuellement, & qui n'est pas si exposée qu'eux au danger à venir. Je les priai d'ailleurs de se rapeller les encouragemens qu'ils avoient donnés de tems en tems aux *Bohémiens* dans la résolution qu'ils avoient prise d'élire un nouveau Roi, & dont les troubles de l'*Allemagne* étoient la conséquence; & la promesse qu'ils avoient faite par écrit aux Princes, la dernière fois que Mr. *Benickeusen* fut ici, de les assister de leurs troupes si l'ennemi marchoit de ce côté-là. J'ajoutai que quoique votre Majesté n'eût aucune part aux premières occasions de ces troubles, & ne fût point engagée comme ils l'étoient, par promesse, cependant comme elle voyoit que l'ennemi profitoit de cette occasion pour de plus grands desseins, & qu'elle prenoit là-dessus les résolutions généreuses que la nécessité des affaires exige, je croyois que, tout bien pesé, ils trouveroient un grand avantage à suivre leur premier dessein d'entrer en Campagne, & de faire aprocher leurs troupes aussi près de l'*Allemagne* qu'il seroit possible avec sûreté; ce qui amuseroit du moins l'ennemi, si cela ne faisoit pas une diversion,

1620. encourageroit les Princes, leur donneroit à eux-même la facilité d'envoyer promptement leurs troupes en *Allemagne*, en cas qu'ils le jugeassent convenable, & rendroit plus utile le secours de votre Majesté si elle juge à-propos d'en envoyer.

Je leur rapellai à cette occasion l'effet qu'avoit produit l'année dernière leurs préparatifs d'un petit nombre de chariots, uniquement pour le peu d'Infanterie qui auroit accompagné leur Cavalerie, ce qui avoit fait changer en une entreprise sur *Bruxelles*, le dessein qu'on croyoit qu'avoit l'Archiduc sur le *Palatinat*; de sorte que quoique l'ennemi fût beaucoup plus fort à-présent, puisqu'ils avoient eux-même de plus grandes forces prêtes à entrer en campagne, ils pourroient opérer peut-être un semblable effet. Je les priai de considérer ces réflexions comme venant uniquement de moi, & de me dire aujourd'hui que je devois avoir une audience pour une autre occasion; ce que je devois aprendre à votre Majesté de leur intention précise & finale.

Ce matin aïant été dans leur assemblée & aïant fini ce dont j'étois chargé par votre Majesté à qui j'en rends compte dans ma dépêche à Mr le Sécrétaire *Naunton*; leur Président Mr. *Gogb* m'a dit en leur nom, qu'aïant bien pesé ce que j'avois dit à leurs Députés, ils croyoient devoir me faire cette réponse; Que le secours qu'ils avoient déjà donné en *Bohême* & aux Princes, pouvoit être estimé sur le pied de 8000. hommes, & qu'ils continuoient encore à faire les mêmes payemens; qu'ils

qu'ils avoient levé actuellement 4000. hommes de pied pour les mettre en garnison dans le Païs, afin de pouvoir faire marcher leur armée; qu'ils avoient écrit en *Frise*, & aux autres endroits reculés pour qu'on retirât les troupes des garnisons, & qu'on les fît aprocher des frontières; qu'ils se sont pourvus de pionniers, & qu'ils ont écrit à leurs amirautés pour tenir des matelots prêts pour les barques & batteaux dont ils se serviront sur le *Rhin*; qu'ils ont fait un accord pour être pourvus d'un nombre suffisant de chariots pour leur armée, & de chevaux pour l'artillerie, en avertissant dix jours à l'avance, au bout du quel tems toute leur armée peut être rassemblée au rendez-vous; mais que ce louage de chariots & de chevaux étant un Article de grande dépense, ils ne la font pas jusqu'à ce qu'ils sachent ce que votre Majesté voudra faire, & si leurs efforts pourront produire quelque fruit pour la défense des Princes & du *Palatinat*, qu'ils regardent comme perdus, si votre Majesté ne leur accorde promptement un puissant secours. Je leur répondis que je pouvois rendre témoignage de leurs secours passés, & de leur préparatifs présens, & que j'espérois qu'ils ne voudroient pas à présent *in extremo actu deficere*, mais que je ne les pressois pas davantage, mon devoir dans la place d'Ambassadeur que j'occupe, étant seulement d'avertir, & que je les priois de regarder la liberté que j'avois prise ci-devant de leur dire mon avis, comme venant de moi-même, en qualité de Conseiller de leur Etat. 1620.

1620. Après avoir ainſi raporté au long à votre Majeſté ce qui s'eſt dit ſur ce ſujet, j'y ajouterai à-préſent, avec ſa permiſſion, ce que j'ai obſervé de plus. Quelques-uns des Principaux des Etats, par l'avis du Prince d'*Orange*, ont envoyé hier, (en grande diligence, & avec tant de ſecret qu'ils n'ont pas ſeulement communiqué la choſe à leur aſſemblée) Mr. *Randwick* gentilhomme *Gueldrois* l'un des membres du Conſeil d'Etat, homme de beaucoup de capacité, & particulièrement verſé dans les affaires de l'*Allemagne*, auprès des Princes de l'union, pour s'informer de leur réſolution, de leurs forces, de ce qu'on penſe là des démarches des ennemis, de ce qu'ils ſe promettent de l'aſſiſtance de votre Majeſté, (d'auprès de laquelle ils ont apris qu'un meſſager des Princes eſt revenu en dernier lieu avec de bonnes paroles) & enfin de tout ce qui concerne leur ſervice. Avec cela il doit les informer, comme aſſociés dans une cauſe commune, de l'état de ces Provinces, des préparatifs de l'ennemi & des forces de l'armée des Etats, & examiner avec eux quel uſage ils en peuvent faire au dehors, ſans s'expoſer à ſe perdre eux-même. Toutes les forces qu'ils peuvent mener en Campagne, en laiſſant des garniſons ſuffiſantes dans leurs villes *Arminiennes* & ſur les frontières, ſont 120. Compagnies d'infanterie, qui après qu'on aura choiſi l'élite, à quoi ſon Excellence eſt occupée à-préſent, feront entre neuf & dix mille hommes. La cavalerie ne va pas au delà de 2400. Pour les canons & les autres choſes

ſes néceſſaires ils ſeront pourvus abondamment. *Randwick* doit reſter auprès des Princes, & donner avis de tems en tems de l'état des affaires. Quoique les Etats ayent paru perſiſter dans leur réſolution de reſter tranquilles, je croisque par les raiſons que je leur ai alléguées, ils meneront leur armée en Campagne, quand ils verront l'ennemi en mouvement; il n'y a pas aparence cependant qu'ils ſe hazardent à ſortir de leur fort, & qu'ils s'aillent mettre entre les deux armées ennemies; mais l'avantage qu'il y aura en cela, c'eſt que, s'ils ne peuvent pas arrêter *Spinola* par ce moyen, comme il n'eſt pas aparent qu'ils le puiſſent, à moins qu'ils ne ſoient plus forts, cependant il ſera obligé de laiſſer une plus grande partie de ſes troupes dans ces quartiers, & d'en mener d'autant moins en *Allemagne*. On ne ſait pas encore exactement ici quelle eſt la réſolution des Princes, ou juſqu'à quel point ils peuvent ſe mettre en état de défenſe par le moyen des habitans de leurs Païs, outre l'armée qu'ils ont déjà ſur pied. On ſait ſeulement par quelques Officiers venus depuis peu de leur armée, qu'ils ont 5000. hommes de bonne cavalerie, ce qui eſt une force conſidérable, parce que c'eſt ſurtout de la cavalerie qu'on aura beſoin dans cette guerre. 1620.

Tous les eſprits ſont dans un violente agitation à cette occaſion. Je laiſſe à votre Majeſté à juger quels en ſeront les effets immédiats, & quelles en ſeront d'ailleurs vraiſemblablement les conſéquences. Les gens bien intentionnés, les amis & les ſerviteurs de vo-

1620. tre Majesté, qui ont à présent sans opposition tout le pouvoir dans les Etats, ne négligent aucun préparatif pour soutenir la bonne cause, quoiqu'ils commencent à mettre moins de vigueur dans leur résolution. Les *Papistes* prennent courage, espèrent que les bons succès de *Spinola* en *Allemagne* le ramèneront avec une armée victorieuse vers la fin de la trêve, & qu'il pénétrera dans ce Païs, ou que par de nouvelles conditions dans le traité, dans lequel ils se persuadent qu'il pourra alors donner la loi, il leur procurera le libre exercice de leur Religion.

Les *Arminiens*, tant les *fuor-usciti*, que ceux qui restent privés de toute place & de tout emploi dans le gouvernement, fondent leurs espérances sur les mêmes succès, se promettant qu'ils seront rétablis dans un nouveau traité par l'entremise de la *France*; ou que si la guerre a lieu, on aura besoin pour le Conseil, des principaux d'entr'eux, & pour les contributions, de tout leur parti, qui est encore nombreux quoique fort diminué. Votre Majesté peut voir à quel dégré d'insolence ils sont déjà parvenus à cette occasion, par un trait échapé à un des fils de *Barnevelt*, à qui on a ôté depuis peu son gouvernement de *Bergopzoom*, & sa Compagnie de cavalerie. Il ne lui restoit plus qu'un bon cheval, & il l'a parié contre une somme peu considérable, qu'avant *Noël* le gendre & la fille unique de votre Majesté seront non-seulement chassés de la *Bohème* mais encore dépouillés du *Palatinat*; ce que son Excellence ayant apris, elle offrit de gager aussi son meilleur cheval que

ce

ce Prophète de malheur ſeroit pendu. Pour châtiment de ſon inſolence, ſon Père a été déclaré depuis peu, par une ſeconde ſentence, coupable de *crimen laſæ Majeſtatis*, ſur quoi on a procédé à la confiſcation de toutes ſes terres & de tous ſes biens. 1620.

Entre ceux qui ſe promettent quelque avantage des changemens dont on eſt menacé, *Vorſtius* qui a laiſſé ſa femme & ſes enfans à *Tergow* pour y conſerver des intelligences avec ceux qu'il a infectés de ſon venin dans les environs de cette ville, où ils ſont en grand nombre, *Vorſtius* dis-je, ne trouvant aucun endroit où il puiſſe ſe fixer, travailloit à gagner quelques-unes des villes *Anſéatiques* pour être rétabli ici par leur moyen, ou pour être reçu dans quelqu'une d'elles, lorsqu'il a été attaqué tout d'un coup d'une maladie, dont il eſt mort près de *Lubeck*.

Je ſupplie le Tout-puiſſant de conſerver la perſonne ſacrée de votre Majeſté, votre Royale famille, vos Royaumes & vos amis, & de confondre vos ennemis. Je ſuis avec un profond reſpect,

De Votre Majeſté

Le très-fidèle & très-obéiſſant
ſujet & Serviteur

DUDLEY CARLETON.

De *la Haye* ce 14. *Juin* 1620.

1620. LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 15. *Juin.*

MONSIEUR,

Conformément aux ordres de ſa Majeſté contenus dans votre Lettre du 28. du mois dernier, j'ai profité de la première occaſion où les ETATS-GÉNÉRAUX ont été aſſemblés en nombre ſuffiſant, ſous un Préſident propre pour l'affaire en queſtion, circonſtance toujours importante dans les Négociations avec cet Etat; & j'ai fait ma plainte au nom de ſa Majeſté, de l'outrage fait en dernier lieu à ſes ſujets dans les *Indes-Orientales* par ceux de ces Provinces. J'ai demandé la reſtitution des biens perdus par nos marchands, avec une réparation convenable pour l'honneur de ſa Majeſté, ſuivant la copie que je vous envoye de la propoſition que je leur remis par écrit, avec les informations que j'ai reçuës de vous, & que j'avois fait traduire en *Hollandois*, pour qu'elles puſſent être mieux entenduës par toute l'aſſemblée.

Le Préſident après avoir conſulté quelques momens avec les autres, me répondit qu'ils étoient extrêmement affligés de cet accident; mais qu'ils ne pouvoient pas ſupoſer qu'il y eût eu aſſez de tems pour qu'on pût être informé dans les *Indes-Orientales* de l'accord, entre les deux Compagnies, avant que cela arrivât; ſur quoi je lui fis remarquer qu'il pouvoit s'éclaircir bien vite là-deſſus, s'il conſidéroit que le Vaiſſeau l'*Ours*, qui étoit un de ceux que leurs gens avoit pris, avoit

porté les Lettres du Chevalier *Thomas Roe* & 1620.
de l'amiral *Hollandois*. Il repliqua que ces Lettres portoient peut-être la nouvelle du commencement des Négociations, mais non celle de la conclusion du traité; que cependant prévoyant qu'il pourroit résulter de pareils inconvéniens de l'entreprise du Chevalier *Thomas Dale* contre leurs gens du côté de *Bantam*, où l'en étoit en paix (entreprise dont il se plaignit beaucoup, & que j'excusai de mon mieux, sur ce que leurs gens avoient commencé les hostilités) les commissaires des deux côtés étant convenus par un Article exprès de restituër mutuellement ce qu'on avoit pris, ils auroient soin de leur côté que cet Article fût exécuté fidèlement, & feroient punir sévérement ceux qui s'étoient si fort oubliés à l'égard de sa Majesté par leurs discours & leurs procédés insolens, espérant que sa Majesté auroit le même soin par raport à nos gens, soit pour ce qui s'étoit passé, soit pour ce qui pourroit arriver encore avant que l'accord fût réglé, comme il le seroit à l'arrivée des deux pinasses d'avis, dont l'une n'étoit partie des côtes d'*Angleterre* qu'à la fin d'*Août* dernier, & l'autre d'ici qu'au commencement d'*Octobre*.

Je ne pouvois qu'aprouver leur réponse; & je leur dis que pour prévenir de nouveaux inconvéniens, plutôt ils pourroient mettre en exécution leurs bonnes intentions, plus cela seroit agréable à sa Majesté, & satisfaisant pour ses sujets desquels en général aussi bien que de la Compagnie, l'honneur étoit intéressé en ceci. Je pris occasion de là de leur ra-

1620. peller combien lentement leurs bonnes réponses étoient suivies des effets, leur citant l'exemple d'une proposition que j'avois faite dans leur assemblée au commencement de *Mars* dernier, par ordre exprès de sa Majesté touchant le traité de la pêche sur les côtes de ses Royaumes. Je leur dis que, quoiqu'ils eussent répondu de manière que sa Majesté avoit cessé d'insister & s'étoit reposée sur la promesse qu'ils avoient faite d'envoyer des Députés exprès pour cela aussitôt qu'ils le pourroient commodément, me déclarant que dans deux mois ils pourroient être prêts; ces deux mois s'étoient déjà étendus jusqu'à quatre, & qu'autant que je le pouvois voir, ils n'étoient pas plus avancés que le jour qu'ils avoient fait cette promesse.

Le Président allégua pour excuse de ce délai la grande importance des affaires de leurs différentes Provinces, qui avoit obligé la plupart des membres de leur assemblée de s'absenter; ce que, dit-il, je ne pouvois ignorer. J'en convins, mais j'ajoutai qu'avec cela je connoissois assez leur gouvernement, pour prévoir de nouveaux sujets d'excuses, à moins qu'ils n'y pourvussent à tems; que les Etats d'*Hollande* que cette affaire de la pêche regarde principalement, étant sur le point de s'assembler, & leur usage étant, lorsqu'ils n'ont pas envie de travailler à quelque affaire, de dire qu'ils ne sont pas suffisamment autorisés par leurs villes, je les priois, & en particulier ceux d'*Hollande* qui étoient alors présens, de faire attention à ce que je disois; que quoique je le disse sans ordre de sa Majesté pour

le préſent, je croyois cependant qu'il étoit de 1628.
mon devoir de les faire penſer à remplir leur promeſſe, ou de leur déclarer que je conclurois d'un nouveau délay, qu'ils n'avoient point intention de paſſer outre. Sur cela je les priai de ſe rapeller de quelle manière ſe mènent ordinairement les affaires de cet Etat, qui étoit telle qu'elle rendoit très-ſuſpecte à ſa Majeſté la ſincérité de leurs procédés, & détruiſoit l'amour de ſes ſujets pour cet Etat par les torts & les injures qu'ils ſouffroient continuellement ſur mer. J'ajoutai que quoiqu'on eût ôté de la roue la main qui la tournoit avec tant de violence, on pouvoit cependant voir par ce qui eſt arrivé à-préſent aux *Indes-Orientales*, & qui étoit une conſéquence d'une réſolution formée d'entrer en guerre avec nos gens aux *Moluques*, on pouvoit voir, dis-je, que la roue avoit toujours le même mouvement. Que ſi à-préſent ſa Majeſté trouvoit par des effets peu conformes à leur parole & à leur promeſſe, qu'ils perſiſtoient dans leur méthode ordinaire de différer, & de gagner du tems quand il s'agiſſoit de traiter, & qu'ils continuoient à attaquer ſes ſujets & à les dépouiller de leurs biens, ſans faire promptement les réparations convenables, elle auroit ſujet de penſer qu'ils avoient plutôt *alios homines* que *alios mores* & qu'elle ſongeroit à employer d'autres voyes que celle des Traités.

Il parut par les remerciemens que me fit le Préſident après avoir conſulté avec le reſte de l'aſſemblée, qu'ils n'avoient pas pris ma *Remontrance* en mauvaiſe part; & pour ce

1600. qui regarde l'affaire de la pêche, ils exhortèrent en ma présence les Députés d'*Hollande* à s'arranger de façon qu'à la première assemblée de cette Province, qui doit se tenir la semaine prochaine, ils fussent prendre une résolution précise & finale.

J'informe sa Majesté dans une Lettre à part de ce qui se dit de plus dans cette audience, & dans des conférences particulières entre les Députés des Etats & moi pendant ces trois jours. Je rends compte dans cette Lettre de l'état & de l'armée des *Espagnols*, & de celle de ces Provinces; de ce qu'on craint de l'une, & de ce qu'on peut se promettre de l'autre. Je n'ai rien à ajouter à cela, sinon que j'apprens dans ce moment par son Excellence, qu'il a avis que les troupes des *Espagnols* commencent à marcher; & que le Marquis de *Spinola* a pris à son service 200. matelots, dont on ne sait quel usage il prétend faire, à moins que ce ne soit pour s'en servir à faire un pont de bateaux sur le *Rhin*.

Je suis, &c.

LETTRE *des* ETATS GÉNÉRAUX *au Roi* JAQUES I. 25. *Juin.*

Touchant les préparatifs de l'Archiduc.

Que les ennemis devoient être rassemblés le dernier de ce mois. N. S.

Qu'eux-même travailloient à mettre leur Païs en état de défense, mais que comme ils n'étoient pas assez forts pour tenir tête à l'ennemi, ils prioient sa Majesté de *prendre*

sans

une prompte & vigoureuse réſolution telle comme il trouvera convenir, & la néceſſité le requerir à fin de pouvoir prévenir à temps les inconvéniens qui autrement ſont inévitables à nôtre jugement, & de ſi dangereuſe conſéquence pour l'Eſtat du Palatinat *& les affaires d'*Allemagne, *qu'aucune choſe qui pourroit arriver.* 1620.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 10. *Juillet.*

MONSIEUR,

Aïant reçu un paquet de la part des Princes de l'union pour le Baron *Dbona* à qui on m'a recommandé fortement de le faire parvenir promptement & ſûrement, comme contenant des Lettres pour ſa Majeſté, avec une rélation de ce qui s'eſt paſſé dans la diette à *Ulm*, je n'ai pas héſité à dépêcher un Exprès; & quoique ſa Majeſté y doive trouver des informations ſuffiſantes ſur tous les détails, j'ai fait faire cependant une traduction de l'accord entre la ligue *Catholique* & les Princes de l'union, & je vous l'envoye comme une choſe qui aporte un grand changement à l'état des affaires; car au lieu qu'auparavant le Roi de *Bohême*, n'avoit à faire qu'à l'armée du Comte de *Bucquoy*, & que les Princes étoient occupés par celle de la ligue *Catholique*, au moyen de quoi *Spinola* auroit pû marcher en *Allemagne* ſans oppoſition; aujourd'hui par cet accord, dans lequel la ligue *Catholique* ſe reſerve la liberté d'aller au ſecours de l'Empereur, & ceux de l'union promettent de ne pas attaquer leurs

1620. Païs, mais de défendre le leur propre ; le Roi de *Bohême* en aura une plus grande tâche; mais si *Spinola* va dans le *Palatinat*, il aura une armée à combattre au-lieu qu'auparavant il n'auroit eu à faire qu'à des Païsans. La foiblesse des Princes soit en forces soit en résolution, fait qu'on ne regarde pas cet accord comme un si grand mal, parce qu'on espère que *Betlem Gabor* pourra en faisant une diversion, ou autrement, secourir le Roi de *Bohême* dans ces quartiers-là; & que les Princes se chargeront de la défense du *Palatinat*, comme si c'étoit leur propre cause, ainsi que ce l'est en effet.

Les Etats commencent à craindre à-présent que *Spinola* ne change de dessein, & qu'il ne tombe sur *Juliers*; ce qui les a engagés à rassembler plus près de la Ville les Compagnies qui étoient en quartier dans des villages un peu éloignés, & qui auroient pû être coupées par la Cavalerie ennemie. La Ville est d'ailleurs bien fortifiée & pourvue; mais il n'y aura pas assez de monde pour soutenir un long siège, en cas que l'ennemi l'entreprenne. Si cela a lieu, ce sera une nouvelle résolution; car outre tous les autres avis que l'on a reçus sur ce sujet, nous sommes assurés à-présent par un nommé *Charpentier Commissaire des vivres*, chargé de pourvoir l'armée de *Spinola*, & qui l'a quitté en dernier lieu à l'occasion de quelque brouillerie survenue entr'eux, qu'il étoit chargé de fournir des vivres à 22, 000. hommes d'infanterie, & qu'il avoit une liste des endroits où il devoit les fournir, suivant laquelle l'armée

née auroit dû marcher directement en *Alle-* 1620.
magne. Ce commissaire a envoyé aujourd'hui à son Excellence, son frère qui est venu avec lui; & il est resté lui-même à *Delft*, jusqu'à ce qu'il ait un saufconduit pour venir & demeurer ici en sûreté. On a encore appris par son moyen d'autres secrets de *Spinola*, & autr'autres, que sa marche sera retardée de huit ou dix jours à cause du desordre qu'aura mis dans ses provisions la fuite de ce principal commissaire.

L'armée de l'union commandée par le Marquis d'*Anspach*, est de 7000. hommes de pied, & 2600. chevaux, tous gens d'élite; auxquels se joindront à-présent 2000. hommes de pied & 500. chevaux qui sont à la paye du *Palatinat*; outre 5000. hommes de pied & 700. cavaliers natifs du Païs, bien disciplinés & faits au métier des armes, en sorte qu'à l'arrivée de *Megen* & de *Stockenburgh*, avec le secours des Etats, ils auront une armée de 20, 000. hommes. Ainsi les affaires prennent une meilleure face, & si Milord *Vere* est une fois là avec ses troupes, il pourra agir avec beaucoup plus de vigueur qu'il ne l'auroit pu auparavant. Toute la difficulté sera dans le passage, en quoi il peut compter sur toute l'assistance que pourront lui donner les Etats, qui cependant ne trouveront pas qu'il y ait de la sûreté pour leur Païs, à éloigner beaucoup leur cavalerie, au cas que *Don Louïs de Velasco* reste près de leurs frontières avec des forces considérables, telles qu'on dit qu'il en aura autour de *Wesel*, où il fait faire un pont sur le *Rhin*.

1620. On ne ſauroit s'imaginer ici que *Spinola* aille en *Bohème* avec ſon armée, ſoit à cauſe de la concurrence qu'il y auroit pour le commandement entre lui & le Comte de *Bucquoy*, ſoit à cauſe du mécontentement qu'en auroient ſes ſoldats à qui on a fait enviſager le *Palatinat* comme une proye ſi fort à leur portée, & qui ne s'accomoderoient pas d'une ſi longue marche; ſoit encore à cauſe de ce qu'il en couteroit pour conduire par la *Savoye* & la *Bourgogne* les troupes *Italiennes*, qui, ſi elles euſſent dû aller en *Bohème*, auroient pu prendre un chemin plus court, en paſſant par la *Suiſſe* & par le *Tyrol*, comme les troupes qu'on envoya l'Eté paſſé; ſoit enfin à cauſe de la ſaiſon, puisque le tems de tenir la Campagne ſeroit expiré avant qu'une ſi grande armée pût arriver là. J'ai vu cependant une Lettre écrite d'*Allemagne*, dans laquelle on porte le même jugement que ſa Majeſté, des deſſeins de *Spinola*, qui à ce qu'on croit, paſſera avec ſon armée par le *Weſterwalt*, & par le Païs du Duc de *Saxe*, pour attaquer le Roi de *Bohème* du côté d'*Egra*, avec le ſecours de ce Prince; en ſorte que le Roi attaqué de tant de côtés à la fois ſeroit réduit à de grandes extrémités. Mais juſqu'ici tout cela eſt fort incertain.

Quelques uns ſoupçonnent un deſſein ſur la ville d'*Embden*; *Spinola* pourroit y être invité par le mécontentement du Comte d'*Oſt-Friſe*, dont le frère, le Comte d'*Embden*, a une place conſidérable au ſervice de l'Archiduc; mais cette ville eſt ſituée de manière que les Etats y pourront jetter du ſecours quand il

il leur plaira; de sorte qu'il n'y a aucune apa- 1620.
rence à une semblable entreprise quoique le Comte soit irrité aujourd'hui plus que jamais contre cette ville, & mécontent des Etats, dont les commissaires qui sont à présent de retour après avoir été là plusieurs mois pour accomoder les différends entre ce Prince & ses sujets, ont fait un réglement plus favorable à quelques uns de ses sujets qu'à lui, au sujet de la possession de certaines places. Il a envoyé ici une protestation solemnelle, dans laquelle il en apelle à la chambre Impériale.

Un des commissaires des Etats auprès des villes *Anséatiques*, est revenu pour faire rapport de l'état des affaires de ces quartiers-là. Il paroît que le Duc de *Lunebourg* & la ville de *Hambourg* sont assez portés à s'accomoder; mais ils sont fort embarassés sur la manière dont ils doivent se comporter vis-à-vis du Roi de *Dannemarck*, qui donne de belles paroles, & écrit des Lettres fort satisfaisantes, mais dont les démarches leur font juger qu'il a résolu de se rendre Maître des deux rivières de l'*Elbe* & du *Weser*, & de mettre de nouveaux impots sur l'une & sur l'autre.

Le Roi de *Suède* en habit déguisé a fait un tour par les principales villes d'*Allemagne*, *Heidelberg*, *Nuremberg*, *Brunswick* & d'autres, & il est allé à présent à *Berlin* pour voir la jeune Princesse de *Brandebourg*, qu'il doit, dit-on, épouser.

Mr. *de Luc* est venu en poste de *France* ici; & arriva samedi au soir fort tard; & hier dimanche, au matin, l'Ambassadeur de *France* le conduisit chez le Prince d'*Orange*. Comme

1620. me cet Ambaſſadeur lui donna le pas en allant & en revenant, comme il l'a fait encore aujourd'hui dans une ſeconde viſite, on croit généralement qu'il eſt venu ici en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, & qu'il a quelque affaire importante à négocier concernant la trêve, ou la demande des troupes *Françoiſes* pour le ſervice de ſon Roi, aujourd'hui que ſon Royaume eſt de nouveau en combuſtion. Mais je ne vois pas qu'il ait d'autre but que ce qu'il dit ouvertement, qu'étant gouverneur de *Brouage* pour ce Roi, & ne croyant pas pouvoir paſſer avec ſûreté dans ſon gouvernement, au milieu de ceux qui ſe ſont déclarés pour la Reine-Mère; il eſt venu ici par Mer, pour prier les Etats de lui donner un Vaiſſeau de guerre pour aller là, ce qu'on ne lui refuſera pas.

Mr. *Aerſſens*, Ambaſſadeur des Etats à *Véniſe*, doit être à préſent en route pour revenir ici, aïant pris congé du Sénat le 3. de ce mois, & n'allant point auprès du Duc de *Savoye*, ſoit à cauſe de la difficulté du paſſage par l'Etat de *Milan*, ſoit parce qu'il craint de n'être pas bien reçu par le Duc dont l'Ambaſſadeur à *Véniſe* ne lui a pas fait une viſite. Il a eu toute ſorte de ſatisfactions dans tout ce qui regarde la ratification de l'alliance entre les deux Républiques; mais on n'a répondu que par des excuſes à ſes ſollicitations en faveur du Roi de *Bohême*, pour qui il a demandé un ſecours d'argent. On craint à *Véniſe* d'avoir une guerre avec le Grand-Seigneur qui parle d'aller en perſonne à *Andrinople* cet hyver, qui ſe prépare à entrer en

Cam-

Campagne l'Eté prochain, & qui a déjà donné ordre aux Ambaſſadeurs à la Porte de l'accompagner, comme l'Ambaſſadeur des Etats l'a écrit à ſes Maîtres, à qui il demande leurs ordres. Mais on croit que le Turc a plutôt des deſſeins ſur la *Pologne* que ſur les *Vénitiens*, quoique vous puiſſiez voir par cette traduction d'une Lettre de l'Ambaſſadeur des Etats, combien cette République eſt mal à-préſent avec les *Turcs*. Cependant, entre ce tems-ci, & celui où ils pourroient ſe mettre en mouvement, il peut arriver bien des choſes qui changeront les réſolutions d'une cour auſſi ſujette aux révolutions que l'eſt celle-là depuis quelque tems. 1620.

Je vous envoyai ma dernière Lettre du 2. de ce mois par le Capitaine *Burrowes*, & il y a deux jours que je vous envoyai une copie de ma Lettre du 2. du mois dernier, dont le porteur avoit péri près d'*Oſtende*, où nous avons perdu auſſi malheureuſement un brave homme le Chevalier *Zouch* un des ſerviteurs de ſa Majeſté & Sergeant-major dans le Régiment de Milord *Liſle*; il a péri dans un Vaiſſeau de *Fleſſingue*, & à la vuë d'un autre Vaiſſeau de la même ville, il y eut Lundi huit jours.

Un des Vaiſſeaux des *Indes-Orientales* apellé le *Diable de Delft*, apartenant à cette Compagnie, a été attaqué en route par ſept pirates d'*Alger*, dont il a coulé deux à fonds, & chaſſé les autres; mais aïant perdu 100. hommes dans le combat, il n'avoit pas aſſez de monde pour le voyage, ce qui l'a obligé de revenir. Je ſuis &c.

Le

1620. *Le même au même.* 18. *Juillet.*

MONSIEUR,

Les Etats aïant fait venir les marchands de la Compagnie des *Indes* pour rendre compte de leur conduite, ſur la plainte que j'avois faite par l'ordre de ſa Majeſté le 14. du mois dernier, & dont je vous envoyai la copie dans ma dépêche du 15.; ils ont enfin dreſſé en commun une réponſe à ma propoſition, qui conſiſte en partie, comme on devoit s'y attendre, en récriminations, en partie en demande & en promeſſe d'une reſtitution mutuelle; & qui conclut en déteſtant l'inſolence dont on dit que leurs gens ont uſé en diſcours & en actions, envers ſa Majeſté. Trois Députés des Etats qui m'apportèrent l'Ecrit que je vous envoye, inſiſtèrent dans leurs diſcours ſur tous ces Articles, à quoi je n'avois rien à repliquer touchant les deux premiers qui regardent nos marchands, puisque c'eſt à eux à diſcuter leur propre cauſe. Mais pour celui qui regarde ſa Majeſté, je les priai de montrer par une punition exemplaire combien ils déteſtent les procédés féroces de leurs gens, ſur quoi ils ſe montrèrent auſſi empreſſés à offrir, que moi à demander, cette ſatisfaction.

Je dois retirer ma nouvelle, contenuë dans ma dépêche précédente, touchant un Vaiſſeau de *Delft* qu'on diſoit avoir eu un combat contre les *Pirates* en allant aux *Indes-Orientales*. Quoique cette nouvelle fût venuë ici de l'amirauté de *Rotterdam*, elle n'eſt point

point confirmée depuis tout ce tems-là, & 1620.
l'on ne la croit pas vraie.

Pour ce qui regarde les affaires d'*Allemagne*, je m'en raporte aux écrits que je joins à cette dépêche. J'en tiens une partie de trois Députés des Etats, qui vinrent hier exprès chez moi, & l'autre partie de ſon Excellence. J'en ai fait faire des traductions, afin que ſans autre peine pour vous, ſa Majeſté puiſſe être inſtruite du deſſein où eſt le Marquis de *Spinola* de marcher en *Allemagne* avec ſon armée, comme cela paroît par la commiſſion de l'Empereur qu'on a interceptée, & dont je vous envoye l'original avec la traduction. On a intercepté en même tems diverſes Lettres portées par le même courier, & qu'on a envoyées ici, toutes écrites en chifre; les Etats n'aïant aucun homme habile dans l'art de déchifrer, m'ont prié de les envoyer en *Angleterre*, & ſon Excellence m'aïant montré ces Lettres qui paroiſſent avoir été écrites par les principaux Miniſtres de l'Empereur & du Roi d'*Eſpagne*, je demandai qu'on les envoyât plutôt à leur Ambaſſadeur Mr. *Caron*, ce qu'ils font par ce courier. Quoique je me fiſſe un ſcrupule de toucher à ces écrits, à cauſe des liaiſons d'amitié qu'il y a entre ſa Majeſté & ces Princes, c'eſt cependant une attention que je leur dois moins qu'aucun des Miniſtres d'*Angleterre*; car je ſai de bonne part que ma dépêche du 2. du mois dernier qui vous étoit adreſſée, & ſur laquelle j'avois écrit qu'elle étoit pour le ſervice particulier de ſa Majeſté, a été envoyée à

Bruxel-

1620. *Bruxelles*, après avoir été trouvée sur *Robinson* courier ordinaire de *la Haye*, qui la portoit, & qui après avoir été noyé dans son passage près d'*Ostende*, fut repoussé sur le rivage. La preuve que j'en ai c'est que sa femme aiant été il y a quelques jours à *Ostende* pour se faire rendre ce qu'on avoit trouvé sur son mari; on lui remit toutes les Lettres pour des particuliers, & on lui dit nettement que les autres avoient été envoyées à *Bruxelles*, où il ont pu voir bientôt que celle-là étoit pour sa Majesté. Si on ne vous la renvoye pas de là sans l'ouvrir, c'est une insulte telle que sans doute sa Majesté s'en ressentira. Ayez la bonté de vous informer de ce que contiennent ces Lettres qu'on envoye à présent au Chevalier *Caron:* il y en a une qui contient quelques particularités sur des *Ecossois* & des *Irlandois* de qualité. Les autres contiennent aparemment les secrets de cette campagne.

Le *Commissaire Général des vivres* de l'Archiduc qui étoit venu ici & dont je vous parlois dans ma dernière dépêche, s'est laissé persuader de retourner, & de reprendre sa place, par le Lieutenant des gardes de l'Archiduc, qui a été envoyé exprès ici pour cela, par le Marquis de *Spinola*. Du moins on le croit ainsi; parce qu'il est parti hier secrétement à quatre heures du matin avec son frère, & ce Lieutenant, allant du côté de *Dort*. Tout ce que l'on a apris de lui, c'est la marche de *Spinola*, qui dit-il, ira directement à *Coblentz*, pour y passer le *Rhin*; ce qu'il confirma à son Excellence par un rai-

son-

tonnement de sa façon ; c'est qu'au-lieu que ci-devant on avoit demandé 500. chariots pour les vivres, on n'en veut à présent que le moitié de ce nombre, qui, à ce que lui avoit dit *Spinola*, pourroient suffire parce qu'ils auroient la commodité du *Rhin*, dont ils n'auroient pas besoin de s'écarter beaucoup. 1620.

Je vous parlois dans ma dépêche du 2. de ce mois de la Lettre civile du Roi de *Dannemarck* à cet Etat, & de celle qu'il m'avoit écrite pour me demander d'entretenir l'amitié entr'eux, en effaçant les soupçons qu'on pourroit concevoir sur ce que le Roi fait bâtir un Fort sur l'Elbe. Les Etats ont fait une réponse pleine de témoignages de leur considération, ne parlant d'autre grief que des Vaisseaux du Roi qui sont dans l'Elbe & qui en visitant tous ceux qui vont & viennent, gênent beaucoup la liberté du commerce ; attribuant cependant cela moins au Roi lui-même qu'aux Capitaines qui passent les bornes de leurs commissions ; & ils le prient en termes très-civils de mettre ordre à cela. J'ai répondu aussi à la Lettre du Roi, lui témoignant combien il sera agréable au Roi mon Maître, non-seulement que l'amitié entre lui & cet Etat soit entretenuë, mais aussi que le feu allumé entre les Villes *Anséatiques* & les Princes voisins, s'éteigne dans un tems tel que celui-ci, où l'on est menacé d'une combustion générale, & que nous aprenions à unir étroitement tous ceux qui professent notre Religion, à l'exemple de nos adversaires qui ont à-présent 100,000. hommes sur pied, sous quatre grands Généraux,

Buc-

1620. *Bucquoy*, *Bavière* *Spinola* & *Velasco*, auxquels il faudra nécessairement se soumettre, s'il n'y a une bonne intelligence entre les autres Princes & Etats.

Le Chevalier *Anstruther*, m'a écrit pour que je tâche de faire en sorte que *Vegh*, Bourguemestre d'*Arnhem*, l'un des Commissaires des Etats auprès des Villes. *Anséatiques* qui est revenu ici, pour faire raport de l'état des choses, & qui doit repartir dans huit jours pour aller rejoindre ses collègues, voye le Roi de *Dannemarck* en passant. Je l'ai proposé à son Excellence, & à quelques membres des Etats; mais cela n'aura pas lieu, non qu'ils croyent la chose peu convenable; mais les rivalités particulières s'opposent souvent au service public, & ils ont leurs défauts ici en ce genre, étant sujets à beaucoup de piques & de jalousies entr'eux.

Les Etats d'*Hollande* se sont séparés pour quinze jours, après avoir remis leurs délibérations sur les Ambassades en *France* & auprès de sa Majesté jusqu'à ce qu'ils se rassemblent de nouveau, & ils ont reçu ordre de leur assemblée de revenir autorisés par leurs Villes pour cela. Dans cette dernière assemblée ils ont déposé quatre principaux Baillifs, & entr'autres celui de *la Haye*, comme *Arminiens*; il y a aparence que quand ils se rassembleront, d'autres auront le même sort.

Je suis &c.

Le même au même. 8. *Août.*

MONSIEUR,

Je reçus hier la visite du Président des E-

TATS

TATS-GÉNÉRAUX, qui eſt de la Province 1620.
d'*Hollande*, il vint accompagné d'un Député de *Zélande*, pour me communiquer au nom de leur aſſemblée la réſolution, qu'ils avoient priſe, après en avoir délibéré longtems avec leurs différentes amirautés dont les Députés ont été ici à *la Haye*, de mettre en mer une nouvelle flotte contre les Pirates; elle ſera compoſée de vingt & un bons Vaiſſeaux de guerre commandés par Mr. *Haleswyn* Amiral de *Zélande*, & ils ont donné ordre qu'ils fuſſent prêts, au commencement d'*Octobre* prochain, avec des vivres pour dix mois. Ils m'ont prié d'en rendre compte à ſa Majeſté, rapellant le deſſein qu'elle a de mettre auſſi une flotte en mer pour le même but, & ſouhaitant d'y joindre la leur pour attaquer avec leurs forces réünies les pirates, qui ont à-préſent une flotte de 100. voiles. Quand ils ſeront inſtruit de la réſolution de ſa Majeſté ſur ce ſujet, ils dreſſeront leurs inſtructions en conſéquence pour leur Amiral, & les autres Officiers de leur flotte. Vous aurez la bonté de me donner les ordres de ſa Majeſté ſur la réponſe, que je dois leur faire.

Sur le premier avis du départ du Marquis de *Spinola* qui a quitté *Bruxelles*, pour aller du côté de *Maſtricht*, ſon Excellence eſt partie de *la Haye*, & eſt allée par *Utrecht* à *Arnhem*, où elle eſt encore avec ſept Députés des ETATS-GÉNÉRAUX, un de chaque Province, & un ſurnuméraire pour la *Hollande*; ils ſont autoriſés à reſoudre *pro re natâ*, & à exécuter ce qui ſera le plus utile

1620 pour le ſervice de l'Etat, ſans perdre, en envoyant à *la Haye*, les bonnes occaſions qui pourroient ſe préſenter.

Les nouvelles troupes *Angloiſes* commandées par le Général Milord *Vere*, commencent à ſortir aujourd'hui de leurs différentes garniſons, où elles ont été longtems en repos faute de bonnes armes; celles que leur avoient fournies les gens qui en étoient chargés, ne pouvant leur ſervir. J'ai eu ſoin qu'elles fuſſent bien pourvuës à préſent des armes tirées des arſenaux des Etats, auſſi bien que de toutes les autres choſes néceſſaires pour leur voyage, que nous ne croyons pas juſqu'ici qu'elles puiſſent faire avec ſûreté, ou avec diligence du côté du *Palatinat*, le Marquis *Spinola*, aïant pris les devans avec une armée, & *Don Louïs de Velasco* étant en chemin avec une autre.

L'armée des Princes eſt encore près d'*Oppenheim*, & ſelon le raport de Mr. *Aerſſens* qui eſt revenu de *Véniſe* par cette route; elle s'impatiente fort du délay de *Spinola* qu'ils ſont réſolus d'attaquer par-tout où il voudra tenter le paſſage en *Allemagne*. Mais comme ils n'ont pas plus de 12, 000. de pied, & de 4000. chevaux, au raport du même Mr. *Aerſſens*, & que *Spinola* marche avec 30, 000. hommes ſelon ce que portent ſes liſtes (*a*), ce ſera *impar congreſſus*; & la manière dont les Princes ont cédé le paſſage aux troupes de l'Archiduc à *Briſack*, fait qu'on

(*a*) (Note du Sécrétaire *Naunton*) Mr. *Trumball* juge qu'il n'a que 18, 000 hommes en tout.

qu'on ne compte pas trop sur leur résolution 1620.
quand il faudra en venir à l'épreuve.

Les dernières Lettres de *Cologne* disent que la grande idée qu'on a de l'armée de *Spinola*, & les progrès que le Duc de *Bavière* fait en *Autriche* en faveur de l'Empereur, ont engagé le Duc de *Saxe* à se déclarer contre le Roi de *Bohème*, contre lequel marche aussi une armée de 8000 *Polonois*, comme vous le verrez par cette copie de la Lettre d'un Seigneur *Italien*, homme de sens, que j'ai reçuë du camp de *Bohème*, dont il y donne aussi l'état en détail.

Vous verrez par cette copie d'une Lettre venuë du pied des montagnes du côté de l'*Italie*, les détails de l'invasion de la *Valteline*, par les bandits des *Grisons*, assistés par ceux de *Milan*, & du massacre des pauvres Protestans au nombre de 1000, parmi lesquels étoit un homme qui a été ci-devant Professeur à *Genève*, & quatre Ministres. On peut juger par cet exemple de ce qu'on a à espérer dans les autres Païs Protestans; il n'y a que leur sang, & l'extirpation de leur Religion qui puissent satisfaire les *Catholiques Romains*.

Le Résident de *Vénise* a fait ses plaintes aux Etats sur ce sujet; les priant d'écrire aux cantons Protestans de *Suisse* & aux *Grisons* pour les encourager à recouvrer ce Païs. Ils l'ont fait; & nous aprenons à présent de *Bâle* que les bandits ont été chassés de quelques places dont ils s'étoient emparés; & l'on écrit de *Vénise*, que le *Sénat* a donné ordre au Colonel *Rocalaure* de marcher sur le

1620. champ au secours des *Grisons*, avec les étrangers qui sont sous ses ordres, & qui forment encore des Compagnies, quoiqu'on ait licencié les Capitaines. Ce *Sénat* a aussi envoyé 10, 000. ducats avec un Sécrétaire à *Zurich* pour y lever un Régiment *Suisse* pour le même usage.

Il se trouva que Mr. *Aerssens* passoit par la *Valteline*, quand les bandits y entroient; & s'il ne s'étoit pas hâté, il y a aparence qu'on n'auroit pas eu beaucoup de respect pour son caractère. Il n'est pas allé auprès du Duc de *Savoye*; il s'en est excusé auprès de ses Maîtres, en partie sur la difficulté de la route, & du danger qu'il y avoit à passer par l'Etat de *Milan*; en partie sur le peu d'égard qu'avoit témoigné pour lui à *Vénise* l'Ambassadeur de *Savoye*, qui ne lui avoit fait visite que la veille de son départ; mais particulièrement sur la nouvelle qu'on avoit alors à *Vénise*, que le Duc de *Savoye* sollicitoit le commandement de l'armée du Roi d'*Espagne* qui est allée à présent au secours de l'Empereur sous le Marquis de *Spinola*, & à laquelle il offroit de joindre ses propres forces. Quoiqu'on ait reçu ces excuses, cependant elles ne contentent pas tout le monde, parce que, par raport au chemin, il ne lui en auroit coûté qu'un voyage de quinze jours pour passer par la *Suisse*, ce qu'il pouvoit faire avec sûreté; la visite de l'Ambassadeur du Duc, quoique longtems différée aïant été faite enfin par ordre exprès de son Maître, étoit une preuve plus forte de sa bonne volonté, que si elle eût été faite d'abord *par ma-*

manière d'acquit. L'autre Article de la sol- 1620.
licitation du Duc auprès de l'Empereur étoit incertain; & quand même le Duc auroit été porté à cela, il auroit dû d'autant plus faire tous ſes efforts pour l'en détourner. La vraye cauſe de ſon retour précipité c'eſt la peur qu'il avoit d'être ſupplanté en ſon abſence à cauſe de la Lettre d'*Heidelberg* que vous pouvez vous rapeller. Il la déſavoue avec les ſermens les plus forts, & l'on ne l'accuſe plus de l'avoir écrite, quoique dans un Etat libre chacun ſoit Maître de croire ce qu'il lui plait. Il y a eu quelques mauvais diſcours ſur ſon compte en ſon abſence, à l'occaſion d'un certain préſent de vaiſſelle plate, qui a été porté dans ſa Maiſon de la part de l'Electeur de *Brandebourg*, au même inſtant qu'on arrêta l'Agent *Stick*, à qui de même qu'à *Baron* d'*Amſterdam* on a fait ſauter la tête le 27. du mois dernier à *Amſterdam*, pour avoir battu de la monnoye. Les noms d'*Aerſſens*, & de quelques autres perſonnes conſidérables aïant été mis en jeu, ont hâté l'exécution de *Stick* pour montrer qu'ils n'étoient ni complices du crime, ni protecteurs du coupable; ſans quoi on auroit eu peut-être plus d'égards pour un Miniſtre public.

A la place du fils ainé de BARNEVELT à qui l'on a ôté ſa place de *premier veneur* de *Hollande*, on a choiſi le Seigneur de *Duivenvoorde*, le premier de la nobleſſe qui ſe déclara contre cette faction, & qui eſt à préſent un de ceux qui a le plus d'autorité dans l'aſſemblée des Députés.

1620. Les Etats d'*Hollande* ſont aſſemblés de nouveau, avec des ordres exprès de leurs Villes, de prendre une réſolution ſur les Ambaſſades en *France* & auprès de ſa Majeſté; mais leur principale affaire eſt le réglement de leurs finances, le beſoin qu'ils ont d'argent à préſent pour les frais de la Campagne leur faiſant ſentir le deſordre dans lequel elles ont été depuis longtems.

Nos troupes *Angloiſes* à qui l'on devoit depuis longtems trois mois d'arrérage, dont les officiers avoient à payer les intérêts, ont reçu une pleine ſatisfaction, ſur une repréſentation ſignée par les Chevaliers *Horace Vere*, *Edouard Cecil*, & *Jean Ogle*, qui après de longs différends étant reconciliés aujourd'hui, ſur le point d'aller en Campagne, ſont plus conſidérés ici à cauſe de leur union, & ſeront plus en état de rendre ſervice au dehors, & de faire l'honneur de notre Nation. Je ſuis, &c.

Le même au même. 23. *Août.*

MONSIEUR.

Sur le mouvement qu'a fait le Marquis de *Spinola* pour s'avancer du côté de l'*Allemagne*, le Prince d'*Orange* a quitté *Arnhem*, où il étoit quand je vous envoyai ma dernière dépêche du 8. de ce mois, & il s'eſt campé devant *Weſel* à environ un mille *Anglois* de la Ville, qui n'a pas été peu allarmée à ſon aproche, ce qui cependant n'a pas été ſuffiſant pour faire revenir *Spinola* qui continuant ſa marche ſans changer de deſſein, a paſſé le

Rhin

Rhin près de *Coblentz*, s'eſt avancé, ſelon 1620.
ce que diſent nos dernières Lettres, juſqu'à *Limbourg*, après avoir emporté *Dietz*, Seigneurie apartenant à la Maiſon de *Nauſſau*, & marche tout droit en *Bohême*, les Princes de l'union qui ſont près de *Francfort* avec leur armée, le laiſſant paſſer tranquillement, quoiqu'ils ſoient plus forts en Cavalerie, mais inférieurs en Infanterie. Il ſe trouve cependant que depuis que ſes troupes ſont en marche leur nombre eſt bien au-deſſous de la liſte qu'il avoit publiée pour en impoſer, puiſqu'elles ne paſſent pas 16, 000. hommes de pied, & 3000. chevaux.

Don Louis de Velasco n'a point de camp dans les formes, comme on en avoit menacé, mais il reſte autour de *Venlo* avec quelque peu de troupes; ce qui laiſſera plus de facilité qu'on n'en avoit eſpéré pour le paſſage du Général *Vère* & de ſa troupe, dans le *Palatinat*. Les vents contraires les aïant empêchés de remonter le *Rhin*, ils ne ſont arrivés qu'aſſez tard au camp de ſon Excellence; mais au départ de deux des Députés des Etats, qui ſont venus ici chercher de l'argent pour le camp, il étoit conclu qu'ils marcheroient du côté du *Palatinat* par la route de *Juliers*, Samedi ou Lundi paſſé, eſcortés par toute la Cavalerie des Etats ſous les ordres du Comte *Henri*, & par environ 2000. Mousquetaires, de la même manière que ce Comte fit ſon voyage de *Brunſwick*, de ſorte qu'étant joints par les *Anglois*, ils ſont aſſez forts pour aller; & pour leur retour ils pourront au moyen de leurs chariots prendre

1620. la route qu'ils voudront. J'aprens qu'ils ont deſſein de revenir de l'autre côté du *Rhin* par les Evêchés de *Paderborn* & de *Munſter*; mais a paravant ils ont ordre d'offrir leurs ſervices aux Princes, pour la défenſe de leur Païs s'il en eſt beſoin, ou ſi le cœur leur en dit, pour attendre l'armée de *Spinola*, & empêcher (comme ils le pourroient fort bien avec de telles forces, ſi l'on peut arriver à tems) que le Roi de *Bohême* ne ſoit inquiété de ce côté-ci. En attendant le Prince d'*Orange* pour mieux amuſer les *Espagnols*, reſte dans le même camp, avec un pont ſur le *Rhin*; il y reſtera encore quelques jours, & ſe gouvernera enſuite ſelon les circonſtances.

Spinola en traverſant le Païs de *Juliers* a eu grand ſoin de ne donner aucun ſujet de plainte, & de ne point toucher aux villages qui apartiennent aux Etats, qu'autant qu'il y étoit forcé par la néceſſité du paſſage. Le Prince d'*Orange* de ſon côté, en ſe campant où il eſt à-préſent, défendit ſous peine de mort, que perſonne n'aprochât de *Weſel* plus près que les limites du camp; de ſorte que quelque diſpoſés & empreſſés qu'ils ſoient de part & d'autre à aider leurs amis au dehors, ils ſont cependant fort attentifs ici à ne pas s'attaquer les uns les autres.

On fait naitre des prétextes de l'autre côté pour envoyer ici des gens afin de ſonder les diſpoſitions de cet Etat & de préparer les voyes au renouvellement de la trêve, de la même manière qu'elle avoit été d'abord entamée par le frère *Neyen*. Il y a eu ici entr'autres, il y a peu de jours, un nommé *Temple*,

Ser-

Sergent-Major de *Louvain*, frère d'un *Jésuite* 1620.
de ce nom, bien connu, qui a demeuré longtems à *Leyde*. La principale affaire étoit de ménager une restitution mutuelle, des rentes & des revenus de l'Archiduc & de ces Provinces, qui ont été saisis de part & d'autre depuis deux ans. On doit à présent en faire une restitution réciproque, à la reserve d'une petite somme d'environ 3500. l. sterl. de part & d'autre, qui doit, pour ainsi dire rester *in deposito*, jusqu'à ce qu'on ait ajusté le premier différend survenu à l'occasion d'un Couvent de *Gand*. On a nommé pour cela des commissaires qui s'aboucheront en *Flandres* près de l'Ecluse. Ce *Temple* auroit voulu qu'on nommât ici des gens d'un rang distingué, membres des ETATS-GÉNÉRAUX, ou du Conseil d'Etat, qui fussent autorisés à traiter d'autres matières concernant l'avantage commun des *Païs-Bas*. Mais on n'a pas voulu l'écouter; & l'on a choisi au contraire des gens d'une condition médiocre, de *Zélande*, à qui l'on a donné ordre, de ne se mêler que de l'affaire pour laquelle ils sont envoyés.

Vous parler de ce qui se passe dans la *Haute-Allemagne*, ce seroit *immittere falcem in alienam messem*; il y a à présent en effet *messis maxima*, & sa Majesté n'y a pas peu d'ouvriers. Cependant aïant ouï raporter une conversation particulière qu'il y a eue un jour dechasse entre le Marquis d'*Anspach*, & le Landgrave *Louis* de *Darmstadt*, pendant que l'armée des Princes étoit à *Openheim*, j'ai cru qu'elle valoit la peine qu'on en informât sa Majesté. Le Landgrave demandoit au Mar-

1620. quis, si l'on ne pourroit point trouver quelque moyen d'accommoder l'affaire de *Bohême*, & de rendre par-là le repos à l'Empire; à quoi le Marquis répondit que la chose ne lui paroissoit pas impossible, mais que jusques-là on n'avoit fait aucune ouverture que le Roi de *Bohême* pût accepter. Là-dessus le *Landgrave* demanda, si l'on ne pourroit pas obtenir que le Roi de *Bohême* & son fils fussent assurés de la succession à la couronne de *Bohême*, & *Bethlem Gabor* de celle de *Hongrie*; que l'Empereur possédât ces deux Royaumes sa vie durant; & que pour sûreté les Etats prêtassent serment, & continuassent à gouverner comme à-présent. Le *Landgrave* se chargea de communiquer ce projet à l'Electeur de *Mayence*, mais j'ignore si cela a eu quelque suite.

Pour ce qui regarde ce nouveau feu qui s'est allumé au pied des montagnes du côté de l'*Italie*, il y a ici des Lettres du 12. de *Milan*, & du 14. de *Venise*, qui marquent que les bandits des Grisons, sont ouvertement protégés & assistés d'hommes, d'argent, d'artillerie, & de munitions par le Gouverneur de *Milan*, & que les *Grisons* sont soutenus par les *Vénitiens*, mais foiblement, parce qu'ils craignent d'attirer la guerre contre eux-même. Les *Espagnols* s'apercevant de leur peur ont ramené du côté de *Crema* leur cavalerie & leur infanterie qu'ils en avoient retirées depuis peu, & ont envoyé de ce côté-là des provisions de guerre, uniquement pour intimider les *Vénitiens*, qui cependant ont choisi à cette occasion un Provéditeur

teur de la Maison de *Basadona*, qu'ils ont 1620.
envoyé trois jours après avec toutes les troupes qu'ils ont pu rassembler dans ce peu de tems; & ils parloient d'en lever de nouvelles. En attendant *Ciavenna*, à ce que l'on mande de la *Piatza* par des Lettres du 11. du mois dernier, tient bon pour les *Grisons*, aussi-bien que toutes les autres places de la *Valteline*, jusqu'à *Ponte del Ganda*, qui est l'endroit le plus éloigné qu'ils aient de ce côté-là. Ils se sont fortifiés à *Sondrio* qu'ils ont reprise sur les bandits; & ils ont fait savoir aux habitans qui s'étoient retirés dans l'*Albrosagia* qu'ils peuvent revenir en sûreté chez eux, excepté seulement les chefs de la rebellion. D'un autre côté ces habitans exigent que leur pardon soit ratifié par toutes les communautés des *Grisons*, qu'on ne souffre dans la *Valteline* aucun habitant ni aucun Ministre de la Religion reformée, qu'on casse toutes les décrets préjudiciables aux *Papistes*, & que le pardon soit général, tant pour les chefs de la rebellion, que pour les autres. Je vous écris tous ces détails qui regardent un endroit éloigné, parce que ces commencemens de guerre, quoique parmi un peuple pauvre, peuvent avoir des suites très-considérables, si les *Espagnols* entrent bien avant dans ces affaires, il faudra que leurs succès soient bien rapides, & bien considérables ailleurs, sans quoi ils pourroient bien se repentir de s'être départis de leur ancienne maxime de n'avoir jamais la guerre en plusieurs endroits de l'*Europe* à la fois.

Les Etats d'*Hollande* se sont séparés pour

1620. dix jours, pendant lesquels ils doivent aller dans leurs différentes villes pour régler leurs finances, qui sont toujours dans un grand desordre. C'est aujourd'hui le principal défaut de leur gouvernement; car la tranquillité du Païs à présent que son Excellence est absente avec l'armée, montre qu'il n'y a plus à craindre de trouble intérieur; & ce n'est pas un petit avantage pour leur honneur, qu'ils aient mené l'armée en campagne, parce qu'on croyoit chez leurs ennemis, que leurs affaires domestiques étoient dans un état si desespéré qu'ils n'oseroient pas envoyer leurs troupes hors du Païs.

Ils ont pris dans cette dernière assemblée une résolution finale d'envoyer des Ambassades extraordinaires à sa Majesté & au Roi de *France*, mais jusqu'ici ils n'ont pas nommé les Ambassadeurs, & autant que je puis en juger, ils ne les nommeront pas avant le retour de son Excellence.

Je ne suis pas surpris que sa Majesté ait été peu satisfaite de la réponse des Etats touchant ce qui s'est passé en dernier lieu aux *Indes-Orientales*, comme vous le marquez dans votre Lettre du 10. de ce mois que j'ai reçuë par le porteur de celle-ci. Sa Majesté montre en cela sa sagesse ordinaire, jusqu'à ce qu'on ait vu quelle réparation ils feront en effet. En attendant ils ont recommandé fortement à l'avocat de la Compagnie des *Indes-Orientales* de prendre des informations sous serment des discours & des faits insolents & injurieux contre sa Majesté, réels ou faux, disent-ils, & j'ai lieu de le croire par leurs

leurs procédés) de punir les coupables d'une 1620.
façon exemplaire.

Je vous remercie Monsieur de la bonté que vous avez eue de me procurer une partie de mes arrérages à l'échiquier; cela m'est de quelque secours, quoique je continuë à être, comme je l'ai été depuis longtems, extrêmement à l'étroit, faute de mon payement.

Je suis &c.

Le même au même. 26. Août.

MONSIEUR.

Je vous dépêchai Vendredi 23. de ce mois le courier *Dieston*, avec les nouvelles que j'avois aprises du camp de *Wesel* par les Députés des Etats, qui étoient venus ici pour chercher de l'argent. On leur en a remis suffisamment. J'apprens depuis que sur l'avis de quelque changement dans les mesures de *Spinola*, le Prince d'*Orange* a changé sa résolution, ou que du moins on différe d'envoyer les nouvelles troupes *Angloises* dans le *Palatinat*. Vendredi dernier elles n'étoient pas encore parties du camp de son Excellence, parce qu'on avoit apris que *Spinola*, au lieu de marcher tout droit en *Bohême*, comme il y avoit aparence qu'il le feroit, après s'être avancé jusqu'à *Limbourg*, avoit tourné du côté de *Mayence*, faisant mine de vouloir repasser le *Rhin* avec toute son armée pour aller dans le *Palatinat*. Sur cela les Princes ont repassé le *Mein* avec leurs troupes près de *Francfort*, où ils conservent leur pont, pour revenir plus facilement à l'endroit où

1620. ils étoient logés auparavant, en cas que *Spinola* change encore sa route, & qu'il retourne vers cette Ville. Mais s'il passe le *Rhin* à *Mayence*, ce qu'il pourra faire commodément avec le pont de batteaux qu'il mène avec lui, ce sera un grand desavantage pour les Princes, de n'avoir pas un pont sur le *Rhin*; & il s'emparera sans difficulté de toute la partie du *Palatinat* qui est entre le *Rhin* & *la Moselle*, n'y aïant là aucune place forte, ni aucune armée pour lui résister. Ainsi au-lieu qu'on avoit résolu d'envoyer les nouvelles troupes de ce côté-là en leur faisant passer la *Moselle*, il faudra qu'ils changent leurs mesures, à moins que *Spinola* ne change les siennes une seconde fois, comme il le pourroit bien.

Don Louïs de Velasco fait passer quelques troupes du côté de *Berck* sur le *Rhin*, où il se propose de faire un pont, & où il est actuellement en personne; mais il est encore incertain s'il aura un camp proprement dit, ou non.

Ainsi je ne vous puis mander que des incertitudes étant dans un lieu où, quoique nous aïons le corps des Etats, on peut dire que l'ame est absente, parce que tout le pouvoir dans les conjonctures présentes, est entre les mains du Prince d'*Orange*, & des Députés des Etats qui sont avec lui, qui ne rendent pas même compte à ceux qui sont ici à *la Haye*, ni de leurs délibérations, ni de leurs résolutions.

Le Roi de *Dannemarck* a envoyé ici exprès un gentilhomme pour demander aux E-

tats

tats que, s'ils ne veulent pas seconder ses vuës pour faire son fils coadjuteur de l'Archevêque de *Brême*, du moins ils ne s'en mêlent pas. Quoique ci-devant j'eusse parlé aux Etats en faveur du Roi de *Dannemarck* de la part de sa Majesté, & que j'eusse reçu alors une réponse favorable, cependant la crainte qu'ils ont de sa puissance, & qu'en se rendant Maître des deux rivières de l'*Elbe* & du *Wéser* comme il l'est déjà du passage du *Sond*, il ne le soit de tous les passages par mer en *Allemagne*, cette crainte, dis-je, leur a fait prendre d'autres mesures; ils ont tâché de persuader au chapitre de *Brême* de suspendre sa résolution au sujet de la coadjutorerie, afin de ne mécontenter, dans ces tems de trouble, aucun des Princes prétendans; & je ne vois pas comment on pourroit faire changer ces mesures à présent que le Prince d'*Orange*, & les principaux de l'Etat sont absens; mais je suis prêt à exécuter les ordres qu'il plaira à sa Majesté de me donner, en conséquence des informations particulières qu'elle recevra du Chevalier *Anstruther* touchant l'état de cette affaire. J'ai reçu à ce sujet une Lettre du Roi de *Dannemarck*, par la personne qu'il a envoyée ici. Je ne puis la servir à présent que par mes conseils, que je lui donnerai aussi bons qu'il me sera possible. 1620.

Je répéterai ici ce que je vous ai dit dans ma dernière Lettre, que je serois bien aise de sçavoir comment je dois me gouverner, au cas que les ordres que je pourrois recevoir de sa Majesté pendant l'absence de son Excellen-

1620. lence, exigeaſſent que j'allaſſe au camp pour les exécuter plus promptement ; car quoiqu'auſſi longtems que le Prince eſt ſur les frontières des *Provinces-Unies*, je puiſſe bien me rendre auprès de lui ſans ſortir des bornes de ma commiſſion, & que mes prédéceſſeurs l'aient fait dans l'occaſion, cependant dans les choſes ſur lesquelles je puis ſavoir le bon plaiſir de ſa Majeſté, j'aime mieux me conduire par des inſtructions que par des exemples. Je ſuis, &c.

Le même au même. 6. Septembre.

MONSIEUR,

Auſſi-tôt que j'eus reçu votre Lettre du 27. du mois dernier par Mr. *Killigrew*, je fis ſavoir aux Etats que j'avois réponſe de ſa Majeſté à ce qu'ils m'avoient prié de lui demander touchant la jonction de ſa flotte avec la leur contre les pirates, & que j'étois prêt à leur communiquer cette réponſe, ſoit dans leur aſſemblée, ſoit par leurs Députés, comme ils le trouveroient le plus convenable. Surquoi ils m'envoyèrent deux Députés, l'un qui avoit été déjà chez moi, & un autre à la place du ſecond qui étoit abſent. Je leur dis que ſur ce qu'ils avoient fait informer ſa Majeſté du deſſein où ils étoient d'armer à ſon exemple contre les pirates, & du deſir qu'ils avoient de joindre leur flotte à la ſienne, pour exécuter d'autant mieux cette entrepriſe avec leurs forces réunies ; j'avois ordre de ſa Majeſté de leur faire ſavoir, que préſumant qu'ils avoient le même but qu'elle,

ſa-

savoir d'extirper cette méchante engeance, & 1620.
d'assurer le commerce, elle étoit très-disposée à cet égard à se les associer, parce qu'il y avoit plus d'espérance de réüssir par cette jonction; que sa Majesté les avoit invités ci-devant à l'assister dans cette expédition, & qu'alors leur réponse avoit montré la répugnance qu'ils y avoient; qu'à-présent que sa Majesté avoit persisté dans sa résolution Royale, & entrepris cette affaire sur un accord entre elle & le Roi d'*Espagne*, ce n'étoit plus *res integra* pour elle de se joindre à eux comme auparavant; que d'ailleurs s'ils vouloient considérer sans prévention les traitemens que ses sujets avoient essuïez de la part des leurs en dernier lieu, dans les *Indes-Orientales*, & ailleurs, ils comprendroient aisément que sa Majesté auroit raison de se joindre à tout autre plutôt qu'à eux; que cependant, quoiqu'elle se rapellât la froideur qu'ils avoient témoignée lorsqu'on avoit parlé ci-devant de cette affaire, & que la chaleur avec laquelle ils avoient poursuivi ses sujets dans les *Indes-Orientales* & ailleurs, fût encore fraîche dans son souvenir, elle m'avoit ordonné de leur faire savoir que si leur flotte alloit là sa Majesté ne refuseroit pas pour sa part leur secours dans une si bonne cause. Ils me répondirent qu'ils raporteroient à leur assemblée ce que je leur avois dit au nom de sa Majesté, qu'en attendant ils pouvoient dire d'eux-même qu'ils se rapelloient fort bien que quand leur commissaires allèrent dernièrement en *Angleterre*, ceux de sa Majesté leur parlèrent de quelque entrepriſe contre

là.

1620. la Ville d'*Alger*, qu'on proposoit d'attaquer avec les forces réünies de sa Majesté, du Roi d'*Espagne*, & des Etats, avec dessein de mettre cette Ville entre les mains du Roi d'*Espagne* quand on l'auroit prise, à quoi ils avoient plusieurs raisons particulières de ne pas s'engager, ne souhaitant point que cette Ville fût au pouvoir des *Espagnols*. Que pour ce qui étoit arrivé dans les *Indes*, c'étoit la fortune de la guerre, qui auroit pu aussi bien tomber sur leurs Marchands que sur les *Anglois*; qu'ils étoient fâchés que cela fût arrivé, parce qu'il se trouvoit que c'étoit une perte commune, qui les affoiblissoit les uns & les autres, leurs Marchands étant liés par contract à faire restitution, comme ils l'attendoient aussi de la Compagnie *Angloise*; qu'ils espéroient que le sentiment de leurs pertes leur feroit sentir plus vivement aux uns & aux autres les avantages de leur réünion, qu'ils reconnoissoient comme l'Ouvrage de sa Majesté uniquement; que sans cela les *Espagnols*, selon toute aparence, auroient bientôt éloigné *victores* aussi bien que *victos*, & chassé des *Indes* les deux Compagnies. Par raport à l'offre qu'ils faisoient de joindre leurs flottes contre des ennemis communs à celles de sa Majesté, ils dirent qu'ils espéroient que comme ils n'avoient en cela que des intentions très-respectueuses pour elle, des affaires qui n'avoient aucun raport avec celle-là, ne seroient point un obstacle à une aussi bonne œuvre; qu'ils rendoient de très-humbles actions de grace à sa Majesté pour la faveur qu'elle leur faisoit en ne refu-

sant

fait pas le secours qu'ils étoient prêts à don- 1620.
ner, & qu'ils se proposoient d'envoyer leur Amiral avec des instructions pour qu'il se gouvernât en conséquence. Je leur repliquai que par raport à la première affaire d'*Alger*, je ne pouvois pas leur dire grand chose, parce qu'elle n'avoit pas passé par mes mains; mais que je me rappellois fort bien que lorsque j'eus ordre de sa Majesté, il y a environ quatre ans, de sonder leurs dispositions sur la prise de cette Ville, que sa Majesté avoit fait examiner par deux habiles Officiers envoyés exprès pour cela, j'avois trouvé ceux à qui j'en avois parlé, plus disposés à faire & à objecter des difficultés, que portés ou empressés à contribuër à un si bon Ouvrage, quoiqu'il ne fût pas question alors de remettre *Alger* à l'*Espagne*. Touchant les procédés de leurs gens dans les *Indes-Orientales*, qu'ils appelloient des accidens de la guerre, je leur dis que c'étoit précisément ce dont sa Majesté se plaignoit, qu'ils fissent la guerre à ses sujets, surtout dans un tems où il y avoit un Traité d'accommodement sur le tapis; & qu'à présent qu'on demandoit une restitution, ce que j'avois fait par une proposition expresse sur ce sujet dans leur assemblée, ils montroient, par leur réponse, qu'ils justifioient les procédés de leurs Marchands, & par-là épousoient leur quérelle plutôt que de les desavouër, de quoi aussi bien que de beaucoup d'autres choses, sa Majesté étoit très mal satisfaite.

Il se dit dans notre conversation bien des choses sur ce sujet, sur les commencemens

de

1620. de la rupture, & sur la manière dont on s'étoit comporté; ils conclurent par demander & promettre de leur part une restitution mutuelle; & par raport à la guerre contre les pirates, ils me prièrent de recommander à sa Majesté qu'elle défendît à tous ses sujets de commercer avec eux, & en particulier de leur fournir de la poudre & des munitions. Je leur dis que cette demande emportoit une sorte d'accusation tacite, qui tombe bien plus justement sur ceux de ces Provinces, & en particulier sur leur Ville d'*Amsterdam*, d'où les pirates ont tiré sans cesse des provisions; & que je leur en avois fait des plaintes ci-devant au nom de sa Majesté. Ils ne purent le nier; mais ils témoignèrent qu'ils souhaitoient qu'à l'avenir on prît des mesures contre les sujets de sa Majesté & contre les leurs, par des défenses expresses de tout commerce avec les *Algériens*; en sorte que non-seulement on pût être assuré qu'on ne leur porteroit point de munitions, mais qu'aussi ils ne pussent point vendre leurs prises; ce qui les réduiroit bientôt à une telle nécessité, & à une si grande pauvreté, qu'il leur seroit impossible de se maintenir en si grand nombre.

Voilà tout ce qu'il y a eu dans cette conférence qui mérite d'être raporté. Pour ce qui regarde cette idée d'une certaine personne d'entr'eux, au sujet de l'emploi des deux flottes, de quoi sa Majesté selon sa sincérité ordinaire, témoigne tant de mécontentement, comme cette imagination ne vient uniquement que de lui & non point des Etats, *cadat in autorem*. Il est à-présent au camp; mais

mais quand je le verrai, je lui ferai connoître combien sa Majesté desaprouve & déteste cette idée, que j'étois bien éloigné d'apuier quand nous en parlames ensemble, quoique je croye qu'il est de mon devoir de raporter ce que j'entends dire, soit en particulier, soit en public, avec la même franchise, & la même fidélité avec lesquelles je raporte toujours les intentions & le bon-plaisir de sa Majesté. Je suis, &c. 1620.

Le même au même. 13. *Septembre.*

MONSIEUR,

Nous avons reçu la confirmation de ce que je vous écrivis Lundi dernier 11. de ce mois, que les hostilités avoient commencé entre le Marquis de *Spinola* & les Princes de l'union, & que le Marquis avoit pris *Creutzenach*, & brûlé quelques Villages dans le *Palatinat*. Nous avons apris de plus que le 11. de ce mois N. S. il s'est emparé à *Altzey* du principal grênier & Magazin pour les vins de tout le *Palatinat*. De là il fit mine d'aller à *Worms*, à trois lieuës de *Altzey*. Les Princes y envoyèrent d'abord mille hommes, & se mirent ensuite en marche le 12. avec toute leur Armée, allant du côté de *Worms*, & laissant seulement à *Oppenheim* 1200. hommes des milices du Païs. Le Marquis informé de cela marcha du côté d'*Oppenheim*, prit la Ville le 14. sans résistance, & d'abord après y être entré, obligea les habitans à prêter serment d'obéissance à l'Empereur, comme il l'avoit fait à *Creutzenach*, & à *Altzey*. Il a trou-

1620. trouvé dans toutes ces places une grande quantité de bled, de vin, & d'autres provisions, pour rafraichir son Armée. Si les Princes lui avoient ôté cette ressource, soit en défendant ces places, soit en emportant les provisions, ou en les détruisant, il auroit été forcé de se retirer; au-lieu qu'à-présent qu'il est dans un Païs abondant & bien pourvu, il y a aparence qu'il y passera l'hiver; & voilà ce qui arrive toujours à ceux qui veulent agir d'un côté avec résolution, & de l'autre, s'attacher à des formalités.

Là-dessus les Princes ont déclaré le Marquis ennemi. Mais on n'aprend pas qu'ils aïent leur déclaration par quelque action importante. Ils n'ont fait autre chose que battre une certaine maison où le bruit court encore que le Prince d'*Espenoy* a été fait prisonnier.

Jusqu'ici ils s'excusent de leur inaction sur ce qu'ils attendent l'Infanterie *Angloise* avec la Cavalerie des Etats qui l'escorte, & qui est en route pour les joindre. La prise de ces places par le Marquis les obligera ou à passer la *Moselle* au-dessus de *Trèves*, ou à chercher quelque autre passage au delà du *Rhin*. Selon les dernières nouvelles que nous en avons, ils étoient le 17. de ce mois N. S. à un endroit nommé *Frisum*, d'où l'on croyoit qu'ils iroient passer le *Rhin* à *Brisfick*. Mais comme le Marquis se trouve Maître à-présent de cette rivière aussi bien que du *Mein*, ils trouveront beaucoup de difficulté de ce côté-là. L'autre route au-dessus de *Trèves* est regardée comme la plus sûre, mais c'est

c'eſt un grand détour. On dit que les deux dernières Villes priſes par le Marquis, *Altzey* & *Oppenheim*, font une partie du Douaire de la Reine de *Bohême*, ce que vous ſaurez mieux que moi. 1620.

Pendant que j'écrivois ceci, deux Députés des Etats, l'un de *Gueldres*, un autre d'*Hollande*, ſont venus chez moi pour me communiquer les mauvaiſes nouvelles que j'avois déjà apriſes par des Lettres du camp; & pour me prier en même tems d'en rendre compte à ſa Majeſté, comme d'une choſe, diſent-ils, qui ne laiſſe plus de doute ſur l'intention du Marquis de *Spinola*, qui en prenant *Oppenheim* où il fait à-préſent un pont, s'eſt rendu Maître en effet de tout le *Palatinat*. S'il va du côté de *Franckfort*, comme on ſupoſe qu'il le fera, les Princes n'ont plus de moyen de paſſer le *Rhin* pour aller ſecourir la Ville; la commodité qu'ils avoient pour cela leur étant ôtée par la priſe d'*Oppenheim*; & quoique *Worms*, qu'ils ſont allés défendre avec leur Armée, ſoit une plus grande Ville, on juge ici qu'*Oppenheim* leur importoit beaucoup plus; & que s'ils s'y étoient tenus, le Marquis n'auroit jamais paſſé au-delà, laiſſant derrière lui une Armée telle que la leur.

Après ce récit & ces réflexions, ils me montrèrent les Lettres du camp, où il y avoit ce paſſage; qu'une diverſion en *Flandres* de la part de ſa Majeſté remédieroit encore à tout, quelque deſeſpérées que ſoient les affaires; c'eſt ce que ces deux Députés recommandoient pareillement. Quoique je ne puſſe

1620. puſſe leur donner là-deſſus aucune ſatisfaction, je promis cependant d'inſtruire ſa Majeſté, & de leur raport, & de leur demande, ajoutant que quand même ſa Majeſté ſeroit diſpoſée à cela, & que toutes les circonſtances d'ailleurs ſeroient favorables, nous ne ſommes pas dans une ſaiſon où l'on puiſſe entreprendre une pareille affaire. Cependant je m'en raporte humblement à la ſageſſe de ſa Majeſté pour décider s'il ne ſeroit pas convenable de donner quelque encouragement aux Princes & aux Etats, par des Lettres ou des meſſages tels qu'elle les jugera propres dans ces circonſtances; ſans quoi ils perdront peut-être bientôt courage, & non-ſeulement laiſſeront perdre le *Palatinat*, mais encore laiſſeront enſuite le Marquis aller tranquillement en *Bohême*, & finir ſa conquête; ce qui ſeroit un coup très-fâcheux pour les plus proches parens de ſa Majeſté, & pour tous ceux qui profeſſent la Religion que ſa Majeſté, après Dieu, a le pouvoir de protéger, comme elle a le titre de ſon protecteur.

L'affaire de l'Ambaſſade extraordinaire qu'on envoye à ſa Majeſté eſt déjà ſi avancée, que les Etats d'*Hollande*, de qui la choſe dépend principalement, ont nommé trois perſonnes pour cela; le Seigneur de *Benthuiſen* de la Maiſon de *Wyngaarden*, d'une ancienne nobleſſe d'*Hollande*, *Kamerling* Penſionnaire de *Delft*, & *Zunk*, Bourguemeſtre de *Hoorn*, qui étoit un des Députés pour les Marchands au dernier Traité touchant les *Indes-Orientales*. On en ajoutera un de *Zélande*, qui n'eſt pas encore nommé; je crois qu'on n'en nom-

me-

mera pas d'autres, quoique quelques-uns des autres Provinces ſouhaitent d'avoir part à l'Ambaſſade. Il faudra quelque tems pour que les Provinces ſoient d'accord touchant ce choix. En attendant on a chargé Mr. *Caron* de ſuplier ſa Majeſté de ſuspendre ſon mécontentement jusqu'à la venuë de leurs Ambaſſadeurs. 1620.

Les Ambaſſadeurs de cette Province pour la *France* ſeront le Seigneur de *Boekborſt* de la nobleſſe, & *Pauw* le jeune Penſionnaire d'*Amſterdam*. Les autres ſeront pris des autres Provinces qui n'ont encore nommé perſonne.

Je vous ferai le portrait de ceux qui doivent être envoyés à ſa Majeſté, quand les ETATS GÉNÉRAUX ſe ſeront déterminés ſur leur nomination; & je vous manderai tout ce que je pourrai aprendre de leurs inſtructions. En attendant je ne puis blâmer le choix qu'on a déjà fait, ce ſont des gens modérés, quoique peu verſés dans les affaires étrangères.

L'Ambaſſadeur de *Véniſe* eſt ſi bien régalé dans tous les lieux où il paſſe, & retenu ſi longtems par de longs feſtins, (uſage dans lequel cette république-ci eſt bien différente de la ſienne) qu'au-lieu qu'on l'attendoit hier dans cette Ville, il n'arrivera que demain. On fait tous les préparatifs poſſibles pour le bien recevoir. Je ſuis, &c.

Le même au même. 24. *Septembre.*

MONSIEUR,

Mr. *Killigrew* étant la dernière perſonne

1620. par qui j'ai reçu de vos nouvelles, je ne veux pas le renvoyer les mains vuides, quoique j'aie répondu par un Exprès le 6. de ce mois à la Lettre qu'il m'aporta du 27. du mois dernier, & que j'aye écrit encore, le 11. le 13. le 18. & le 19. de celui ci. Je joignis à ma dernière dépêche envoyée par le Lieutenant *Heyman*, la traduction d'une Lettre de *Brederode* Ambassadeur des Etats à *Heidelberg*, qui raporte au long la triste condition de ce qui reste de cette cour, & de tout le *Palatinat*. Ils sont un peu mieux à *Prague* & dans le reste du Royaume; cependant par la Lettre que j'ai reçuë du Roi lui-même, & dont je vous envoye une copie, il paroît que les affaires ne sont pas dans un état fort assuré, puisque le Roi & la Reine envoyent leurs trésors les plus précieux, qu'ils remettent à la garde de ces Provinces. Il y a quinze jours que la Gazette de *Cologne* disoit, qu'on enverroit le jeune Prince en *Angleterre* par les terres de l'Electeur de *Brandebourg* & du Roi de *Dannemarck*. Mais puisqu'on a choisi ce Païs-ci pour son sejour, je vous prie, Monsieur, de m'instruire du bon-plaisir de sa Majesté, sur la manière dont je dois me gouverner dans cette occasion, & de me dire en quoi & jusqu'à quel point je dois faire usage de son nom auprès des Etats, qui cependant, j'en suis sûr, ne négligeront rien de ce qui pourra contribuër à la sûreté de ce jeune Prince, à sa santé & à sa commodité. Cependant ils s'attendront qu'on leur parle d'une façon expresse, & de la part de sa Majesté, dans une affaire de

cet-

cette nature; en quoi je ne manquerai pas de 1620.
faire *ex officio*, tout ce qu'exige ma place, au cas que le Prince, qui doit être déjà fort avancé dans son voyage, arrive dans ces Provinces avant que je reçoive votre réponse.

Je ne comprends pas bien à-présent, comment le Prince peut demeurer auprès du Comte *Ernest*, puisqu'il est élu Gouverneur de *Frise*, où il doit faire sa résidence: la grossièreté de cette Province & la retraite dans laquelle il y vivroit, s'accordent mal avec l'éducation d'un Prince aussi considérable. Il se peut qu'à cette occasion la Comtesse continuera à passer à *Utrecht* la plus grande partie de l'année; c'est un bon air; mais cette Ville est sujette à des tumultes; & je crois que la Province d'*Hollande*, qui est celle où il seroit le plus en sûreté, ambitionnera l'honneur d'avoir un tel hôte; auquel cas on pourroit engager la Comtesse à prendre une maison ici, plutôt qu'à *Utrecht*; mais la Ville de *la Haye* étant ouverte & sans portes ni murailles, en est moins propre pour son sejour. On auroit à *Delft* le meilleur air de la *Hollande* après *la Haye*, s'il n'y étoit un peu gâté par les brasseries, cependant il a paru dans tous les tems de maladie qu'il n'en est pas moins sain. Le peuple y est sage, affectionné, & fidèle; & il y a une maison spacieuse, aujourd'hui vuide, où étoit la cour du défunt Prince d'*Orange*. D'ailleurs cette Ville est si près de celle-ci, que le jeune Prince y seroit toujours sous les yeux des Etats. Je vous ai présenté toutes ces réflexions qui me sont venuës dans l'esprit, sans que j'en aye parlé

1620. encore à perſonne, afin que vous puiſſiez recevoir ſur tout cela de ſa Majeſté des ordres plus précis, que j'attendrai avec toute la ſoumiſſion poſſible.

Les dernières nouvelles que nous avons du Marquis de *Spinola* portent, qu'il fortifie *Oppenheim*, & qu'il y fait un pont. Les Lettres de *Cologne* du 19. diſent, que le Comte *Henri*, & le Général *Vere* ont paſſé le *Rhin* près de *Coblentz*, le 15.; c'eſt-à-dire un jour plutôt qu'on ne s'y attendoit; puiſqu'on avoit compris que le 15. étoit le jour fixé pour mener leurs batteaux & leurs pontons de *Karden* ſur la Moſelle, où ils étoient raſſemblés, à *Coblentz*; & qu'ils devoient paſſer le 16.

Nous comptons qu'on travaille à-préſent au Fort ſur une *Ile* dans le *Rhin*, entre *Bonne* & *Cologne*, dont je vous parlois dans mes deux dernières Lettres; & auquel ſon Excellence n'a pas employé autant de Monde qu'on l'avoit dit d'abord, pour ne pas affoiblir ſon camp, voulant qu'il fut aſſez fort pour tenir en reſpect *Don Louïs de Velasco* & l'empêcher de ſuivre les troupes qu'on a envoyées, & qui ſont parties du camp le 17. de ce mois, conſiſtant en ſix Compagnies ſeulement, deux de *Friſons*, une de *Suiſſes*, une d'*Allemands*, & deux de *Vallons*, qui prennent leur route par *Juliers*, d'où il part neuf Compagnies de plus. Ils ont avec eux cinq pièces d'Artillerie, outre des chariots chargés de munitions, & de toutes ſortes d'inſtrumens pour remuer la terre. *Lambert Charles*, Gouverneur de *Nimègue*, vieux Officier

ficier expérimenté eſt chargé de cette entre- 1620.
priſe; & quand il l'aura exécutée en mettant la place en état de défenſe, ce qui ſera un effet certain de la jonction du Comte *Henri* & du Général *Vere* avec les Princes, j'aprends que ſon Excellence ſe propoſe de rompre ſon camp & de ramener les troupes dans les garniſons.

Le Roi de *Dannemarck* a été malade en dernier lieu, & avec quelque danger; mais on aprend qu'il eſt rétabli. Il eſt fort irrité d'un Traité d'alliance qui eſt ſur le tapis entre le Roi de *Suède* & les Villes *Anſéatiques*, ſurquoi ces Villes ſe propoſent de demander l'avis des Etats avant que de paſſer outre, mais je ne vois pas que jusqu'ici l'affaire ait été miſe en délibération.

Il y a eu depuis peu au camp Mr. *Ketteler*, Gouverneur de *Cléves* pour le Marquis de *Brandebourg*, & Mr. *Steyngen*, un de ſes conſeillers. Ils ont informé les Députés des Etats des opoſitions que ce Prince trouve de la part du Roi de *Pologne*, dans l'inveſtiture de la *Pruſſe*, & que le Roi fonde ſur trois raiſons; la première, que le Marquis d'abord après la mort de ſon Père vint en *Pruſſe* ſans en avertir le Roi; la ſeconde, qu'il eſt de la Religion reformée; la troiſième, qu'il a deſſein de marier ſa ſœur avec le Roi de *Suède*. Sur cela le Marquis ſe propoſe de ſuplier ſa Majeſté, le Roi de *France*, & les Etats, de le ſoutenir par leurs Ambaſſadeurs à *Varſovie* dans l'aſſemblée de la diète, au mois de *Novembre* prochain. En attendant il prie les Etats d'écrire au Roi de

1620. *Suède* de différer pendant quelque tems la conclusion de son mariage avec sa sœur, jusqu'à ce que ces difficultés soient levées, à quoi ils se prêtent volontiers.

Ils ont répondu hier aux pressantes instances que leur a faites l'Ambassadeur de *Vénise* dans une audience qu'il demanda exprès, d'assister les *Grisons*; ils s'en excusent, comme ils le peuvent très bien, sur le grand nombre d'affaires qu'ils ont sur les bras.

Jeudi prochain cet Ambassadeur part pour *Amsterdam* & pour la *Nord-Hollande*, d'où il reviendra ici pour retourner à *Vénise* par la *France*.

Je suis, &c.

Le même au même. 2. *Octobre.*

MONSIEUR.

Le nouveau Fort sur le *Rhin*, dont je vous parlois dans ma dernière dépêche, & qui les occupe uniquement à-présent, avance beaucoup, mais il faudra encore quelque tems pour le mettre en état de défense, quoiqu'il n'y ait point à craindre qu'on en débusque ceux qui y sont à-présent, avant que l'Ouvrage soit fini. On s'est proposé d'abord de faire simplement un quarré, dont on fera ensuite les flancs quand on le pourra commodément. Suivant le projet, & vû sa situation, il sera imprenable. L'*Ile* est près de l'endroit où le *Swick* tombe dans le *Rhin*, & on l'apelloit ci-devant *Mondorf*; comme ce nom n'étoit pas connu, le vulgaire l'a batisée *Papenbril*, c'est-à-dire, *lunettes de prêtres*.

tres. Si ce Fort peut ſervir à faire voir à ces Princes *Eccléſiaſtiques* la ſervitude dans laquelle ils ſe précipitent de tous côtés, le nom ſera aſſez convenable, quoiqu'un peu ridicule. 1620.

Les dernières Lettres du Comte *Henri* & du Général *Vere* du premier de ce mois, N. S. écrites d'*Obermeerlein* près de *Friedberch*, diſent qu'ils n'étoient plus qu'à quelques jours de marche des Princes, mais avec une Armée de 9000. hommes de pied & de 3000. chevaux entre deux; enſorte que nos gens ont ſujet d'être ſur leur garde pour paſſer le *Mein*, à moins que les Princes, qui, autant que nous le pouvons ſavoir, ſont encore à *Worms*, ne s'avancent vers eux avec leur Armée. Ainſi leur jonction demandera encore quelque tems. Dieu veuille qu'elle ſe faſſe heureuſement à la fin, & qu'elle produiſe quelque bon fruit; car juſqu'ici les Princes n'ont rien fait; & l'on écrit à-préſent du camp des Etats, que *Paltz*, forte Tour au milieu du *Rhin*, a ſuivi l'exemple de *Bacbragb* & de *Cab*, en ſe rendant à la première ſommation; enſorte que *Spinola* a tout nétoyé derrière lui dans le *Palatinat* ſans effuſion de ſang.

Je vous parlois dans ma Lettre du 24. du mois dernier d'un des Députés de l'Electeur de *Brandebourg* qui avoit été auprès de ſon Excellence & des Députés qui ſont au camp; il eſt venu ici en qualité d'Ambaſſadeur, comme il l'eſt auſſi auprès de ſa Majeſté pour laquelle il a la même commiſſion, que pour les Etats, ſavoir, de travailler à obtenir

1620. en faveur de ſon Maître qu'on envoye une Ambaſſade à la Diète de *Pologne*, qui doit s'aſſembler à *Varſovie* au mois de *Novembre* prochain; pour lui procurer l'inveſtiture de la *Pruſſe* que le Roi de *Pologne* lui refuſe, comme je vous l'ai marqué, par ces trois raiſons: 1. Qu'il eſt allé dans cette Province ſans la permiſſion du Roi, d'abord après la mort de l'Electeur défunt. 2. Qu'il ſe propoſe de marier ſa ſœur avec le Roi de *Suède*. 3. Qu'il eſt Proteſtant. Les Etats diſent que la briéveté du tems, ne leur permet pas d'envoyer une Ambaſſade, mais ils ont écrit une Lettre en faveur de l'Electeur, dans laquelle ils répondent à ces objections; 1. Que quoiqu'il ſoit allé dans cette Province il n'y a point encore exercé de juriſdiction. 2. Que le mariage de ſa ſœur eſt l'Ouvrage, non de lui, mais de ſa Mère, l'Electrice Douairière, ſous le gouvernement de laquelle elle eſt. 3. Que ſa Religion eſt la même qu'elle étoit du tems de ſon Père, & qu'il n'en a point changé depuis ſa mort, comme on l'a fait croire au Roi de *Pologne*. Cet Ambaſſadeur a auſſi prié les Etats d'écrire au Roi de *Suède*, pour l'engager à différer le mariage, juſqu'à ce que l'affaire de l'Electeur au ſujet de la *Pruſſe*, ſoit arrangée; ſurquoi les Députés des Etats au camp, lui ont promis une Lettre; pendant que ceux d'ici, à la prière du Roi de *Suède*, en ont écrit une à l'Electeur pour hâter le mariage.

De

1629.

De la main du Chevalier DUDLEY CARLETON.

L'Ambaſſadeur de *Veniſe* eſt parti pour ſa *Northollande*, & nous avons apris ici depuis ſon départ, que la *Valteline*, qu'il diſoit recouvrée, a été effectivement priſe par les *Espagnols* qui ſont avoués à-préſent par leur Roi dans cette entrepriſe, qu'ils veulent faire enviſager comme une affaire de Religion; & l'on a propoſé de ſa part au Duc de *Savoye*, d'en faire autant. C'eſt ainſi qu'ils proſpèrent & qu'ils proſpéreront vraiſemblablement de tous côtés à moins que Dieu ne faſſe quelque miracle, ou qu'après Dieu, ſa Majeſté, pour protéger la Religion & ceux qui la profeſſent, n'uſe de ſon pouvoir avec autant de diligence & de fermeté que les ennemis communs en montrent à les attaquer. J'ai vu ici dans l'eſpace de peu d'années comment Dieu a béni les ſoins de ſa Majeſté pour la conſervation de la Religion contre de ſourdes pratiques; & les efforts que fait cet Etat pour la défenſe des amis & des alliés de ſa Majeſté en ſont une ſuite.

Le ſecours qu'ils donnent en argent au Roi de *Bohème*, & aux Princes de l'union, & les dépenſes extraordinaires qu'ils font pour envoyer leur cavalerie dans le *Palatinat* & pour le camp où ils ont raſſemblé leurs forces près de *Wéſel*, montent à 30, 000. l. ſterl. par mois. De l'autre côté on dépenſe des millions pour ruiner les parens le plus proches de ſa Majeſté, & pour extirper ſa Religion.

1620. On peut juger aiſément par cette règle, des dispoſitions de ceux qui briguent la faveur de ſa Majeſté, dans ces circonſtances les plus dangereuſes, où l'on ſe ſoit trouvé dans notre Siècle.

Voici ce qu'on répond aux reproches qu'on fait à cet Etat ſur ce qui eſt arrivé aux *Indes-Orientales*; ils diſent que ce ſont les fruits des ſemences jettées dans leurs tems de corruption & de trouble; & que la diſtance des lieux a prévenu tout autre remède, que celui de la reſtitution attendue & promiſe. Ce que je puis dire, c'eſt qu'au-lieu que ci-devant il venoit ſans ceſſe des plaintes des inſultes faites, tant dans les mers voiſines que dans les plus éloignées, il n'y a pas, & il n'y a pas eu depuis longtems un ſeul *Anglois* ou *Ecoſſois* qui ſe ſoit plaint. Mais je dois laiſſer à Mr. *Caron* le ſoin de repréſenter tout cela à ſa Majeſté; c'eſt ſon affaire plus que la mienne de faire l'*Apologie* de ſes Maîtres. Je crois cependant qu'il eſt de mon devoir auſſi d'entretenir, autant que je le puis, la bonne intelligence entre ſa Majeſté & l'Etat auprès duquel j'ai l'honneur de réſider.

Caron a écrit aux Etats que ſa Majeſté aïant vu par les Lettres interceptées, qu'on a envoyées en *Angleterre* il n'y a pas longtems, pour les faire déchifrer, comme auſſi par ce qui eſt arrivé dans le *Palatinat*, contre ce qu'on avoit promis, & ce qu'on attendoit, comment elle eſt trompée par les *Impériaux* & les *Eſpagnols*, eſt réſolue de montrer ſon pouvoir, en protégeant ſes amis quand il ſera tems d'agir; & qu'en attendant elle a deſſein de

de faire un *fond de finances* dans cette vuë, 1620.
ce que l'on entend ici avec beaucoup de joye. En attendant, leurs vœux, & ceux de tous les honnêtes gens, ſont, que les affaires étant dans une criſe ſi dangereuſe puiſſent ſe maintenir de façon à attendre cet *unicum remedium*. On a envoyé directement au camp à ſon Excellence les Lettres déchifrées, ſans les communiquer aux Etats.

Il ſe trouve heureuſement par le prompt départ de l'Ambaſſadeur de *Brandebourg*, qu'il peut porter cette dépêche. Il m'a donné ſes titres, Adolphe Steyngen *juriſconſulte, & Conſeiller d'eſtat au Conſeil privé, & chef des finances de S. A. Electorale en ſes Païs de Clèves &c. & de ſa dite A. Ambaſſadeur auprés* S. M. de *la* Grande-Bretagne. Il m'a fait entendre avec cela qu'il ſouhaiteroit de revenir avec l'honneur de Chevalier, de quoi je ne doute pas que ſa Majeſté, qui l'a connu dans une précédente Ambaſſade, ne le croye digne: c'eſt un habile homme, & bien intentionné.

J'aprens que la Comteſſe de *Naſſau* qui eſt fort avancée dans ſa groſſeſſe ſe propoſe de quitter *Utrecht* vers la fin de cette ſemaine pour aller faire ſes couches en *Friſe*, ce ſeroit un contretems, ſi le jeune Prince *Frédéric Henri* arrivoit bientôt dans ces quartiers, à-préſent que le Comte *Erneſt* eſt au camp. Je me propoſe d'aller faire demain une viſite à la Comteſſe à *Utrecht*, pour pouvoir informer ſa Majeſté, & le Roi & la Reine de *Bohéme*, de ce qu'on aura réſolu touchant le ſejour du Prince. Je ſuis, &c.

1620.

Le même au même. 18. *Octobre.*

MONSIEUR,

Tous nos exprès d'*Allemagne* en dernier lieu ſont venus comme les meſſagers de *Job*, chaque ſemaine avec des nouvelles plus mauvaiſes; & le dernier qui, comme les autres, a aporté des nouvelles des Villes perduës, nous a apris comment l'armée des Princes a laiſſé échaper une belle occaſion de combattre avec peu ou point de desavantage l'armée de *Spinola* qui avoit été attirée par hazard plutôt que par deſſein hors de ſes retranchemens d'*Openheim*, qu'il a repris de nouveau ſans coup férir, quoique l'armée des Princes en fût plus proche que la ſienne. Cette affaire arrivée depuis que le Comte *Henri* les a joint, cauſe beaucoup de découragement, comme vous pouvez le voir par cette Lettre écrite de leur camp le jour ſuivant; elle eſt bien digne d'être luë de ſa Majeſté; c'eſt le ſeul uſage que je ſouhaite qu'on en faſſe, par des raiſons qui intéreſſent l'écrivain auſſi-bien que celui qui l'a reçuë, & par conſéquent le ſervice de ſa Majeſté. Il y a un proverbe qui dit, *al medico e l'advocato non tener il mal celato*; & comme ſa Majeſté eſt le ſeul médecin qui puiſſe remédier à l'état presque desespéré où les affaires ſe trouvent, elle ſera peut-être bien aiſe d'être informée de tous les détails. J'espère que la déclaration qu'elle a faite de ſes intentions royales, ſecondée comme nous le marque Mr. *Caron*, par de vigoureux préparatifs, redonnera de la vie

à

à cette affaire. Il n'y a rien à attendre d'ici 1620.
pour cette année, de plus que ce qu'ils ont déjà fait; trois des Députés des Etats ſont déjà revenus du camp, les autres ſeront ici au commencement de la ſemaine prochaine & le Prince d'*Orange* à la fin; l'on renverra alors ſous l'eſcorte de deux compagnies de cavalerie les chariots qui ont porté des munitions au nouveau Fort; le camp ſera rompu, & la pluſpart des troupes ſeront miſes en garniſon dans les frontières. Il n'en reviendra dans l'intérieur du Païs qu'autant qu'il en faut pour contenir les Villes dans le devoir, quand les *gens tenans garniſons*, comme ils les apellent, ſeront licenciés; ce que l'on fera tout de ſuite pour épargner; c'eſt l'uſage même en tems de guerre que ces ſortes de troupes ſoient tenuës ſur pied en Eté, & congédiées en hyver.

Lundi dernier l'Ambaſſadeur de *Véniſe* eſt parti d'ici pour la *Zélande*, où il s'embarquera pour *Dieppe* en *Normandie*, ſi le vent eſt favorable; ſinon il paſſera par la *Flandre* pour aller en *France*, & de là par la *Savoye* à *Véniſe*; mais ſans avoir de commiſſion à moi connuë, pour aucun de ces endroits-là. Son entretien ici a couté un mois de la contribution réglée par le traité entre ces deux Républiques, ſavoir 50, 000. florins, de quoi il a été pleinement ſatisfait; mais le préſent qu'on lui a fait n'a pas répondu à ſon attente: il n'a été que de 3000. florins, en quoi cet Etat à imité les *Vénitiens* dans ce qu'ils ont fait à l'égard de ſon Ambaſſadeur. Mais ce n'eſt pas une bonne excuſe, parce

1620. que les *Vénitiens* disent qu'ils sont liés par d'anciennes loix. Le Résident *Serian* a eu une chaine de 1500. florins, le Sécrétaire 800. en argent, avec une médaille d'or de la valeur de 60. florins, qui a le faisceau de flèches d'un côté, avec le mot *fœdus initum*; on a distribué onze de ces médailles aux principaux de la suite de l'Ambassadeur. On ne parle pas beaucoup de sa libéralité.

On attend l'arrivée de son Excellence, pour dépêcher les Ambassadeurs auprès de sa Majesté, & du Roi de *France*. Je suis, &c.

P. S. J'ai envoyé ma dernière Lettre par *Dieston*, le 12. de ce mois en réponse à la vôtre du 30. *Septembre*.

Le même au même. 8. *Novembre.*

MONSIEUR,

J'ai présenté ce matin aux Etats la Lettre que sa Majesté leur a écrite, (& que j'ai reçuë avec la vôtre du 29. du mois dernier) pour apuïer les prétensions du Roi de *Dannemarck*, au sujet de l'admission de son Fils à la coadjutorerie de *Brême*. J'avois été informé de la réponse faite par les Etats la semaine dernière à une personne envoyée ici exprès par le Roi de *Dannemarck* pour solliciter la même chose. Cette réponse portoit, qu'en considération des troubles présens de l'*Allemagne*, & des dissensions que pourroient faire naître les prétensions de plusieurs personnes, ils prioient le Roi de ne pas presser davantage cette affaire à présent; que par la même raison, aïant été sollicités à ce sujet par

par d'autres Princes auſſi prétendans, ils avoient refuſé de s'en mêler, & continueroient à le refuſer pour ne mécontenter perſonne. Je fis mention de cette réponſe, & les priai, après qu'on eut lu publiquement la Lettre de ſa Majeſté, de conſidérer que le moyen le plus ſûr & le plus court de prévenir les conteſtations des prétendans, étoit de faire accepter le fils du Roi de *Dannemarck*, par où toutes les prétenſions ceſſeroient, & ils obligeroient deux Rois voiſins; qu'avec cela ils préviendroient les inconvénieus qui pourroient naitre ſi l'Evêque de *Cologne* ſe mêloit de cette affaire, puiſqu'en cas de vacance il pourroit bien ſe mettre en poſſeſſion de l'Evêché de *Brême*, comme il s'étoit emparé de celui de *Paderborn*; & qu'outre que l'admiſſion du fils du Roi de *Dannemarck* préviendroit tous ces dangers, ils auroient pour ainſi dire ſous leur protection ce jeune Prince, qui ſerviroit comme de *nodus amicitiæ* entre eux & ce Roi, & qui ſeroit engagé par-là à entrer dans leurs vuës par raport aux affaires préſentes de l'*Allemagne*. 1620.

Ils me répondirent en termes obligeans, mais généraux, me promettant de prendre l'affaire en délibération, & de donner contentement à ſa Majeſté; ce qu'en leur repliquant je les priai de faire d'une manière plus réelle, que lorsque je leur parlai ci-devant de cette même affaire, leurs procédés depuis ce tems-là aïant peu répondu à leur déclaration, comme s'en plaint le Roi de *Dannemarck*.

Ils ſupoſent que l'Archevêque de *Brême* desavouë toutes ces offres & ces promeſſes qui

a-

1620. avoient engagé d'abord le Roi de *Dannemarck* à former ces prétenſions pour ſon fils; & je trouve ici de profondes ſemences de jalouſie contre la grandeur de ce Roi, qu'ils craignent beaucoup, s'il réüſſit dans ſon deſſein de ſe rendre Maître des deux rivières de l'*Elbe* & du *Wézer*, ſur l'une desquelles il s'eſt déjà établi par ſon nouveau Fort de *Gelucksſtadt* vis-à-vis de *Stade*. L'établiſſement de ſon fils à *Brème* ne lui donneroit pas moins de pouvoir ſur l'autre rivière, & l'exemple de ce qui eſt arrivé au *Sond*, leur fait craindre qu'avec le tems on ne mît de fortes impoſitions ſur toutes les marchandiſes qu'on transporte par Mer en *Allemagne*, ou qu'on en exporte, la navigation du *Rhin* génée comme elle l'eſt à-préſent, ne laiſſant d'autre paſſage que par le *Sond* & par ces deux autres rivières.

Aïant apris que les Ambaſſadeurs extraordinaires qu'ils ſe préparent à envoyer à ſa Majeſté, n'auront pas des inſtructions auſſi étenduës, que je ſupoſe qu'elle le ſouhaiteroit, je profitai de l'occaſion qu'ils me préſentèrent dans cette audience, en me demandant quelles nouvelles il y avoit d'*Angleterre*? Je leur répondis que la plus grande nouvelle que j'en euſſe reçuë, c'eſt qu'on attendoit leur Ambaſſade avec impatience, & je leur conſeillai de ne pas donner contre le même écueil que la dernière fois, en manquant dans leur commiſſion, ſoit dans la forme, ſoit dans la ſubſtance. Je leur rapellai à ce ſujet les articles qui étoient alors le ſujet du traité, dont quelques uns avoient été réglés par proviſion, &

& d'autres renvoyés à leur commodité. Quel- 1620.
ques-uns, leur dis-je, ont été négligés entièrement depuis ce tems-là, & je leur en avois rapellé quelques-autres par ordre exprès de ſa Majeſté.

J'ajoutai que par raport aux draps & à la tare, quoique je n'en ſuſſe autre choſe que ce que m'avoient apris nos marchands de *Middelbourg*, que les inconvéniens ſont toujours les mêmes, je ſouhaiterois cependant qu'ils n'envoyaſſent pas leurs Ambaſſadeurs ſans inſtruction ſur ces articles, parce qu'il étoit très-aparent que nos marchands demanderoient à ſa Majeſté d'y remédier.

Sur l'article des monoyes, dont ſa Majeſté avoit demandé qu'ils réglaſſent la valeur ſur celles d'*Angleterre*, ce qu'ils avoient promis de faire, je leur dis que ſa Majeſté m'avoit ordonné il y a quelque tems, comme elle l'a fait effectivement par une de vos Lettres, de leur faire ſavoir où en étoit cette affaire; que ſuivant la vérité, j'avois répondu qu'on avoit pris une bonne réſolution, mais qu'elle avoit été mal exécutée, en ce que le ſecond rabais qui auroit dû ſe faire ſelon leur édit, avoit été ſuſpendu, comme il l'eſt encore de deux mois en deux mois. Je les exhortai à ſonger à donner ſatisfaction ſur cela à ſa Majeſté; & pour qu'elle ſoit mieux informée de tout ce qui regarde cette affaire, j'ai fait engager ſous main un de leurs *généraux des monnoyes* les plus experts, à mettre par écrit ſon ſentiment, auſſi-bien que les inconvéniens de ces différentes évaluations, leur vraye cauſe, & le remède. Vous recevrez

deux

1620. deux copies de cet écrit qui mérite bien que vous le liſiez.

Comme les inſolences de leurs gens dans les *Indes-Orientales*, & dans le *Groenland*, & les pillages qu'ils y ont commis ſur les ſujets de ſa Majeſté, leur ont été repréſentés tout nouvellement, & qu'ils ont promis une réparation convenable, je leur dis que ſa Majeſté avoit différé de prendre de nouvelles meſures jusqu'à l'arrivée de leurs Ambaſſadeurs.

Il ne reſtoit que l'affaire de la pêche ſur les côtes des Royaumes de ſa Majeſté, ſur laquelle cependant ils ſe ſont engagés par trois différens écrits à entrer en traité. Je leur dis toutefois que j'aprenois par les diſcours de quelques perſonnes, qu'ils avoient deſſein de paſſer là-deſſus comme ſur une affaire qui ne pouvoit être miſe en queſtion; ſur quoi je leur demandois ſi ce qui étoit reconnu par la *France*, l'*Eſpagne*, & les autres Princes & Etats, comme un droit de ſa Majeſté, ne devoit pas même être mis en queſtion par raport à eux? & ſi ce que les autres Princes & Etats prétendoient comme un droit dans l'Océan, dans la mer *Baltique*, la *Mediterranée*, le *Golphe Adriatique*, & les autres mers joignant leurs domaines, ne pouvoit pas être prétendu comme un droit par ſa Majeſté ſur ſes côtes? Que s'ils avoient quelques prétenſions fondées ſur des traités, ou quelque conceſſion particulière je les priois de les produire, leur aſſurant qu'ils trouveroient ſa Majeſté auſſi religieux obſervateur des traités & des promeſſes, qu'il convenoit, leur dis-je, qu'ils le fuſſent eux-même; là-deſſus je produiſis des copies que j'avois

vois tenues prêtes, de la déclaration que firent leurs Députés aux Seigneurs du Conseil le 29. *Decembre* 1618. des réponses qu'ils ont faites à trois de mes propositions, la première du 13. *Fevrier* 1619, la seconde du 1. *Avril*, & la dernière du 23. *Juillet* 1620; & je leur dis que comme plusieurs des membres de leur assemblée sont changés depuis que ces matières avoient été agitées, j'avois cru qu'il étoit à-propos de leur présenter ces écrits, & de les leur laisser pour qu'ils les examinassent. 1620.

Ils répondirent, comme je m'y attendois, qu'ils prenoient en bonne part que je leur eusse rapellé ces choses, mais je m'aperçois qu'ils n'auroient pas été fâchés, que je n'en eusse point parlé, surtout du dernier article touchant la pêche, qu'ils n'entendent rien moins que volontiers comme étant une chose qui exciteroit beaucoup de mécontentement parmi le peuple. Cependant je ne dois pas par ménagement pour eux négliger ce que je dois à sa Majesté. Il est juste qu'ils lui aient l'obligation de ses faveurs, qu'ils reconnoissent que c'est à elle qu'ils les doivent, & qu'ils ne prennent pas avantage de la facilité, ou de la connivence de ses Ministres.

Ils n'ont pas encore nommé tous leurs Ambassadeurs ni pour la *France*, ni pour l'*Angleterre*, j'aprens cependant que la *Zélande* a nommé *Manmaker* pour la première, & le Bourguemestre *Scot* pour la dernière. Ceux que la *Hollande* & la *Zélande* avoient déjà choisis ne sont pas encore autorisés par les ETATS-GÉNÉRAUX, quelques-uns des *Hollan-*

1620. *landois* qui avoient été Députés au camp cherchant à renverſer la première élection, qui s'eſt faite en leur abſence, ou à y être compris. Il en eſt de ceci comme de toute autre choſe, quand il eſt queſtion de quelque emploi honorable ou lucratif, l'intérêt particulier, & la jalouſie arrêtent toutes les délibérations publiques ; & n'étoit qu'ils ont recours au Prince d'*Orange* pour terminer ces différends, rien de ce genre ne ſe concluroit parmi eux, par-là ils décèlent eux-même leur foibleſſe, & ce Prince gagne tous les jours des forces & de l'autorité ; mais ce n'eſt pas ſans exciter de l'envie.

J'ai vu aujourd'hui une maligne brochure contre le Prince d'*Orange*, & contre Meſſieurs *Aerſſens*, *Duivenvoorde*, *Brederode*, & *Boekhorſt*, tous de la nobleſſe d'*Hollande*, qu'on y apelle ouvertement les inſtrumens de la tirannie du Prince. On y excite le peuple à ſe ſoulever pour recouvrer ſa liberté, par où, dit ce libelle, ils recouvreront leur crédit en *France*, où ils ſont tombés dans le mépris, & l'*Angleterre* qui ſoutient ces gens-là, ſera bientôt forcée de rentrer dans ſa coquille. Ce livre eſt imprimé en *Hollandois*, on en a ſaiſi & ſupriné tous les exemplaires, & l'on fait d'exactes perquiſitions pour en découvrir l'Auteur.

Temple, Sergent-Major de *Louvain*, eſt ici pour traiter encore au ſujet des repreſailles, ſur quoi il a obtenu un conſentement de *main-levée* des deux côtés. Pour ce qui regarde la queſtion originale, on en a remis la diſcuſſion à des commiſſaires qui doivent s'aſſem-

bler

bler à *Waterfleet* près de l'Ecluſe. Ceux qui 1620.
avoient été choiſis d'abord aïant été rejettés par l'Archiduc à cauſe d'une Lettre peu reſpectueuſe où ils l'apelloient ſimplement leur *bon ami*, on choiſira à leur place trois conſeillers, deux de leur petit Conſeil de *Brabant* & de *Flandres* & un de leur haut Conſeil. *Temple* a fort inſiſté pour que ces Députés fuſſent tirés du corps des Etats, & que l'on choiſît *Anvers* pour le lieu des conférences; ce qu'on n'a pas trouvé à-propos ici, parce qu'ils ne veulent pas donner de la jalouſie à leurs amis.

Le Roi de *Bohème* & les Princes de l'union ont prié les Etats de ne pas ſe preſſer de traiter du renouvellement de la trêve, dont le bruit ſeroit fort avantageux aux *Espagnols*, dans les préſentes conjonctures. Les Etats ſupoſent que c'eſt dans cette vuë que ce Major de *Louvain* inſiſtoit ſi fort ſur le lieu des conférences, & ſur le choix des commiſſaires. Ils ne ſe ſoucient pas de commettre une faute dans l'ombre, n'étant pas encore aſſurés s'ils pourront avoir la ſubſtance. S'ils peuvent avoir une trêve ſur le même pied que la précédente, je comprens qu'ils ne la refuſeront pas; cependant jusqu'ici on n'a mis l'affaire en délibération dans aucun de leurs Conſeils; & quoiqu'on parle beaucoup de l'emploi de ces Députés, j'ai lieu de croire qu'ils n'auront aucun ordre de faire ou d'écouter des ouvertures ſur ce ſujet.

Les Etats des différentes Provinces s'aſſembleront tout ce mois, & au commencement du ſuivant, pour réſoudre *de agendis* au printems

1620. tems prochain. Je crois que le ſubſide pour le Roi de *Bohème*, & pour les Princes de l'union ſera continué ; & qu'ils augmenteront leurs troupes de cavalerie & d'infanterie ; ce qui ſera bon à tout évènement.

Les Lettres de *Prague* ont manqué depuis quinze jours ; mais nous apprenons d'ailleurs que le Comte de *Bucquoi* aïant formé une entrepriſe contre *Rakonick* à trois lieues de *Prague*, a été prévenu par le Roi. Le Marquis de *Spinola* a échoué de même dans le *Palatinat*, dans une entrepriſe ſur *Heyſerlauter* ; mais il a pris *Landsperg*, Fort de quelque importance, qui n'eſt pas éloigné de cette place.

Don *Louis de Velasco* eſt toujours dans ſes retranchemens près de *Berck*, où il attend des ordres de *Bruxelles* pour en ſortir. En attendant les maladies régnent parmi ſes troupes ; & l'on en dit autant du camp de *Spinola*.

Nous avons ici le Comte *Louïs* frère du Roi de *Bohème*, Prince d'une grande eſpérance, qui a remis le jeune Prince ſon neveu entre les mains du Comte *Erneſt* à *Zwoll*. Il n'eſt pas allé plus loin, à cauſe de la difficulté des chemins pour ſon retour. Le jour après qu'il eut quitté le jeune Prince, ſon caroſſe renverſa dans un endroit où il y avoit une pente fort rapide, il a été bleſſé à un bras, mais ſans ſe caſſer aucun os ; c'eſt un grand bonheur que ſon jeune neveu l'eût quitté avant cet accident. Il eſt ici défrayé par ſon Excellence, dans la Maiſon de laquelle il mange tous les jours avec ſa ſuite ; & il eſt logé dans une Maiſon deſtinée par les Etats pour les Ambaſſadeurs. L'Am-

L'Ambaſſadeur de *France* a perdu ſa femme en couche; & nous aprenons que ſa bonne amie, la Princeſſe d'*Orange*, eſt dangereuſement malade en *France*. (*a*) 1620.

Son fils le Prince *Henri* eſt toujours avec les Princes, & il y reſtera jusqu'à ce qu'ils puiſſent ſe paſſer de ſa cavalerie, ou que les Etats en ayent beſoin; ſon Excellence en ſéparant ſon camp lui a écrit de reſter ou de revenir, ſelon ce qui ſera le plus agréable aux Princes.

Nous aprenons d'*Italie* qu'il y a déjà des levées prêtes en *Sicile*, à *Naples* & à *Milan*; c'eſt la méthode ordinaire des *Espagnols* de ſe préparer à l'entrée de l'hyver pour le commencement du printems; il ſeroit à ſouhaiter qu'on ſuivît leur exemple en cela dans ces occaſions extraordinaires; mais ailleurs on commence ordinairement à délibérer, lorsque les *Espagnols* ont déjà réſolu; à faire des levées, lorsqu'ils ſont en marche; à marcher lorsqu'ils ſont déjà en poſſeſſion; après quoi ils ont accoutumé d'amuſer les gens par des Traités. Voilà ce que j'ai obſervé dans les guerres de *Savoye* & des autres endroits où j'ai eu occaſion de voir les choſes par moi-même, il n'y a que cet Etat-ci que l'expérience ait rendu plus ſage.

Les Etats m'ont demandé aujourd'hui, où en ſont les préparatifs de ſa Majeſté? Je ſerois

(*a*) (Elle eſt morte; ſelon l'avis qu'on a reçu du Chevalier *Edward Herbert*) note du Sécrétaire.

1620. rois bien-aise de pouvoir leur dire quelque chose là-dessus pour les encourager. Je suis, &c.

Le même au même. 21. *Novembre.*

MONSIEUR,

J'ai reçu Samedi dernier par *Dieston* votre Lettre du 10. de ce mois, & hier par le Chevalier *Dudley Digges*, & par Mr. *Abbot* celles de sa Majesté au sujet de l'affaire pour laquelle ils sont envoyés. Aujourd'hui j'ai demandé audience dans l'assemblée des ETATS-GÉNÉRAUX, où j'ai conduit ces Messieurs pour qu'ils y présentassent les Lettres de sa Majesté. Hier après-midi j'avois recommandé leur affaire à son Excellence, de la part de qui, aussi-bien que de celle des Etats, ils auront des Lettres pour les directeurs de leur Compagnie des *Indes-Orientales*, conformément à ce que sa Majesté a écrit en leur faveur, avec des ordres exprès d'expédier leur affaire. Je les y exhortai par la considération des préparatifs qu'on fait à-présent en *Portugal* pour envoyer des Vaisseaux & des troupes aux *Indes*, au mois de *Janvier* prochain, de quoi ils sont bien informés ici; & je leur dis qu'il seroit utile pour cette affaire que ces Députés pussent être de retour au commencement de ce mois auprès de la Compagnie qui les a envoyés, afin que nos préparatifs puissent aller de pair avec les leurs qui sont déjà fort avancés.

Cette affaire étant terminée, je restai seul dans leur assemblée, & je leur dis que j'avois ordre de sa Majesté de leur parler en faveur de

de l'Electeur de *Brandebourg*, & de la Ré- 1620.
publique de *Vénise*, touchant différentes affaires, à la requisition de leurs Ambassadeurs respectifs.

Par raport à l'Electeur de *Brandebourg*, après les avoir informés des mesures qu'avoit prises sa Majesté au sujet de l'investiture de *Prusse*, je leur dis qu'à présent que la trêve avec l'*Espagne* étoit sur le point d'expirer, sa Majesté leur recommandoit particulièrement le soin des Païs de *Clèves* & de *Juliers*; qu'au cas que la trêve soit prolongée, ces Païs, avec les contrées voisines, devoient être compris dans le Traité, de peur que restant comme ils sont, ils ne fussent, comme ils le seroient vraisemblablement, une occasion de quelque nouvelle rupture; & qu'au cas que les hostilités recommençassent, ils devoient s'arranger à tems avec l'Electeur & ses Députés pour la défense de ces Païs qui seroient vraisemblablement le premier théatre de la guerre.

Pour ce qui regarde les *Vénitiens*, je leur fis part premièrement de l'avis qu'on avoit reçu du dessein des *Espagnols* sur la *Valteline*, dont ils vouloient donner l'ombre au *Pape*, pendant qu'ils retiendroient eux-même la substance entre leurs mains; je leur en représentai les mouvemens, comme aussi la disposition où étoient les *Vénitiens* de recouvrer pour les *Grisons* ce Païs conquis; je les priai, au nom de sa Majesté de leur donner en cela tout l'encouragement possible; & pour cet effet sachant ce qu'ils se proposent, & que souhaitent les *Vénitiens*, que l'Ambassade à

1620. réſidence que doivent s'envoyer mutuellement ces deux Républiques, commence par celle-ci, je leur conſeillai de le faire à-préſent que les circonſtances demandent toute la diligence & tous les ſoins poſſibles, afin d'encourager cet Etat-là dans ſes bonnes diſpoſitions, & de ne pas le laiſſer réfroidir, comme cela pourroit arriver très-aiſément, à des gens qui ſuivent ordinairement le torrent de la proſpérité des autres Princes.

Sur l'affaire de *Juliers* & de *Clèves*, les Etats me répondirent qu'ils auroient toute ſorte d'égard pour la recommandation de ſa Majeſté, autant que la conſtitution de leur Etat pourroit le permettre. Mais je comprens par les diſcours de ſon Excellence qu'ils n'ont point deſſein de mêler leurs affaires avec celles de l'Electeur, à cauſe de l'autorité que l'Empereur s'arroge ſur ſes Etats, plus grande qu'ils ne veulent la lui accorder ſur les leurs. Ils parurent aprouver ce que je leur avois dit touchant les *Vénitiens*, & ils promirent de prendre inceſſamment la choſe en conſidération.

Je terminai cette audience par une choſe qui regarde proprement le ſervice de ſa Majeſté. Mr. *Forbes*, miniſtre des marchands *Anglois* à *Midlebourg*, m'avoit apris que ſa Majeſté trouveroit bon que les Etats renouvellaſſent & étendiſſent leur édit contre ceux qui impriment & publient ſans Privilège des livres & des brochures qui peuvent intéreſſer le repos de ſes Royaumes, ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans l'Etat, ou l'honneur de ſa perſonne; & l'on m'avoit promis de le faire, mais

mais on l'avoit différé jusqu'à quelque nou- 1620.
velle occasion. Je priai donc les Etats de considérer, si les libelles imprimés & publiés à-présent contre le chef de leur gouvernement ne fournissoient pas une occasion suffisante; j'ajoutai que quand même cela ne seroit pas, cependant ce que je leur demandois au nom de sa Majesté étant juste & raisonnable, ils ne prouveroient pas leur attachement pour elle, en différant plus longtems de la satisfaire. Ils me répondirent d'une façon très-satisfaisante, & j'espère que les mesures qu'ils prendront incessamment le feront pour sa Majesté. Je ne manquerai pas de les solliciter avec soin.

Les mauvaises nouvelles que nous eumes ici Jeudi dernier par le courier ordinaire de *Cologne*, & que je vous envoyai le même jour, ont été confirmées depuis par raport à l'essentiel, dans ce qui regarde la bataille & la défaite, mais avec de différences dans les circonstances, comme vous le verrez par ces copies de Lettres que je vous envoye; c'est tout ce que nous en avons apris jusqu'ici.

Les Princes de l'union recommandent les affaires du *Palatinat* à sa Majesté par une dépêche fondée sur ce facheux évènement arrivé en *Bohême*; ils craignent que les *Espagnols*, & les *Impériaux* enflés par ce succès n'en poursuivent avec plus de fureur leurs conquêtes dans ces quartiers-là, & leurs desseins ailleurs; & les Etats concevant les mêmes craintes m'ont envoyé deux Députés l'un de *Gueldres* & l'autre de *Hollande*, pour me demander d'écrire sur ce sujet à sa Majesté,

1620. comme ils le font de leur côté à leur Ambassadeur, pour la prier de hâter son secours en imitant la diligence dont usent de tous côtés les *Espagnols* & les *Impériaux*, pour augmenter leurs forces avant le printems prochain.

La sagesse de sa Majesté lui en fera bien sentir la nécessité, & j'espère que le Parlement, sur lequel je prie Dieu de répandre sa bénédiction, lui en fournira suffisamment les moyens.

Je ne profiterai pas à présent de la permission que sa Majesté a eu la bonté de m'accorder de faire un tour en *Angleterre* pour arranger mes affaires domestiques. Je ne pourrois me promettre de satisfaire sa Majesté, ni dans la substance du report qu'elle pourroit attendre de moi, ni à l'égard du tems fixé pour mon retour; & je ne puis pas commettre une aussi grande faute que de faire souffrir en quelque chose le service de sa Majesté pour mon intérêt particulier. J'ai cru devoir vous en avertir sans différer, de peur que si vous comptiez sur mon départ, cela ne pût arrêter les ordres de sa Majesté; je les attendrai ici avec soumission. Je suis toujours &c.

Les Etats aprenant que je dépêche ce courier, m'ont prié d'envoyer à sa Majesté ce paquet dont je vous parle dans ma Lettre, & qui a été aporté ce matin par un Exprès.

1620.

LETTRE *des* ETATS-GÉNÉRAUX *au Roi* JAQUES I. 1. *Decembre.*

Réponse à la Lettre du Roi du 18. *Octobre* qui leur avoit été présentée le 18. *Novembre*, par le Chevalier CARLETON, en faveur du fils du Roi de *Dannemarck*, pour son élection à la coadjutorerie de l'Archevêché de *Brême*.

LETTRE *des* ETATS-GÉNÉRAUX, *au* ROI. 2. *Decembre.*

Que la Lettre incluse des Princes de l'Union à sa Majesté l'instruiroit de la défaite de l'armée du Roi de *Bohème*, dont ils étoient très-affligés. Que comme ces Princes avoient recours à l'assistance de sa Majesté & qu'ils leur avoient demandé leur recommandation ils la prioient de considérer, & *peser meurement leur très-importante requeste en sa conséquence pour la Chrisstienté*, & qu'ils ne manqueroient pas de seconder sa Majesté dans une resolution si louable & si nécessaire, *pour le bien de toute la Chrisstienté, selon que notre estat & affaires pourront aulcunement le permettre.*

1690.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 6. *Decembre.*

MONSIEUR,

Je vous ai informé par mes précédentes dépêches de ce que j'ai fait en conséquence des derniers ordres de sa *Majesté*. Je vai vous rendre compte du succès de mes efforts.

Sur la Lettre que j'ai présentée aux ETATS GÉNÉRAUX en faveur du Roi de *Dannemarck*, & sur les représentations que je leur ai faites pour qu'ils servissent ce Roi dans ses prétentions pour son fils à la coadjutorerie de *Brême*, ou que du moins ils ne fissent rien qui pût tourner à son préjudice, ils m'ont répondu par des excuses civiles sur le premier point, & d'une façon assez satisfaisante par raport au second comme sa Majesté le verra par leur Lettre. Depuis ce tems-là il s'est présenté une circonstance qui pourra tourner à l'avantage du Roi: c'est que les Princes de l'union ont envoyé un gentilhomme, Maréchal de camp du Landgrave de *Hesse*, pour informer le Prince d'*Orange* du dessein qu'ils ont, dans l'état desespéré où se trouvent les affaires de l'*Allemagne*, d'engager le Roi de *Dannemarck* dans leur parti, en lui offrant une partie des conquêtes qui pourroient se faire, s'ils ont quelques succès dans cette guerre, sur les territoires des *Ecclésiastiques*, tels que *Paderborn*, & les autres lieux voisins des terres du Roi, qui ont été aquis en dernier lieu par l'Evêque de *Cologne*,

lagne, & d'engager les Etats à ſeconder leur 1620.
intention, ſoit par Lettres, ſoit par une députation, comme ils l'aimeront le mieux. Les Etats ayant conſenti très-volontiers à cela, ont remis abſolument à ſon Excellence le maniement de cette affaire, pour qu'elle puiſſe s'expédier plus facilement & plus promptement. Le Prince en conſéquence, a conſeillé à ce gentilhomme venu de la part des Princes de l'union, d'aller inceſſamment auprès du Roi de *Dannemarck*; & en même tems il a dépêché *Vosbergben* Conſeiller d'une de leurs hautes cours de juſtice; un des hommes les plus capables que je connoiſſe dans cet Etat, pour le maniement d'une affaire difficile. Il lui a remis une Lettre de créance de la part des ETATS-GÉNÉRAUX, & l'a chargé d'offrir de ſa part au Roi de *Dannemarck*, de lui fournir de la cavalerie d'ici, au cas qu'il goute cette ouverture. Son Excellence en me communiquant en confidence, cette affaire, qui eſt encore un ſecret pour tous les autres, m'a prié de donner auſſi une Lettre à Mr. *Vosbergben*, ce que je n'ai pas manqué de faire. Je rends compte au Roi de *Dannemarck* à cette occaſion, ſoit des ordres que j'ai reçus de ſa Majeſté, ſoit de la réponſe des Etats ſur l'affaire de *Brême*; je lui repréſente comment le ſuccès de prétenſions à la coadjutorerie de cet Evêché pour ſon fils, peut venir à la ſuite de ſon union avec les Princes, les Etats ſe trouvant obligés, par ſon concours dans la cauſe commune, à ſeconder ſes deſſeins, puiſqu'on les a engagés à appuïer la propoſi-

1620. tion des Princes de leur recommandation. Je ne puis concevoir au reſte comment cette affaire pourroit avoir lieu, juſqu'à ce que ce Roi ſache directement quelles ſont les idées de ſa Majeſté, quoiqu'il puiſſe ſe rapeller les aſſurances qu'on lui a données ci-devant, de la ſatisfaction avec laquelle elle verroit ſon union avec les Princes & cet Etat, & que dans la néceſſité preſſante des circonſtances, & après la dernière déclaration de ſa Majeſté, il puiſſe bien conclure qu'elle aprouvera ce qu'on propoſe.

On a été fort incertain ici au ſujet du comte *Henri* & de la cavalerie de cet Etat, ne ſachant ſi elle reſteroit avec les Princes, ou ſi elle reviendroit dans ces Provinces. Comme il avoit ordre de ſe régler en cela ſelon ce qui ſeroit le plus agréable aux Princes, & qu'ils avoient écrit ici que dans les circonſtances préſentes, ils aimeroient mieux qu'il reſtât, on y avoit conſenti volontiers, de peur qu'ils ne fuſſent découragés par ſon départ. On alléguoit cependant quelques raiſons pour leur retour, & en particulier la néceſſité d'augmenter ces troupes pour le printems prochain, ce qui pourroit ſe faire plus commodément ici qu'en *Allemagne*, où elles ont déjà beaucoup diminué, en ſorte qu'elles ſeroient tout-à-fait inutiles au printems, où l'on en aura beſoin là ou ici. Par cette raiſon, comme auſſi parce que les armées étant à-préſent en garniſon, on peut aiſément ſe paſſer de cette cavalerie, elle eſt repartie du conſentement des Princes; & nous aprenons qu'elle a repaſſé heureuſement

le

le *Mein* le 2. de ce mois N. S. & qu'elle étoit arrivée ſurement à *Paderborn* d'où elle continuera ſon voyage à loiſir. Le Comte *Henri* qui a pris les devans eſt attendu ici chaque jour. 1620.

Les Etats d'*Hollande* aſſemblés à préſent ont pris une réſolution qui ſera ſuivie par les autres Provinces, ſavoir, d'augmenter leurs compagnies de cavalerie & d'infanterie de ſoixante & dix hommes à cent, ce qui fera une augmentation de 9000. hommes de pied & de 1500. chevaux.

Après bien des conteſtations entr'eux & des diſputes dans les ETATS-GÉNÉRAUX, ils ont enfin choiſi les Ambaſſadeurs qu'ils doivent envoyer en *France* & à ſa Majeſté. Ils en envoyent quatre en *France*, *Boekhorſt* de la nobleſſe de *Hollande*, *Pauw* Penſionnaire d'*Amſterdam*, *Mannaker* Député de ſon Excellence en *Zélande*, & *Plois* Député aux ETATS-GÉNÉRAUX pour la Province d'*Utrecht*. Ils en envoyent ſix à ſa Majeſté, *Benthuyſen* de la nobleſſe d'*Hollande*; *Kamerling* Sécrétaire de *Delft*, *Beunings* Sécrétaire d'*Enchuyſen*, *Zonck* Bourguemeſtre de *Horn*, *Scot* Bourguemeſtre de *Middelbourg*, & *Vervou* Député à l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX, pour la *Friſe*. La multitude & la variété des affaires ſont cauſe qu'ils en envoyent un plus grand nombre à ſa Majeſté, & le choix qu'on a fait de *Beunings* & de *Vervou* pour les ajouter aux autres, ne peut qu'être aprouvé, ce ſont deux hommes ſages, & bien intentionnés; mais *Scot* de *Zélande* eſt l'ame de ce grand corps; c'eſt un hom-

1620. homme actif & habile, & estimé pour sa probité. Leurs instructions ne sont pas encore dressées; mais ils comptent d'être expédiés vers la fin de leurs fêtes de *Noël*, & d'être en *France* & *Angleterre* au commencement des nôtres.

Le Sergent Major de Louvain a été encore une fois ici de la part de l'Archiduc, pour déclarer, qu'il accepte les Députés qu'on a nommés ici pour le Traité des représailles, & qu'il a resolu de son côté d'envoyer des gens de même condition; un du Conseil de *Malines*, un de celui de *Brabant*, & le troisième de celui de *Flandres*. On a fixé le 6. du mois prochain N. S. pour le jour, & *Waterfleete* près de l'*Ecluse*, comme ci devant, pour le lieu de leur rendez-vous.

Le Chevalier *Dudley Diggs*, & Mr. *Maurice Abbot* sont allés d'ici à *Amsterdam*, munis de Lettres des ETATS-GÉNÉRAUX dont je vous envoye la traduction; j'aprens qu'ils ont entamé la Négociation; mais comme les différentes chambres des Marchands des *Indes-Orientales* ne sont pas encore assemblées, ils n'en sont pas venus encore à une conclusion.

Les Etats ont résolu de renouveller leur Edit contre ceux qui impriment & publient des livres & des brochures sans Privilège, & par considération pour sa Majesté, de lui donner force dans ce qui regarde leurs amis & leurs alliés, aussi bien que dans ce qui intéresse leurs Provinces.

Nous ignorons entièrement ici ce qui est

arrivé en *Bohême*, & de ces côtés-là, depuis que le Roi & la Reine ont quitté *Prague*, les Etats n'aïant aucun Miniſtre public aux environs; & tous les particuliers & les Officiers de l'armée de qui ils recevoient ordinairement des informations, aïant péri dans la bataille, ou été diſperſés de telle manière, qu'il n'y a aucune nouvelle de quelque importance de ces quartiers-là. On aprend ſeulement de quelques-uns, que leurs Maiſons ont été ſaccagées, & que leurs perſonnes ont été volées & pillées, dans leur fuite, pendant qu'ils ſuivoient le Roi à *Breslau* en *Silésie*.

De la main du Chevalier DUDLEY CARLETON.

Pendant que j'écris cette dépêche il arrive de *Breſlau* une Lettre d'un marchand qui y a été ſouvent envoyé de *Prague*, à l'occaſion de l'argent qu'on fourniſſoit d'ici. Je vous en envoye la traduction.

Je vous envoye auſſi une Lettre que j'ai reçuë de *Zélande* du Chevalier *Tomas Wynne*, Officier dans les troupes de cet Etat, & qui eſt à-préſent en *Angleterre*, où il peut vous informer plus en détail au ſujet de cet avis qui importe au ſervice de ſa Majeſté.

Ma femme après un long paſſage, & par un tems orageux, eſt arrivée ici, ſi contente & ſi charmée du traitement gracieux qu'elle a reçu de ſa Majeſté, & ſi encouragée par la faveur que vous avez bien voulu lui montrer pendant tout le tems de ſon ſéjour en *Angle-*

1620. *terre*, que je ne ſaurois trop vous en témoigner ma reconnoiſſance pour elle.

Je ſuis &c.

Votre &c.

DUDLEY CARLETON.

La Haye ce 6. *Decembre* 1620.
reçuë par *Dieſton* le 14. *Dec.*

FIN.

TABLE DES MATIERES.

Le Chifre Romain *indique le* Tome, *&* *l'*Arabe *la* Page.

A.

Abbot (Maurice) envoyé en Hollande III. 408. 418
Accadie prise sur les François par David & Louïs Kirk. *Préf.* LXXVI. Leur est restituée. LXXVII.
Aerssens (François) Ambassadeur de Hollande en France, fort décrié dans les Lettres des Ambassadeurs de France. I. 238. ennemi de Van der Myle II. 282. III. 248. discours tenus à son sujet par l'Ambassadeur de France II. 300. 301. accusé par Van der Myle II. 313. ennemi déclaré de Barnevelt II. 348. naturalisé par les Etats-d'Hollande *ibid.* probablement destiné à être Ambassadeur Extraordinaire à Veniſe III. 248. 260. nommé pour aller à Veniſe III. 289. ſe met en voyage III. 292. Ses inſtructions ſecrètes III. 312. Lettre Satirique qui lui eſt imputée III. 324. prend congé du Senat de Veniſe III. 354. retourne en Hollande III. 362. Raiſons de ſon retour ſubit III. 364. Libelle contre lui III. 404
Secretaire auprès des Etats-Généraux, envoyé au Chev. Carleton I. 230
Albertſon (Jean) Capitaine d'un Vaiſſeau Hollandois, arrête Jean Browne II 8. 9. n'eſt pas connu du Comte Maurice 42. cenſuré par les Magiſtrats d'Enkhuyſen. 43
Alger. Traité entre ſes Pirates & les Etats-Généraux III. 125. & *ſuiv.* 139. 149. Entrepriſe formée contre cette Ville. 378
Algériens envoyent une Lettre aux Etats-Généraux III. 13
Alkmaer. Un Prédicateur arminien abandonné de ſes auditeurs I. 313. le peuple demande le changement des Magiſtrats II. 312. les Magiſtrats changés 339. Tumulte des Arminiens III. 32. 41. Aſſemblée d'Arminiens près de cette ville 96. 105. 106. 114
Ambaſſadeurs de France. Voyez Boiſiſe & du Maurier.
Amboyne (le Maſſacre d') *Préf.* XVIII. Commiſſaires établis par les Etats à ce ſujet *ibid.* XII.
Amſterdam. Soins qu'on y employe pour ſoutenir les

Manufactures de Draps I. 120. on y établit une Halle 121. Excès commis en matière de Religion 215. 218. 228. 229

Amys ou *Ameſius* (Guillaume) ſoupçonné d'avoir mis la main à quelques Livres Scandaleux III. 137. cherche un emploi de Profeſſeur, mais traverſé par Carleton 247. chargé de l'éducation des enfans de Mr. Paw. 248

Ancre (le Maréchal d') un Vaiſſeau fourni d'armes à Anvers pour ſon ſervice I. 135. 140. ſa mort 268. 285. aprouvée du Roi Jaques 287. effet qu'elle produit en Hollande. 296

Anne (la Reine) ſa mort III. 42. 43. 48

Annesley (François) fait Sécrétaire d'Irlande I. 164

Anſéatiques (Villes) Propoſition de leurs Députés aux Etats-Généraux I. 52. leur Traité fini 75. trois Villes envoyent chacune deux Commiſſaires au Roi de Dannemark II. 371. leur jalouſie des préparatifs du même III. 326.

Anspach (le Marquis d') ſon diſcours avec le Comte Maurice I. 129. autréfois Capitaine de la Garde du Prince d'Orange III. 256. Commandant de l'Armée de l'Union 351. Sa conférence avec le Landgrave Louïs de Darmſtadt. 369

Anſtruther (Robert) écrit au Chev Carleton III. 310

Apsma, Agent des Etats-Généraux auprès des Villes Anſéatiques III. 172

Archiducs ; leur formulaire propoſé I. 25. envoyent deux Députés aux Etats-Généraux II. 49. les Députés s'en retournent 74. la marche de leurs troupes III. 132. elles ſe retirent dans leurs Garniſons ordinaires 137. leurs nouvelles levées. 316. 320

Argyle (le Comte d') s'établit avec ſa famille à Bruxelles II. 356. propoſe de lever du monde pour le ſervice des Archiducs 375. s'aſſocie avec Jaques Macdonald III. 26. 27

Arminiens. Prétextes de leurs diſputes avec les Calviniſtes des Provinces-Unies *Préf.* xvi. ſoutenus par la cour de France xxiii. Dominans à la Haye I. 28. l'état de leur parti 122. 188. 197. leur prétenduë innocence démontrée par Barnevelt 221. les principaux s'aſſemblent à Utreicht II. 45. Livre publié par leurs Miniſtres 63. ſoupçonnés de vouloir ôter aux Etats-Généraux la dépendance des Soldats 85. 89. leur crainte en voyant les Procédés du Comte Maurice 246. font une aſſemblée ſecrète à Tergow 252. leur réſolution touchant les contributions *ibid.* aſſidus à écrire 253. 254. refuſent de comparoître au Synode Provincial de Hollande & d'Utreicht 344. abbatus après la faire d'Uſſenhoogaard *ibid.* tombent dans le ſilence 347. s'aſſem-

ſemblent en ſecret à la Haye 372. Edit publié à cette occaſion *ibid.* & *ſuiv.* III. 105. 268. Soldats continuellement ſous les armes pour prévenir leurs Aſſemblées 377. leurs Miniſtres à Dort. 380. Voyez *Synode.* excitent des tumultes en diverſes Villes d'Hollande III. 32. 33. 38. 41. 42. font une cabale ſecrète à Rotterdam 66. 67. leur obſtination 91. 92. 97. continuënt leurs Aſſemblées 95. 96. 105. leurs Miniſtres convoqués au Synode de Dort, ſont bannis 102 107. en viennent aux mains avec les Soldats près de Roterdam 146. procédés contre eux 183. Ceux de Leyde préſentent aux Etats-Généraux une Requête 210. exclus de toute charge & emploi public 273. 278. pluſieurs de leurs Miniſtres exilés ou mis en priſon 279. 297. 299. 322. leur Aſſemblée à Anvers 299 fondent leurs eſpérances ſur les ſuccès de Spinola. 342 quatre Baillifs de leur parti privés de leur emploi 360

Arminius. Quelques-uns de ſes Livres imprimés à Haſſelt I. 289. 299. ce qui eſt desavoué. 319

Arnaud (le Jéſuite) ſollicite publiquement en faveur de l'Ambaſſadeur de l'Empereur III. 237

Arundel (le Comte d') prête ſerment au Conſeil Privé du Roi. I. 331

Aſſi (le Traité d') *Préf.* x. B.

Bacon (le Chancellier) reçoit une Lettre du Chev. Carleton. II. 196

Baden (le Marquis de) s'adreſſe aux Cantons Proteſtans III. 314

Balance. (la) Livre publié ſous ce titre & les procédés. II. 119. 132. 133. 141. 145. 156. 159. 166. 173. 185. 194. 204. 205. 213. 214

Balcanqual (Mr.) arrive à la Haye, préſenté aux Etats-Généraux, & au Comte Maurice, s'en va à Dort II. 371. 372

Bâle. Un Député de cette Ville, à la Haye I. 140. & *ſuiv.*

Balfour (Guillaume) ſon deſſein auprès des Etats-Généraux & du comte Maurice II. 187. recommandé au Chev. Carleton 188. 237

Bangy (Mr de) Agent de France à la Cour de l'Empereur III. 191

Bantam. Combat Naval entre les Anglois & les Hollandois III. 128

Barnevelt (Jean Olden) Effets de ſa jalouſie contre le Comte Maurice *Préf.* xvi. ſoutenu par la Cour de France *ibid.* ſa maladie cauſe un grand calme à la Haye I. 14. fait une viſite au Chev. Carleton 16. ſes conférences avec le même 16. 24. 74. 82. 128. 132. 153. & *ſuiv.* 165. 184. 200. 206.

206. 244. 307. II. 26. 27. 94. 205. 224 258. s'en va en Zélande pour le Mariage de ſon fils cadet I. 42. retourne à la Haye 101. Propoſition du Chev. Carleton, qu'il reçoit froidement 107 Chef principal du parti Arminien 195. joint aux Différends de Religion ſes vieilles querelles avec le Comte Maurice *ibid.* paroit reſolu de prendre les mêmes voyes que la Reine-Régente de France 217. comment il eſt déſigné par les Ambaſſadeurs de France en Hollande 238. ſon jugement de quelques-uns de la Cour de France 244. obtient le Gouvernement de Bergen-op-Zoom pour ſon fils 266. ſa Propoſition aux Etats d'Hollande 311. ſon chagrin de voir tant de Zèle dans la perſonne du Comte Maurice en faveur des Contre-Rémontrans 319. On ſe plaint de ſa froideur 332. ſes raiſons contre le Synode 341. ſa conférence avec Carleton au ſujet des Pirates I. 308. II. 19. ſe retire à Viane II. 25. Débat entre lui & un Bourguemaitre d'Amſterdam 32. Effets de ſon abſence 44. 46. préjugés contre lui 47. 66. 67. réſout de s'abſenter juſqu'à l'Aſſemblée des Etats-d'Hollande 81. ſon retour à la Haye 94. ſoutient que la Religion n'eſt pas le fondement de l'Union des Provinces 94. 99. ſes efforts à Utrecht pour augmenter la penſion de certaines femmes 100. ſon indiſpoſition 110. 224. 250. décrié par des Libelles 230. 244. publie une Apologie 252. 263. préſente aux Villes de Hollande un diſcours compoſé par Grotius 253. envoie une Lettre au Prince Maurice 263. Portrait qu'on en fait 272. Une Rémontrance miſe entre ſes mains 269. 270. ſes menées à la Haye pendant l'abſence du Prince Maurice 291. arrêté comme priſonnier 285. 296. ſa conduite dans la derniére Aſſemblée des Etats-Généraux 288. mis en priſon 303. ſa fille & ſa Belle-fille ſollicitent les Miniſtres publics, pour que ſa Maiſon lui ſerve de priſon 305. On néglige de ſaiſir ſes papiers 308. 403. les procédés contre lui ſont aprouvés du Roi Jaques 309. pasquinade contre lui 319. les efforts de la France pour l'aſſiſter 340. Billet intercepté 341. ſon Examen différé 348. envoye un meſſage aux Etats-Généraux *ibid.* décrié par des Pasquinades & des Eſtampes 353. ſon Apologie le fait haïr *ibid.* des Députés nommés pour l'examiner 356. ſubit un Examen 362. Propoſition faite en ſa faveur par l'Ambaſſadeur de France 370. on réſout de renforcer ſa Garde 373. ſes deux fils & ſon Beau-fils rendent viſite au Chev. Carleton 377. & au Prince Mau-

Maurice 379. principaux effets de ſon autorité & de l'oppoſition du Prince Maurice. 397. ſes juges nommés III. 11. 15. ſa comparition 34. on propoſe de le faire mourir 60. 61. Rapport de ſa condamnation & de ſon exécution 71. & *ſuiv.* Papiers trouvés entre la doublure de la tapiſſerie de ſa chambre où il étoit empriſonné 89. Comment fut reçuë en France ſon exécution 92. 98. ſon fils cadet privé de ſon Gouvernement de Bergen-op-Zoom 109. Ses Lettres à Langerak, Ambaſſadeur en France, livrées aux Etats-Généraux 225. Extraits de ſes Lettres 236. ſon fils aîné privé de ſa charge de *Premier-Veneur* de Hollande. 233

Baron Marchand d'Amſterdam, un faux-monnoyeur III. 308. décapité à Amſterdam. 365

Baviere (Duc de) ſon deſſein de s'avancer à l'Empire II. 134. ſoutenu par la Cour de France pour être élu Roi des Romains. 188

Bell (Mr) recommandé à Carleton par Winwood I. 232. ſes prétentions II. 56

Belleauſuſin (Mr) envoyé en Hollande pour accommoder les différends entre le Prince de Condé & le Prince Maurice III. 321. 323

Benichuiſen (Mr.) Conſeiller du Duc de Wirtemberg, ſa Lettre au Chev. Carleton III. 161. envoyé des Princes de l'Union auprès des Etats-Généraux & du Roi Jaques 269. ſa Négociation en France 293. & *ſuiv.*

Bennet (Jean) envoyé auprès des Archiducs I. 277. retardé dans ſes affaires 283. il eſt ſur ſon retour 302. ſon raport au Conſeil. 330

Benthuyſen, un des Ambaſſadeurs Extraordinaires pour l'Angleterre III. 417

Bentivoglio, Nonce à Paris, ſes menées touchant la Principauté d'Orange II. 215

Berske, Penſionaire de Dort, envoyé en Angleterre au ſujet des Marchands I. 113. rend viſite au Sieur Carleton II. 233. deſtiné à être un des Ambaſſadeurs auprès du Roi de Dannemarck. 256

Berg (le Comte Henri van den) ſon paſſage du Rhin I. 18. prend poſſeſſion de Zoeſt. 21

Berkley (Maurice) ſa mort. I. 306

Beunings, déſigné Ambaſſadeur Extraordinaire pour l'Angleterre III. 417

Bildeberg, Agent de pluſieurs Princes à Cologne; Différend entre lui & un Sécretaire de Neubourg I. 109

Billius, Penſionnaire de Nimègue privé de ſa charge II. 242

Bitmannus exclus de l'Aſſemblée des Etats-Généraux II. 242

Blainville (Mr.) Ambaſſadeur de France, en Angleterre. *Préf.* xxx.

Boekhorſt attaqué dans une Brochure III. 404. déſigné Ambaſſadeur Extraordinaire

re à la Cour de France. 417
Bogerman (Jean) ſes Lettres au Chev. Carleton II. 272. III. 25. ſon opinion touchant la Propoſition de Pierre du Moulin au Synode de Dort III. 22
Bohême (Elizabeth Reine de) par ſa généreuſe & gracieuſe conduite gagne le cœur des Bohémiens III. 209
- - - - (les Etats de) leur Agent à la Haye II. 370. font une invaſion en Autriche. 372
- - - - (Frederic Roi de) ſe refugie avec ſa famille à la Haye *Préf.* XXIV. voyez *Palatin.*
Bohémiens demandent aux Etats-Généraux la ſomme de 600, 000. florins II. 364. les Etats-Généraux continuënt leur aſſiſtance III. 15. 38. 56. 89. 104. 224. 255. 264. 270, préparatifs de leurs côtés contre eux III. 19. ſuſpenſion d'armes entre eux & l'Empereur 38. envoyent deux Agents aux Etats-Généraux 56. Troupes levées en leur faveur 59. Avance de deux mois fournie à leurs Agents par les Etats-Généraux. 89. 104
Bois-le-Duc (l'Evêque de) ſa réponſe aux Arminiens III. 108. les invite à diner. *ibid.*
Boiſſiſe (Mr. de) Ambaſſadeur Extraordinaire de la cour de France auprès des Etats-Généraux, attendu à la Haye II. 271. 274. vient pour tenir la place du Préſident Jeannin & bien fourni d'argent 278. ſa premiere Propoſition aux Etats-Généraux 280. ſa réponſe à l'avis qui lui fut donné de l'empriſonnement de Barnevelt 286. les chefs de ſa commiſſion 301. ſon départ 286. 302. 307. il retourne d'Anvers à la Haye 314. ſon audience des Etats-Généraux *ibid.* ſon peu de politeſſe pour Carleton 319. donne ſujet de mécontentement au Réſident de Véniſe *ibid.* reçoit la réponſe des Etats-Généraux 328. rend une viſite au Sieur Carleton 326. écrit au Roi ſon Maître afin d'obtenir la permiſſion pour quelques Miniſtres Reformés de venir en Hollande 334. ſon diſcours avec les Députés des Etats-Généraux 334. 335. ſon départ tire en longueur 335. attiré en Hollande par Mr. du Maurier & Barnevelt *ibid.* ne peut obtenir ſon rapel 346. attaqué d'une Apoplexie 363. eſt en grand danger 366. en conférence avec le Prince d'Orange 368. rend une viſite au Chev. Carleton 377. préſente ſes Lettres de rapel III. 44. prend congé du Prince d'Orange 49. ſon avis touchant les priſonniers. 49
Bommel. Un Miniſtre arminien y prêche en habit déguiſé III. 108. les Magiſtrats changés. 183
Boots (Godefroid) ſa préſence à la Haye étonne un chacun II. 398. arrêté comme priſonnier 400. confident de Hogerbeets 402. ſon affaire aſſez épineuſe III.

90. 48. 90. reste prisonnier 94. mis en liberté. 124. 127
Bouillon (Duc de) fait savoir aux Etats-Généraux les desseins de Spinola I. 186. se procure des armes dans le Païs-bas 198. demande du secours aux Etats 232. envoye en Hollande un paquet de Lettres interceptées 237. à l'abri de tout soupçon dans l'affaire du Duc d'Espernon III. 29. assure le Roi son Maître de sa fidelité 52. une de ses Lettres. 53
Bradshaw, Marchand Juif, arrêté à Middelbourg II. 182
Brandebourg (Agent de) auprès des Etats-Généraux; son mémoire presenté I. 76. son audience. 318. 317
- - - - - - (Electeur de) sa mort III. 260
- - - - - - (Marquis de) son Traité avec le Prince de Neubourg I. 172. II. 399. division dans sa Maison III. 172
- - - - - - (Prince de) envoye Mr. Ketler au Prince Maurice III. 67. 389
Brederode, Ambassadeur des Etats-Généraux à Heidelberg III. 123. épouse la Sœur du Landgrave de Hesse 130. se plaint des impôts mis sur les bateaux qui trafiquent sur le Rhin 152. sa crainte du danger que court le Bas-Palatinat 250. exclus du Haut-Conseil III. 278
Brême (l'Archevêque de) le bruit court qu'il a été arrêté par le Comte d'Oldenbourg III. 344. envoye deux Députés aux Etats-Généraux. 260. 272
Brême (la Ville de) demande la protection du Roi Jaques I. 75. les prétentions du Roi de Dannemarck sur cette Ville II. 218. 221. 227. son différend avec le Comte d'Oldenbourg III. 206 Voyez *Oſtfriſe*.
Brent (Nathanaël) chargé des affaires du Chev. Carleton, pendant son voyage à Spa I. 91. retourne en Angleterre 142. échouë dans son attente. 164
Breslau. Raport des résolutions de cette assemblée....
Brèwer (Thomas) confiné dans la prison de l'Université de Leyde III. 133. 149. 133. Ses Livres, papiers, Caractères saisis 135. 247. envoyé en Angleterre 173. comment il y fut traité, 251
Brewſter (Guillaume) Browniste, Imprimeur III. 113. 127. 133.
Brille (la) Désordres qui s'y commettent en matière de Religion I. 124. 194. 212. soulèvement des Bourgeois 339. Assemblée d'Arminiens près de cette Ville III. 115.
Brinius Gentilhomme de Gueldres, fort corrompu par l'Arminianisme II. 144. exclus de l'Assemblée des Etats-Généraux. 242. 264
Browne (Jean) saisi & mené en Hollande II. 7. 8. 34. Présent qu'il reçoit 43. retourne en Angleterre 51. procédés touchant son affaire 78. 90. 93. 103. 145. 162.

162. 181. 199. 201. 210. 228. 250
Bruce (le Capitaine) quitte le ſervice de l'Empereur dans le deſſein de retourner en Ecoſſe III. 295. Papiſte zelé 296. ſon départ pour l'Angleterre. 305
Brunswick (Duc de) ſoumet ſes Différends à l'Arbitrage des Rois d'Angleterre & de Dannemarck. I. 12 - - - - - ſon deſſein d'envoyer un Ambaſſadeur en Angleterre I. 187. Lettre du Roi d'Angleterre qui lui eſt addreſſée 266. écrit une Lettre au Chev. Carleton III. 130
Bucerus (Gerſon) ſes Livres déſavoués par les Députés de Zélande II. 283. on lui remet une réponſe à ſa Lettre au Roi *ibid.* on regarde ſon offenſe plutôt faite par indiſcrétion que par malice 292. 293. ſatisfaction requiſe 299. mandé à la Haye par le Prince Maurice 317. tombe malade à Delft 352. on lui ordonne d'écrire une Lettre de ſoumiſſion. 364
Buckingham (Duc de) ſes motifs pour engager le Roi Jaques contre la Maiſon d'Autriche. *Préf.* XVII. rien ne ſe fait à la cour que par ſon canal XIX. envoyé à la Haye XXVI. ſoupçonne l'artifice accoutumé de Richelieu LI. poignardé par Felton LII. Une de ſes Lettres au Chev. Carleton II. 102. reçoit une Lettre de Congratulation du même. 193
Bucquoi (le Comte de) ſa négociation en Eſpagne donne quelques ſoupçons aux Etats-Généraux I. 51. ſon camp manque de vivres & d'argent III. 125. le bruit court de ſa défaite 176. 177. 178. 185
Bullion (Mr. de) déſigné pour être un des Ambaſſadeurs Extraordinaires de France auprès des Etats-Généraux III. 220. 231
Burlamachi (Mr.) envoyé en Hollande par le Sieur Noël Caron III. 246
Burmania, déſigné pour être un des Ambaſſadeurs auprès du Roi de Dannemarck II. 256
Burrows (le Capitaine) envoyé en Hollande pour une affaire importante I. 332.
Buys (Paul) Avocat; empriſonné & dégradé II. 303.
Bye (le Tréſorier de) employé auprès de la Province de Zélande I. 103. oppoſé au parti contraire 194. député aux Magiſtrats d'Utrecht II. 72.

C.

Calderwood (David) ſoupçonné d'être l'Auteur du Livre; *De Regimine Eccleſiæ Scoticanæ* &c. III. 36
Calvert (George) fait Sécrétaire d'Etat III. 43
Campen; les Magiſtrats changés III. 252
Canada, priſe ſur les François *Préf.* LXVI.
Candale (le Comte de) offre ſes ſervices à Louis XIII. contre ſon Père le Duc d'Eſpernon III. 31
Canterbery (Archevêque de) on

on lui donne la Commiſſion de mettre en écrit les procédés du Roi en Matière de Religion II. 161. ſa déclaration eſt envoyée à Carleton 173. & *ſuiv.*

Capucins (les) jaloux des Jéſuites Anglois de Liège I. 92

Cariſius (Jonas) Envoyé du Roi de Dannemarck, en Angleterre II. 207. 217. laiſſe trois Lettres de ſon Maître aux Etats-Généraux *ibid.* à la Haye. 241. 357

Carleton (Dudley) Raport de lui & de ſes Négociations : *Préface.* ſes inſtructions pour ſon Ambaſſade auprès des Etats-Généraux I. 2. & *ſuiv.* arrive à la Haye 14. ſa première audience des Etats-Généraux 24. ſes conférences avec Barnevelt 16. 24. 74. 82. 106. 128. 131. 153 154. 155. 165. 184. 200. 207. 216. 219. 230. 244. 257. 264. 307. 343. II. 18. 94. 145. 163. 205. 224. 258. Ses audiences des Etats-Généraux I. 24. 30. 80. 259. II. 185. 213. 298. 342. 350. 358. III. 16. 125. 344. au ſujet des Différends ſurvenus entre les Anglois & les Hollandois aux Indes Orientales 399 & *ſuiv.* 408. & *ſuiv.* Ses conférences avec le Comte Maurice I. 16. 26. 106. 246. 343. II. 30. 34. 189. 192. 259. 291. 299. 310. 340. 374. III. 37. 68. 125. 187. 325. 328. au ſujet de la Pêche 275. & *ſuiv.* ſes conférences avec l'Ambaſſadeur de France I. 27. 36. 51. 81. ſes Lettres au Roi Jaques I. 45. 164. 289. II. 29. 141. 223. III. 81. 131. 220. 333. ſes Lettres aux Seigneurs du Conſeil II. 40. 50. 182. demande permiſſion d'aller à Spa I. 56. ce qui lui eſt accordé 87. reçoit une viſite des Députés de Brême 75. ſon départ pour Spa 91. ſon raport d'un collège de Jéſuites Anglois à Liège 92. retourne à la Haye 100. ſon raport des Différends touchant la Religion dans les Provinces-Unies 48. 194. 289. ſa conférence avec le Sécrétaire Huygens 156. 174. ſon débat avec le même touchant ſa préſence au Conſeil-d'Etat 156. & *ſuiv.* ſe plaint du retardement de ſes apointemens 175. ſa Lettre publiquement luë au Conſeil 260. ſes diſcours aux Etats-Généraux touchant le Livre intitulé *la Balance* II. 130. 132. 133. 141. 145. 156. 159. 166. 173. 185. 194. 204. 205. 213. 214. ſa conférence avec les Députés au ſujet du Synode II. 120. un de ſes diſcours imprimé 121. libelle contre lui 119. 142. il félicite le Duc de Buckingham 193. ſa Lettre au Chancelier Bacon 196. ſe plaint d'une Traduction françoiſe du Livre intitulé *la Balance* 204. 213. reçoit une Lettre du Roi de Suède 208. une du Roi de Dannemarck 212. ſes plaintes réitérées touchant ſes apointemens 213. 305.

fait des complimens de condoléance & de congratulation au nouveau Prince d'Orange 214. demande une permiſſion pour retourner en Angleterre 249. ce qui lui eſt accordé *ibid.* reçoit ordre de donner avis au Roi de Dannemarck de tout ce qui le concerne 219. 255. les Ambaſſadeurs déſignés pour le Roi de Dannemarck lui font une viſite 256. ſon retour en Angleterre différé 261. ſon départ pour l'Angleterre 269. compte d'être bientôt en Hollande 271. ſur le point de partir 277. demandé une augmentation de ſes apointemens 278. & III. 43. retardé par les vents contraires à Margate II. 280. ſon arrivée en Hollande ſouhaitée par le Prince Maurice 282. il arrive à Middelbourg 283. à la Haye 284. informé par les Députés de l'empriſonnement de Barnevelt 286. reçoit le viſite du Prince Maurice & du Comte Guillaume 291. & du Comte Henri 293. raconte qu'il a été bien reçu à Middelbourg, Dort & Rotterdam 293 Note qu'il fait dans une Lettre 295. ſollicité à faire ſes efforts pour obtenir à Barnevelt ſa Maiſon pour priſon 305. ſon diſcours touchant les procédures contre Barnevelt &c 309. ce qu'il conjecture des priſonniers 318. mécontent du peu de politeſſe de Mr. de Boiſſiſe 319. ce qui l'engage à différer de lui rendre viſite *ibid.* ne fait point uſage de ſes Lettres de Créance *ibid.* reçoit une viſite de Mr. de Boiſſiſe 326. fait une liſte de ſes dépenſes 330. ſes procédés auprès des Etats-Généraux 331. 332. reçoit la viſite du Prince Maurice 343. il recommande aux Etats-Généraux l'affaire du Roi de Suède 345. préſente aux Etats-Généraux les Théologiens Anglois 349. reçoit la viſite des deux Ambaſſadeurs François 377. & du Comte Henri, des deux fils & Beau-fils de Barnevelt *ibid.* du Baron Dhona 380. ſa conférence avec le Prince Maurice & le Comte Guillaume touchant la Pêche 393. reçoit un billet de Godefroid Boote étant en priſon 404. ſa conférence avec le Prince d'Orange au ſujet du Prince Palatin III. 14. autre conférence au ſujet des Libelles 35. & au ſujet du Synode 37. aprend la mort de la Reine d'Angleterre 42. reçoit les complimens de condoléance 43. & 48. un préſent lui eſt remis de la part du Roi de Dannemarck 57. reçoit la viſite de la Princeſſe d'Orange 85. reconnoit l'obligation qu'il a des ſervices du Sécrétaire Naunton 89. 90. incommodé de ſa maladie ordinaire 95. & 298. raiſons du retardement de ſon voyage en Angleterre 412. ſa femme arrive à la Haye. 419

Car-

Carleton, Neveu de *Mr.* Dudley Carleton, laiſſé en Hollande pour menager les affaires du Roi. *Préf.* L
Carliſle (Comte de) envoyé comme Ambaſſadeur Extraordinaire au Duc de Savoye & la République de Vénife. *Préf.* L
Carmichaël (Guillaume) ſon procès avec la Compagnie Hollandoiſe des Indes-Orientales . . .
Caron (Noël) Ambaſſadeur des Etats-Généraux à la Cour d'Angleterre; Parole d'honneur qu'il donne au Roi I. 149. traite touchant l'affaire de Jean Browne II. 90. ſon diſcours avec le Roi Jaques touchant les diſputes de Religion dans les Provinces-Unies 146. 157. demande au Roi de concourir à exterminer les Pirates 188. reproches que lui fait Barneveit, pour avoir montré ſes Lettres III. 78
Cary (Henri) s'attend à devenir Contrôlleur de la Maiſon du Roi II. 188
Catholique (Ligue) forme de grands deſſeins ſur la Mer Baltique II. 259
Cautionnées (Villes) ou *Villes d'Otage*. Voyez *Villes*.
Charles I. (le Roi) ce qu'il déclare après la mort du Duc de Buckingham. *Préf.* LIII. ſa réſolution de prendre ſoin du Gouvernement ſans l'aide du Parlement *ibid.* LIV. il croit qu'il eſt de la prudence d'avoir la paix avec ſes voiſins *ibid.* LVIII. ſa Lettre au Sieur Conington touchant la reſtitution du Palatinat *ibid.* LIX. il paroît ſoutenir Guſtave Adolphe *ibid.* LXVI. bon juge de l'habileté de ſes Miniſtres *ibid.* LXXVIII. ſon opinion de ſes deux Sécrétaires. *ibid.*
Charpentier, Commiſſaire des Vivres pour l'armée de Spinola; ſes raports III. 350. 358
Chaſſillon (Mr. de) attendu à la Haye II. 369. il accompagne le Prince Maurice à Utrecht 397. Une de ſes Lettres III. 59
Chiaoux (un) ſon arrivée à la Haye II. 371. ſon départ pour Amſterdam III. 13
Ciceron. Exemple qu'on en aporte à l'égard de ſes Lettres. *Préf.* LXXIX
Cluvérus (Philippe) imprime un Livre contre l'Empereur Rodolphe III. 154
Cochegon (Guillaume) Gouverneur d'une Compagnie de Marchands avanturiers I. 113. 126
Coke (Clément) fils du Lord-Chef de Juſtice, recommandé à Carleton I. 55
Coke, Lord-Chef de Juſtice; procédé contre lui I. 95. ſa chute. 96. 163
Colleſtein, Colonel Allemand, ſon entrepriſe pour le ſervice du Duc de Savoye I. 325
Cologne (Electeur de) plaintes qu'il fait aux Etats-Généraux I. 108. ſa réponſe à la Lettre des Etats-Généraux III. 208. ſon Ambaſſadeur auprès des mêmes. 249. 257
Con-

Colenna (Don Carlos) désigné Ambassadeur de l'Espagne en Angleterre. *Préf.* LXVII. LXX

Colwall (Guillaume) ses Lettres au Sieur Carleton II. 269. 281

Combat Naval entre les Espagnols & les Hollandois aux Manilles I. 321. II. 254

Commissaires désignés par les Etats-Généraux pour aller en Angleterre II. 318. 321. 349. sont de retour à la Haye III. 50. 68

Condé (le Prince de) emprisonné à Paris I. 102

Conseil (Les Lords du) en Ecosse avec le Roi, écrivent à ceux d'Angleterre II. 7. leurs Lettres au Chev. Carleton I. 42. 266. 280. II. 10. III. 47

Constantinople. Avis que donne l'Ambassadeur des Etats-Généraux III. 150. Lettre du même aux mêmes. 166

Contarini, Ambassadeur de Vénise en Angleterre, passe par la Zélande II. 74. reçoit deux avis contraires. 97

Conway (Milord) reçoit une Lettre du Chev. Carleton *Préf.* XLII. approuve sa conduite *ibid.* XLV. & *suiv.* son habileté reconnuë dans les Négociations *ibid.* LIV. est fait Lord - Président du Conseil *ibid.* LV. recommandé au Chev. Carleton I. 86

Cottington (François) désigné à l'Ambassade pour la cour d'Espagne *Préf.* LXVII. il est bien reçu dans cette Cour *ibid.* LXVIII. admis à l'audience du Roi d'Espagne *ibid.* LXIX. Lettre du Roi d'Angleterre, qui lui fut envoyée *ibid.* LXX. Fragment d'une de ses Lettres touchant la restitution du Palatinat. *ibid.* LXXV

Courlande (Le Duc de) protégé par l'entrepriſe du Roi de Suède I. 188. il quitte son territoire. 316

Couvlen (Pierre) un Marchand de Middelbourg II. 355

Cranfield (Lionel) Maître de Requêtes Extraordinaire I. 163

Crafting-Polder, fils de Barnevelt, privé de son Gouvernement de Bergen-op-Zoom II. 365. fait une visite au Chev. Carleton 377. trait de son insolence III. 342

Croft (Herbert) se retire en France pour éviter d'être poursuivi en Justice I. 306. se tient caché dans le territoire des Archiducs. 323

Cromwell (Mr.) recommandé au Chev. Carleton II. 136

Culembourg (le Comte de) sa conduite en faveur des Arminiens lui attire une réprimande II. 243. nommé pour être un des Ambassadeurs auprès du Roi de Dannemarck. 256

D.

Dacres (Edouard) envoyé à Turin. *Préf.* LXII

Dale (Thomas) recommandé par le Roi Jaques à Carleton II. 112. saute qu'il commet 235. Combat entre ses Vaisseaux & ceux des

des Hollandois près de Bantam III. 128
Dankerke, empriſonné à cauſe d'un Libelle contre Barnevelt II. 244. 248
Dannemarck (le Roi de) offre ſon aſſiſtance au Roi de Suède pour le Siége de Riga II. 75. cauſe de nouvelles jalouſies à ceux de Lübeck II. 140. envoye le Docteur Cariſius en Angleterre 207. 217. ſa propoſition au Chev. Carleton II. 212. III. 375. prétend Brême pour ſon fils le Cadet II. 218 221. 227. Levées de Troupes en ſon nom II. 225. Réſolution des Etats-Généraux pour lui envoyer une Ambaſſade II. 208. 224. 232. 241. des Commiſſaires lui ſont envoyés par trois Villes Anſéatiques II. 370. 371. reſtitue au Roi de Suède le Chateau d'Elſenor III. 39. ſurprend Stade 204. donne quelque ſujet de jalouſie aux Etats-Gén. 206. 217. 375. ſoupçons au ſujet d'une Ambaſſade Espagnolle qui lui fut envoyée 207. demande qu'il ſait aux Etats-Gén. 272. ſa défiance des Etats-Gén. 310. 319. 325
Darmſtadt (Louïs le Landgrave de) ſa conférence avec le Marquis d'Anspach III. 369
David (Détroit de) une Pinaſſe employée pour y faire des découvertes, retourne à Delfshaaven II. 87 88
Delft. Tumulte dans l'Egliſe au ſujet d'un Prédicateur Arminien II. 47. les Magiſtrats changés par le Prince d'Orange 323 ſa Neutralité II. 96. 146
Deuxponts (Duc de) envoye un Gentilhomme aux Etats-Généraux III. 179. 188
Dewhurſt (Bernard) ſa mort II. 82
Dhona (le Baron) Conſeiller de l'Elect. Pal. rend viſite à Carleton II. 380. recommandé par le même III. 17. ſon audience auprès des Etats-Généraux 15. leur réponſe 19. arrive à Heidelberg. 163
Digby (Jean) envoyé en Eſpagne, pour un Traité de Mariage entre le Prince de Galles & l'Infante d'Eſpagne I. 277. & pour faire concourir cette Cour contre les Pirates. 305
- - - (Simon) envoyé en Eſpagne III. 164
Digges (Dudley) arrêté par ordre du Roi *Préf* XXXIII. envoyé en Hollande III. 408. 416
Diodati Miniſtre à Genève, prêche à la Haye II. 376. ſa Lettre à Carleton III. 1
Donato Ambaſſadeur de Veniſe pour l'Angleterre II. 345
Doncaſter (Vicomte) eſt attendu à la Haye III. 56. attend l'arrivée du Roi Ferdinand 112. attendu à la Haye 218. 228. arrive à Amſterdam 242. Voyez *Hay*.
Dorcheſter (Comte de) titre donné au Chev. Carl. *Préf.* L.
Dorp Amiral Holl. *Préf.* XLIV
Dort (Synode de) les procédés II. 356. 365. 369. 373. 374. 380 & *ſuiv.* avis donné par Pierre du Moulin

II. 390. & *ſuiv.* procedés ultérieurs III. 4. 20, 21. 33. 46. 69. Miniſtres François demandés II. 324. défenſe aux mêmes de ſortir du Royaume II. 352. 376. jour de jeûne commandé pour le bon ſuccès II. 339. III. 57. 62. Canons publiés pour la clôture III. 69. la publication de ſes Actes III. 300. Voyez *Synode.*

Dourlach (Marquis de) fait une levée de 4 Compagnies pour le ſervice des Princes de l'Union III. 59. 60

Duivenvoorde (Mr. de) choiſi pour être un des Curateurs de l'Academ. de Leide II. 366. attaqué dans une brochure 404. revêtu de la charge de *Prem. Veneur* de Holl. III. 365

Duſſen (van der) ſa conference avec Carleton III. 252

Dyke (Mr van) Ambaſſadeur du Roi de Suède, arrive à la Haye II. 180. accuſé d'être de la Cabale des faux Monnoyeurs III. 308

E.

Edmondes (Thomas) nommé Amb. Extraord. en France *Préf.* LXV. reçoit ordre de retourner en Angleterre pour être Controlleur de la Maiſon du Roi I. 150. 163. quelque alluſion faite à ſon ſujet dans une Lettre de Mr. du Maurier 239. prend congé du Roi 278. chargé de féliciter Mr. de Vitry. 287

Egmond (le Comte d') ſa mort III. 250

Elizabeth (la Reine) Privilège qu'elle avoit obtenu pour ſes Miniſtres en Hollande *Préf.* XV.

Elliot (Jean) arrêté par ordre du Roi *Pref.* XXXIII.

Elſenor (le chateau d') rendu au Roi de Suède III. 39

Ely (André) Evêque. Son Livre des procédés du Roi en Matiére de Religion II. 161

Embden (Comte d') voyez *Oſt-Friſe.*

Embden (la ville d') ſes différends avec le Comte. Voyez *Oſt-Friſe.*

Empereur (l') envoie le Comte de Furſtemberg en France III. 164. 191. & Mr. de Trumeſtorf à Rome 167. ſe promet le ſecours des Rois de France & d'Eſpagne 168. envoie le Baron de Rapelſtein en qualité d'Ambaſſadeur à Strasbourg 190. les Négociations de ſon Ambaſſadeur en France 237. l'Univerſité de Leipſick conſultée à ſon ſujet. 314

End (van der) Avocat en Hollande, meurt en priſon II. 303

Episcopius (Simon) prend la réſolution de ne pas comparoître au Synode de Dort II. 312. on lui ordonne d'aſſiſter au Synode 337. ſouſcrit à une partie des conſidérations touchant la Confeſſion 381. ſa replique au Préſident du Synode de Dort 386. demande une copie du Décret des Etats 387. invité à dîner chez l'Evêque de Bois-le-Duc III. 108. ſa réſidence à Anvers. 225

Erneſt Comte de Naſſau. Voyez *Naſſau.*

Eſpagne. Paix négociée entre cette cour & celle d'Angleterre *Préf.* LXVII. ſes vuës de conquêtes du côté de l'Italie & de la France *ibid.* LXVIII. cette cour n'avoit pas envie de procurer la reſtitution du Palatinat *ibid.* LXX. le Mariage entre le Prince de Galles & l'Infante d'Eſpagne donne matière à parler en Hollande I. 205. réponſe du Sécrétaire Winwood à cette occaſion 233. 277. ſa flotte défaite par les Hollandois 321. ſa jonction avec la ligue catholique en Allemagne donne occaſion à quelques grands deſſeins ſur la Mer-Baltique II. 259. ſes grands préparatifs par Mer & par Terre III. 23. 26. 267. leurs ruſes ordinaires. 168. 169. 186

- - - - (Ambaſſadeur d') en Angleterre; ſa déclaration au ſujet des Princes d'Allemagne I. 151. ſa propoſition pour le Mariage entre le Prince de Galles & l'Infante d'Eſpagne I. 233

- - - - (Ambaſſadeur d') en Allemagne; ſes Lettres interceptées I. 237. 239

- - - - (le Roi d') donne audience au Sieur Cottington *Préf.* LXIX. déclare qu'il veut obſerver la Paix d'Italie II. 174

Eſpernon. (le Duc d') aſſiſte la Reine-Mère de France dans ſa fuite III. 29. 51

Eſpeſſes (Mr. d') Ambaſſadeur de France en Hollande *Préf.* XXVI. XLIII.

Etats-Généraux (les) négotient un Traité de ſubſide avec la France *Préf.* XXXIX. leurs plaintes au ſujet des Vaiſſ. Angl. aux Dunes *ibid.* XLI. font une ligue offenſive avec les Princes de l'Union Proteſtans *ibid.* XLIII. leur réponſe à la Propoſition du Chev Carleton du 20 Avril 1616. I. 49. jaloux des deſſeins de l'Eſpagne 51. donnent à l'Angleterre beaucoup de mécontentement 100. 302. 330. écrivent à Mr. Wheeler le Député des Marchands Anglois à Middelbourg 126. leur réponſe à l'Ambaſſadeur de France 139 chargent leur Ambaſſadeur en France de ſolliciter le Roi en faveur du Duc de Savoye 145. fourniſſent au Roi de Suède Vaiſſeaux & Soldats 281. 300. leur réſolution contre les Pirates II. 19. III. 361. publient un Placard au ſujet de l'empriſonnement de Barnevelt II. 285. 297. prient le Prince d'Orange d'achever la bonne œuvre de la réformation 311. leur réponſe à la propoſition des Ambaſſadeurs François en faveur de Barnevelt, aprouvée en France 399. écrivent aux Magiſtrats d'Embden en faveur du Comte *ibid.* ordonnent un jour de jeûne & de Prières II. 339. III. 57. 62. leur délibération pour envoyer des Députés en Angleterre II. 318. 321. 349. ces mêmes Députés de retour à la Haye III. 50. 68. très-ſatisfaits

des préparatifs du Roi d'Angleterre III. 18. continuënt au Roi de Bohême leur assistance 15. 38. 56. 89. 104. 224. 225. 264. 270. 393. Lettre de plaintes & de menaces envoyée à l'Archiduc III. 12. 40. leurs forces par Mer 20. envoyent des Commissaires à Embden 49. Traité négotié entre eux & la République de Venise II. 139. III. 111. leurs procedés dans ce Traité, Voyez *Venise*. Leur différend avec le Duc de Neubourg III. 118. Plaintes faites par les Députés du Comte & du Comté d'Oost-Frise *ibid.* témoignent leur obligation au Roi d'Angleterre 131. sont priés par la cour de France, d'agir plus moderément dans la cause du Roi de Bohême 186. donnent ordre à leur Ambassadeur en France d'envoyer les Lettres de Barnevelt & de Van der Myle 225. sont en délibération pour établir une Compagnie des Indes-Occidentales III. 210. leurs secours pour le Roi de Bohême & les Princes de l'Union 328. 406. Leurs Lettres au Roi Jaques 348. 412. délibèrent pour envoyer une Ambassade Extraordinaire en France & en Angleterre III. 220. 372. 384. les Ambassadeurs choisis 417. accordent des Vaisseaux de Guerre au Roi de France 259. 282. Présens qu'ils font aux Ambassadeurs des Princes d'Allemagne 266. ordonnent de nouvelles Levées pour remplacer les Garnisons 311. leur réponse au Roi de Dannemarck. 359

Etats d'Hollande (les) publient un Décret contre les assemblées privées I. 89. leur Placard contre les Draps Anglois teints & apprêtés III. 111. leur résolution touchant l'envoy de deux Compagnies de Cavalerie Françoises 116. leur décret pour imposer silence sur la question *de la Prédestination* 123. sont résolus d'envoyer du secours au Roi de France 262. commencent à parler d'un Synode 292. nouveau serment qu'ils veulent prescrire aux Soldats 339. leur assemblée rompuë II. 203. s'assemblent derechef 216. continuënt à être divisés 197. 229. la plus grande partie de leurs Députés assemblés 267. Débats entre eux & les Etats-Généraux 283. demandent au Roi de France des Ministres Reformés pour assister à leur Synode II. 324. Edit sévère contre les Rémontrans III. 96. 102. 105. leur résolution au bannissement de Vorstius III. 97. font une Députation pour toutes les Villes de la Province 235. 273. l'augmentation de leurs Troupes résoluë. 416

F.

Fairfax (Mr.) recommandé du Roi pour avoir de l'avancement dans le service d'Hollande I. 284. II. 155.

Falkland (Lord-Vicomte) jugement qu'en porte le Roi Charles I. *Préfac.* LXXVIII. ſes ſcrupules en matière d'Eſpions &c. *ibid.* LXXIX

Fanshaw (Henri) meurt ſubitement I. 14

Ferdinand élu Roi de Bohême III. 59. on dit qu'il eſt ſorti ſecrètement de Francfort 125. élu Roi des Romains 130. privé du Royaume de Bohême. *ibid.* & 192

Ferla (Duc de) Gouverneur de Milan, permiſſion qu'il demande aux Etats-Généraux III. 316

Feſtus élu Regent de Collège à Leyde III. 116

Foucker (le Baron) Ambaſſadeur du Duc de Bavière III. 217

Franc (le Capitaine) agit ſecrètement à la Haye pour les Affaires des Etats de Bohême II. 370

France (Ambaſſadeur de) Voyez *Du Maurier.*

- - - (la cour de) ou (le Roi de) ſes préparatifs de Vaiſſeaux dans les Ports d'Hollande *Préf.* XXXVIII. le Comte de Holland & le Chev. Carleton y ſont envoyés en qualité d'Ambaſſadeurs *ibid.* XXVIII. Ouverture d'un accommodement entre ce Royaume & l'Angleterre *ibid.* LVI. & II. 118. ce Royaume dérangé chez lui *ibid.* LIX. & III. 354. envoie des Préſens pour le Comte Maurice & le Comte Henri I. 102. on y attend de nouveaux troubles, ou une guerre de Religion I. 178. on prie Langenack d'écrire à ſes Maîtres 285. une aſſociation ſe fait entre les Princes 209. 285. ſes conteſtations avec l'Angleterre touchant le commerce II. 134. ſes vuës pour le Duc de Bavière *ibid.* ſes menées pour aſſiſter Barnevelt & ſon parti II. 340. réſolution d'une Ambaſſade Extraordinaire aux Etats-Généraux III. 220. 221

Francfort. Aſſemblée des Electeurs pour nommer un Roi des Romains III. 59

Fraumont (Mr.) envoyé en France par les Ambaſſadeurs François en Hollande. II. 400

Frederic Henri Prince de Bohême mené en Hollande, III. 386. 395

Freſia Agent du Duc de Savoye en France, envoie une Lettre de créance aux Etats-Généraux I. 144

Friſe. Ancienne diſpute entre cette Province & Groningue I. 113

- - - (le Comte de) Voyez *Oſt-Friſe.*

G.

Gabor (Bethlem) les Hongrois le ſouhaitent pour leur Roi III. 130. une de ſes Lettres au Comte de la Torre, imprimée 151. fait de grands progrès en Hongrie 167. le bruit court qu'il a pris Presbourg & qu'il s'eſt rendu maître de la Couronne de Bohême 167. & 185. envoie deux Ambaſſadeurs à Frederic Roi de Bohême 215. ſes deſſeins au Conſeil du mê-

mé Roi 229. le délai de ſon couronnement 238. s'attend d'être couronné le jour de Saint Etienne 243. il entre en confédération avec le Roi de Bohême 259 262. ſon Traité avec l'Empereur. 267. 294

Boſſier Ambaſſadeur de France chez les Griſons; s'oppoſe au Traité de ceux-ci avec les Vénitiens III. 160. réſolution des Griſons contre ſa reſidence chez eux 272. alluſion d'une Lettre imprimée contre lui. 249

Barbier Ecuier du Duc de Buckingham. *Préf.* LXVII

Bavard (Balthaſar) un faux Monnoyeur III. 308. 317. 322

Boad Chapelain de l'Archevêque de Cantorbéry II. 376

Boſſenius, prétendu bon mot qu'il dit contre les Rémontrans II. 384

Bigh (Mr.) ſes conférences avec Carleton III. 50. 252. 338

Bordan (Guillaume) ordre donné pour l'arrêter. III. 71. 86

Borin (George) ami dévoué au Duc de Buckingham. *Préf.* XX

Borwinus (Thomas) s'en va dans le Comté de Bentheim III. 103

Brandeville fils de Barnevelt, *Premier-Veneur* de Hollande, fait une viſite à Carleton II. 377. eſt en risque d'être privé de ſa Charge III. 233

Brevinchovius ſe reſoud à ne point comparoître au Synode II. 312. tumulte occaſioné à ſon ſujet à Rotterdam 356. la chaire lui eſt interdite 365. directeur d'une aſſemblée d'Arminiens III. 66. ſa réſidence à Anvers. 102. 225

Griſons (les Banditts des) protégés par l'entremiſe du Gouverneur de Milan III. 363. 370

Groenland. Différends entre les Anglois & les Hollandois au ſujet de la Navigation & la Pêche des Baleines I. 10. 39. . . .

Groningue, ſa diſpute avec la Province de Friſe I. 143

Grotius (Hugo) ſuite d'une de ſes Harangues I. 139. nommé pour être un des Députés d'Hollande en Angleterre 179. devient plus modéré en matière de Religion *ibid.* ſes efforts auprès des Arminiens de Rotterdam 213. un des principaux Brouillons d'Hollande II. 24. s'en va en Zélande *ibid.* & 33. ſa réponſe à la ſaiſie de Mr. Browne 41. le maniement des affaires lui eſt confié pendant l'abſence de Barnevelt 67. fait de la Religion une matière de Souveraineté 94. proteſte au nom de trois Provinces contre un Synode National 95. 107. ſa propoſition au ſujet d'une harangue du Chev. Carleton 121. 131. rend viſite à celui-ci 122 propoſe qu'on faſſe un Edit contre les Libelles 131. ſe retire à Rotterdam *ibid.* comment il eſt apoſtrophé par Carleton

ton 144. fait ſavoir à Carleton la réſolution de Rotterdam 162. s'en va à Heusden 164. ſa Lettre à l'Archevêque de Spalato 172. ſoupçonné d'avoir contribué au Livre intitulé *la Balance*. 173. 194. ſes intentions touchant le Capitaine Cliff 237. 240. Auteur d'un diſcours communiqué par Barnevele aux Villes d'Hollande 253. ſa réſidence à Utrecht 271. 274. ſa converſation avec ſon Barbier 282. arrêté comme priſonnier 285. 297. fort abbatu au moment qu'il fut ſaiſi 290. remet une Lettre de la part des Etats d'Hollande au Sieur Horace Vere 294. Empriſonné 303. rejette toute la faute ſur Barnevelt. 318. Pasquinade contre lui 320. trait d'une de ſes Lettres au Prince Maurice 332. ſa Lettre à l'Archevêque de Spalato, demandée par les Etats-Généraux 333. il eſt le ſeul qui s'humilie III. 79. 84. la Princeſſe d'Orange intercède pour lui 85. condamné à être empriſonné dans la Citadelle de Louveſtein 91. Lettre intéreſſante qu'il écrivit à l'Evêque de Wincheſter 194. *& ſuiv.*

Guillaume (le Comte) Voyez *Naſſau.*

Guiſe (le Duc de) déſavoüe les procédés du Duc d'Eſpernon III. 29

Guſtave Adolphe Roi de Suède engagé par Thomas Rowe à entreprendre ſon expédition en Allemagne. *Préf.* LXXV

Gwyn (Roger) devenu fou I. 306

H.

Haga (van) Ambaſſadeur des Etats-Généraux à Conſtantinople III. 315. Voyez *Conſtantinople.*

Hainault. (la Comteſſe de) à la Haye II. 87. propoſe à Carleton de demander au Roi Jaques une Penſion pour ſon plus jeune fils. 106

Hales (Jean) une de ſes Lettres de Dort II. 380

Halewyn Amiral de Zélande pour commander la Flotte Hollandoiſe contre les Pirates III. 361

Hall (Joſeph) obtient une permiſſion de s'abſenter au Synode de Dort à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté II. 376. reçu dans la Maiſon du Chev. Carleton. 402.

Hambourg. Raiſon de ſa jalouſie avec la Ville de Stade III. 207. ſon différend avec le Duc de Lunebourg 280. 291. 302. fait un armement. 311

Hamilton (le Marquis de) ſa commiſſion pour aſſiſter Guſtave Adolphe. *Préf.* LXXVI

Hampton-Court (la Conférence de) citée par les Arminiens II. 205. expliquée par Carleton. 213

Han Penſionnaire de Haerlem ſommé de comparoître III. 46. banni pour 15. ans 91.

Haerlem, Différends entre les Magiſtrats & le peuple I. 260. 270. Plaintes d'un Livre imprimé dans cette

Ville II. 168 176. les Magiſtrats changés. 347
Barwood (Edoward) envoyé en Hollande pour une affaire importante I. 332
Bay (Milord) Ambaſſadeur Extraordinaire en France, ſon voyage empêché I. 78. ſon départ 97. ſon retour de France 137. attendu en Angleterre 149. Voyez *Doncaſter*.
Bale (La) les Contre-Rémontrans s'aſſemblent dans une Maiſon I. 189. on leur prépare l'Egliſe du Cloitre 270. la grande Egliſe demandée par les Contre-Rémontrans 292. 319. ſaiſie par les mêmes 327 dans cette Egliſe on prie pour le Roi Jaques 339. les Magiſtrats changés par le Prince Maurice II. 353. les Arminiens s'aſſemblent dans un Jardin 372. dans une Maiſon. 377
Beiding (Auguſtin) préſente une Rémontrance aux Etats-Généraux II. 206
Beinſius (Daniel) envoye au Chev. Carleton un de ſes Diſcours III. 157
Henri (le Comte) voyez *Naſſau*.
Heſſe (le Landgrave de) attendu à la Haye III. 130. ſon Ambaſſadeur obtient audience des Etats-Généraux. 265
Heusden; le peuple s'y revolte & enfonce les portes d'une Egliſe I. 291
Hogerbeets arrêté II. 285. 297. empriſonné 303. pasquinade contre lui 320. montre quelques traits de folie 379. III. 10. ſon opiniatreté le met en danger III. 79. condamné à être empriſonné dans la citadelle de Louveſtein. 91
Holland (Henri Comte de) Ambaſſadeur en France avec Carleton *Préf.* XXVIII. envoyé à la Haye. *ibid.* XXVI.
Hollande guidée & gouvernée par Barnevelt III. 147
Hollandois, leur caractère I. 111. 281
Hollingerus; ſa réponſe devant le Synode de Dort II. 388
Holloch (la Comteſſe de) ſa mort I. 129
Hommius Feſtus; ſes remarques ſur la Préface des Rémontrans à leurs réflexions ſur la Confeſſion II. 383. choiſi pour être Régent du Collège des Théologiens à Leyde III. 116. envoyé en Angleterre pour communiquer les Actes du Synode de Dort III. 300
Honert (van den) choiſi pour être un des Curateurs de l'Académie de Leyde II. 366
Hongrois (les) demande Bethlem Gabor pour leur Roi III. 130
Hopton (Arthur) Sécrétaire d'Ambaſſade. *Preſ.* LXXIII
Hoorn, grand tumulte de la part des Arminiens II. 336. III. 33. 41. 95. 163
Huiſſen (van) Beau-fils de Barnevelt; ſa conférence avec Carleton II. 377.
Huygens (Mr.) Sécrétaire au Conſeil-d'Etat des Provinces-Unies, envoyé au Chev. Carleton I. 156 doit être envoyé à l'Archiduc III. 40

Hyderſon (le Colonel) aux priſes avec un parti Arminien III. 96
Hynderſon (François) ſon pardon demandé par Carleton III. 18. lui eſt accordé. *ibid.*

I.

Jaques (Le Roi) ſa conduite à l'égard de ſon Beau-fils le Roi de Bohême *Préf.* LXVII. & III. 327. ſes inſtructions pour Carleton I. 1. & *ſuiv.* protège le Comte de Friſe, 12. déſaprouve le Livre de Vorſtius 25. mécontent de la réponſe des Etats touchant la reddition des Villes d'Otage 34. donne commiſſion aux Lords du Conſeil pour traiter avec le Sieur Noël Caron touchant la reſtitution des Villes d'ôtage 61. & *ſuiv.* écrit aux Etats-Généraux & aux Archiducs en faveur de l'Electeur Palatin 80. envoie une Lettre au Comte Maurice 235. 247. ſes intentions au ſujet des troubles en France 236. ſa Lettre aux Etats Généraux imprimée à Delft 296. écrit aux mêmes touchant leurs différends de Religion 272. approuve le meurtre du Marechal d'Ancre 287. s'en va à Edimburgh 303. ſa réſolution contre les Pirates 304. 320. ſes Lettres au Chev. Carleton II. 4. 112. 117. 119. 150. 155. 218. incommodé d'une chute II. 1. porté pour un Synode National dans les Provinces-Unies II. 198. mécontent de la réponſe des Etats par raport à la ſaiſie de Jean Browne II. 76. ſon jugement des articles touchant le Synode 104. écrit aux Etats-Généraux 159. ſes Lettres communiquées aux mêmes 177. ſa conduite dans les affaires Eccléſiaſtiques 202. écrit une Lettre de Condoléance au Prince Maurice 237. 351. approuve les procédures contre Barnevelt 309. fait des préparatifs par mer & par terre III. 17. renouvelle un Traité avec les Princes de l'Union *ibid.* rétabli de ſa maladie 58. ſe trouve trompé par les Eſpagnols & les Imperiaux. 394

Jean (le Comte) Voyez *Naſſau.*

Jeannin (le Préſident) ſon raport, à ſon retour en France I. 217

Jéſuites; Un Collège de quelques Anglois établi à Liège I. 92. ne ſont pas aimés du peuple 109. Placard contre eux preparé par les Etats-Généraux II. 329. un des leurs à Amſterdam, condamné à être renfermé III. 323

Jéſuiteſſes; Collège de femmes ſur le point d'être fondé à Liège I. 98. 147.

Jeûne (jour de) ordonné par les Etats-Généraux pour la réüſſite du Synode de Dort II. 339. autre annuel à la fin du même Synode III. 57. 62. circonſtances des priſonniers le jour de jeûne. 624

Imbercourt (le Baron d') titre donné au Chev. Carleton. *Préf.* XXXIV

In-

Indes - Occidentales. Plan proposé par des Marchands pour en former une Compagnie I. 322. 327. délibérations pour l'établissement de cette Compagnie III. 210 290. 320.

Indes - Orientales. Démêlés de cette Compagnie avec un nommé Le Maire I 326. II. 87. Plaintes des Anglois des mauvais procédés des Hollandois I. 331. 337. leurs députés attendus en Angleterre II. 353. les mêmes Députés vont donner avis à Carleton 356. leur retour d'Angleterre III. 50. 68. reparent encore pour l'Angleterre 95. retournent à la Haye 119. la Compagnie envoye en Angleterre leur Secrétaire 129. Un de leurs Vaisseaux est obligé de retourner. 355

Joachimi Ambassadeur d'Hollande en Angleterre *Préf.* XII. designé pour être un des Ambassadeurs auprès du Roi de Dannemarck II. 265

Junius, un des juges de Barnevelt, sa conclusion en signant la sentence III. 84

K.

Kamerling nommé Ambassadeur Extraordinaire pour l'Angleterre III. 417

Ketler envoyé en Hollande par le Prince de Brandebourg III. 67. 389

Kyollis (Lord) résigne sa Charge de Tréforier I. 163

Koen, Gouverneur - Général des établissemens des Hollandois aux Indes - Orientales. *Préf.* XXXVIII

L.

Laines (les) en grande quantité en Hollande I. 120. 148. 162

Lake (Thomas) Sécrétaire d'Etat élevé à l'Ecole de Walsingham *Préf.* XIV. ses Lettres au Chev. Carleton I. 77. 257 284. 303. II. 2. 37. 101. 106. 118. 133 159. 167. 169. 173. 194. 187. 216. 220. 223. 284. 238. 248. 255. ses sentimens touchant les disputes de Religion en Hollande I 284. II. 39. 101. 160. son trouble domestique I. 323. écrit aux Seigneurs du Conseil en Angleterre II. 9. reçoit la visite du Sieur Noël Caron II. 160. écrit au Sécrétaire Naunton. 306

Lancelot (André) Evêque de Winchester; Lettre qui lui est envoyée par Grotius III. 194. & *suiv.*

Landaven (George) Evêque de Llandaff, fait une harangue dans l'assemblée des Etats-Généraux II. 349. introduit chez le Prince Maurice & le Comte Guillaume 351. part pour Dort *ibid.* ses Lettres au Chev. Carleton II. 402. III. 1. & *suiv.* & 21. envoie à Carleton un Livre écrit contre les Evêques d'Ecosse III. 11. présenté au Prince Maurice & aux Etats-Généraux pour prendre congé III. 81

Langerack Ambassadeur d'Hollande en France, Créature du Cardinal de Richelieu *Préf.* XXXIX. sollicite le Roi de France en faveur du

du Duc de Savoye I. 155. ſes Dettres & ſes avertiſſemens I. 106. 141. 202. 241. 254. 269. II. 325. 351. III. 66. 98. 186. 231. 237 245. donne avis du rapel mutuel des Miniſtres publics de France & d'Angleterre II. 364. fait ſavoir la fuite de la Reine-Mère de France III. 23. 27. envoie au Prince Maurice un avertiſſement important III. 200

Lund Evêque de Londres, comparé au Duc de Buckingham. *Préf.* LXIV

Lidenberg Sécrétaire d'Utrecht s'oppoſe à l'invitation du Prince Maurice II. 267. ordre donné pour l'arrêter 285. arrêté, il accuſe Barnevelt 303. conduit à la Haye pour être confronté avec Barnevelt 317. 320. ſe donne la mort 326. ſentence contre ſon cadavre III. 79. enterré & pendu de nouveau 88. ſon enterrement reïteré. 92. 97

Leiceſter (Robert Dudley Comte de) les diſcours de ſon tems renouvellés II. 117

Lenox (Duc de) Amiral d'Ecoſſe II. 7

Lion Ambaſſadeur de France à Veniſe, rapellé III. 303

Lerme (Duc de) Miniſtre indolent & avide. *Préf.* IX

Leveſtein (le Comte de) ſa demande aux Etats-Généraux I. 211. lui eſt accordée 231. zélé pour le ſervice des Venitiens 271. ſes levées arrêtées 325. convient de leur embarquement 338. obtient du Comte d'Oſt-Friſe la permiſſion de paſſer par ſes Etats II. 22. ſe met en Mer avec ſes troupes. 97. 98.

Leyde. Levée de 400 hommes qui s'y fait pour le ſervice des Magiſtrats II. 46. 63. querelle entre le peuple & ces ſoldats 70. le Comte Maurice y eſt attendu, ce qui cauſe une grande allarme 117. nouveau ſerment qu'on exige de la milice bourgeoiſe 195. 198. le Prince Maurice y eſt bien reçu 230. grands excès qui s'y commettent 269. 270. les Magiſtrats changés 347. trois nouveaux Curateurs de l'Académie élus 366. il s'y tient un Synode Provincial III. 115. tout le Collège des Théologiens congédiés. 116

Liege. Un Collège de Jeſuites Anglois s'y établit I. 92

Liégeois (les) peu portés pour les Jéſuites Anglois I. 92.

Liens (Mr.) un des Commiſſaires envoyés en Angleterre III. 119

Liggon (Mr.) ſe bat en Duel avec Mr. Clement Coke I. 55. & *ſuiv.*

Ligue Catholique. Voyez *Catholique.*

Liſle (Milord) autoriſé à rendre les Villes d'Otage aux Etats Généraux I. 67. Penſion que lui accordent les Etats 71. ſon bon traitement par les mêmes 74. s'en va en Angleterre *ibid.* retourne à la Haye III. 113

Loosduinè, Maiſon de Campagne de Barnevelt, où ſe tien-

tiennent des conférences ſecrètes II. 341
Louïs (le Comte) frère de Fréderic Roi de Bohème, arrive avec ſon Neveu à Zwoll III. 406
Louïs XIII. Roi de France ſes vuës pour ſe procurer la Principauté d'Orange II. 301. défend aux Miniſtres Réformés de ſortir du Royaume 346. 376. ſes procédés dans la fuite de la Reine-Mère III. 28. 29. 30. 52. ſa réponſe aux Députés des Egliſes Reformées 31. n'eſt pas trop content de l'Electeur Palatin devenu Roi de Bohème 259. lève des forces par Mer 282
Luc (Mr. de) arrive en poſte, de France à la Haye III. 353
Lunebourg (le Duc de) ſon différend avec la Ville de Hambourg III. 280. 291. 302
Luynes (Mr. de) ſes menées pour la Principauté d'Orange II. 215. 401 III. 279
Lydius, dans un de ſes ſermons occaſionne un tumulte I. 313

M.

Macdonald (Jaques) lie amitié & s'aſſocie avec le Comte d'Argyle II. 356. III. 27
- - - - - - (Saverly) ordre donné pour l'arrêter I. 81. & *ſuiv.* 97
Madrid (Traité de) negotié. *Préf.* LXVII. LXIX. LXXIII. ſigné LXXIV
Magnus (Mr.) fait un raport des Etats-Généraux au Chev. Carleton I. 199. & *ſuiv.* 202
Maire (le) ſa découverte d'un nouveau paſſage dans la Mer-Pacifique I. 321. 322. 326
Maré (Mr.) Député ordinaire du Prince Maurice en Zélande I. 54. II. 100. on apprend ſa mort. 110
Manmaker nommé à l'Ambaſſade Extraordinaire pour la Cour de France III. 417
Mansfield (le Comte) ce qui fut la cauſe que ſon armée fut reduite à la dernière extrémité *Préf.* XXV. ſes troupes agiſſent en Weſtphalie *ibid.* XXVII. ſon entrepriſe pour le Duc de Savoye I. 325. défait par le Comte de Bucquoi III. 99. 103. ſe retire devant Budwitz. 314
Mantoue (le Duc de) en guerre avec le Duc de Savoye. *Préf.* IX.
Marchands Anglois, Sujet de leurs Différends avec ceux d'Hollande I. 10. peu conteuts de l'Edit des Etats contre les draps peints &c. 111. 112. Procédés au ſujet de ces Edit 119. 121 126. & *ſuiv.* 130. 299 301. leur reſidence à Middelbourg, depuis plus de trente ans 114. leurs Députés à la Haye 130. 148. ſollicitent à retourner à Anvers 150. ſe plaignent des Hollandois 331. 337. III. 47. 326. préſentent au Roi une requête au ſujet des Pirates I. 279. ceux de Middelbourg envoyent un Député en Angleterre II. 175
Marchands (nouvelle Compagnie

pagnie de) sollicités à s'établir à Dort I. 113
Marck (le Comte de) employé pour favoriser la fuite de la Reine-Mère III. 28
Mariage entre le Prince de Galles & l'Infante d'Espagne: ce qui donne matière à beaucoup de raisonnemens I. 205. 210. 233 277. on parle de celui du Prince Maurice avec la Sœur du Prince de Brandebourg III. 67. 104.
Marie de Medicis. Voyez *Medicis*.
Marquet (Mr. de) envoyé par le Prince d'Orange à la Cour de France, son raport touchant Barnevelt & les Etats-Généraux II 287. naturalisé par les Etats-d'Hollande. 348
Marsillac (Mr.) envoyé du Roi de France au Prince Maurice II. 215
Matineſſe (Mr. de) Arminien passioné & Protecteur de Vorstius II. 350. III. 63. sa réponse aux Etats-Généraux sur la saisie de Barnevelt II. 290. exclus du nombre des Curateurs de l'Académie de Leyde II. 366. conserve son caractère emporté III. 278. 279. une jeune Dame de sa famille noyée III. 251
Matthew (Toby) obtient la permission de venir en Angleterre I. 306. s'en va à Spa 323. retourne en Angleterre II. 6
Matthiſius (Aſſuerus) s'en va à Bentheim III. 103
Maurice (le Prince) ce que produit sa jalousie entre Barnevelt *Préf.* xvi. soutenu par la Cour d'Angleterre *ibid.* il n'est pas trop porté à accepter le Traité de Zanten I. 26. part pour la Zelande 54. s'en va sur les frontières du Brabant & de Gueldres 55. reçoit un Présent de la part du Roi de France 102. approuve une Proposition de Carleton 106. 107. s'en va en Gueldres 110. son entrevuë avec le Marquis d'Anspach & le Comte de Solmes 119. 129. retourne à la Haye 129. sa proposition touchant les Villes de sureté 143. sa ferme resolution de soutenir la Religion Réformée 190. 191. Chef du parti des Contre-Rémontrans 195. une Lettre du Roi Jacques lui est communiquée par Carleton 235. 247. de plus en plus porté pour les Contre-Rémontrans, mais avec modération 219. idée qu'en donnent les Ambassadeurs de France en Hollande 238. déclare qu'il ne veut plus entendre Uytenbogard 276. laisse sa chapelle & fréquente la nouvelle Eglise à la Haye 338. Plaintes qu'il fait aux Etats-Généraux 340. sa réponse aux Députés qui lui demandent de soutenir l'autorité des Magistrats 343. & II. 31. 32. désaprouve la saisie de Jean Browne 42. se plaint des Magistrats d'Utrecht 63. s'en va à la Brille 64. de quoi on le charge 66.

aimé du peuple & des ſoldats *ibid.* reçoit un meſſage de la part du Conſeil de Hollande pour retourner à la Haye 68. on lui conſeille de faire caſſer les nouvelles Levées 71. uſe de modération à la Brille 71. les anciennes troupes lui prêtent ſerment, il aſſemble la Nobleſſe de Hollande 86. ſe tient ſur la défenſive 89. ſa réſolution de viſiter en perſonne les Villes Arminiennes 111. ſon départ pour ce ſujet 114. attaqué dans un Libelle 99. 142. part pour Nimègue 164. retourne de Nimègue 189. devient Prince d'Orange par la mort de ſon frère 209. congratulé par Carleton 214. & par un Gentilhomme dépêché par le Roi de France 215. s'en va à Arnhem 216. les Etats-d'Hollande lui envoyent deux Lettres 229. il eſt bien reçu à Leyde 230. les Etats d'Utrecht lui demandent de ne pas entrer dans leur Ville 231. racommode les affaires dans la Gueldres 242. change les Magiſtrats à Nimègue 245. ſe plaint des Etats d'Utrecht 247. le bruit court qu'il eſt tué à Arnhem 248. un Marchand mis en priſon pour avoir parlé de lui 244. 248. efforts de Barnevelt pour le rendre odieux 253. ſon départ pour Overyſſel 259. 262. reçoit une Lettre de Barnevelt 263. ſon ſéjour en Overyſſel prolongé 267. invité à Utrecht 268. ſes procédés dans cette Ville 271. 274. ſa Lettre au Chev. Carleton 275. ſa réſolution de faire arrêter Barnevelt 285. règle les affaires de la Hollande 304. pourſuit le changement des Magiſtrats 304. 308. 323. ſa réponſe aux Ambaſſadeurs de France 316. envoye Vosbergen à Paris 319. réſolution des Etats pour augmenter ſa garde 329. trouve beaucoup de reſiſtance à Hoorn 336. retourne à la Haye 343. s'en va à Leyde 345. y change les Magiſtrats & à Haarlem 347. les Etats le prient d'achever ſa bonne œuvre de la Reformation 321. & 345. s'en va à Rotterdam & à Tergow 348. y change les Magiſtrats 352. & à la Haye 353. reçoit la viſite des Ambaſſadeurs de France 368. du fils & Beau-fils de Barnevelt 379. la direction des affaires lui eſt confiée 392. ſa conférence avec Carleton au ſujet de la Pêche 393. s'en va à Utrecht *ibid.* & 397. reçoit la nouvelle d'une action cruelle 401. avis que lui donne Carleton 111. ſa réponſe à Mr. de Boiſiſſe 45. on parle d'un Mariage entre lui & la Sœur du Prince de Brandebourg 67. 104. mécontent de Mr. du Maurier 70. s'en va à l'aſſemblée de Etats de Gueldres 88. ſon opinion touchant la manière d'envoyer du ſecours au Roi de Bohême 223. 271. com-

mutique à Carleton une Lettre du Roi d'Angleterre 232. ſa conférence avec l'Ambaſſadeur de l'Electeur de Cologne 257. ſon indiſpoſition 260. inquiété par le Prince de Condé au ſujet de la Principauté d'Orange 279. 321. 323. quatre perſonnes arrêtées à ſon ſujet 297. ſa reſolution d'aller en Gueldres *ibid.* ſon départ 298. ſon deſſein d'aller à Bréda 305. prépare une armée 320. ſes efforts pour aſſiſter les Princes de l'Union 329. ſa replique au fils de Barnevelt 342. s'en va à Arnhem 361. campe devant Weſel 366. libelle diffamatoire contre lui. 404

Maurier (Mr. Du) Ambaſſadeur de France en Hollande; ſa conférence avec le Chev Carleton 1. 36. ſon audience des Etats-Généraux 39. fort indifférent dans l'affaire de Clèves & de Juliers 74. ſon audience des Etats-Généraux 75. fauſſe relation qu'il envoie en France 80. 84. ſon audience des Etats Généraux 204. les ordres qu'il reçoit touchant les troupes françoiſes qui ſont au Service des Etats 108. 116. demande audience à l'Aſſemblée des Etats-d'Hollande 133. 134. 262. obtient permiſſion de retourner en France 146. différe ſon départ 187. fait voir ſa partialité pour les Arminiens 222. quelques-unes de ſes Lettres interceptées 237. Sa jalouſie contre Mr. de la Noue 239. ſon audience des Etats-Généraux 253. 267. ſur la nouvelle de la mort du Marechal d'Ancres, il ordonne un feu d'artifice devant ſa Maiſon 297. s'en va en France 314. retourne à la Haye II. 96. ſon audience des Etats-Généraux 96. 138. 147. notifie aux Etats la réſolution du Roi ſon maitre au ſujet des troupes Françoiſes 208. ſon diſcours dans l'aſſemblée des Etats-d'Hollande 229. ſa demande aux Etats-Généraux pour le ſervice du Duc de Guiſe 260. ſon audience des Etats-Généraux 266. ſa réponſe touchant l'empriſonnement de Barnevelt 286. guidé en tout par Van der Myle & Barnevelt 287. accompagne Mr. de Boiſſiſe à ſon audience des Etats-Généraux 300. ſa conférence avec le Prince Maurice 368. fait une viſite au Chev. Carleton 377. ſes inſtances en faveur de Barnevelt & des autres priſonniers III. 65. 70. répand un écrit ſur le même ſujet 98. 99. 100. mémoire très-vif qu'il remet aux Etats 140. ſes efforts auprès des mêmes au ſujet de l'Electeur Palatin 146. cauſe du retardement à l'Ambaſſade Extraordinaire des Etats-Généraux au Roi de France 220. demande permiſſion aux Etats pour acheter cinq Vaiſſeaux de Guerre 259. ſe plaint aux Etats Généraux d'une brochure en François 300.

Le

ſa femme morte en couche. 407
Maximilien (l'Archiduc) bruit de ſa mort II. 363
Medicis (Marie de) la Reine-Mère de France; ſa fuite & ſes procédés III. 23. 28. & *ſuiv.* & . . 52
Middelbourg, Réſidence des Marchands Anglois pendant plus de 30 ans I. 114. Voyez *Marchands.*
Miſſelden (Henri) envoyé en Hollande par la Compagnie des Marchands Anglois I. 137. 138 retourne en Angleterre. 139
Modène (Mr. de) déſigné pour être un des Ambaſſadeurs Extraordinaires de France en Hollande III. 220. 231
Moersberghen, un des Etats d'Utrecht, arrêté III. 42. examiné 15. entre dans un déſeſpoir 78. 80. ſes amis lui conſeillent de demander grace 84. condamné à être banni pour ſix ans. 91
Monmorency (le Duc de) ſe joint au Duc d'Eſp. III. 29
Monnoyes. Edit publié à ce ſujet III. 25 35. 101. 102. 306
Monnoyeurs (Faux) Cabale découverte en Hollande III. 308. 317. 322
Montagu (Henri) revêtu de la charge de Lord-Chef de juſtice I. 163
Montferrat (le) Guerre occaſionée à ſon ſujet *Préf.* IX.
Monthou (le Senateur) envoyé par le Duc de Savoye en Hollande I. 231. 282. 317. part pour l'Allem. 322
More (Jean) auprès du Sécrétaire Winwood I. 305
Morien (Albert) Sécrétaire d'Etat envoyé en Hollande *Préf.* XXV. ſon deſſein de ſervir la Princeſſe Elizabeth comme Sécrét. I. 147
Moſcovie; un Ambaſſadeur de cette Cour en Hollande s'en retourne I. 45. un autre Ambaſſadeur arrive à la Haye. II. 270. Différends entre les Marchands Anglois & les Hollandois I. 10
Motte (Mr. la) interdit à cauſe de ſon attachement aux Arminiens II. 204
Moulin (Pierre du) Miniſtre en France; ſa réſolution d'aſſiſter au Synode de Dort II. 317. choiſi par les Egliſes Françoiſes pour aller au même Synode 346. on lui fait une défenſe de ſortir du Royaume 352. ſa Lettre au Chev. Carleton 390. ſon projet n'eſt pas goûté des Théologiens Anglois. 402
Moy Lambert; outrage qu'il commet dans un des Ports d'Irlande I. 280. II. 55. fait une convention avec les Pirates Turcs I. 258. 281. déclaré par les Etats-Généraux Amiral de la Flotte contre les Algériens III. 149
Muller (Vincent) envoyé aux Etats-Généraux par la Ville de Hambourg III. 280
Myle (Van der) Beau-fils de Barnevelt, fait imprimer une Apologie II. 260. 263. chargé de porter une Lettre au Prince Maurice 263. ſerré de près devant les Commiſſaires par Mr. Aerſſens 282. s'enfuit ſecrètement en France 302. 313.

rapport de ſa conduite à Paris par l'Ambaſſadeur d'Hollande 325. écrit au Prince Maurice *ibid.* retourne de Paris à Anvers 328. envoye une Lettre aux Etats-Généraux 340. dépoſé de ſa charge de Curateur de l'Académie de Leyde 366. ſe retire auprès de l'Archiduc III. 12. ſes Lettres à Langerak, remiſes aux Etats-Généraux 225. 236. relégué dans l'Ile de Gorée en Zelande 248. ſon départ au lieu de ſon exil. N. 269

Naſſau (la Comteſſe de) prend la réſolution d'aller faire ſes couches en Friſe III. 395

- - - (le Comte Ernеſt de) s'offre lui-même pour le Service des Venitiens I. 117. retardé par les vents contraires 211. meurt à Veniſe II. 90

- - - (le Comte Guillaume de) ſon arrivée à la Haye eſt de grande utilité II. 87. 89. accompagne ſon frère le Prince Maurice dans ſa viſite des Villes Arminiennes 114. s'en retourne à ſes Gouvernemens 153. revient à la Haye 270. y ſejourne pour prévenir les inconvénients 274. ſa converſation avec Carleton au ſujet de la Pêche ſur les côtes d'Ecoſſe &c. 395. va en Friſe III 44. ſon opinion touchant la maniére d'envoyer du ſecours au Roi de Bohême III. 223. 271. ſaiſi d'une Apoplexie 309. 318. ſa mort. 332

Naſſau (le Comte Henri de) ſon Expédition dans le Pais de Ravensbergh I. 7. 8. ſa conférence avec Stuckenburgh 22. Comment il eſt déſigné dans des Lettres interceptées 238. on tâche de l'attirer dans le parti Arminien 294. propoſe d'aller comme particulier auprès du Duc de Savoye 325. ne fréquente ni la Chapelle ni la nouvelle Egliſe à la Haye 338. 342. accompagne ſon frère le Prince Maurice à la Brille II. 65. il s'excuſe de le ſuivre dans les Villes Arminiennes 115. s'en va à Arnhem pour voir ſon frère le Prince Maurice 227. fait une viſite au Chev. Carleton 377. accompagne le Prince Maurice à Utrecht 397. s'attache plus que jamais à ſon frère 401. ſon Mariage rompu III. 67. part pour la France 98. bleſſé par une chute de ſon Cheval 194. attendu à la Haye 122. ſon retour de France 129. s'en va en Gueldres avec le Prince Maurice 298. reçoit le Commandement de la Cavalerie Hollandoiſe 367. on dit qu'il a paſſé le Rhin 388. demeure avec les Princes de l'Union 407. attendu à la Haye. 416

- - - (le Comte Jean de) brigue le Commandement des troupes qui doivent être envoyées en France I. 267. vient en poſte de Paris à la Haye II. 90. s'excuſe d'être un des Ambaſſadeurs auprès du Roi de Dan-

Dannemarck 256. laiſſé à Utrecht comme Chef. 292
Manuton (Robert) deſtiné à être Sécrétaire d'Etat II. 169. ſes Lettres au Chev. Carleton 222. 249. reçoit une Lettre du Chevalier Edouard Vere. 295
Mitherſole (François) raport que lui fait Carleton dans une de ſes Lettres. *Préf.* xxxv.
Neubourg (le Prince de) échouë dans ſes prétentions I. 135. s'en va à Duſſeldorp II. 207. Traité privé qu'il fait avec le Marquis de Brandebourg I. 172. II. 399. ſon différend avec les Etats-Généraux III. 118
Niellius ou *Nivelle* (Charles) ſoupçonné d'être le Traducteur du Livre intitulé, *La Balance* II. 205. 328
Nimègue ; diſpute occaſionnée pour un Prédicateur Contre-Rémontrant I. 334. les Magiſtrats changés par le Prince Maurice II. 164. 189. 192
Nort (le Capitaine) ſon départ III. 319
Nouë (Mr. de la) déſigné par la Cour de France, pour être Ambaſſadeur Extraordinaire auprès des Etats-Généraux I. 186. arrive à la Haye 207. ſon audience 208. 215. 267. ſecondé par du Maurier, il demande un ſecours de 5,000. hommes 253. demande audience à l'Aſſemblée des Etats d'Hollande 262. ſon retour en France. 297
Nuremberg ; une Aſſemblée des Princes Proteſtans y eſt convoquée III. 182. 228

O

Ogle (Jean) Gouverneur d'Utrecht reçoit ordre des Etats-Généraux de veiller au repos de cette ville II. 73. ſon Neveu obtient une Compagnie des Etats d'Utrecht 82. 100. 136. donne du mécontentement au Roi d'Angleterre, en favoriſant les Arminiens 247. 292. écrit au Chev. Carleton 305. vient à la Haye en accompagnant le Prince Maurice 346. privé de ſon Gouvernement. 365
Oldenbourg (le Comte d') ſes Miniſtres recommandés à Carleton I. 183. ſes Députés à la Haye demandent l'aſſiſtance du Chev. Carleton II. 50. les mêmes Députés s'en retournent 74. envoye cinq cavaliers à l'aſſemblée de Brême III. 205. & des Députés aux Etats-Généraux 206. on fait courir le bruit qu'il a fait arrêter l'Evêque de Brême. 244
Olivarez (le Comte d') ſon grand objet étoit la ruine de ſon rival le Cardinal de Richelieu *Préf.* LXVIII. fait beaucoup de Politeſſe au Sieur Cottington *ibid.*
Orange (Philippe Prince d') ſa mort II. 209. 214
- - - (Princeſſe-Douairière d') comment on en parle dans des Lettres interceptées I. 238. affligée de la mort du Maréchal d'Ancre 296. portée pour le parti Arminien II. 334. ſollicite Carleton en faveur de Grotius & d'Uy-

d'Uytenbogard II. 85. ſa maladie & ſa mort. 407
Orange (Principauté d') appartient par ſucceſſion au Prince Maurice. II. 214 refuſée au Pape qui avoit deſſein de l'acheter 215. convoitée par Mr. de Luynes & propoſée au Roi de France *ibid.* ordre donné au Gouverneur. 216
Oſſuna (le Duc d') Vice-Roi de Naples, dans le Golfe de Veniſe avec ſa Flotte II. 97. 154. employe en Hollande un Anglois. 139. 155
Oſt-Friſe (Enno Comte d') ſous la protection du Roi Jaques. I. 12. demande l'aſſiſtance de Carleton auprès des Etats I. 329. II. 109. accorde le paſſage aux troupes du Comte Leveſtein II. 22. plaintes contre lui de la part de la Nobleſſe de ſon Païs II. 166. 209. ſon dévouement pour le Roi d'Angleterre 211. aſpire à la Jarretière 212. écrit à Carleton 227. empriſonné à Embden 392. ſa Lettre au Chev. Carleton III. 6. attendu à la Haye 39. ſes Députés à la Haye 49. 118. ſon Chancelier à la Haye 153. réſolution priſe au ſujet de ſon Différend 244. mécontent des Etats. 353
Oſtrogoth (Jean Duc d') ſa mort II. 254
Orge (Villes d') Voyez *Villes.*
Oudewaters débats cauſés pour la Religion I. 214. 270. 291. 313. II. 165
Overbury (Thomas) aſſaſſiné. Voyez *Somerſet.*
Oxford (le Comte d') en Hollande allant en Angleterre II. 306
Oye (le Baron van) Commandant des Troupes I. 198. 255. 271. 283. 324

P.

Paets Penſionnaire d'Amſterdam déſigné pour être un des Ambaſſadeurs auprès du Roi de Dannemarck II. 256
Palatin (Frederic Electeur) Chef de l'Union des Princes Proteſtants I. 11. demande que fait ſon Agent en Angleterre touchant ſes droits dans le Païs de Juliers 79. réponſe des Etats-Généraux à ce ſujet 86. ſon deſſein d'intervenir à appaiſer les troubles de Religion dans les Provinces-Unies II. 4. 5. 24. ſa Lettre au Duc de Savoye III. 99. dépêche un Gentil-homme aux Etats-Généraux 109. on dit qu'il a accepté la Couronne de Bohême 133. écrit aux Etats-Généraux & au Prince Maurice III. 65. 145. 151. ſon deſſein de ſe rendre à Prague 164. écrit au Roi de France 165. on le dit couronné Roi de Bohême 158. 166. 178. ſe ſigne Roi de Bohême 192. 211. ſon couronnement 180. 185. ſes Lettres aux Etats-Généraux. 208. 211. 215.
Palatinat; les deſſeins de l'Eſpagne au ſujet de cette Principauté *Préf.* LXXIX. & *ſuiv.*
Palatine (l'Electrice) accouchée d'un Fils II. 176

Papiſtes (les) portés pour les Arminiens I. 196. jugement que porte Barnevelt de leur ſecte 220. préſentent à l'Archiduc une requête II. 363. fondent leurs eſpérances ſur les bons ſuccès de Spinola III. 342
Parlement, celui d'Angleterre aſſemblé. *Préf.* LXIII. & *ſuivans.*
Parme (Duc de) le commandement des troupes du Pape & du Roi d'Eſpagne, lui eſt deſtiné III. 245
Patavin Agent de Véniſe chez les Griſons I. 209
Paul (Albert) Conſeiller du Comte d'Oſt-Friſe, à la Haye I 52
Paw (Mr.) un des Curateurs de l'Académie de Leyde II. 366
Pêche. Un ancien Droit dû à la Couronne d'Ecoſſe, refuſé par les Pêcheurs Hollandois II. 7. liberté de cette Pêche, pretenduë par les Hollandois 51. ſuite & débats à cette occaſion; Voyez à l'Article *Browne*
Peckius un des Commiſſaires de l'Archiduc II. 50
Pedro (Dom) ſuſpend l'exécution du Traité de Paix II. 134
Pembroke (Comteſſe de) à Spa I. 98
- - - - - (Guillaume Comte de) prête ſerment au Conſeil I. 331. reçoit une Lettre du Chevalier Carleton II. 189
Pericard, Réſident de France à Bruxelles; ſes Lettres interceptées I. 240
Perth (l'Aſſemblée de) Livre ainſi intitulé III. 211
Peſte (la) en Hollande II. 22. 29. 184
Pirates. Voyez *Alger*, *Algériens.*
Pleſſen (Mr. du) Conſeiller du Prince Palatin, écrit au Chevalier Carleton I. 144. ſa Lettre au même III. 163
Pleuvenel; envoyé du Roi de France à la Haye avec des Préſens I. 102. introduit à la Cour *ibid.* Préſens que lui font le Prince Maurice & le Comte Henri I. 110
Plois (Mr.) un des Ambaſſadeurs Extraordinaires pour la Cour de France III. 417
Pologne (le Roi de) fait publier un Ban contre une Place en Pruſſe I. 147. envoye un Ambaſſadeur au Marquis de Brandebourg I. 316
Polyander (Jean) un Profeſſeur de Leyde II. 337. employé dans l'affaire de Brewer III. 156. ſa Lettre au Chevalier Carleton. 247
Portugal (un Prince de) accompagne le Prince Maurice à Utrecht II. 397
Prague. Aſſemblée générale des Etats du Royaume III. 164. 193
Presbourg Les Etats de Hongrie aſſemblés III. 215
Puteanus (Erycius) Livre dont on l'accuſe être l'auteur I. 277
Putts (Bernard) Ambaſſadeur de l'Archiduc auprès des Villes Anſéatiques III. 281
Pynackerus; ſa réponſe devant le Synode de Dort II. 388

Q.

Queſter (Mathieu de) recommandé par le Chevalier Carleton III. 146
Quignet Marchand d'Amſterdam Banqueroutier II. 141

R.

Rundwyke (Mr.) ſa Lettre au Chevalier Carleton II. 272. envoyé en Allemagne III. 340
Ravoyre (Paul de la) ſavoyard & Chartreux I. 90. en procès contre la Maiſon de ſon ordre I. 133. 198. penſionné des Etats II. 138. condamné dans ſon procès 348. 355. III. 10
Refuges (Mr. de) s'excuſe d'aller en Hollande I. 202. ſa mort II. 84
Religion: Diſputes occaſionnées dans les Provinces-Unies à ce ſujet I. 123. 132. 139. 178. 188. & *ſuiv.* 206. 213. 218. 224. 228. 248. 251. 260. 291. 339. II. 47. 164. III. 32. 33. 96. 106. 114.
Rémontrans. Voyez *Arminiens*.
Retz (le Cardinal de) ſoutient les interêts de l'Empereur contre le Roi de Bohême III. 237
Reubens (Pierre Paul) Commiſſioné ſecrètement pour en venir à un Traité de Paix. *Préf.* LXVII
Reyſenberg; un des Etats d'Utrecht; ſa fuite II. 374
Rhé (l'Ile de) Expédition concertée. *Préf.* XXXVIII. XL. XLV.
Richelieu (le Cardinal de) conclut une convention ſecrète avec l'Eſpagne *Préf.* XXX. dépêche un meſſager à la Cour d'Angleterre *ibid.* LVIII. ſes plans pour l'aggrandiſſement de la France *ibid.* LXVI. contre-carré par le Comte d'Olivarez. *ibid.* LXVIII
Rivet (André) élu pour aſſiſter au Synode de Dort II. 346. on lui défend d'y aller. 352
Rochefoucaud (le Cardinal de) ſollicite pour l'Empereur III. 237
Rochelles; ſes Agens s'adreſſent à Carleton, pour envoyer des armes I. 178
Rohan (Le Duc de) ce qui en eſt préſumé. *Préf.* LX. & *ſuiv.*
Roos (Milord) ſur ſon départ I. 149. Envoyé Extraordinaire en Eſpagne I. 233. quitte ſon bien & ſa famille II. 37. 39. 40. 90. on eſt incertain touchant ſa retraite II. 102
Roſe (Alexandre) un Anglois employé par le Vice-Roi de Naples II. 139. appellé au Conſeil d'Hollande. 160. 168
Roſeus, Prédicateur de la Haye, à qui les Etats interdiſent la chaire I. 28. & 29. jalouſie entre lui & Uytenbogaard I. 195. rétabli dans ſes fonctions II. 204. 366
Rotterdam: il s'y commet de grands déſordres en fait de Religion I. 123. 214. 292. II. 356. les Magiſtrats changés par le Prince Maurice II. 352. autre Diſpute avec Dort III. 45. Aſſemblées frequentes des Arminiens III. 66. 106. 146. Les Ma-

Magiſtrats veulent maintenir un Prédicateur pour les Angl. & les Ecoſſ. qui demeurent dans cette Ville III. 109
Rowe (Thomas) envoyé en Pologne & en Allemagne *Préf.* LXXV. contribue à engager Guſtave Adolphe à entreprendre ſon expédition en Allemagne *ibid.* LXXVI. debuſque de ſon Ambaſſ. par Henri Vane. *ib.*

S.

Sapma, Predicateur Arminien, donne occaſion à un tumulte à Horn III. 33. 41
Savoye (Charles Emmanuël Duc de) Prince de beaucoup d'eſprit & ambitieux *Préf.* IX. Guerre entre lui & Ferdinand Duc de Mantoue *ibid.* ſes Miniſtres recommandés au Chevalier Carleton I. 226. demande un ſecours d'hommes & de chevaux aux Etats-Généraux I. 231. obtient ſa demande I. 282. aſſiſté des Etats-Généraux par un ſubſide en argent I. 322
Saxe (Duc de) rétabli d'une maladie très dangereuſe III. 58. 59. ſe déclare contre le Roi de Bohème III. 363
- - *Weymar* (Duc de) les Etats-Généraux lui permettent de lever ſon Regiment III. 281
Scaglia (Abbé de) Miniſtre intrigant. *Préf.* LXVII
Schagen; raiſon pourquoi il fut arrêté II. 285
Schenberg Agent de l'Electeur Palatin auprès du Roi d'Angleterre I. 79
Schomberg; ſes Lettres interceptées I. 239
Schoenhoven; les Arminiens y excitent un tumulte I. 251. on y envoye une Garniſon II. 116. les Magiſtrats changés II. 304. 307. Aſſemblées des Arminiens près de cette Place III. 32. 95. 103. 107
Schot déſigné un des Ambaſſadeurs Extraordinaires en Angleterre III. 417
Schultetus (Abraham) ſon procédé au Syn. de Dort III. 37
Sens (l'Evêque de) envoyé à la Reine-Mère de France III. 53
Serment qu'on veut exiger des Troupes en Hollande I. 339. & *ſuiv.*
Sinapair choiſi pour être Sous-Regent à Leyde III. 116
Sinclair (André) chargé d'une commiſſion pour le Chevalier Carleton, de la part du Roi de Dannemarck II. 212. ſon audience du Roi d'Angleterre II. 217. paſſe à la Haye retournant auprès du Roi de Dannemarck III. 57
Sixe, employé par les Etats de Bohème auprès des Etats-Généraux III. 265
Skittins (Jean) Ambaſſ. du Roi de Suède aupres du Roi d'Angl. arrive à la Haye II. 97
Slatins Miniſtre Arminien, préche dans les ruës de Rotterd. II. 356. ſa ſuite. 365
Sommerſet (le Comte de) ſon pouvoir renverſé *Préf.* XVI. trouvé coupable du meurtre de Thomas Overbury I. 61
- - - - - - (la Comteſſe de) condamnée à mort pour le meurtre de Thomas Overburg I. 61
Sorian, le Réſident de Véniſe

le en Hollande II. 21

Spalato (l'Archevêque de) fait ſavoir au Chevalier Carleton, ſa réſolution de paſſer en Angleterre I. 76

Spilberg paſſe par les détroits de Magellan aux Indes-Orientales I. 321. 322. 325. 326

Spinola (le Marquis de) s'empare de Clèves & Juliers I. 5. ſon deſſein de marcher en Allemagne III. 328. 357. ſa marche 348. 358. 361. 366. 368. ſes deſſeins donnent matière à bien des raiſonnemens III. 352. va du coté de Mayence 373. s'empare de pluſieurs places 381. ſes ſuccès ultérieurs. 383. 388. 396. 406

Stade, ſoutenuë par la Garniſon Angloiſe *Préf.* XLIX. ſurpriſe par le Roi de Dannemarck III. 204

Stenhuyſe (Mr.) envoyé à Paris pour le Canal de Gravelines II. 363

Steyngen (Adolphe) Ambaſſadeur de Brandebourg, donne ſes titres au Chevalier Carleton III. 395

Stick ou *Sticchius* le père, envoyé par les Etats-Généraux en Pruſſe I. 316. 328. attendu à la Haye II. 75. ſon arrivée III. 39. ſa mort. 40.

---------- le fils, Agent de l'Electeur de Brandebourg I. 146. s'en va à Clèves 185. accuſé de faux monnoyeur III. 308. 317. 322 décapité à Amſterdam. 365

Suède (le Roi de) ſon différend avec le Roi de Pologne, accommodé I. 188. Paix faite entre lui & les Moſcovites I. 210. donne ordre pour faire une levée de troupes dans les Provinces-Unies I. 211. ſon Ambaſſadeur en obtient la permiſſion I. 255. 272. 281. ſes troupes mettent à la voile I. 300. Propoſitions de ſon Ambaſſadeur à la Haye I. 315. gagne pluſieurs Places en Lithuanie II. 75. ſon Ambaſſadeur en Angleterre recommandé au Chevalier Carleton II. 151. 180. fait remettre une de ſes Lettres au Roi d'Angleterre II. 208. 370. ſon affaire recommandée aux Etats-Généraux par le Chevalier Carleton II. 345. ſe trouve en grand danger II. 39. viſite en habit déguiſé les principales Villes de l'Allemagne III. 353

Suze (le Traité de) *Préf.* LXIV.

Synode demandé par les Miniſtres de la Brille I. 124. propoſition faite à ce ſujet I. 229. 261. 262. recommandé par le Roi Jaques 274. 310. délibération des Etats-d'Hollande 292. Synode Provincial demandé par les Arminiens 293. quatre Provinces à l'aſſemblée des Etats-Généraux portées pour un Synode National I. 312. II. 33. 61. 62. contrecarré par la pluralité de voix des Etats-d'Hollande I. 333. 339. on y procède à pas lents II 80. 89. 152. réponſe du Roi Jaques touchant le Projet d'un Sy-

no-

node II 104. la réſolution en eſt priſe 107. Dort ou la Haye déſignés pour le lieu du Synode 113. jugement qu'en porte le Sécrétaire Lake 160. 168. 173. 218. Débats pour un Synode Provincial ou National 198. 204. le Roi Jaques plus porté pour un National *ibid.* Théologiens invités 317. propoſition faite au Synode de Delft. 337

Synode de Dort. Voyez *Dort.*

T.

Taurinus, Miniſtre d'Utrecht, ſoupçonné d'avoir compoſé le Livre intitulé *la Balance* II. 194. 312. s'enſuit de peur d'être arrêté 299. 312. raport de ſa mort 327. 334. ſon frère à la Haye eſt interdit 353. ſoulèvement à ſon ſujet *ibid.* ſe rétracte publiquement. 369

Temple, Sergent-Major de Louvain, vient à la Haye III. 369. 404. 417

Tergow. Les Magiſtrats changés par le Prince Maurice II. 352. on y met une forte Garniſon III. 252. 268

Théologiens Anglois, préſentés aux Etats-Généraux par le Chevalier Carleton II. 349. introduits chez le Prince Maurice & le Comte Guillaume 351. vont à Dort *ibid.* prennent congé des Etats & du Prince Maurice III. 81

- - - - - *François*, demandés II. 324. on leur défend de ſortir du Royaume 353. 370

- - - - - *Suiſſes*, & ceux de Genève & d'Allemagne, doivent ſe trouver à Cologne II. 344

Thompſon. Recteur d'un Collège de Jéſuites Anglois à Liège I. 92. on déſigne qui il eſt. 99

Toulouſe (l'Archevêque de) accompagne la Reine de France dans ſa ſuite III. 28

Tour ou *Terre* (Comte de la) conduit le camp des Moraviens III. 142

Tour (Mr. du) Ambaſſadeur Extraordinaire de France en Angleterre I 208. 226. ſes efforts pour détourner le Roi d'Angleterre à ne point ſe mêler dans les troubles de la France. 236

Tremouille (Madame de la) à la Haye II. 314. s'en va à Sedan. 369

Treſellius ou *Treſells*, ſon abſence III. 38. cité pour comparoître 46. banni pour deux ans & mis à l'amende. 91

Trevor (le Chevalier) au Texel avec une Eſcadre Angloiſe *Préf.* XLII. & *ſuiv.*

Tuſton (Nicolas) à Spa I. 98

Tyrone (Comte de) meurt à Rome I. 190

V.

Valteline envahie par les bandits des Griſons III. 363. 370. 393

Vane (Henri) envoyé aux Etats-Généraux *Préf.* LXXV. nommé Ambaſſadeur Extraordinaire auprès de Guſtave Adolphe *ibid.* LXXVI. Note à ſon ſujet *ibid.*

Velaſco (Dom Louïs de) autour de Venlo avec ſes troupes

pes III. 367. fait paſſer quelques troupes du côté de Berck ſur le Rhin 374. 406

Venator (Adolphe) Miniſtre à Alckmaer, à qui on fait rendre compte d'un de ſes Livres I. 251. banni de cette ville, & rapellé II. 204. ſe ſauve en France 312. meurt à Orléans 369. III. 42

Veniſe (la Republique de) allarmée à cauſe des Différends entre les Ducs de Savoye & de Mantoue *Préf.* IX. s'interpoſe pour accommoder cette querelle X. invitée à entrer dans la ligue entre le Roi d'Angleterre, & les Princes Proteſtants de l'Allemagne XIII. leurs Différends avec les Uscoques I. 14. 16. Remarques ſur la conduite de cette Republiq. I. 32. une ſuſpenſion d'armes accordée entre cette République & la maiſon d'Autriche I. 78. contract entre cette République & le Comte Jean I. 117. les troupes leyées dans les Provinces-Unies, s'embarquent au Texel I. 147. arrêtées par les vents contraires 211. mettent à la voile 223. l'entrée du Vice-Roi de Naples dans le Golfe II. 97. propoſition faite aux Etats-Généraux II. 139 préparatifs par mer & par terre II. 154 Traité negocié avec les Provinces-Unies, & ſes ſuites III. 111. 123. 159. 171. 181. 239 245. 259

- - - (l'Ambaſſadeur de) part de la Haye pour l'Angleterre II. 74. un autre arrive à la Haye II. 345. un autre eſt bien reçu dans toutes les villes de la Hollande III. 389. ſon départ 393. 397

Veniſe (le Reſident de) ſon audience des Etats-Généraux II. 115. 139. demande la permiſſion de louër douze Vaiſſeaux de Guerre II. 165. 174. 187. 208. ſon départ pour la Nord-Hollande II. 231. mécontent de l'Ambaſſadeur de France II. 319. fait une propoſition aux Etats-Généraux III. 6. ſon audience où il déclame contre les Eſpagnols III. 13. obtient la permiſſion d'acheter ou de louër quatre Vaiſſeaux de Guerre 15. ne peut trouver qu'un de la grandeur requiſe 41. Demande que lui font les Etats-Généraux 111. ſes frequentes audiences 117. declaré l'intention de ſes Maîtres 139. fait des plaintes aux Etats-Généraux 363 préſent qu'il reçoit de mêmes. 398

- - - (le Sécrétaire de) arrive à la Haye I. 16. ſon audience des Etats *ibid.* & 29. & 116. ſon audience du Roi Jaques II. 1. 20

Vere (Edouard) ſa Lettre au Sécrétaire Naunton II. 295. & *ſuiv.*

- - - (Horace) ſes inſtructions pour rendre la Brille aux Etats-Généraux I. 67. & *ſuiv.* s'en va à Spa 94. ſe rend en Angleterre. 115. il eſt à Utreicht d'où il envoye

Voye à Carleton une relation des procedures du Prince Maurice II. 271. reçoit une Lettre de la part des Etats-d'Hollande 291. 294. les troupes deſtinées à ſervir ſous ſon commandement, commencent à ſortir de leur Garniſon III. 362. va joindre le Prince Maurice. 389

Yerveu un des Ambaſſadeurs Extraordinaires pour l'Angleterre III. 417

Villes Anſéatiques demandent aux Etats-Généraux des Officiers expérimentés I. 255. & *ſuiv.* Voyez *Anſéatiques.*

Villes Arminiennes, envoyent leurs Députés à la Haye II. 95. 96. 148

Villes Cautionnées, ou *Villes d'Otage*, ou *Villes de Sûreté.* Inſtructions données au Chevalier Carleton à ce ſujet I. 8. & *ſuiv.* avis donné au même, 33. Traité propoſé 57. & *ſuiv.* ordre donné pour traiter 61. & *ſuiv.* Traité conclu 65. & *ſuiv.* inſtructions données au Chevalier Horace Vere, pour rendre les Villes de Sûreté 67. & *ſuiv.* les Officiers des Garniſons des dites Villes, récompenſés 71. 72. leur reſtitution déſaprouvée en Angleterre. 77

- - - bien intentionnées dans les affaires de Religion I. 195. 290. 341. II. 96. 146. ſur quoi elles ſe fondent II. 136

- - - opoſées au Décret ſous le titre de Réſolution I. 123. 132. 195. II. 45. 62. envoyent des Députés à la Haye II. 95. 96

- - - qui font profeſſion de Neutralité II. 45. 96 149

Villiers (le Chevalier George) ſon grand credit à la cour du Roi Jaques *Préf.* XIV.

Vitry (le Marechal de) félicité ſur le meurtre du Marechal d'Ancre I. 287

Ulme; les procédés de la Diette III. 349

Union (les Princes Proteſtans de l') font une Ligue offenſive avec les Etats-Généraux III. 110. 122. écrivent aux mêmes 144. 256. Réſolution des Etats-Généraux 264. envoyent une commiſſion en Hollande pour lever des troupes; ce qui ne leur eſt pas accordé 290. ils en obtiennent la permiſſion 303. leur armée ſous le Commandement du Marquis d'Anſpach 313. écrivent au Roi d'Angleterre 349. leur armée campe auprès d'Oppenheim 362. ils déclarent Spinola ennemi 382. ſollicitent les Etats-Généraux à ne pas preſſer le renouvellement de la Trêve avec les Archiducs 405. recommandent les affaires du Palatinat au Roi d'Angleterre 411. envoyent un Gentilhomme au Prince Maurice. 414

Vorſtius (Conradus) un de ſes Livres déſaprouvé du Roi d'Angleterre I. 25. II. 378. Plaintes que fait Carleton contre lui & ſon Livre I. 30. dépoſé de ſa chaire de Profeſſeur I. 48. on lui ordonne de ſe juſtifier 50. apel-

appellé l'Oracle des Arminiens II. 252. Queſtion propoſée à ſon ſujet au Synode provincial à Delft II. 337. ſoutenu par Milord Macheneſſe III. 63. Ordres donnés pour cenſurer ſes Livres *ibid.* de quoi on le ſoupçonne III. 66. ſentence du Synode de Dort contre ſa Doctrine. 80. banni 97. ſe propoſe de retourner à Bentheim 103. retourne à Steenfort 127. vu à Utrecht déguiſé 279. ſes conférences à Anvers 225. ſa mort. 343

Vosbergen envoyé à Paris II. 319. meurtri. 401

Vosberghen nommé par les Etats-Généraux, pour aller auprès du Roi de Dannemark III. 414

Voſſius (Gerard) jugement que porte Grotius ſur ſon *Hiſtoire du Pélagianiſme* III. 198

Vitenbogaard ſ jalouſie entre lui & Roſeus I 195. ſa disgrace du Prince Maurice 319. affront qu'il reçoit à la Haye 342. prétexte une maladie III. 121. ſoupçonné d'avoir part au Livre intitulé. *La Balance.* 194. 205. compoſe un Ecrit au nom de tous les Rémontrans 253. ſe retire 302. ſe tient caché 312. vu à Sevenbergen 320. on dit qu'il s'eſt retiré chez l'Archiduc III. 12. on s'attend à le voir cité 20. ſa maiſon ſaiſie 38 cité publiquement 43. ſoutenu par la Princeſſe d'Orange 85. condamné à un banniſſement perpetuel & ſes biens confiſqués 91. loué une maiſon à Anvers 102. 225. ſa réſolution d'aller en Angleterre 234. ſes Lettres interceptées. 299

Utrecht ſ Aſſemblée qui s'y fait II. 45. Six compagnies levées par ordre des Magiſtrats 63. ils juſtifient leur conduite 72. les Etats de cette Province veulent empêcher le Prince Maurice d'entrer dans cette Ville 231. allarmée des procédés de ce Prince 246. quelques-uns des Magiſtrats commencent à plier 267. le Prince Maurice invité 268. ſes procédés 271. 274. tout le Gouvernement de cette Province, changé 292. invention de quelques enfans. 320

- - - - - (Union d') deſſein de la reformer II. 330

W.

Waartgelders ou *Nouvelles Levées.* Plaintes qu'on en fait aux Etats-Généraux II. 281. caſſées. 283

Wake (Iſaac) arrive à Paris comme Ambaſſadeur *Préf.* LXVI. donne avis de la paix concluë en Savoye II. 239

Waleus (Antoine) envoyé auprès de Barnevelt pour le préparer à la mort III. 72. & *ſuiv.* employé dans l'affaire de Brewer III. 156

Wâlſtein (le Comte de) déclaré poltron & larron III. 93

Ward (Samuel) au Synode de Dort III. 37

Weegh-Schaal. Voyez *Balance.*

Woolen (Van) Joaillier d'Amſterdam aſſaſſiné à la Haye l. 19. les Aſſaſſins découverts 39. exécutés. 45
Wheeler (Mr.) Député à Middelbourg, reçoit une Lettre des Etats l. 126. s'aſſemble à la Haye avec quelques marchands. 148
Wefekins, mené dans une maiſon forte lll. 299. 323
Weſel, autrefois un refuge pour les Proteſtans l. 181. ſe plaint de la tyrannie des Eſpagnols. 208
Weſelius (Theodore) ſa conférence ſecrette avec Carleton l. 177
Weſtcoate Enſeigne, traité de toute la troupe, comme Pirates l. 81. ſon entrevuë avec Carleton 83. reconduit à ſon vaiſſeau avec des menottes. 88
Weſtſon (Milord Treſorier) à qui il eſt comparé *Préf.* LXIV
Wincheſter (l'Evêque de) Lettre qui lui fut addreſſée par Grotius lll. 194. & *ſuiv.*
Winwood (le Sécrétaire) élevé à l'Ecole de Cecil *Préf.* XLV. ſon caractère *ibid.* ſes Lettres au Chevalier Carleton l. 13. 31. 33. 48. 55. 56. 79. 95. 110. 126. 136. 147. 149. 163. 179. 223. 232. 275. 285. 289. 330 332. lll. 5. 13. 35. 76. 90. recommande Clément Coke à Carleton l. 55. ſa conférence avec Bercke l. 114. ſon opinion touchant le parti des Arminiens l. 225. 275. 300. ſa réponſe au ſujet du Mariage entre l'infante d'Eſpagne & le fils du Roi Jaques l. 233. 277. ſon deſſein d'aller en Ecoſſe l. 303. 331. ſe plaint des procédés des Etats-Généraux l. 302. 330. ſon voyage retardé lll. 6. ſon jugement touchant Barnevelt lll. 92. ſa mort lll. 103. 106
Woodhouſe Capitaine François lll. 290
Woreeſter (le Doyen de) Voyez *Hall.*
Wotton (Henri) Prédéceſſeur & Succeſſeur du Chevalier Carleton, à l'Ambaſſade de Veniſe *Préf.* XLV. Remarques qu'il fait touchant cette République lll. 38

Y.

York en Irlande. Meurtre qui s'y commet l. 43. & 280. lll. 55

Z.

Zanten en Clèves. Traité conclu & éludé par des Diſputes inutiles l. 5. 6. & *ſuiv.* procédés ultérieurs au même ſujet. 25. & *ſuiv.* 31. 34. & *ſuiv.* 47. 151. & *ſuiv.* 154. 165. & *ſuiv.* 178. & *ſuiv.* 180. 201. & *ſuiv.*
Zélande, n'eſt pas trop portée à fournir ſon contingent l. 54. leurs Commiſſaires attendus 73. leur arrivée 89. cette province met en ſuſpens toutes les autres 101. 108. veut diminuer ſes contributions 142. portée pour les Contre-Rémontrans. 195
Zeeſt priſe par Van den Berg l. 21. les habitans deſarment la Garniſon. 28
Zenck, un des Ambaſſadeurs Extra-

Extraordinaires pour l'Angleterre III. 417
Zouch (le Chevalier Guillaume) allant en Angleterre ſe charge de conduire Brewer III. 176. arrêté à Fleſſingue 219. ſubmergé 355
Zouch (Milord) prête ſerment au Conſeil privé I. 338

FIN

de la Table des Matières.